Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

53e ANNEE—No 245 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 18 OCTOBRE 1934 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

ETABLISSEMENT DES FILS DE CULTIVATEURS SUR LA TERRE

Cette importante question a fait le sujet de la discussion aujourd'hui au congrès provincial de la colonisation — Des missionnaires-colonisateurs et plusieurs autres congressistes ont exprimé leur opinion.

L'établissement des fils de cultivateurs sur des terres nouvelles ou dans les anciens centres a fait le sujet de la discussion aujourd'hui au congrès de la colonisation. Les lecteurs du "Soleil" trouveront en dernière page du journal le rapport des délibérations intéressantes de la journée d'hier.

Ce matin, plusieurs personnes intéressées à la colonisation ont traité de l'établissement des fils de cultivateurs.

LA SEANCE

M. l'abbé Bilodeau, missionnaire-colonisateur explique brièvement les trois clauses principales de l'item qui pourvoit à l'établissement des fils des cultivateurs, et à l'établissement dans les vieux centres de toutes autres personnes, et parle du plan Gordon. Il fait observer que le Gouvernement, soucieux de venir en aide à la classe agricole, accordait déjà une allocation de $300 payable à raison de $100 par année au père qui établit son fils sur la terre. Il souligne la générosité de cette politique et ajoute qu'à cause des nombreuses et pressantes demandes, le nouveau plan de colonisation pourvoit à la continuation de ces octrois, et bien plus, décide de supprimer la limite de 20 personnes par comté, de manière à permettre à tous les pères qui veulent établir leurs fils, de bénéficier de cette prime. Mais, il y met une condition : il faudra, autant que possible, que le fils établi réside sur la terre que le père lui aura achetée à l'aide de l'allocation des $300 octroyés par le gouvernement de la province.

M. Edouard Fortin, député de Beauce, fait diverses suggestions en rapport avec l'allocation de ces octrois. Il dit que c'est un octroi très généreux pour les fils dont le père est déjà bien établi, mais il rappelle la condition des jeunes cultivateurs orphelins et de ceux dont le père est menacé de dépossession par ses créanciers, à cause de mauvaises conditions de culture, ou pour toute autre raison. Il suggère qu'une somme supplémentaire de deux cent dollars soit accordée à ces derniers, afin de leur permettre de s'établir sans avoir à compter sur l'aide de leur père. Le député de Beauce ajoute qu'une extension du genre devrait également s'étendre aux pères menacés d'être dépossédés et qui sont exposés à voir ajouter aux troubles des centres urbains. "Il serait très opportun", dit M. Fortin" que les cultivateurs dans le marasme aient aussi leur part et jouissent d'une allocation leur permettant de rester sur leur terre".

M. l'abbé Minette, missionnaire-colonisateur de l'Abitibi, répond à M. Fortin que c'est une belle théorie que celle de venir en aide, non seulement aux fils, mais également aux pères

(Suite à la page 11, 2e col.)

REQUETES EN FAVEUR D'UNE ENQUETE ROYALE

Alors que l'enquête du recorder DesRivières se poursuit, des citoyens font circuler des requêtes en faveur d'une enquête royale — R.-S. Bickle est interrogé par l'hon. M. Cannon.

Une organisation vient de se former à Québec pour obtenir une enquête royale sur les affaires municipales et de nombreuses équipes ont été créées pour faire signer des requêtes par les contribuables dans tous les quartiers de la cité. Le travail est commencé depuis que la majorité échevinale a refusé de laisser remonter avant le 1er mars 1934 l'enquête que le recorder DesRivières fait actuellement sur les tractations qui ont entouré les demandes de soumissions pour l'achat des appareils dont le département du feu a besoin. Depuis une semaine, des citoyens vont de maison en maison et de bureau en bureau et présentent aux chefs de famille, propriétaires ou locataires, et aux hommes d'affaires, des requêtes sur lesquelles on les prie d'inscrire leurs noms.

Le préambule de la requête comporte qu'il est devenu nécessaire de faire de la lumière dans les affaires de la cité de Québec et qu'il importe de prier un juge de la cour supérieure de Québec de promener la lanterne de la justice dans ce que les porteurs de requête appellent les ténèbres municipales. Tout ne va pas pour le mieux cependant pour eux et dans nombre de maisons on refuse de signer parce que l'enquête royale comme on veut l'avoir comporterait une dépense d'au moins $50,000 et plusieurs citoyens sont d'avis qu'ils auront assez de frais de la présente enquête à payer. Un courtier de la basse-ville a même mis les émissaires de l'organisation à la porte et d'autres ont fait de même.

Notre chroniqueur municipal a appris ce matin de source bien informée que des contre-requêtes seront mises en circulation ces jours-ci afin d'annuler l'effet des requêtes.

"Si ces requêtes et ces contre-requêtes nous sont présentées, au comité administratif, disait ce matin l'un des membres de ce corps, nous donnerons raison à la majorité." Reste à savoir si ce sera l'opinion de tous les échevins car il est actuellement douteux que l'on puisse pourvoir aux voies et moyens de payer les dépenses de l'enquête royale à même le budget de 1934-35.

M. Robert-S. Bickle, président de Bickle Fire Engines Ltd, de Woodstock, Ontario, a été le premier témoin entendu à l'enquête municipale ce matin. M. Bickle a été questionné par Me Drouin, avocat de la ville, et par l'honorable Lucien Cannon, C.P., avocat de M. Gérard Dandurand et de l'échevin Arthur Poulin. Le témoignage de M. Bickle a fourni un incident quand l'honorable M. Cannon lui a demandé si M. Gaston Tremblay, représentant actuel de la Cie Bickle pour la province de Québec,

(Suite à la page 11, 3e col.)

A BELGRADE

Le roi d'Italie délégua son cousin, le duc de SPOLETO à Belgrade pour représenter la famille royale Italienne aux obsèques du roi Alexandre de Yougoslavie.

LE CABINET LERROUX EST EN DANGER

Le cabinet Lerroux se divise sur la question de savoir s'il faut commuer ou non les sentences de mort portées contre trois officiers catalans.

Madrid, 18. (C.P.-Havas) — Le cabinet Lerroux est en grand danger aujourd'hui, car il se divise sur la question de savoir s'il faut commuer ou non les sentences de mort portées contre trois officiers catalans, Ferras, Escofet et Ricart, et contre un certain nombre de leaders socialistes faits prisonniers dans les Asturies, où la guerre civile a été acharnée.

Le président Alcaza Zamora préside aujourd'hui le conseil des ministres, le plus important que le cabinet Lerroux ait tenu depuis son entrée en fonctions. On dit qu'il est avec les ministres appartenant au centre gauche, lesquels veulent une commutation de peine, tandis que ceux de droite exigent l'exécution de la sentence.

Le Cabinet a siégé deux fois, hier, dans un vain effort pour en arriver à une décision. M. Lerroux, jusqu'à présent, n'a pas voulu faire connaître l'attitude du gouvernement.

LES AS SE PREPARENT AU DEPART

Vingt avions représentant plusieurs grandes nations décolleront samedi de Mildenhall, Angleterre, pour filer vers l'Australie, une distance de 12,000 milles.

Mildenhall Airdrome, Angleterre, 18. (P. A.)—Des restrictions sur la charge à transporter ont forcé plusieurs concurrents de la course aérienne Angleterre-Australie à faire des sacrifices sur la quantité de gazoline et sur les équipements. Le colonel Roscoe Turner et Clyde Pangborn, une équipe américaine favorite, ont fait des réductions drastiques, mais Turner a déclaré que sa machine était prête pour le départ samedi. Il a dû, entre autres sacrifices, se départir d'un réservoir de 90 gallons. Turner a indiqué qu'une partie de sa surcharge venait du fait que la gazoline américaine est d'une densité différente de celle de la gazoline anglaise ce qui a renversé quelque peu ses calculs. Le colonel James Fitzmaurice a dû réduire aussi le poids de sa charge.

Les officiels ont déclaré aujourd'hui que les certificats et les spécifications fournis par tous les concurrents étrangers avant l'inscription différaient fortement des résultats des examens faits par les inspecteurs ici.

Vingt avions décolleront dans cette course samedi.

Les frères Smith franchirent la distance qui sépare l'Angleterre de l'Australie en 28 jours, en 1919, et gagnèrent une bourse de $50,000 en plus des honneurs qui leur furent conférés par le roi.

Le record actuel de ce voyage est de six jours, 17 heures et 56 minutes établi, il y a un an, par Charles-T.-P. Ulm et trois compagnons G.-U. Allen, P.-G. Taylor et John Edwards. Sir Charles Kingsford-Smith détient le record pour vol individuel avec sept jours, quatre heures et 47 minutes. Le record solo féminin est le 15 jours 23 heures et 25 minutes établi, cette année, par Mlle Jean Batten.

VERS LE LIBAN

Windsor, Ont., 18. — En route pour sa Syrie natale, où il occupera le siège antique de Tyr, dans le Liban, Mgr D. Moshey, de Californie, a reçu hier les hommages des Syriens catholiques de Windsor, où il exerçait son ministère il y a 12 ans. Sauf durant quelques mois en 1919, il n'a pas revu son pays natal depuis 25 ans.

DEUIL POUR LES LETTRES

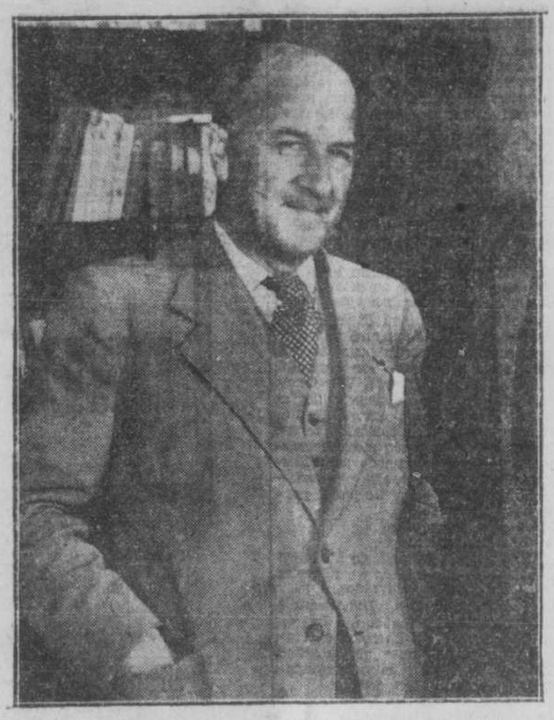

Nous avons appris ce matin avec une douloureuse surprise la mort du grand journaliste et littérateur français FRANC-NOHAIN, directeur de "l'Echo de Paris". — On se rappelle l'enthousiasme qu'a soulevé notre illustre confrère lors de son voyage au Canada au mois d'août dernier. Notre vignette représente M. Franc-Nohain, photographié au "Soleil" lors d'une visite qu'il faisait à notre journal au cours des fêtes de Cartier.

Un grand écrivain est mort en France

M. Franc-Nohain, directeur de l'"Echo de Paris", qui a laissé une si profonde impression au Canada, lors de sa visite du mois d'août, est décédé aujourd'hui à Paris, à l'âge de 61 ans.

Paris, 18. (C. P.-Havas). — M. Franc-Nohain, directeur de l'"Echo de Paris", est décédé aujourd'hui à l'âge de 61 ans. Son souvenir est encore tout frais au Canada, où il fut l'un des délégués au congrès de la presse française à Québec. C'était un écrivain de talent, qui laisse une œuvre considérable, entre autres ses fables, dont un certain nombre sont considérées comme des chefs-d'oeuvre. Il avait aussi des dons exceptionnels comme critique littéraire et dramatique.

M. FRANC-NOHAIN A QUEBEC

Le brillant journaliste français qui vient de s'éteindre avait présenté au congrès de Québec un rapport sur l'élément intellectuel et littéraire dans la presse française qui contenait des aperçus d'une grande profondeur. Durant son trop bref passage au Canada il avait conquis les coeurs. Il s'était pris pour les Canadiens d'une sympathie qui s'est manifestée dans une série d'articles publiés par l'Echo de Paris à son retour. De l'un de ces articles nous extrayons ce passage, auquel la fin soudaine et imprévue de son auteur donne un caractère si poignant:

"Lorsque nous avons quitté Trois-Rivières, après un accueil dont je tâcherai de vous retracer plus tard la prodigieuse douceur, un jeune et enthousiaste journaliste trifluvien (ainsi appelle-t-on les habitants de Trois-Rivières) se précipita au dernier moment, dans le compartiment du train de Montréal où je venais de m'installer et me serrant les deux mains: "J'ai voulu vous revoir encore", me dit-il, "parce que sans doute je ne vous reverrai plus jamais....."

—Il est bien vrai, répliquai-je, il est bien vrai qu'à mon âge.....

—"Justement", acquiesça mon jeune confrère avec tant de cordialité et de gentillesse que je ne pouvais me formaliser de son empressement....."

Quelques jours seulement après avoir écrit ces lignes M. Franc-Nohain, pas très âgé encore, disparaît avec une soudaineté effrayante. La dépêche qui nous en informe ne nous donne aucun détail sur cette mort inattendue. Les centaines, les milliers de Canadiens dans les coeurs de qui l'admirable écrivain a fait une si chaude impression, regretteront profondément sa mort prématurée, même à 61 ans.

UNE RUPTURE

La Havane, 18. (C. P.-Havas). —La République cubaine a cessé hier toutes relations diplomatiques avec la République dominicaine par suite du refus de celle-ci de consentir à l'extradition de l'ex-président Machado.

LA MISSION FRANCAISE A BELGRADE

La France a tenu à envoyer une représentation exceptionnelle aux funérailles du roi Alexandre. — Le président Lebrun est décoré par le gouvernement de Yougoslavie.

Belgrade, 18.—(Trad. de l'A.P.) — L'arrivée hier de l'imposante délégation française venue pour assister aux funérailles du roi Alexandre a rappelé aux habitants de Belgrade les jours de la grande guerre, où des officiers étrangers de tout grade se rencontraient dans leur ville.

Par son importance numérique et le rang exceptionnel de ses chefs, la mission française attestait visiblement le désir de la France d'adoucir l'amertume qui remplit les coeurs yougoslaves à la pensée du peu de précautions pris par la police de Marseille pour assure la sécurité du roi. Elle était également un témoignage de l'indéfectible amitié des deux peuples.

La mission comprenait, outre le président Lebrun, trois membres du cabinet, des officiers supérieurs, 25 aviateurs, 10 officiers de marine, 200 marins et la fanfare du 115e d'infanterie française, dont Alexandre était le colonel honoraire. Cette fanfare s'est fait entendre aux funérailles du roi aujourd'hui.

Le prince Paul, président du Conseil de régence, a conféré hier au président Lebrun la dignité de grand'croix de l'ordre de Karageorgevitch, la plus haute décoration yougoslave. Celle-ci devait lui être remise par le roi Alexandre lui-même durant son séjour à Paris.

Boris, roi de Bulgarie, est arrivé par train spécial hier après-midi. La nouvelle qu'il ne viendrait pas avait été lancée pour déjouer un attentat possible. Son arrivée ici comble d'aise le gouvernement et la population yougoslaves, car il fut le dernier souverain étranger à voir le roi Alexandre en vie, et il avait inauguré avec ce dernier une ère de rapprochement entre Sofia et Belgade.

UN ECHOUEMENT

Heligoland, 18 (Trad. de l'A.P.) — Le cargo américain "Topatopa", qui faisait route de Panama à Bremerhaven avec 1,800 balles de coton, s'est échoué aujourd'hui dans la tempête, au large des côtes d'Heligoland, Allemagne. On n'a pu savoir tout d'abord s'il y avait eu des pertes de vie. Ce navire jauge 5,356 tonnes. Il appartient à la Waterman Steamship Corp'n de Mobile, Alabama, et porte un équipage de 36 hommes.

NOUVEAU MINISTRE

Comme résultats de changements dans le ministère à la suite de la mort de Louis Barthou et de la démission de Chéron, Paul Marchandeau devient ministre de l'Intérieur.

BERLIN VEUT SE PROTEGER EFFICACEMENT

Le gouvernement allemand songe à munir tous les édifices de Berlin de moyens de défense contre les attaques aériennes — Une déclaration de Goering.

Berlin, 18. (P. A.) — On a annoncé aujourd'hui que des plans de défenses civiles seraient mis en vigueur prochainement. Une cave à l'épreuve du gaz et des bombes sera construite dans tous les édifices de Berlin. Emily Van Loeper, chef de la ligue de défense aérienne, révéla aussi que l'on construira des zones de sûreté dans les grands artères de la ville. Le coût d'une cave de protection dans un appartement moyen berlinois se chiffrerait à environ $200.00 et donnerait de l'ouvrage à bien des chômeurs. Le gouvernement ne peut souscrire à ce projet mais les fonds seront obtenus par contributions publiques. "Nous sommes obligés de nous protéger", a dit Loeper, "car nous sommes au centre de l'Europe. Les défenses aériennes de la France et de la Pologne sont beaucoup plus modernes que les nôtres.

Un correspondant du "London Daily Mail" rapporte les paroles sui-

(Suite à la page 11, 5e col.)

Alexandre Ier repose dans la nécropole royale de Topolo

Après l'imposante cérémonie des obsèques qui a eu lieu à Belgrade aujourd'hui, la dépouille mortelle du souverain yougoslave a été portée solennellement à Topolo — Spectacle grandiose.

Belgrade, 18. (Trad. de l'A.P.) — Alexandre, roi des Yougoslaves, repose aujourd'hui près de ses ancêtres dans la nécropole royale de Topolo, ville de Serbie où lui-même est né. Le train qui portait la dépouille mortelle de Belgrade à Topolo était bien gardé, car il portait, outre Pierre II, fils du roi assassiné, deux autres souverains, Boris et Carol, venus respectivement de Sofia et Bucarest, sans compter les missions envoyées par les gouvernements étrangers pour les représenter aux funérailles.

Celles-ci ont eu lieu dans Belgrade, aujourd'hui, parmi l'affluence d'une immense multitude, qui tomba à genoux au passage du sarcophage pavoisé sur lequel reposait la dépouille mortelle du roi. Les paysans, qui savent qu'Alexandre eut pour ancêtre Karageorge, l'un des leurs, étaient venus par centaines de mille pour assister aux funérailles. Il étaient là, sur le parcours, avec des crucifix et des chandelles allumées. D'autres portaient des rameaux d'olivier et des tiges de maïs dont ils avaient fait des croix.

C'était un grand "pageant" à la fois national et international, car on y voyait les représentants distingués de tous les pays du monde. Précédant le sarcophage royal, un général serbe portait la couronne rutilante de pierreries qu'Alexandre avait ceinte le jour de son sacre, et que son fils Pierre est appelé à ceindre à son tour lorsqu'il aura 18 ans.

Un officier portait son sabre, un autre le sceptre, symbole du pouvoir. Sur un coussin de velours s'étalaient les nombreuses décorations étrangères reçues par le roi au cours de son règne.

Pierre, le roi mineur et orphelin de onze ans, vêtu avec toute la simplicité d'un écolier, attirait les regards et la sympathie de tous. Il s'avançait entre deux reines portant toutes deux le nom de Marie, sa mère et sa grand'mère, celle-ci reine douairière de Roumanie. Une garde du corps d'officiers en armes le protégeait de tous côtés, et il n'y avait guère de chances que la balle ou la bombe d'un assassin pût arriver jusqu'à lui.

Pour prévenir une tragédie comme celle de Marseille chaque côté du parcours était bordé d'un double rang de soldats, l'un faisant face à la foule, l'autre au cortège.

Au sortir de la cathédrale de Belgrade le cortège eut à sa tête un dignitaire ecclésiastique serbe portant une croix de bronze tandis qu'un autre portait sur un plateau des grains de maïs, emblèmes de l'incarnation.

Suivaient les trompettes, le commandant des troupes figurant dans le cortège, les drapeaux des régiments yougoslaves, les délégations militaires, les détachements des armées étrangères et les personnes décorées de l'étoile de Gara George, la plus haute décoration yougoslave.

Venait ensuite la monture préférée du roi, un superbe étalon blanc, les étriers renversés.

Les boy scouts, qui ont le jeune Pierre à leur tête, les chorales et les différents clergés avaient leur place marquée dans le cortège. Celui-ci passait à travers des masses paysannes aux costumes tellement divers qu'on aurait pu croire Belgrade converti en un vaste musée ethnographique. Serbes, Monténégrins, Musulmans, Croates et Albanais portaient tous leurs costumes nationaux, et cela faisait un assemblage de couleurs et de broderies unique au monde.

LIGUE DISSOUTE

Paris, 18.—(P.C.-Havas).—L'autorité judiciaire a ordonné aujourd'hui la dissolution de l'association de ceux qui combattaient le service militaire sous prétexte que leur conscience leur imposait cette ligne de conduite. Une plainte avait été portée en cour contre la ligue et les plaignants prétendaient que les activités de ces gens étaient contraires à l'intérêt public. La cour a maintenu cette prétention.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles de Québec. 4e, éditoriale. 5e, nouvelles diverses. 6e, la vie sociale. 7e, 8e, 9e, 10e et 11e, nouvelles diverses. 12e, finance. 13e, nouvelles diverses. 14e et 15e, sport. 16e, petites annonces classées. 17e, radio. 18e, dans nos théâtres. 19e, naissances et décès. 20e, nouvelles générales.

ON ARRETE LES CHEFS DU COMPLOT

Le Dr Ante Pavelic et Eugène Kvaternik, considérés comme les instigateurs de l'assassinat du roi Alexandre sont arrêtés en Italie — A la demande de la France.

Turin, Italie, 18. (C.P.-Havas) — Le Dr Ante Pavelic et Eugène Kvaternik, qui passent pour avoir été l'âme du complot ourdi contre le roi Alexandre, ont été arrêtés ici aujourd'hui sur la demande de la France. Devant le juge qui les a fait comparaître ils ont répudié toute complicité dans la conspiration. Ils veulent s'opposer à leur extradition, alléguant immunité de réfugiés politiques nullement criminels de droit commun.

Le Dr Pavelic, ancien député de Zagreb au parlement yougoslave, était cherché dans toute l'Europe. Il fut le leader et l'unique député du parti de l'indépendance croate, et recourut aux méthodes terroristes quand on le força de s'exiler à l'étranger.

Eugène Kvaternik, ai Egon Kramer, est le jeune homme de 28 ans qui aurait fait passer de Suisse en France les quatre individus envoyés dans ce pays pour assassiner le roi.

Marseille, 18. (C.P.-Havas) — On a reconstitué, hier, sur le théâtre même du drame, la tragédie de Marseille. Deux des complices de l'assassin, Rajtitch et Poposil, ont servi à cette reconstitution sous les yeux de la police.

Pavelic avait été accusé de meurtre lorsqu'il quitta son pays en 1929. Depuis lors les autorités yougoslaves crurent découvrir sa main dans plusieurs mouvements terroristes tendant à rompre l'unité yougoslave. On dit qu'il s'entendait avec Mihailoff,

(Suite à la page 11, 4e col.)

Un gilet à l'épreuve des balles aurait protégé la vie du roi Alexandre

Le souverain assassiné possédait deux gilets de ce genre, mais il descendit à Marseille sans en porter sous sa tunique d'amiral.

Belgrade, 18. (Traduit de l'A. P.)— Le roi Alexandre a perdu la vie parce qu'il n'avait pas mis son gilet à l'épreuve des balles. Il en possédait deux et avait l'intention d'en porter un en France, comme il l'avait fait le mois précédent en Bulgarie. Mais il débarqua à Marseille en uniforme d'amiral. Or l'Associated Press a appris hier soir que la tunique d'amiral ne s'ajustait pas bien par-dessus cette cotte de mailles. Le roi enleva donc celle-ci au dernier moment et descendit à terre avec un uniforme qui lui seyait parfaitement, mais sans cuirasse. Chaque fois qu'il avait porté son gilet protecteur, c'était sous un uniforme de l'armée, non de la marine.

Des experts ont déclaré à l'Ass'd Press que, s'il avait eu sur lui ce gilet à Marseille, il n'aurait pas été tué, car aucune des balles de l'assassin ne l'atteignit à la tête, et le gilet pouvait arrêter les balles qu'on lui tira au corps. Des expériences conduantes avaient déjà eu lieu à Belgrade lorsqu'un agent s'était présenté au roi, il y a quelques mois, pour lui vendre de ces gilets. Tout d'abord Alexandre n'avait pas voulu en entendre parler, mais les officiers chargés de veiller sur lui avaient insisté, et le roi avait fini par consentir à l'expérience proposée.

Celle-ci eut lieu sous ses yeux. L'agent revêtit lui-même le gilet, et l'un des gardes du roi tira sur lui trois balles à bout portant. Aucune des balles, tirées à 10 pas, ne blessa l'homme, la dureté des mailles du gilet les ayant fait dévier.

HYDRAVION A LA MER

New-York, 17. (Traduit de l'A. P.) — On mande par T. S. F., du "Washington" aux bureaux de Fox Movietone, ici, qu'un hydravion qui devait apporter les pellicules de l'assassinat du roi Alexandre a chuté ce matin en décollant du paquebot. L'un des quatre hommes qui le montaient a péri, et les trois autres ont été recueillis par une embarcation mise à la mer par le "Washington". Celui-ci était à 600 milles au large de New-York quand cet accident se produisit.

Les fonds politiques de la commission hydroélectrique

Deux anciens commissaires et deux autres officiels de l'Hydro seront poursuivis — La nouvelle commission veut recouvrer certains fonds qui ont servi à des fins politiques.

Toronto, (P. C.) — Une action judiciaire dans le but de recouvrer l'argent dépensé, dit-on, pour payer des détectives chargés de "trouver quelque chose contre le parti libéral de l'Ontario avant les élections générales de juin dernier va être logée sans retard contre le Très Honorable Arthur Meighen et C.-Alfred Maguire, anciens commissaires de l'Hydro Electric Power de l'Ontario et deux autres officiels de l'Hydro.

M. T. Stewart Lyon commissaire actuel a annoncé hier soir que la commission avait adopté une résolution pour inscrire immédiatement une action dans le but de recouvrer $4,300 qui, dit-il, fut détournée illégalement des fonds de la commission de l'Hydro.

Suivant la déclaration de M. Lyon, des documents trouvés dans les dossiers ont révélé que les anciens commissaires avaient payé $4,300 à des détectives pour des dépenses et des indemnités d'un caractère assez extravagant. Il a déclaré qu'il était évident qu'il y avait eu conspiration dans le but de forger des faits suivant un plan tracé.

M. Meighen, ancien premier ministre du Canada est actuellement en route pour l'Australie à bord du "R. M. S. Niagara". Il est parti de Vancouver le 10 octobre. M. Maguire a déclaré hier soir : "C'est une affaire absolument absurde".

Les autres membres contre lesquels l'action sera inscrite sont l'ingénieur en chef Fred-A .Gaby et Isaac B. Lucas. M. Maguire a dit encore : "Cette affaire est une farce. Nous nous imaginons un peu pour quelle raison on veut lancer cette affaire de ce temps-ci. M. Lyon sait que tout ce que nous avons fait durant notre terme d'office est parfaitement légal et dans l'ordre. La commission avait été formée pour protéger l'hydro".

M. Lyon a décrit les rapports des opérations des détectives contenus dans les dossiers de la commission comme absolument vils et a dit que c'était la première fois que l'on voyait une chose semblable dans la vie publique en Ontario. Il a déclaré que ces rapports signalaient l'instruction donnée de chercher à découvrir s'il n'y avait pas eu quelque contribution politique du Québec ou des Etats-Unis pour soutenir des attaques contre l'Hydro de l'Ontario par des politiciens ou des partis politiques.

L'objet principal de ces enquêtes, dit M. Lyon, était de déterminer si oui ou non de l'argent avait été fourni au parti libéral en rapport avec la campagne électorale par des intérêts privés des Etats-Unis ou du Canada dans le but de faire la campagne contre le parti conservateur et la commission de l'Hydro.

Les documents indiquent que le service des agents secrets ne se confina pas seulement à son travail de détective mais qu'il chercha de forger des preuves suivant les lignes tracées par les instruction de la Commission et ses officiels.

LA CAUSE DE HEN. LANGEVIN AUX ASSISES

Les aveux faits par le prévenu accusé d'avoir allumé un incendie à Beauport sont admis au procès — Le détective Aubin relate ces aveux.

Sous la présidence de l'honorable juge Noël Belleau, de la Cour Supérieure, siégeant en Cour du Banc du Roi, juridiction criminelle, s'est instruite hier la cause du Roi contre Henri Langevin, de Beauport-Est, contre lequel est portée l'accusation suivante : Dans la nuit du 6 au 7 juillet 1934, à Beauport, Henri Langevin, de Beauport-Est, a volontairement mis le feu à un bâtiment, à savoir une grange appartenant à un certain Alfr Giroux, laquelle grange fut entièrement détruite avec tout ce qu'elle contenait, soit des animaux, des instruments aratoires, du foin, du bois et, le tout d'une valeur d'environ $2,000, commettant par là le crime d'incendiaire.

Avant que cette accusation ne soit lue au prévenu, le greffier de la Paix assermenta, comme jurés, les citoyens suivants : MM. Alfred Bédard, cultivateur, de N.-D. des Laurentides ; Ludger Larose, cultivateur, de St-Agapit ; Ernest Bégin, boucher, 904 Chemin Ste-Foy, Québec ; Arthur Bussières, cultivateur, de Pont-Rouge; Joseph Bilodeau, cultivateur, de St-Ferréol ; Hildevert Hardy, cultivateur, de St-Basile, comté de Portneuf ; Michel Loriot, cultivateur, de Pointeaux Trembles, 1er rang ; Arthur Bégin, cultivateur de St-Jean-Chrysostôme ; Philippe Martel, cultivateur, de Ste-Croix ; Sylvio Turgeon, cultivateur, de Beaumont ; Pierre-L. Bégin, gardien, de St-David de Lévis ; Arthur Lefebvre, cultivateur, de St-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

10 ANS DE BAGNE

Détroit, 10. — Edward Lickwala, jeune homme de 20 ans qui, de son propre aveu, a tenté d'extorquer $5,000 à Edsel Ford, attend aujourd'hui son transfert au bagne de Leavensworth où il doit purger une sentence de dix ans.

TEMPERATURE

Toronto, 18 (P. C.) — La pression est élevée et la température froide dans la province d'Ontario et au nord-ouest du continent, mais basse dans la vallée du Mackenzie ainsi que dans l'Ungava et l'état de New-York. Il y a eu des averses dans les provinces d'Ontario et de Québec mais ailleurs il a fait beau.

Bas St-Laurent : vents frais du nord-ouest; beau aujourd'hui et vendredi mais plus froid cette nuit et demain, probablement avec gelées.

MIR-O-KLEER* LE BAS PAR KAYSER 75¢ et plus

Fait au Canada

SEUL KAYSER LE FAIT

*MARQUE BREVETEE AU CANADA 1933 NO. 336234

Distributeurs des BAS KAYSER

Ci-haut mentionnés — LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE — 155-173 rue ST-JOSEPH Québec

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé F.-X. Lefebvre, curé de Beaumont, était dernièrement au presbytère de St-Bernard.

L'honorable juge et Mme Alphonse Bernier, de Lévis, sont présentement à Montréal.

M. et Mme L.-P. Proulx, Mlle Elisabeth Carrier, Mme F.-X. Costin, M. C.-P. Costin et Mlle Rosette Costin, de St-David, étaient récemment en promenade chez M. Joseph Fauchon, à Ste-Claire.

Mme Ferdinand Martineau, de Lévis, est gravement malade à l'hôpital de Lévis où elle a été transportée dernièrement.

Le navire "St-Quentin" arrivé à Lévis

Le navire "St-Quentin" est arrivé à Lévis avec un chargement de charbon mou venant de Pictou pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Il est accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

La clôture du triduum aux Ste-Martyrs Canadiens, à Bienville

Ce matin, à 7 heures, en l'église de Bienville, par la communion générale de tous les paroissiens, se sont terminés les pieux exercices d'un triduum en l'honneur des Saints Martyrs Canadiens, commencé dimanche dernier et prêché par le Rév. Père Primeau, jésuite, directeur des retraites fermées, à Québec.

Ce triduum a été fait pour permettre aux paroissiens de faire leurs visites du jubilé de l'année sainte afin de gagner les précieuses indulgences accordées à cet effet. Tous les soirs du triduum on a fait deux visites, puis on a terminé ces jours de grâces par la communion générale.

Ils fêteront leur 50ème anniversaire de mariage

M. et Mme Louis Lachance, demeurant rue Wolfe, à Lévis, célébreront, dimanche et lundi prochain, le 50ème anniversaire de leur mariage. Cette fête qui se fera dans la plus stricte intimité commencera dimanche, alors que les enfants et petits-enfants des jubilaires viendront leur présenter les souhaits de bonheur et longue vie. Il y aura lecture d'adresse, présentation de fleurs et cadeaux. Tous prendront part à un banquet à la résidence de M. et Mme Lachance et le soir il y aura réunion de famille.

Lundi matin, M. l'abbé Joseph Lachance, fils des jubilaires, célébrera une messe d'actions de grâces dans l'oratoire privé, en la résidence des jubilaires.

Du mariage de M. et Mme Lachance sont nés quinze enfants et sept sont encore vivants, dont l'un est M. l'abbé Joseph Lachance, professeur d'anglais au Collège de Lévis.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés, hier après-midi, à la résidence du Révd M. Ernest-R. Roy, rue Wolfe. Par une défectuosité de la cheminée la fumée se répandit dans la maison et on crut à un commencement d'incendie. Les pompiers, à leur arrivée constatèrent la chose et on en fut quitte pour ouvrir portes et fenêtres afin de laisser sortir la fumée.

Un petit garçon frappé par un auto avant-hier à Lauzon

Un petit garçon, enfant de M. Eudore Bernier, de Lauzon, a été victime d'un accident d'automobile avant-hier après-midi. L'enfant traversait la rue en courant lorsqu'il fut frappé par un auto du département de la Voirie provinciale. Il fut blessé à la tête et à une jambe. Le chauffeur de l'auto ainsi que les occupants se portèrent au secours du petit garçon et M. le Dr Roméo Bourget, de Bienville, fut demandé pour lui donner les soins nécessaires.

Ils fêteront leurs noces de diamant samedi prochain

M. et Mme Napoléon Mercier, de Lévis, fêteront samedi prochain le 60e anniversaire de leur mariage. M. Mercier est âgé de 83 ans et Mme Mercier, de 78 ans. Il y aura messe samedi matin, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, réunion des parents à la résidence des jubilaires, dîner le midi et soirée de famille. Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants des jubilaires prendront part à celle belle fête.

Lauzon projette de prolonger son aqueduc jusqu'à l'Hospice Guay

Une délégation du maire, d'échevins de la ville de Lauzon, ainsi que du député du comité au provincial et de quelques citoyens de la ville se sont rendus aujourd'hui au Parlement de Québec, en vue de demander au gouvernement des octrois pour lui permettre de prolonger son aqueduc jusqu'à l'Hospice Guay, à Ville Guay, soit une distance de deux milles et demi. Ces travaux, qui représenteront un assez fort montant seront payés, si les autorités gouvernementales y consentent, partie par l'Hospice Guay, partie par le gouvernement provincial et partie par le gouvernement fédéral.

Mort d'un octogénaire à l'Hospice de Lévis

M. Xavier St-Amand, de Lévis, est décédé mardi dernier, à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à l'âge de 82 ans et 2 mois. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 6 heures, en la chapelle de l'hospice et l'inhumation a été faite au cimetière Mont-Marie. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Le conseil de ville de Lévis ne siégera pas cette semaine

Les membres du conseil de ville de Lévis ne siégeront pas cette semaine vu qu'il n'y a aucune question pressante à l'ordre du jour. Le conseil de ville aura une séance mardi soir prochain pour ouvrir les soumissions et accorder les contrats pour l'entretien des chemins d'hiver dans les rues de la ville où les tramways ne circulent pas.

Il y a quatre sections et la première est dans le quartier St-Laurent et comprend la côte Patton, la ruelle Cloutier, la rue de l'Ecole et la citerne Cloutier. La section No 2, aussi dans le quartier St-Laurent, comprend le chemin depuis la côte Bennett jusqu'au pont d'Habitant, la rue Bennett, la rue chez P. Vallée, la rue de l'Ecole, la ruelle chez Mme Vve Ths Atkinson, la ruelle Jalbert, les rues connues sous les noms de Vieux Chemin, la côte Dawson et la ruelle chez Lauréat Samson. La section No 3 est dans le quartier Notre-Dame et comprend la rue St-Henri, de la rue St-Georges aux limites sud-est de la cité. La section No 4 est dans le quartier Lauzon et comprend les rues J.-K. Laflamme, Montcalm, Ste-Anne, Foisy, St-Maurice, St-Omer et Saint-Emile.

Un banquet aux huîtres par le club "Le Voltigeur" samedi soir

A son assemblée tenue lundi soir dernier, le club de raquettes "Le Voltigeur" a décidé d'inaugurer son nouveau chalet, 128 Côte du Passage, Lévis, au Garage Laflamme, par un grand banquet qui aura lieu samedi soir prochain, à 9 heures, à cet endroit. Les officiers et membres du club ainsi que les amis avec leurs dames ou compagnes sont invités. On peut se procurer des cartes au prix de cinquante centins chacune en s'adressant à M. J.-A. Allaire ou à M. Emile Dion.

Naissance

M. J.-Emile Guay et Mme Guay, née Germaine Roberge, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née et baptisée le 4 octobre, sous les prénoms de Marie-Camille-Louisette. Parrain et marraine, M. et Mme Emery Carbonneau, de Nord Dakota, grand'oncle et grande tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeanne Roberge, tante de l'enfant.

Le club de balle molle "C. N. R. A." jouera dimanche prochain

La joute qui devait avoir lieu lundi après-midi dernier a été remise à dimanche après-midi prochain, à 2 heures, sur le terrain du Lévis, rue Wolfe. Comme cette partie est pour décider du championnat et de la coupe, inutile de dire qu'elle sera très intéressante et on invite tous les sportsman de la rive sud d'y assister. L'équipe lévisienne fera l'impossible pour gagner.

Le club "C. N. R. A." en profite pour inviter le club Roy et Duquet qui se prétend champion de la rive sud à le rencontrer pour une joute et serait très heureux de recevoir une réponse favorable. Le C. N. R. A. au cours de sa saison a gagné 25 parties et en a perdu 4 et serait en mesure de rencontrer l'équipe Roy et Duquet afin de décider une fois pour toutes lequel de ces deux clubs est le plus fort et le véritable champion de la rive sud. Les amateurs de balle molle de la rive sud seraient certainement contents qu'une joute aurait lieu entre ces deux clubs lévisien.

Funérailles de Mme Vve L.-O. Audet

Jeudi matin, le 11 octobre, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de dame Marie-Céleste Touchette, épouse de feu M. le notaire Louis-Onésime Audet, décédée le 8 octobre, à l'âge de 73 ans et 1 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gaudiose Turgeon, aumônier. Le service fut chanté par M. le curé Eugène Carrier, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les vicaires Gérard Emond et Placide Jacques. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Léon Lessard, Joseph Nadeau, Joseph Roberge et Henri Laverdière.

On remarquait dans le choeur, Mgr Elias Roy et Mgr Célestin Lemieux, MM. les abbés Joseph Roy, J.-C. Gosselin, Eugène Blais, Joseph Maranda, Dominique Pelletier, Marie-Louis Belleau, Alphonse Tardif et Onésime Beaudry. Des soli furent rendus par MM. Edgar Gosselin: "O Salutaris"; Ed. Coulombe: "Pie Jesus". M. l'abbé Achille Demers dirigeait la chorale Notre-Dame et M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

M. Joseph Emond portait la croix. Conduisaient le deuil: M. le notaire Antoine Audet, fils du défunt; MM. Jules et Jean Audet, Louis Beaulieu, ses petits-fils; M. François Audet, son beau-frère; M. le Dr J.-L. Gilbert, Félix Gilbert, Fernand Audet, N. P., Gérard Audet, Eugène Audet, Pierre Audet, ses cousins.

On remarquait dans le cortège: M. l'hon. Dr A.-V. Roy, MM. les notaires Adjutor Roy, Lionel Lemieux, Raoul Desjardins, J.-Maurice Roy, de St-Isidore, J.-C. Baillargeon, de Québec, Joseph Lagueux, Henri Guenette, MM. les Drs C.-H. Laurin, de Québec, J.-D. Chrétien, de Québec, Roméo Roy, H. Turmel, Arthur Fafard, J.-A. Tardif, Maurice Roy, R. Tremblay, H. Bertrand, Ph. Guay, J. E. Bélanger, Charles Laflamme, MM. les avocats G. Shink, O. Audet et V. A. de Billy, le col J.-C.-J. Robitaille, le major J.-H. Paré, le major Antoine Duchesnay, le capt. J.-E. Bernier, M. L.-Sylvio Durand, maire de Lévis, M. F.-X. Hallé, maire de St-David, MM. les échevins Henri Brochu, René Roy, Albert Roy, Alfred Desrochers, Wilfrid Martin et Cléophas Lamontagne, le commandeur P.-G. Roy, le lt-col J.-O. Martineau, Dr J.-Et. Dussault, S. Q.M., Alfred Pichard, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

•Vous paraîtrez de plus en plus JEUNE et JOLIE si vous employez les Poudres Parfums et Lotions PIVER

C'est une qualité meilleure pour un prix plus raisonnable qui a valu aux produits PIVER leur vogue mondiale et l'hommage de six générations de femmes de goût.

AZUREA POMPEIA FLORAMYE SAFRANOR FETICHE — TREFLE INCARNAT REVE D'OR — UN PARFUM D'AVENTURE

Parfumerie L. T. PIVER PARIS

• En vente partout

LE SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG

CROWN BRAND

Le fameux sucré producteur d'énergie—une nourriture facilement digérée—inestimable pour les bébés, les enfants grandissants et appréciée de la famille toute entière.

Un produit de la CANADA STARCH CO., Limited

W·E·BEGIN

FESSE D'AGNEAU 20c lb

PORC Pour Rôti 12½c lb

De Jeune

Queue de Boeuf . . 08c.

142, Richardson, Tél: 8196
475, St-Jean, 4-1455
995, St-Vallier, 8519

Les Médecins découvrent un élément alimentaire vital renfermé dans la farine d'avoine qui donne de l'appétit aux enfants

corrige la nervosité, aide à éviter la constipation!

1c. d'Avoine Quaker contient plus de cet élément alimentaire—connu sous le nom de vitamine (B) de levure—que 3 morceaux de levure fraiche.

Si votre enfant est porté à être maussade, irritable et difficile au sujet de sa nourriture, voyez si son régime alimentaire contient cet étonnant élément nourrissant pour les nerfs, qui se trouve en abondance dans la Quaker Oats.

Les enfants en ont besoin pour être calmes et posés. Mais les experts disent que les repas manquent habituellement de fournir assez de cet élément vital.

Heureusement, un bon déjeuner de farine d'avoine Quaker crémeuse et délicieuse en fournit maintenant une quantité généreuse. Car le coeur du grain d'avoine contient une abondance de cet élément alimentaire qui tonifie le système, nourrit les nerfs et réagit contre l'irritabilité.

Faites cet essai de deux semaines!

Commencez dès maintenant à donner à votre famille les bienfaits étonnants des déjeuners Quaker Oats. Cette farine d'avoine est si facile à préparer—et elle est si agréable au goût. La Quaker choisit les grains d'avoine les plus gros, les plus fermes, et les rôtit, suivant un procédé spécial, dans dix fours différents. C'est pour cela que vous pouvez dire la différence, du moment que vous goûtez à la Quaker . . . qu'elle est beaucoup plus délicieuse et appétissante. Mangez de la Quaker — servez la Quaker pour avoir une énergie abondante!

Belle Vaisselle Anglaise

Si vous aimez la belle vaisselle—et quelle est la femme qui ne l'aime pas—achetez le paquet Quaker Oats marqué CHINAWARE—chacun contient un morceau de belle vaisselle portant une belle scène en bleu et blanc.

CE QUE TOUTE MERE DEVRAIT SAVOIR AU SUJET DE QUAKER OATS

Quaker Oats crée plus d'énergie grâce à ses hydrates de carbone, protéines, gras.

Beaucoup de minéraux pour dents et os forts. Ces minéraux font défaut dans nombre de diètes.

Riche en vitamine de levure. Aiguise l'appétit, calme les nerfs, combat la constipation.

Renforcée par la vitamine solaire D pour faire des dents et des os forts.

PRIX D'AUBAINE D'OCTOBRE

Ne manquez pas cette grande vente d'automne!

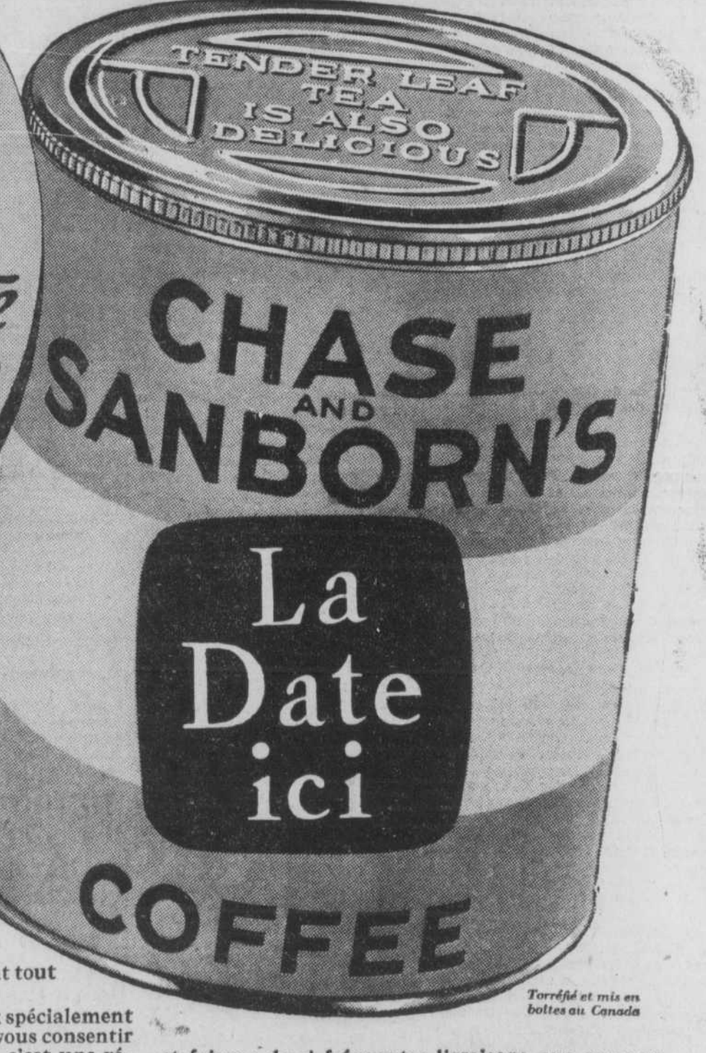

Torréfié et mis en boîtes au Canada

BONNE NOUVELLE! Le prix du Café *Daté* Chase & Sanborn est *réduit* durant tout le mois d'octobre!

Ne manquez pas de profiter de ce prix spécialement réduit, que votre épicier est autorisé à vous consentir sur la vente de cet excellent café, car c'est une véritable aubaine!

Le Café *Daté* Chase & Sanborn est toujours absolument frais, odoriférant et savoureux. C'est parce qu'il est expédié en vitesse aux épiciers après torréfaction, avec la date de livraison clairement indiquée sur chaque boîte.

Nous surveillons cette date avec beaucoup de soin et faisons de si fréquentes livraisons que pas une boîte ne peut rester en magasin plus de 10 jours. De cette façon, le café *ne peut* s'éventer et développer cette huile rance qui en gâte la saveur.

Procurez-vous votre Café *Daté* Chase & Sanborn aux prix de la vente d'automne! Continuez à l'acheter ainsi durant tout le mois d'octobre. Votre épicier tient le Café *Daté* en boîtes d'une demi et d'une livre.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

La Demoiselle de Maison-Morte

— par —

ANDRE CASTAING

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 23

te gare de Bram, qui avait vu débarquer un mois auparavant Gilbert Chanceraux Palacio se disposait à recevoir les nouveaux arrivants. Obéissant à un ordre écrit de Morosov parvenu l'avant-veille, il était allé chercher dans une ferme isolée du versant tarnais où elle était garée, la fameuse auto bleue et l'avait amenée à Bram pour y prendre "deux amis" du Russe, au nom de qui il avait, au préalable, retenu des chambres à l'auberge montagnarde de la Chalaude, déserte à cette époque de l'année.

Le régisseur, enfoncé dans le baquet avant de la voiture, un reste de cigarette au coin de la lèvre, se laissait aller, en attendant le train, qui avait du retard, à une méditation chagrine. Au fait, l'apparition, un beau matin, aux alentours de Maison-Morte, d'un étranger autoritaire, certes, mais incroyablement munificent, pourvu qu'on ne répugnât pas à certaines trahisons somme toute bénignes, avait ouvert à Palacio des perspectives particulièrement séduisantes. Il avait élaboré sur-le-champ un projet rationnel d'exploitation de cette mine d'or imprévue, dont il comptait bien être et demeurer l'unique prospecteur. Et voilà que Morosov lui dépêchait à présent deux inconnus qui, sans nul doute, entendraient, eux aussi, prendre part à la curée. Car il y aurait, en dehors des petits bénéfices accessoires (et Palacio l'avait pressenti dès les premiers instants), une curée finale dont, vraisemblablement, la demoiselle de Maison-Morte — cette Hélène qui avait toujours affecté de le mépriser et qui lui donnait de si maigres gages — ferait les frais. Un seul gâteau pour quatre mangeurs, cela ferait décidément une pauvre chère !

Du côté de Schulmeister, qui bâillait à cette heure dans son wagon, éreinté par une nuit sans sommeil, les réflexions n'étaient guère moins maussades. L'antiquaire voyait, en principe, d'un mauvais oeil cet individu recruté on ne savait où ni comment et qui partageait déjà — dans quelles proportions ? — une partie des secrets du Russe. Si Morosov avait jugé sa collaboration à lui, Schulmeister, indispensable, que n'avait-il d'abord congédié cet auxiliaire désormais inutile, fait pour tout dire place nette ?

On conçoit qu'avec de pareilles dispositions (Lydia observait par ailleurs une contenance indifférente et même revêche) l'entrevue dans cette cour de gare rurale ait manqué de chaleur et de cordialité. Les deux hommes se firent reconnaître l'un à l'autre en peu de paroles. Schulmeister et Lydia se casèrent à l'arrière de la voiture où l'unique valise des voyageurs avait été tant bien que mal arrimée, et l'auto s'engagea sur les premières pentes de la Montagne-Noire. Vers midi, le trio arrivait à la Chalaude. Un brouillard glacé, dégouttant des jeunes feuilles, cachait en partie les détails de l'agreste paysage et conférait un air d'irrémédiable tristesse à l'habitation où ils allaient résider dorénavant. C'était un corps de bâtiment élevé d'un étage, bâti au bord même de la route forestière et derrière lequel on entendait gronder inlassablement une cascade ou une chute d'eau. Toutefois, l'aspect intérieur de l'auberge, sur la porte de laquelle une accorte vieille leur fit accueil, effaça instantanément l'impression un peu funèbre éprouvée au dehors : des feux brûlaient dans toutes les cheminées. Une coquette salle à manger laissait voir, par un vitrage garni de rideaux à jour, le couvert déjà mis. Les chambres enfin, visitées, s'avérèrent simples, mais claires et d'une méticuleuse propreté.

Palacio, les présentations rapidement expédiées, s'était esquivé. Non toutefois sans avoir dit à Schulmeister :

— On m'a recommandé de me tenir en contact avec vous. Si l'envie vous prend de me voir, dites-le à la patronne de l'auberge. Elle fera ce qu'il faut pour m'avertir.

Schulmeister, d'ailleurs, l'avait vu partir sans déplaisir. Au vrai, l'homme ne gagnait nullement à être examiné de près. Il n'était pas, d'autre part, c'était certain, de ceux que l'on fait parler facilement. Mieux valait donc le traiter délibérément en quantité négligeable et n'attendre que d'une observation patiente et sagace des indications sur le fond même de l'affaire.

... Et les jours commencèrent à couler, monotones, coupés seulement, çà et là, par de courtes visites de Palacio — si désespérément vides à la fin que Schulmeister et Lydia, le premier surtout, en vinrent à concevoir les plus sérieuses inquiétudes quant au succès de leur future association avec Morosov.

Un matin, cependant, alors que le couple se prenait à désespérer tout à fait, une lettre arriva. Laconiquement, Morosov écrivait :

"Je vous attends cet après-midi, à une heure, à l'écluse d'Herminis, sur le canal du Midi. Vous me trouverez à bord d'une péniche rangée à l'opposé du chemin de halage. Palacio est prévenu ; il vous portera avec l'auto. Et surtout soyez exact. — M."

Depuis qu'il se morfondait dans cette pluvieuse solitude, Schulmeister éprouvait un besoin chaque jour plus impérieux de donner une forme à son mécontentement, à l'impatience qui l'avait rongé tout ce temps-là. Le ton impérieux et sec du billet de Morosov lui en fournit opportunément l'occasion.

— Voyez-vous ça ! exclama-t-il. Comme il vous prend déjà des airs de prince ! "Je vous attends... Soyez exact..." Ma parole, on dirait que je suis son larbin !

Et comme Lydia désapprouvait d'un haussement d'épaules cette sortie intempestive :

— Sais-tu, petite ? reprit-il plus doucement. J'ai eu tort, mais ce qu'on appelle tort de ne pas insister quand je le tenais à Paris pour que notre situation respective soit fixée explicitement et une fois pour toutes. Il y a surtout la question de la rétribution, du salaire. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Il tira sa montre et calcula :

— Onze heures et demie. Dans moins de deux heures, Lyd, j'aurai dit son fait au Morosov. Oh ! sois tranquille ! Je ne vais pas faire d'esclandre. Tu sais que ce n'est pas ma manière ; seulement une petite mise au point, avant d'entrer pour de bon dans l'affaire. Aussi bien...

Il n'acheva pas. Un klaxon actionné par une main impatiente s'efforçait, au dehors, à dominer le fracas de la cascade.

—Hem ! dit Schulmeister. Voilà notre ami, l'automédon. Ne le faisons pas attendre.

Cédant aussitôt à une inspiration malicieuse, il bâilla, s'étira et, sortant un cigare poudreux de sa poche, se mit en devoir de l'allumer méthodiquement. Cela fait, il endossa son pardessus d'hiver, mit un cache-nez épais et un passe-montagne de laine. Enfin, estimant qu'il avait assez fait enrager le régisseur, il sortit, affectant de se retourner souvent pour parler à Lydia demeurée à l'intérieur.

— Tiens ! Vous allez bien, mon ami ? demanda-t-il avec majesté. Et... rien de nouveau là-bas ?

— Rien, absolument, répondit sèchement Palacio. Est-ce que nous partons ?

— A l'instant même, mon cher, dit Schulmeister en s'installant confortablement à l'arrière. Et prenez garde de ne pas aller trop vite ! La personne auprès de qui je vais attendra.

En dépit de cette recommandation, le trajet accompli à toute allure (au grand dam des os et de la maigre chair du vieil homme) ne dura pas vingt minutes. Le village de Pezens franchi, et la voie ferrée de Cette à Bordeaux, on atteignit tout de suite les berges du canal. Palacio s'engagea dans une mauvaise route qui courait en contre-bas entre le chemin de halage et les vignes. Après quelques instants d'une marche cahotante, il indiqua du menton une maisonnette entre les arbres :

— Herminis, fit-il. Nous sommes arrivés.

Les deux hommes laissèrent la voiture dans le chemin et traversèrent le canal sur les portes fermées de l'écluse. A cent mètres de là, une péniche, haute sur l'eau, apparaissait. Le pont, où, seul, un petit chat se chauffait au soleil auprès d'une caisse fleurie de géraniums, était désert. Schulmeister et Palacio empruntèrent la planche au garde-fou de corde qui reliait le bord à la terre. Comme ils atteignaient le pont, où leur brusque irruption mit le chat en fuite, une voix, qu'ils reconnurent, sortit des profondeurs du bateau.

— C'est vous, Schulmeister ? Descendez donc, mon cher. Je suis occupé à préparer du café et il m'est impossible de lâcher mes ustensiles !

Une porte béait, pratiquée dans une sorte de château surélevé, révélant les premières marches d'un escalier étroit. Schulmeister, suivi de Palacio, s'y engagea et déboucha ainsi dans une vaste pièce, sommairement meublée, qui tenait toute la largeur de la péniche. Auprès d'une table où bouillait une casserole d'eau sur un réchaud à alcool, Morosov, en chandail de laine grise, s'ingérait à ajuster les différentes parties d'un filtre récalcitrant.

— Diable soit de ces appareils incommodes ! s'exclama-t-il sans lever la tête. Heureusement que mon petit samovar sera réparé ce soir, à moins qu'on ne me l'abîme irrémédiablement. Le samovar, sans doute... Eh bien ! qu'est-ce que vous faites là, vous ?

Cette dernière phrase, prononcée avec une incroyable dureté, s'adressait à Palacio, lequel haussait, pardessus l'épaule de Schulmeister, un visage investigateur.

— Mais... dit Palacio, interloqué.

— Il n'y a pas de mais ! gronda le Russe. Allez attendre dehors et n'entrez ici que si l'on vous appelle !

Le régisseur, livide, les mâchoires contractées, parut sur le point de riposter, mais il se ravisa et sortit. Schulmeister, assis maintenant près de la table, secoua la tête :

— Mauvais système, opina-t-il lentement, système exécrable. Etait-il bien utile d'humilier cet individu... du moins avec une pareille brutalité?

— Cet individu, riposta Morosov après un regard rapide à l'antiquaire, a besoin qu'on le remettre de temps en temps à sa place, sans quoi il deviendrait insupportablement familier. Je le paie. Il obéit. C'est logique !

— Par si logique que cela, insinua Schulmeister. Mon cher monsieur Morosov, je vous crois imbu encore de cet esprit périmé des seigneurs russes d'avant-guerre... car vous êtes quelque chose de ce genre-là, n'est-ce pas ?... Mais toute l'humanité n'est pas composée de moujiks, d'hommes-machines disposés à baiser vos bottes au premier signe. Nous autres, Latins... ou assimilés...

— ... êtes des gens, interrompit Morosov sans daigner sourire, âpres au gain ou des curieux, qu'on apaise avec un conte ou un billet de banque. Voulez-vous un bol de café chaud ?

— Très volontiers, dit Schulmeister. Je ne suis pas, cependant, de votre avis en ce qui nous... enfin en ce qui touche les Latins. Leur âpreté au gain n'est pas plus grande que celle des autres races, au contraire. Quant à ce que vous appelez leur curiosité, ne serait-ce pas qu'ils éprouvent le besoin de tout comprendre et que rien ne leur plaît tant qu'une situation d'où toute ambiguité, toute obscurité sont bannies ?

Morosov écrasait du sucre dans son café avec une petite cuiller de fer. Quelque chose d'insolite, d'intentionnel aussi, qu'il crut discerner dans le discours du vieil homme, lui fit dresser l'oreille tout à coup.

— Est-ce à dire, fit-il, en cessant son manège, que vous entendez personnellement remettre en question les termes mêmes de l'accord que nous avons conclu tous les deux à Paris ? Je vous avertis que je serai tout à fait intraitable sur ce chapitre-là !

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

53e ANNEE—No 245 QUEBEC, JEUDI 18 OCTOBRE 1934 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

DE NOUVEAUX INCIDENTS A L'ENQUETE MUNICIPALE HIER

M. Georges Plamondon, mécanicien pour le département des incendies de la ville, fait une déclaration au sujet d'un tracteur Fisher et d'une pompe Bickle — L'hon. L. Cannon se plaint d'un journal.

Un petit incident s'est produit hier matin, à la reprise de l'enquête municipale, quand M. Georges Plamondon, mécanicien du département du feu de la cité, répondant à une question du maire, a déclaré que certaines machines du département avaient des moteurs de force suffisante pour actionner la pompe elle-même, mais insuffisante pour trainer la voiture.

"Pouvez-vous me dire quelle marque de machine c'est ?" demanda le maire.

"C'est un moteur Fisher avec une pompe Bickle", répondit M. Plamondon.

"Avons-nous posé ce moteur nous-même ? ajouta le maire.

"Non", dit M. Plamondon, nous avons acheté cet assemblage Bickle comme cela."

Les témoins entendus ont été MM. Edouard Hamel, ingénieur de la cité, le chef Rosaire Beaulieu, M. Georges Plamondon, M. Léo-Paul Boulet, de Motors Ltd.

Au commencement de l'audience, l'honorable Lucien Cannon, procureur de M. Dandurand, a protesté contre un titre de l'"Action Catholique" qui laissait croire que M. Paul Lavigueur avait vendu un camion à la ville. La soumission de M. Lavigueur n'ayant pas été même considérée, il ne pouvait pas avoir vendu et l'honorable M. Cannon a voulu rétablir les faits. Le savant procureur a profité de l'occasion pour dire qu'il n'est pas la cause des ajournements de l'enquête. M. Cannon était prêt à procéder lundi, il l'était hier, et c'est Me St-Laurent, procureur du maire, qui a demandé l'ajournement. Le Recorder a clos l'incident en déclarant qu'il avait accordé des ajournements afin d'accommoder les avocats, comme c'était son droit.

M. Edouard Hamel a déclaré qu'il n'avait pas été consulté quand il s'est agi de préparer les soumissions et qu'il n'a rien eu à faire, de près ou de loin, avec la préparation des devis. En réponse à une question de l'honorable Lucien Cannon, M. Hamel n'a pas pu dire si c'est une pratique à l'hôtel-de-ville de ne pas le consulter quand il s'agit des appareils à incendie.

Le chef Rosaire Beaulieu a dit, en réponse à une question de Me Drouin, qu'il avait préparé les soumissions en compagnie de M. France Paré, du garage municipal, et de M. Georges Plamondon, mécanicien du département du feu. Après la préparation des devis et du tableau comparatif, tous les documents ont été envoyés au greffier, sauf les catalogues fournis par les compagnies et qui ont été envoyés soit au maire, soit à son secrétaire. Le témoin a nié que des agents de compagnie aient essayé de lui faire préparer les devis de façon à éliminer d'autres compagnies.

Dans son témoignage, M. Georges Plamondon, comme nous le disons au début, a déclaré que des appareils du département n'ont pas la force suffisante pour se trainer dans les rues de la ville et on a bien fait attention de requérir des moteurs plus forts dans les devis de 1934. Le maire profita de la circonstance pour demander à M. Plamondon quelle était la marque des machines ainsi désavantageuses pour la ville et le mécanicien du département répondit que c'était un moteur Fisher sur un chassis Bickle.

M. Léo Paul Boulet, de Motors Limited, a été ensuite entendu pour déclarer qu'il n'a rien offert à qui que ce soit ni reçu de demandes quand il a vu les échevins pour les inciter à voter en faveur du camion Studebaker. L'échevin Gosselin, pour un, lui a dit qu'il était en faveur du Réo, parce qu'il connaissait la machine et que le vendeur était l'un de ses clients. M. Boulet admet cependant que le camion Réo était plus fort parce que son moteur développait la même force, 75, à 2800 tours, tandis que le moteur Studebaker développe la même puissance à 3200 tours. Après l'interrogatoire de plusieurs autres témoins l'enquête fut ajournée à ce matin.

(Suite à la page 10, 1ère col.)

OPPOSITION A DE NOUVELLES DEPENSES

Les citoyens du quartier St-Roch se sont réunis hier, pour discuter certains problèmes municipaux sous la présidence de M. E.-B. Leclerc. A cause de l'état financier de la ville, la ligue s'est déclarée opposée à toute dépense onéreuse, principalement à la construction du barrage du lac St-Charles et les orateurs ont favorisé plutôt l'emploi de sacs de sable pour établir un barrage temporaire au pont Delâge. On a recommandé à l'ingénieur de l'aqueduc de fermer les écluses des lacs tributaires et le problème de l'enlèvement de la neige a été mis sur le tapis. La ligue est d'avis qu'il vaut mieux garder encore le système de l'an dernier parce qu'il n'est pas avantageux de municipaliser le service partout. Les citoyens se sont opposés à ce que la ville construise elle-même un incinérateur.

COUPABLE DE VOLS

Devant l'honorable juge Noel Belleau, qui préside actuellement la Cour d'Assises, Charles Hunens comparut hier et plaida coupable à l'accusation d'avoir, depuis le 1er mai 1934 jusqu'à le ou environ le 25 juillet de la même année, avec d'autres complices, commis un acte criminel à savoir vol sur la personne de plusieurs automobilistes, à Beauport et à Laval. Sentence sera rendue par le juge Belleau à la fin du présent terme.

LA CITE PERD

L'exception à la forme prise par la ville de Québec dans le but de faire rejeter l'action intentée contre la cité par M. le notaire Emile Boiteau pour faire annuler la décision du comité administratif et du conseil accordant un nouveau contrat au Quebec Power a été rejetée hier par l'honorable juge Aimé Marchand et la cause devra suivre son cours. La ville prétendait que le notaire Boiteau n'avait pas l'intérêt nécessaire pour intenter son action mais l'honorable M. Marchand a déclaré le contraire et la cité devra payer les frais.

UNE OPINION DU COLONEL C. LINDBERGH

L'as américain a déclaré devant la Commission Aéronautique qu'un service aérien transatlantique deviendra bientôt une réalité.

Washington, 18.—(Trad. de l'A.P.)—En donnant son opinion d'expert devant la Commission aéronautique cette semaine le colonel Lindbergh a déclaré que, selon lui, on pourrait inaugurer le service postal aérien d'une rive à l'autre de l'Atlantique-nord dans quelques mois. Les avions qu'on est à construire actuellement pourraient être affectés à ce service.

Interrogé sur les projets d'aérodromes flottants, et aussi sur le lancement des avions au moyen de catapultes sur les paquebots, Lindbergh répondit:

"Je me demande si ce ne sont pas là des moyens purement provisoires. Les appreils actuels ont un rayon de vol de 3,000 milles, et dans quelques mois nous en aurons avec un rayon de 4,000 milles. C'est dans le vol aux hautes altitudes qu'est l'avenir de l'aviation pour les grandes distances, avec des cabines et des carlingues chargées à plein. Les avions transocéaniques devront pouvoir "survoler la région des tempêtes."

Lindbergh croit que l'aéroplane se prête mieux que le dirigeable à la navigation dans les altitudes supérieures, mais estime qu'on fera bien de se servir de l'un et l'autre moyens jusqu'à ce qu'on ait la certitude que l'un prendra la place de l'autre, ou qu'il y a place pour les deux dans l'air.

UNE CAUSERIE DU NOTAIRE G. MORISSET

L'Association du Notariat du district de Québec a eu le plaisir hier d'écouter un de ses membres les plus cultivés, le notaire Gérard Morisset.

La série des diners-causeries de l'Association du Notariat du district de Québec a été brillamment inaugurée hier soir à l'hôtel St-Louis sous la présidence de M. S. Larue. L'Association eut le plaisir d'entendre comme conférencier à ce diner, M. Gérard Morisset, docteur ès lettres et attaché honoraire au musée du Louvre, un membre qui a fait honneur à la profession, des notaires en décrochant son doctorat avec les plus grands succès et en se signalant d'une manière particulière à l'étranger. On sait que le notaire Morisset fera suivre la thèse qu'il a présentée à Paris par une autre qu'il présentera é l'Université Laval sur l'oeuvre du Frère Luc, un Récollet qui a laissé un travail artistique important dans la Nouvelle-France. M. Morisset avait naturellement choisi comme sujet de sa causerie ce qui fait le sujet de ses études et les convives ont eu le plaisir d'entendre ainsi des choses intéressantes sur l'art au Canada au temps du régime français.

Plus d'une quarantaine de membres assistaient à ce diner. On remarquait entre autres : M. J.-A. Trudel, président de la Chambre des Notaires de la province, MM. les notaires Camille Paquet, Victor Morin et Joseph Sirois, anciens présidents de la Chambre et membres du conseil actuel, l'hon. M. Cyrille-F. Delâge, membre du conseil, MM. Edouard Hamel, régistrateur de Portneuf, C.-J. Baillargeon, Yves Montreuil, H. Boisvert, Arthur Duval, C. de Léry, J.-E. Vereault, Henri Delâge, Adjutor Roy, Wilfrid Bolduc, Georges-Michel Giroux, Henri Turgeon, Raoul Demers, Eugène Bernard, F.-X. Mercier, Antoine Audet, Alexandre Gauvin, Paul Grenier, Maurice Delâge, J.-A. Pouliot, Emile Delâge, J.-E. Ruel, Paul Samson, J.-B. Martel, H. Méthot, Aimé Plamondon, R. Champoux, R. Cossette, J.-J. Girard, J.-C. Piché, Charles Cantin, J.-A. Lessard, Alf. Matte, Elz. Pouliot, De la Bruère Fortier, H. Guénette, L. Lavoie, L. Lesage, A. Lortie, tous notaires, et MM. Yves et René Roy, E. E. L.

M. le notaire Henri Turgeon remercia le conférencier et Me J.-A. Trudel adressa aussi quelques mots.

DES ASSISES PHILOSOPHIQUES A L'UNIVERSITE

LES ANIMATEURS DU MOUVEMENT DE RETOUR A LA TERRE

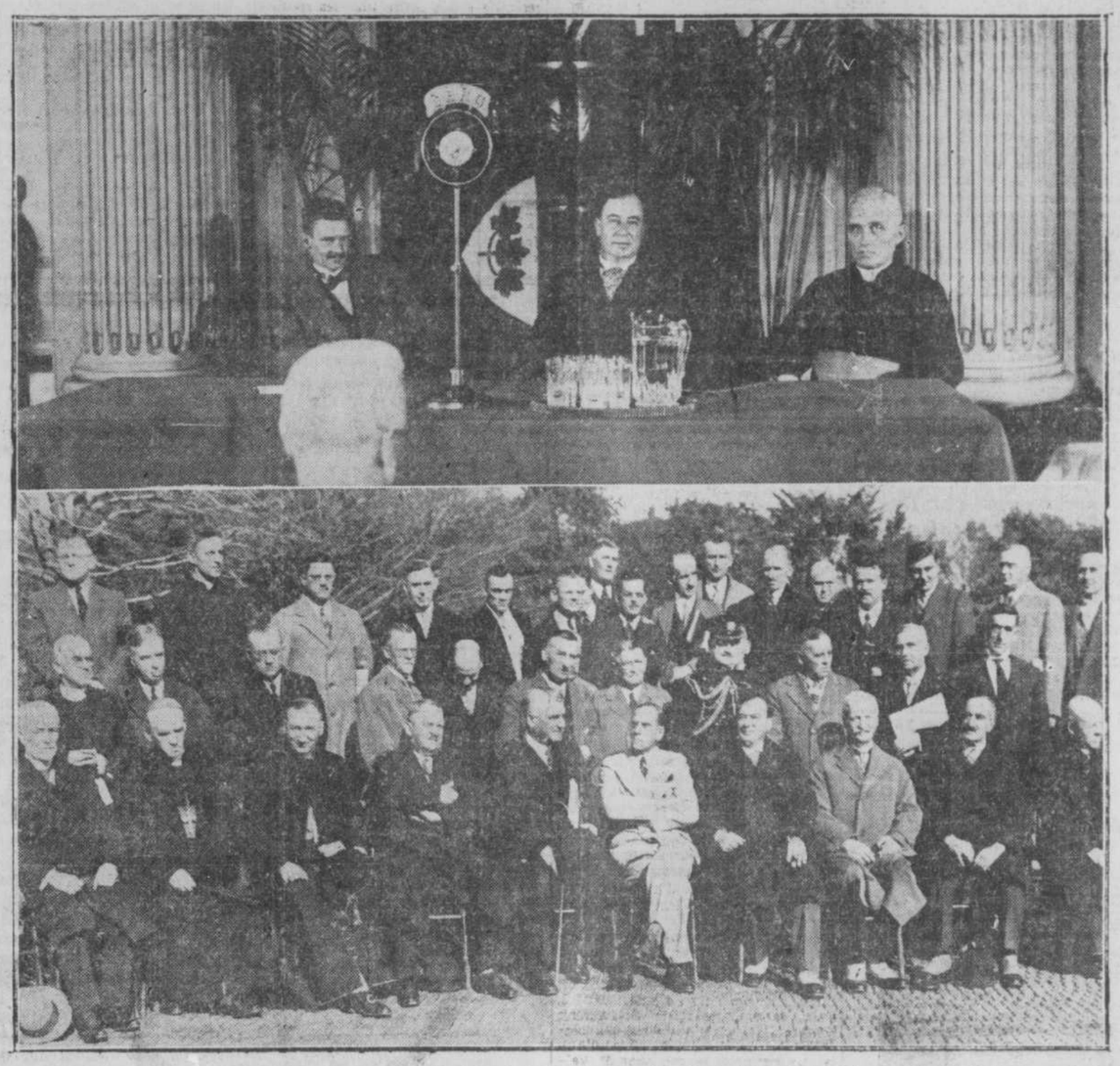

En haut, au centre, l'honorable IRENEE VAUTRIN, ministre de la Colonisation, présidant la séance d'ouverture des importantes assises qui se tiennent présentement, en faveur du retour à la terre. Le ministre est accompagné de Mgr AUGUSTE BOULET, P.A., président de la Société de Colonisation pour le diocèse de Québec, et de M. L.-A. RICHARD, sous-ministre de la Colonisation. En bas, groupe de délégués photographiés à l'issue de la séance d'ouverture. Première rangée, de gauche à droite, M. le commandeur C.-J. MAGNAN, inspecteur général des Ecoles, Son Exc. Mgr OMER PLANTE, Auxiliaire de Québec, Son Exc. Mgr A. DESMARAIS, auxiliaire de St-Hyacinthe, l'honorable EMILE MOREAU, l'honorable JOHN-HALL KELLY, conseiller législatif, l'honorable ATHANASE DAVID, secrétaire de la Province, l'honorable IRENEE VAUTRIN, Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'honorable E.-L. PATENAUDE, l'honorable J.-E. PERRAULT, ministre de la Voirie et des Mines, Mgr A. CAMIRAND, du diocèse de Nicolet, etc.

Sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal Villeneuve, l'Académie canadienne St-Thomas d'Aquin tient sa cinquième session annuelle. — Conférences de Mgr L.-A. Paquet, P. A., V. G., et du R. P. Lamarche, O. P.

L'Académie Canadienne Saint-Thomas d'Aquin a inauguré brillamment, hier soir, sa cinquième session. Cette séance d'ouverture, présidée par Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, a réuni dans la salle des Promotions de l'Université Laval un auditoire d'élite. Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, Mgr A.-O. Comtois, administrateur du diocèse des Trois-Rivières, Mgr Camille Roy, Recteur de l'Université Laval, Mgr François Pelletier, doyen de la Faculté des Arts et vice-recteur à l'Université, de même que de nombreux représentants de collèges classiques et de communautés religieuses assistaient aussi à cette séance inaugurale. Nous remarquions le R. Père provincial des Franciscains; le R. Père provincial des Pères Ste-Croix; le R. Père Bourque, prieur des Dominicains; le R. Père Mailloux, O. P., d'Ottawa, le R. Père A. Desnoyers, assistant-général des Oblats, à Rome; le R. Père Simard, O.M.I., d'Ottawa; le R. Père Sibilliet, supérieur des Eudistes, de Gravelbourg; Father Gerald Thelan, de Toronto; M. le commandeur Georges Bellerive; M. Léo Pelland, avocat, professeur à l'Université; M. le commandeur Marcellin Pettitgrew et Mme Pettitgrew, M. le Dr Achille Paquet et Mme Paquet. Plusieurs maitres de la philosophie thomiste au Canada participent à ces importantes assises qui se clôtureront ce soir.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve, qui fut l'un des pionniers de cette institution, (Mgr Paquet rappelait en effet hier soir, qu'à la séance d'ouverture de la première session, en 1930, l'Evêque de Gravelbourg, Mgr Villeneuve, avait été le principal conférencier,) — a profité de l'occasion pour dire une fois de plus tout le bien qu'il pense de l'Académie et souligner le caractère sublime de sa mission. Notre éminentissime archevêque, dans la brève allocution qu'il a prononcée à l'issue de la séance, s'est plu aussi à saluer en Mgr Paquet le vigilant gardien de nos traditions thomistes.

Mgr L.-A. Paquet, doyen de la Faculté de Théologie à l'Université et fondateur de l'Académie Canadienne Saint-Thomas, a vivement remercié Son Eminence le Cardinal de l'intérêt qu'il porte à l'Académie et de la nouvelle marque de sollicitude qu'il avait donnée en acceptant la présidence d'honneur de cette séance inaugurale. Mgr Paquet a aussi exprimé des sentiments de gratitude à tous les dignitaires ecclésiastiques et laïques qui avaient bien voulu assister à la séance.

Mgr Paquet a ensuite prononcé une magistrale conférence sur la vie et l'oeuvre de Mgr Talamo. Le superbe travail du distingué président de l'Académie fut fort goûté non seulement des philosophes, mais de tous les gens cultivés qui composaient l'assistance. Ce philosophe italien, un des plus illustres maitres de l'Académie romaine Saint-Thomas d'Aquin, a mérité que Sa Sainteté Pie XI dise de lui un jour : "Il a été la vraie vestale du feu sacré et du phare lumineux qu'est l'Académie Saint-Thomas, phare que Léon XIII, d'un geste génial, voulut allumer en notre grande et sainte cité de Rome".

Le R. Père M.-A. Lamarche, O. P.,

(Suite à la page 7, 1ère col.)

CEREMONIE REMISE

La cérémonie de bénédiction du cimetière de St-Cyrille de l'Islet a été remise à dimanche prochain pour cause de température. Son Excellence Mgr Omer Plante présidera.

REUNION DE POLICIERS CANADIENS

Les chefs de police du Canada sont actuellement en convention dans la capitale fédérale — Le général MacBrien parle.

Ottawa, 18. (P. C.) — "Les chefs de police du Canada ne devraient pas être à la merci des conseils municipaux et soumis à toutes les influences "des coteries locales" a déclaré hier le brigadier-général MacBrien, chef de la Gendarmerie fédérale, s'adressant aux chefs de police du Canada réunis en convention ici. L'orateur a ajouté qu'il fallait faire tous les efforts possibles pour empêcher l'influence politique municipale de nuire à la bonne administration des corps de police et que ces derniers devraient même être protégés par des lois provinciales.

Ces déclarations du brigadier-général MacBrien ont été approuvées par le chef Dubeau, de Verdun qui a déclaré que les chefs de police des municipalités de plus de 15,000 âmes sont protégés par la loi mais que tous les autres restent soumis aux influences locales s'ils ne veulent pas être remerciés de leurs services à une minute d'avis. Le général MacBrien a annoncé que ceux qui veulent entrer dans la Gendarmerie royale du Canada devront maintenant se soumettre à un entrainement rigoureux et prouver qu'ils ont un entrainement policier satisfaisant. Un officier instructeur, qui agira en même temps comme assistant du général MacBrien, sera nommé sous peu et il s'occupera du recrutement et de l'entrainement. Dès sa nomination, il se rendra dans les différents pays d'Europe rencontrer les chefs de police afin d'acquérir une grande expérience dans tout ce qui concerne l'organisation et le maintien d'une force policière.

Le général MacBrien a été présenté aux délégués par le général Draper, chef de police de Toronto.

CHEZ LES JESUITES

Le public est cordialement invité à assister à la cérémonie du troisième jeudi de Sainte-Thérèse qui aura lieu dans la chapelle du collège des Jésuites à 7 h. 30 ce soir.

AU CLUB CANADIEN

M. le professeur Emile Sergent, de la Faculté de Médecine de Paris sera l'hôte d'honneur à un déjeuner-causerie du Club Canadien qui aura lieu mercredi le 24 octobre, à 1 heure, au Château Frontenac. M. Onésime Gagnon, président du club a prié les journaux de lancer une invitation spéciale aux citoyens de Québec et plus particulièrement aux médecins, au nom du club Canadien pour que ce déjeuner réunisse l'élite de notre ville, universitaires et hommes d'affaires, qui ne devraient pas manquer de rendre cet hommage à la haute réputation du Dr Sergent. Cette réunion du club Canadien, la première de la série ne manquera pas d'être particulièrement brillante. Aussi les personnes qui veulent obtenir des cartes feraient bien de s'adresser sans retard à M. Jean Pinault, secrétaire bénévole du club Canadien.

Un nouveau préventif contre la péritonite

Boston, 18. (Trad. de l'A. P.) —On a annoncé à l'American College of Surgeons, hier, la découverte d'un préventif efficace à raison de près de 100 p. c., contre le risque de mort le plus redouté dans les opérations : celui que fait courir la péritonite.

Ce préventif est un vaccin appelé "fluide amniotique", dont la découverte a été amenée par la pratique de l'opération césaréenne. En pratiquant cette opération le Dr Herbert Johnson, de Boston, fut amené à constater que les mères étaient moins sujettes aux adhésions abdominales que ce n'est ordinairement le cas. Plusieurs années d'études lui apportèrent la conviction que cette immunité provenait du fluide amniotique qui enveloppe l'enfant avant sa naissance.

Ce fluide, ou un fluide similaire, se trouvant chez les animaux les plus évolués, le Dr Johnson expérimenta sur eux avec l'aide des docteurs Shields Warren et J.-Stewart Rooney, de Boston, pour faire servir leur fluide à la protection des humains dans les opérations autres que la césaréenne.

Il obtint ainsi, en opérant sur des vaches, un concentré dont l'application fut faite aux êtres humains sous la surveillance du Dr Edward-L. Young jr. et autres. Il y a deux ans le Dr Young, qui est chirurgien chef à Faulkner Hospital, ici, conçut l'idée d'injecter ce fluide comme un vaccin dans la cavité abdominale quelque cinq heures avant l'opération. Or il a pu fournir la preuve hier que ce préventif avait réduit de 30 à 2 p. c. la mortalité par la péritonite après la résection des intestins.

Un village est menacé par une conflagration

Hudson, Cté de Vaudreuil, P. Q., 18. (P. C.) — Les citoyens de Hudson reprenaient haleine aujourd'hui à la suite d'un incendie considérable qui a causé pour $250,000. de dommages à leur village et qui menaça de dégénérer en conflagration. On a commencé ce matin à remettre en place tous les meubles et les effets de ménage que l'on avait sortis, hier, des maison pour les placer en lieu sur. Le feu a été mis sous contrôle hier soir après un travail ardu de plusieurs heures de la part des pompiers.

L'un des plus grands entrepôts à glace du Canada, celui de la Hudson Ice Company, a été détruit avec 20,000 tonnes de glace, en même temps que la maison du club yacht de Hudson et cinq wagons réfrigérateurs du Pacifique Canadien.

On ne connait pas la cause de l'incendie qui a originé dans le toit de l'entrepot de la Hudson Ice Company et qui attaqua rapidement la maison du club de yachting avant que les pompiers aient eu le temps de faire quoi que ce soit. Plusieurs yachts étaient à l'ancre près du club et quelques uns ont été détruits par le feu avant que les pompiers aient réussi, avec l'aide des citoyens, à libérer les autres. De l'aide fut demandée dès le début de l'incendie à la ville de Vaudreuil et de nombreux pompiers volontaires furent embauchés par les autorités municipales de Hudson, afin d'empêcher les flammes de se communiquer à la partie principale du village. On craignait surtout qu'une explosion ne se produise si le feu avait

(Suite à la page 18, 5e col.)

AU JEUNE BARREAU

C'est le 27 octobre samedi, que Son Eminence le Cardinal Villeneuve donnera sa causerie devant les membres du Jeune Barreau de Québec. Cette causerie devait avoir lieu le 20 octobre mais il fallut la remettre.

UNE LICENCE A L'ELEVEUR DE VOLAILLE

L'Office des Produits Naturels a approuvé l'ébauche d'un projet touchant le placement de la volaille et des oeufs — Une coopérative.

Ottawa, 18. (Trad. de l'A. P.) — L'Office des produits naturels a approuvé l'ébauche d'un projet pour le placement de la volaille et des oeufs, en vertu de la loi des produits naturels, dans les trois provinces de la Prairie, mais ce projet n'a pas encore été soumis à l'approbation du cabinet.

Il prévoit l'octroi de licences à tous les éleveurs de volaille, et à tous les marchands de gros et de détail dans ces provinces. Sa mise à exécution aurant lieu au moyen des groupements provinciaux déjà en existence et reliés entre eux par le Canadian Poultry Pool actuel, qui, muni d'une charte fédérale, se nommerait désormais "Canadian Poultry Sales Ltd."

Cette coopérative agirait donc comme agent de liaison. Les ventes seraient à base de coopération. On veut utiliser les associations de gros et de détail existantes pour éviter le dérangement qui résulterait de la création de nouveaux organismes.

Les réunions de producteurs ont lieu dans l'Ouest à l'heure actuelle, car on cherche à obtenir l'approbation d'une majorité d'entre eux avant de mettre le projet à exécution.

MORT DE MONSIEUR EUGENE PICHETTE

On apprendra avec regret la mort de M. Eugène Pichette, survenue hier à l'Hôpital Laval. Le défunt a succombé à l'âge de 34 ans, à une longue maladie. Les funérailles du regretté disparu auront lieu mercredi matin dans l'église de Notre-Dame de Grâce, à 9 heures. Les restes mortels sont exposés en chapelle ardente à sa résidence, rue du Prince-Edouard. A la famille si cruellement éprouvée le "Soleil" offre l'expression de sa plus vive sympathie.

SECOUSSE SISMIQUE

Los Angèles, 18.— (P. A.) — Une tempête terrible, accompagnée d'une secousse sismique v[illegible]ente, balaya la Californie du Sud, hier. Plusieurs rues de Los Angeles et des environs furent inondées. Long Beach la scène d'un tremblement de terre, il y a un an, fut secoué vers 1 heure 45 a. m., hier matin ; aucun dommage sérieux fut enrégistré. Huntington Park, Maywood, Bell, Lynwood, Inglewood, San Pedro, Redondo, Hermosa, Manhattan, El Segundo et Venice sentirent aussi, pendant deux secondes seulement, le tremblement de terre.

VERDICT DE CULPABILITE A MONTREAL

Des libraires montréalais accusés d'avoir possédé et vendu de la littérature séditieuse ont été trouvés coupables par le jury — A la Cour Criminelle.

Montréal, 18. (P. C.) — Après avoir passé un après-midi à lire un livre intitulé "La Russie Soviétique Aujourd'hui", et quelques autres volumes de propagande communiste, le jury de la Cour du Banc du Roi, juridiction criminelle, a, hier après-midi, trouvé coupables d'avoir possédé et vendu de la littérature séditieuse, Sam et Ann Feigelham, le frère et la soeur qui tenaient dans la Metropole une petite librairie connue sous le nom de : "The Hidden Bookshop". Les deux coupables recevront leur sentence ces jours-ci. D'ici là, Ann Feigelham, une jeune fille de 20 ans, a été remise en liberté sur parole.

S'adressant à cette jeune fille, l'honorable juge Loranger, qui présidait le tribunal, déclara : "Je ferai ce qui est en mon pouvoir pour ne pas vous imposer une sentence trop sévère, car vous êtes jeune et je crois que vous avez été impliquée dans cette affaire sans réaliser quelle responsabilité vous assumiez."

Dans ses observations aux jurés, l'honorable juge Loranger dit : "Le Canada est un pays chrétien ; nous n'avons aucunement besoin de doctrines des sans-dieu telles que les doctrines communistes et socialistes, principalement lorsque cette propagande néfaste s'adresse à la jeunesse de ce pays."

Mtre Dan Gillmor, C. R., qui occu-

(Suite à la page 18, 5e col.)

ON EXPOSE LE CAS DES MARITIMES

L'audience préliminaire de la Commission des Provinces Maritimes s'est terminée hier — Les premiers ministres soumettront des rapports.

Ottawa, 18, (Trad. de l'A. P.). — L'audience préliminaire de la Commission des provinces Maritimes a pris fin hier. Il a été convenu que chacun des trois premiers ministres des provinces Atlantique remettrait à la Commission, le 15 novembre prochain, un exposé du cas de sa province. Le Dominion aura jusqu'au 20 décembre pour en faire autant.

A l'audience du 10 janvier commenceront les plaidoiries des trois provinces et du Dominion devant la Commission. Celle-ci, qui tenait hier sa première audience, est composée de sir Thomas White, ancien ministre des finances dans le cabinet Borden, qui a pour collègues le juge en chef Mathieson, de l'Ile du Prince-Edouard, et E.-W. Nesbitt, de Woodstock, Ont. On sait qu'elle a été créée pour faire rapport sur la demande des provinces Maritimes, qui prétendent à une augmentation du subside fédéral. Ce rapport, croit-on, sera prêt pour la prochaine session du Parlement.

FILLETTE MENACEE

Toronto, 18. (P. C.)—Celestine Daly, vingt ans, fille de John Daly le marchand de thé millionnaire de Mapanee, Ontario, a été conduite en dehors de la ville hier, par les membres de sa famille, à la suite de menaces d'enlèvement qu'elle avait reçues. L'endroit où la jeune fille est maintenant refugiée n'a pas été révélé, mais on sait que l'on fait maintenant bonne garde autour d'elle.

MORT DE Mlle B. VERRET

M. et Mme Alfred Verret viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur fille ainée, Bernadette, décédée le 17 octobre à l'âge de 19 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, son père, sa mère, quatre frères, Jean-Paul, Gérard, Roland et René, ainsi que deux soeurs, Antoinette et Marie-Anne. Le service funèbre sera chanté samedi matin en l'église St-Sauveur.

ANNIVERSAIRE DE S. Ex. Mgr LAMARCHE

Son Excellence Mgr Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi, célèbre aujourd'hui le sixième anniversaire de son sacre comme évêque de ce diocèse. Il fut en effet sacré le 18 octobre 1928. S.E. Mgr Lamarche aura aussi 64 ans le 26 octobre, étant né en 1870. Nous sommes heureux à l'occasion de ce double anniversaire dans le même mois de présenter à Son Excellence Mgr Lamarche, nos respectueux hommages et nos meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie.

LE TRESORIER VERGE EST DE RETOUR

Le trésorier de la ville, M. P.-N. Verge, est revenu hier de Montréal où il a signé les certificats intérimaires des obligations récemment vendues par la ville. Les titres définitifs seront envoyés en novembre aux acheteurs de la dernière émission québecoise.

DEPART POUR LES MISSIONS

Samedi, 3 novembre, quatre Franciscaines Missionnaires de Marie : Mère Marie-Laurienne (Mlle Ernestine Pelletier, de Donnacona) ; Mère Marie Edista (Mlle Rachel Joyal, de Saint-Bonaventure d'Yamaska) ; Mère Marie Moneta (Mlle Lucienne Monette, de Saint-Philippe, Laprairie) et Mère Marie du Bx Bonnard (Mlle Bibiane Benoit, de la Baie-du-Febvre, Yamaska) quitteront Québec pour s'embarquer à New-York à bord du transatlantique "Saturnia", de Naples, elles rejoindront à Rome un groupe de leurs soeurs en partance pour les missions lointaines.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *directeur-gérant* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 18 OCTOBRE 1934

La mort de M. Franc-Nohain

C'est avec consternation que les journalistes du Canada français apprendront la nouvelle de la mort de M. Franc-Nohain, à l'âge de soixante-un ans, dont plus de quarante consacrés à la carrière des lettres.

Très alerte d'esprit et de coeur, sympathique à ses modestes confrères de la province de Québec, portant beaucoup d'attention à leurs problèmes professionnels et à la vie canadienne, M. Franc-Nohain fut, de tous les représentants de la presse française venus dernièrement à Québec, le plus vivement apprécié. Il prit une part active aux travaux et aux réunions du congrès organisé par ses émules canadiens-français.

De retour à Paris, il écrivit une série de lumineuses chroniques, avec une verve incomparable et un gros bons sens français. Parues dans *"L'Echo de Paris"*, dont il était depuis longtemps l'un des collaborateurs les plus appréciés, ces chroniques de M. Franc-Nohain étaient reproduites par plusieurs journaux canadiens.

La nouvelle de sa mort nous arrive avant même que cette publication ne soit terminée. C'est un deuil que le journalisme canadien déplore, avec les lettres et la presse françaises.

Travaux utiles et nécessaires

Si l'administration municipale de Québec sait trouver de l'aide pécuniaire auprès des gouvernements, elle pourait, en les imitant, faire exécuter par ses chômeurs des travaux nécessaires, comme, par exemple, quelques tunnels pour faire disparaître les traverses à niveau des rues principales avec les voies ferrées. Puisqu'il faudra éventuellement protéger la population et le trafic contre le grave danger de ces croisées, on devrait l'entreprendre aujourd'hui que tant de pauvres gens consentent volontiers à travailler pour leur entretien et quelques sous par jour.

Le trafic a diminué, à Québec comme partout ailleurs, et nous ne voyons plus, comme en 1927-28-29, le passage d'un lourd convoi de marchandises interrompre, pendant plusieurs minutes, le mouvement du trafic dans plusieurs rues, et celui des tramways dans la rue de la Couronne. Cependant, cet été, une faible reprise des anciennes activités a été constatée. Cela veut dire que, à moins que nous n'y pourvoyions, nous aurons encore à souffrir, et avant longtemps, de cette anomalie de la sujétion de toute l'économie d'une ville à la nuisance de chemins de fer opérant au beau milieu des quartiers les plus besogneux.

En temps ordinaire, lorsqu'il s'agit pour une ville de faire disparaître des passages à niveau, le coût de l'entreprise est divisé également entre le gouvernement fédéral, l'administration municipale, et le service ferroviaire intéressé. Dans l'état actuel des finances municipales, on pourrait probablement, par des ententes spéciales, obtenir des conditions particulières, à la faveur d'octrois désignés aux fins que nous proposons, par les gouvernements de Québec ou d'Ottawa. Le ralentissement du trafic urbain est favorable à l'exécution prochaine de tels travaux.

Comme chacun le sait, la réfection des fortifications de Québec a été accomplie à la faveur d'un système semblable, par de jeunes chômeurs que le gouvernement fédéral a embauchés, logés, nourris, et auxquels il a payé en plus une petite solde en argent. Faire disparaître les traverses à niveau est une oeuvre plus importante encore que celle de l'entretien de vieux monuments. Nous sommes heureux des réparations exécutées aux portes et aux murailles, mais nous apprécierions tout autant une amélioration qui aurait pour effet de protéger la vie des passants et d'aider à l'écoulement du trafic. Quel est celui de nos édiles qui voudra bien se faire le champion de cette proposition ?

Importance du choix des colons

Ainsi donc, en 1934, le sort du colon paraîtra enviable ,surtout par comparaison de ce qu'il était autrefois. Peu de fils de cultivateurs ont jamais été établis par de riches parents, dans des conditions aussi avantageuses que celles que le gouvernement Taschereau propose aujourd'hui à la jeunesse rurale. La contribution de celle-ci sera le courage, le travail, la persévérance. A côté de l'héroïque épopée des anciens colons, l'effort qu'on attend des nouveaux colons ne sera qu'une belle et fructueuse aventure.

C'est dire avec quel soin on devra choisir les sujets qui, en somme, auront le privilège de bénéficier de cette politique de colonisation. Le discours du premier ministre nous rassure sur ce point. La préférence sera donnée à une classe de jeunes gens dont la vocation agricole est visible et éprouvée. Le fils du cultivateur pauvre ou malheureux n'aura plus à attendre que le sort lui offre l'occasion de végéter à son tour. S'il a du coeur et des bras, une place l'attend dans les phalanges auxquelles le plan Vautrin offre des éléments assurés de bonheur.

On lui pave les voies, au sens complet de l'expression. Une vie saine lui est préparée, travail en commun, gîte convenable, nourriture abondante, voire l'encouragement précieux de gages relativement généreux; au fur et à mesure de son progrès, des primes lui sont payés; en cas de déveine, maladie, accident, cas fortuit, des secours lui sont promis. Une chapelle-école offre le réconfort moral à sa petite famille. A moins qu'il ne préfère un isolement relatif, il pourra vivre dans une petite colonie dont le groupement sert les fins de l'encouragement et de l'émulation.

A quelle époque et dans quel endroit, l'établissement de jeunes colonies agricoles s'est-il présenté avec un plan plus élaboré, plus complet, plus paternel? Les pionniers du Royaume du Saguenay ou du Témiscamingue n'en croiront pas leurs oreilles, lorsqu'on leur parlera de cette méthode moderne de pratiquer la colonisation en masse. "Si nous avions eu l'offre de tels avantages", se diront les plus vieux de nos frères de la Nouvelle-Angleterre, "jamais nous n'aurions quitté la province de Québec pour venir travailler aux Etats-Unis". Ce sera également la pensée de ceux des ouvriers des villes, qui ont déserté autrefois la campagne et qui sont aujourd'hui trop vieux pour être colons.

Sans doute, sous l'impulsion ainsi donnée à la colonisation, le gouvernement accomplira une oeuvre en tout bienfaisante. Mais il importe de signaler aussi que chaque faillite d'un colon mal choisi ou malheureux représentera une perte de plusieurs centaines de dollars. A tous les points de vue, social, économique, politique, il importe donc, encore une fois, que le choix des jeunes colons soit fait judicieusement. De la part de gouvernants qui ont su jusqu'ici protéger si bien le crédit provincial, ce qui leur permet de tenter la première entreprise rationnelle de rétablissement social par le travail, l'on peut compter sur la même sagesse prévoyante dans la sélection de sujets capables d'assurer le succès pratique de cette oeuvre nationale.

La bonté dans les rapports est le principal charme de la vie. (Lacordaire.)

Lorsque Dieu jorma le coeur de l'homme, il y mit premièrement la bonté. (Bossuet.)

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude.

Le plus souvent, on cherche le bonheur comme on cherche ses lunettes : quand on les a sur le nez. (Gustave Droz.)

De l'usage légitime et de l'abus du serment

Récemment converti à la lecture catholique et à la doctrine économique de la "bonne presse", un politicien jusqu'ici indifférent est pris d'un saint zèle de néophyte et ne veut plus entendre que des gens qui prêtent serment à propos de tout ou à propos de rien. Ce quidam oublie — l'a-t-il jamais su ? — qu'on ne doit pas prendre en vain le nom de Dieu. Empressons-nous de le lui dire, avant que la délation ne signale son cas à une inquisition plus redoutable que la nôtre.

Badinage à part, rappelons au mécontent qui voudrait qu'une enquête royale fût instituée, plutôt qu'une commission d'étude, pour préparer un rapport sur le problème de l'électricité, qu'il n'y a pas lieu de traiter cette question comme s'il s'agissait de préparer une cause contre des criminels. Des faits, des chiffres, des opinions, des comparaisons, des arguments, voilà ce dont on a besoin pour goûter un peu de lumière reposante et apaisante, après un bruyant feu d'artifice.

Il n'est pas utile qu'on fasse prêter serment à des administrateurs, à des teneurs de livres, à des mathématiciens, lorsqu'on leur demande de produire des comptes, des statistiques, des calculs. Aux ingénieurs, aux économistes, aux politiciens dont on voudrait connaître l'avis sur les moyens d'opérer efficacement des services d'utilité publique, il n'est pas nécessaire d'exiger qu'ils jassent serment de la sincérité ou de l'exactitude de leurs opinions.

Ne serait-il pas risible d'entendre un économiste en herbe (ou en robe) affirmer, en prenant Dieu à témoin de son jugement, de sa science pratique, de sa sincérité, "que l'étatisation ou la municipalisation des services électriques est l'unique moyen de fournir aux populations l'éclairage ou la force motrice, à bon marché" ? Il suffit de citer un tel exemple pour faire éclater l'extravagance des partisans de l'assermentation de "témoins" — qui n'en son pas — dans une enquête purement économique.

Il y a quelques années, dans une affaire d'une importance morale et sociale au moins aussi considérable que celle du problème de l'électricité, une commission d'enquête avait été nommée par le gouvernement de la province de Québec. Il s'agissait de rechercher le système le plus sage de réglementation du commerce de la bière, du vin et de l'eau-de-vie. On ne crut pas devoir exiger le serment des hommes d'affaires, des réformateurs, des sociologues, qui exprimèrent leurs vues devant cette commission.

Dans le rapport publié à la suite de cette enquête, celui qui la présida, l'honorable juge H.-G. Carroll, expliquait les raisons pour lesquelles, avec ses collègues, il avait procédé autrement que ne font les tribunaux ordinaires. Cette page d'un document officiel est encore d'actualité. Nous la signalons aux gens raisonnables qui cherchent la vérité, le bon sens, les résultats pratiques. Cette opinion, juste conclusion de cet article, a plus d'autorité que la vaine critique que nous repoussons. La voici :

"Certaines personnes auraient voulu que cette enquête fût "conduite en observant la procédure des tribunaux ordinaires "par l'assignation des témoins qui auraient rendu témoignage "sous serment.

"L'on se méprend sur la portée d'une enquête de la nature "de celle que nous avions à tenir sur une question sociale où "il n'y avait ni accusateurs ni accusés. Il ne s'agissait pour "nous que de recueillir des renseignements, ou publics ou privés, que nous pussions ajouter à nos connaissances et à notre "expérience personnelles.

"Notre manière de procéder a été celle des membres du "Committee of Fifty" aux Etats-Unis ; ils ont pris des renseignements, constaté des faits et en ont déduit des conclusions "qui ne couvrent pas moins de quatre volumes. C'est aussi de "cette manière qu'a procédé la commission nommée par le "Scottish Temperance Legislation Board", dont les membres "ont visité la Norvège en 1904, et fait rapport de leur voyage "à l'Association. C'est enfin de la même manière qu'a procédé "la commission nommée par le gouvernement Suédois; ses "membres ont visité les Etats-Unis l'année dernière et ont fait "de leur voyage un rapport qui n'est pas encore imprimé.

"Lorsqu'il s'agit d'une question sociale où les opinions sont "très divisées et où aucune accusation n'est portée contre qui "que ce soit, nous avons cru que le serment n'ajouterait rien "à la valeur d'opinions demandées et données pour nous "éclairer; et nous avons pensé également que l'Exécutif partageait là-dessus notre sentiment."

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Entre bons voisins on n'empiète pas.

La beauté se fait pharmaceutique.

Les moutons ont l'esprit de suite.

La poule de luxe déteste le pot-au-feu.

La macédoine devient plat de résistance.

Le bon vivant se sent mieux le soir que le matin.

La cherté de la viande n'affecte pas le saucisson.

Les puissances navales se monteront toujours des bateaux.

Ici, c'est surtout chez les humbles qu'on rencontre les gens bien élevés.

Ce jeune journaliste trifluvien avait le pressentiment de la mort de Franc-Nohain.

Les poissons se croient aussi des êtres doués de raison... jusqu'au jour où leurs spéculations tournent mal.

Humoristique

Le président du conseil d'administration du Canadien National, M. Fullerton, a réfuté les nombreuses démonstrations de M. Beatty, président du Pacifique Canadien, sur les avantages de la fusion de nos deux chemins de fer. Un quotidien montréalais soutient là-dessus que M. Fullerton n'a pas le droit de se prononcer sur la question. Solution commode, comme on le voit. D'un côté, liberté complète de la propagande fusionniste, de l'autre obligation de garder le silence!

Dans l'attente

L'unanimité de la presse en faveur de la candidature de M. J.-A. Gauvin au poste de vice-président de la Radio-Etat donne à croire que la succession de M. Maher écherra, comme il convient, à un citoyen de Québec. La plupart des représentants du Canada français dans les commissions crées par le Parlement fédéral sont de Montréal. C'est un motif local de favoriser le choix de M. Gauvin, dont la compétence supérieure est admise par tous les experts. En faisant cette nomination, le cabinet fédéral serait sûr, pour une fois, de ne soulever aucune critique. Au contraire, il s'attirerait des compliments mérités.

Appel réussi

Récemment notre journal signalait au public de Québec les cours de langues modernes qui se donnent à l'Université Laval. Nous pressions nos lecteurs de s'intéresser à ces cours qui portent sur la langue et la littérature à la fois. Notre appel n'a pas été inutile, puisque déjà 55 élèves se répartissent dans ces divers cours, à savoir:

Anglais, 1ère année, 6 élèves.
Anglais, 2e année, 7 élèves.
Anglais, cours spécial, 3 élèves.
Allemand, 1ère année, 8 élèves.
Allemand, 2e année, 10 élèves.
Allemand, cours 1ère, 2 élèves.
Espagnol, 1ère année, 5 élèves.
Espagnol, 2e année, 4 élèves.
Italien, 1ère année, 2 élèves.
Italien, 2e année, 3 élèves.
Russe, 1ère année, 1 élève.
Russe, 2e année, 2 élèves.
Arabe, c. spécial, 2 élèves.

C'est déjà un succès. Mais comme il serait facile d'en faire un très grand succès! De nouveau nous invitons le public à se prévaloir de si précieux avantages.

LES NOUVEAUX CONQUISTADORES

LA CONQUETE DE L'OR

La conquête de l'or attira toujours l'aventurier. L'or resplendit, aux yeux de la foule avide, comme le plus précieux des métaux.

Le diamant n'intéresse qu'une faible partie de la vaste humanité; il séduisit les monarques. Charles le Téméraire, dévoré par les loups sur la neige du siège vaincu de Metz, portait à son bonnet fourré la pierre qui lui fut dérobée par un reître, et qui, de mains crochues en mains soupeseuses, représente le reliquat de la fortune des ducs de Bourgogne. Les tsars brandissaient sur leur sceptre le plus scintillant et le mieux taillé de ces cristaux que des milliers de siècles convertirent en resplendissances tirées des arborescences gigantesques enfouies dans les terrains d'alluvions, aux temps incertains du bouleversement diluvien. Aujourd'hui, les Soviets entreprennent de liquider le stock diamantaire des Romanoff, qui se chiffre par 25,000 carats ; ils ne trouvent pas preneur, tant la détresse des rois et reines du pétrole et du guano est extrême.

Les jolies femmes aiment à se parer de pierres précieuses depuis la plus nuageuse antiquité. Elles rehaussent ainsi l'éclat de leurs yeux, donnent une réplique à leurs regards. Les jeunes paysannes se contentent de faux brillants; elles font mentir le vieux poète prétendant qu'elles cueillaient en un champ voisin leurs plus beaux ornements.

Cependant, l'or suscite, inaltérable, la cupidité. Le métal jaune ruisselle et sonne; sa lourdeur incite à la sécurité dans sa possession.

Les Conquistadores modernes, dans leur rêve héroïque et brutal que précisa dans la magnificence de son sonnet José-Maria de Heredia, ne demandent plus aux mines leur trésor lent à traiter dans ses filtrations de fange; ils veulent, d'un coup, mettre la main sur les caisses ferrées qui recèlent dans leurs flancs inviolés les lingots, les barres, les monnaies d'or.

C'est dans l'océan profond qu'ils tentent d'arracher aux pieuvres et aux ligatures de lianes l'espoir d'une vie opulente et facile.

Ainsi, maints bateaux équipés à cet usage essayent de repêcher les malles et mallettes de cette **Armada** que cet étrange, mystique, cruel et énigmatique Philippe II d'Espagne dirigea contre l'Angleterre protestante et qui sombra corps et biens. C'est investigations n'ont encore apporté aucun résultat tangible. La mer garde son secret.

Une nouvelle expédition britannique se dirige vers l'île de Cocos, refuge et cachette des boucaniers.

Le boucanier, qui doit son nom à son habileté dans la chasse du buffle et du mouflon en de vierges pâturages sur les îlots perdus dans l'océan et sur les presqu'îles désertiques, était un mauvais garçon qui cachait sa caravelle derrière un promontoire et fondait, comme un vautour, sur le vaisseau ornementé, pourvu de festons et d'astragales, qui portait la fortune et les gentes dames des vice-rois d'Espagne et de Portugal opérant sur toutes les Amériques du Sud. Le grand écrivain Claude Ferrère, qui exprima récemment, en l'île d'Oléron, à son maître Pierre Loti, l'"hommage d'une émotion sincère et qui se place au premier rang de nos conteurs de la mer, écrivit sur ce sujet un roman d'abordage et d'amour farouche: **Thomas l'Agnelet**. Le boucanier enfouissait ses prises dans une caverne, sous un rocher, ou au pied d'un grand arbre. Edgar Poe n'a-t-il pas composé sur ce thème le chef-d'oeuvre du **Scarabée d'Or ?** Le capitaine boucanier avait coutume de confier à un parchemin, en formules connues de ses Frères de la Côte, le lieu de cette sépulture opulente.

La **Reine d'Ecosse**, qui n'évoque pas le souvenir charmant et désolé de Marie Stuart, mais qui est un yacht de 600 tonneaux, est équipée pour rechercher les millions d'or dérobés aux galions espagnols par mesdits sieurs boucaniers, qui, parfois, appartenaient à la race bretonne. Soixante-quinze millions de livres sterling furent souscrits pour cette entreprise. Un appareil électromagnatique de grande puissance permettra de repérer le trésor. Que n'ont-ils, aussi, ces marins anglais, embarqué l'abbé Lambert, maire d'Oran, prince des sourciers !

La morale de ces aventures et fables modernes est que les poètes ont toujours raison L'or n'est qu'une chimère. Il entraîne, à sa quête, les hommes insatiables de jouissances, et même les financiers anglais. L'espoir de découvrir "le fabuleux métal" gonflait les voiles des caravelles, et les Conquistadores, adossés aux mâts, voyaient surgir "du fond de l'océan des étoiles nouvelles". Le mazout remplace les vents alizés. Le coeur britannique des conquérants de l'or mystérieux est pareil à l'âme des Conquistadores espagnols de Palos, après que Christophe Colomb, né à Corté, dans la Corse, eût découvert les Iles qu'il prit, du reste, pour un continent...

Georges PONSOT.
(La Petite Gironde)

GRANDEUR ET DECADENCE

Il s'agit du fameux Alexandre Zoubkoff que, parvenue à un âge canonique, la soeur de Guillaume II n'hésita pas à épouser bien qu'il fut infiniment plus jeune qu'elle. Pour parer de son mieux à cette différence d'âge, elle avait suivi une cure de rajeunissement. L'ancien kaiser éleva son beau-frère à la dignité de baron. Mais ni ce titre, ni la cure de rajeunissement ne parvinrent à donner une grande solidité à ce ménage qui se disloqua avant même la mort de la soeur de Guillaume II.

Alexandre Zoubkoff connut alors toute une série d'infortunes, au cours desquelles il perdit l'argent que lui avait rapporté son mariage. Réduit à une situation proche de la misère, il eut tout au moins la dignité de ne pas vouloir tomber aux expédients et contracta un engagement de quatre ans dans la Légion étrangère, où il devint sergent. Après sa libération, devenu Français, il demeura assez longtemps garçon de café à Oran. Le travail lui marquant, il a pris passage sur le **Sidi-Bel-Abbès** en 4e classe, qui l'a ramené à Marseille, où il cherche un emploi . . . de garçon de café ! Sa situation d'ex-beau-frère de l'ex-kaiser lui vaudra-t-elle de trouver plus facilement un employeur? Ce Zoubkoff, dont on savait déjà qu'il est volontiers humoriste, ayant été interviewé par un de nos confrères, qui lui demandait s'il songeait encore à son passé, répondit : "Le passé est mort; on n'épouse pas deux fois dans sa vie la soeur de Guillaume II !"

C'ETAIT LE BON TEMPS !

Au bon vieux temps de la prohibition, une excellente organisation de speak-easies et de bootleggers dévoués permettaient à l'homme de la rue d'étancher commodément sa soif, en tous lieux et à tout heure.

Depuis qu'une législature éclairée a supprimé le XVIIIe amendement, boire devient de plus en plus compliqué: en effet, on a bien autorisé n'importe qui à boire n'importe quoi. Mais on a laissé aux autorités locales le soin de décider où et comment. La fantaisie la plus éperdue règne en la matière. Naturellement les heures d'ouverture des "saloons" varient de ville en ville. Et les endroits autorisés également d'Etat à Etat. Par exemple, le bar d'un wagon-restaurant est ouvert ou fermé selon que l'on traverse un Etat qui a interdit ou non la consommation dans les chemins de fer.

Il y a mieux: dans l'Etat de New-York, le barman ne doit pas détenir des bouteilles d'une contenance inférieure au quart de litre, car le client serait trop tenté, par sa commodité, de l'emporter chez lui. Mais dans la ville de New-Jersey, on ne peut servir que des bouteilles d'un quart de litre pour ne pas donner au client l'idée de trop boire.

Il y a mieux: à Washington, on peut boire partout, mais le barman ne doit pas être vu verser ou faire les mélanges.

Dans le Minnesota, on ne peut boire assis. Et dans le Connecticut, on ne peut rester debout au bar plus d'un quart d'heure.

Le mot "chinoiserie" pourra bientôt changer de nationalité.

—Emile, tu as trois grosses et trois petites pommes à partager avec un camarade, comment fais-tu le partage ?

—Est-ce que le camarade est plus grand et plus fort que moi, monsieur ?

CHRONIQUE OUVRIERE

Résolutions

Plus de cent résolutions ont été adoptées à la convention de la Fédération Américaine du Travail, tenue à San Francisco, par les quelque 450 délégués qui y ont pris part. Les principales comportent les demandes suivantes: la mise en vigueur des règlements de la NRA en faveur des travailleurs; la réduction des heures de travail sans diminution de salaires; l'établissement de la pension de vieillesse; l'adoption de l'assurance-chômage; l'étatisation des banques; le contrôle par le gouvernement des communications téléphoniques et télégraphiques en rapport avec le service postal; l'adoption d'une loi fédérale interdisant la formation d'unions ouvrières par les compagnies; la fermeture des usines ou manufactures lorsqu'une grève est déclarée, avec défense aux ouvriers et aux propriétaires d'y entrer tant que les difficultés ne seront pas réglées et la non intervention de la Garde Nationale ou de la milice; l'expression d'un vote de confiance au président Roosevelt; l'augmentation des secours directs conformément à l'augmentation du coût de la vie; la formation d'un parti politique travailliste; l'abolition des bureaux de placements privés; l'enregistrement des étrangers aux Etats-Unis; l'adoption d'une mesure favorisant les logements à bas prix; l'adoption d'une loi pour prévenir le lynchage. Plusieurs résolutions concernant la régie interne des unions ont aussi été votées. Elles demandent entre autres choses: l'augmentation du personnel du Conseil Exécutif de 11 à 24 membres; l'expansion du mouvement de propagande en faveur de l'unionisme industriel; la réaffirmation de la politique traditionnelle de la Fédération Américaine en faveur de l'union de métier; l'affiliation de la Fédération à l'International Federation of Trades Unions; la création d'un bureau de "stratégie" ainsi que d'un comité d'études et de liaison.

Assemblées

Au Secrétariat

CE SOIR: Le Syndicat National Catholique des briqueteurs-maçons de Québec, Inc.

DEMAIN: L'Union Catholique des manoeuvres de Québec.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: L'Association des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, local 511.

DEMAIN: Association Internationale des machinistes, local 604.

Prenons des leçons

L'opinion publique se cristallise en Angleterre. On s'attache de plus en plus à la résolution de faire disparaître une détresse inexplicable quand la production est si abondante. Sans savoir peut-être très exactement ce qu'il faut faire, la population anglaise donnera son avis sans équivoque, quand sera venu pour elle le moment de se prononcer. Le nouveau Parlement recevra des instructions très nettes sur la conduite à suivre. Aux ministres incombera le soin de trouver les solutions satisfaisantes. Le Canada gagnera à se tenir au courant de la fermentation des idées en Grande-Bretagne. La visite de MM. King et Lapointe est on ne peut plus opportune.

(Ottawa Citizen)

—Belle-maman, je voudrais que vous fussiez une étoile.

—Que c'est gentil de me dire cela!

—Songez que la plus proche des étoiles est à des millions de kilomètres.

—Je désirerais épouser votre fille...

—Très bien, mais pourriez-vous nourrir une famille ?

—Mais... évidemment...

—Très bien, mais vous savez, nous sommes dix ! !

TOUT LE MONDE EN PARLE

Des grands Euchre-Bridge qui auront lieu à la salle St-Pierre les 24 et 25 octobre sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste de Québec, section Notre-Dame de Grâce.

Pour les quelques personnes qui ne seraient pas encore au courant de ces soirées de cartes, nous vous dirons pourquoi le public québecois y porte un si grand intérêt:

C'est que 1.—Nous donnons environ 400 riches prix; 2.—Nous donnons 30 permanents variant de $1.50 à $5.00; 3.—Nous donnons plusieurs cadeaux de valeur chaque soir, pour présence; 4. Nous ne chargeons que 25 sous la carte; 5.—Nous sommes la première organisation à pouvoir donner 30 permanents comme prix soit du Euchre ou du Bridge.

Pour ceux ou celles qui n'auraient pas encore acheté leur carte, vous pourrez le faire en vous adressant au Service Electrique Enrg., 389 rue St-Joseph.

UN CONCOURS ORIGINAL

Ce concours s'est terminé hier soir à la pharmacie Dubé, de Limoilou.

Un concours original, organisé récemment par la pharmacie Dubé, de Limoilou, consistait à fixer aussi approximativement que possible la valeur des sous contenus dans un grand bocal de verre. Le dépouillement des 6,000 votes enregistrés a eu lieu, hier soir, sous la surveillance de MM. Jules Lessard, N.P., Charles Drouin, pharmacien, et Magella Plante, étudiant en pharmacie.

Il y avait exactement $30.85 dans le bocal. Les heureux gagnants avaient fixé l'un $30.97 et l'autre $31. Ce sont mademoiselle Fernande Gilbert, domiciliée à 134, 13e rue, et M. Gérard Roy, 5½, 4e rue, Limoilou. Le premier prix était un coffret de chocolat Nelsons et le deuxième une plume-réservoir Parker.

Les prix sont exposés au Salon Bleu, 367 rue St-Joseph.

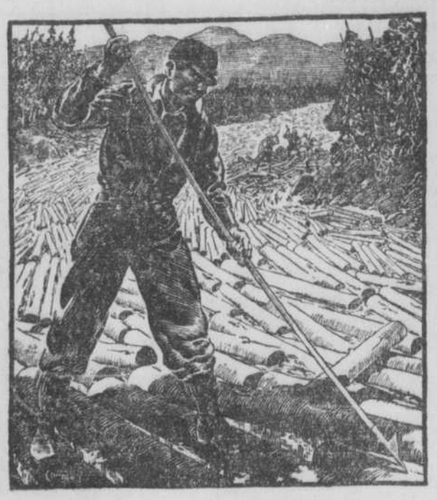

AU SERVICE DU CANADA

La richesse du Canada repose sur ses forêts, ses fermes, ses pêcheries, ses chutes et ses mines. La Banque Royale aide à l'exploitation de ces ressources nombreuses et ses services encouragent les entreprises industrielles sérieuses de tout le Canada.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

UNE AUBAINE

combinaison pour faire blanchir et embellir les dents

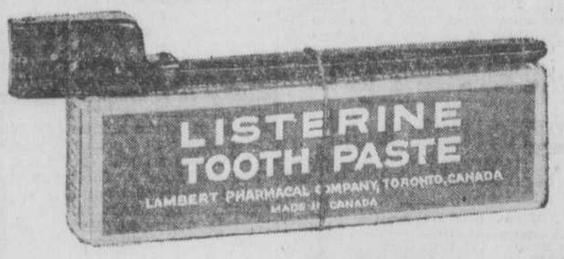

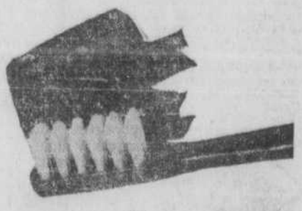

Un grand tube de pâte à dents Listerine, format de 25c.

Une brosse à dents "Keep-clean" genre professionnel (fabriquée par Pro-phy-lac-tic, qualité garantie).

Un étui pour la brosse à dents (en pyroxyline), fermant autour de la tête de la brosse de manière à la protéger et vous permettre de l'empaqueter tout en étant mouillée, voisin du linge.

Lambert Pharmacal Co. Toronto, Ont.

LES 3 POUR 49c

CHEZ VOTRE FOURNISSEUR

Offre pour un temps limité

FABRICATION CANADIENNE

UN FILM DOCUMENTAIRE SUR LA PRODUCTION DU PAIN

propriété de la compagnie Fleishmann a été savamment expliqué aux membres de l'Association des Boulangers et Pâtissiers de la province mardi soir, à l'hôtel St-Roch, par

STANDARD BRANDS LTEE

"Favoriser le développement du commerce des Boulangers Canadiens" —et, par suite, contribuer au relèvement commercial de tous ceux qui participent à la fabrication du pain, tel que: les fermiers, meuniers, fournisseurs et boulangers. — Voilà la grande campagne nationale que la Standard Brands Limitée, en collaboration avec le film Fleishmann est en voie d'élaborer par tout le pays.

Mardi soir, la Standard Brands Limitée réunissait tous les nombreux membres de l'Association des Boulangers et Pâtissiers de la province, dans la grande salle de l'hôtel Saint-Roch en une intéressante séance de projection cinématographique où se sont déroulées devant les yeux attentifs des spectateurs, toutes les diverses phases de la production du pain et de ses matières premières, au pays. Disons en passant que cette séance était présidée par M. Miller, gérant du district. Mademoiselle Bateman de Montréal, représentante des ventes, avait la dure tâche d'expliquer le film et de répondre aux diverses questions intéressées des spectateurs —travail auquel elle sut fort bien se tirer, d'ailleurs. Monsieur Adrien Dufresne avait été requis pour servir d'interprète en la circonstance.

Immédiatement après cette séance, a eu lieu une grande assemblée spéciale de l'Association où l'on devait tirer les conclusions de la séance et élaborer les grandes lignes de cette vaste campagne en perspective.

Ce film, qui a été fort habilement conçu, a fait voir aux spectateurs, les sources premières de la fabrication du pain : la charrue retournant la terre fertile de l'Ouest canadien; les magnifiques champs de blé de l'Ouest dans toute leur grandeur et leur magnificence, et qui rapportent aux fermiers le fruit de leurs rudes labeurs; scènes typiques des grandes récoltes du blé; tout le travail de transport du blé, aux élévateurs d'abord, et ensuite, aux moulins où il est converti en farine.

Le film fait aussi voir les intéressantes scènes de la distribution des prix à l'exposition mondiale du blé, à Régina, en 1933. Date mémorable pour les producteurs Canadiens, puisqu'ils remportaient, sur les $100,000 offerts en prix, plus de $65,000, sur plus d'une dizaine de pays concurrents, dont les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Australie, etc. Il est vrai que le Canada n'en est pas à ses débuts dans la production du blé; et nous pourrions dire que presque tout l'édifice de la production canadienne a été érigé sur la culture du blé. Il y a trois cents ans, en 1605, la culture du blé commençait à Annapolis, Nouvelle-Ecosse, qui était connu dans le temps sous le nom de Port-Royal. Et, un fait digne de remarque en l'occurrence est que les pionniers d'alors pouvaient suffire à nourrir leurs familles avec le peu de blé qu'ils récoltaient; tandis qu'aujourd'hui peu d'entre nous peuvent estimer tout ce que nous devons, non seulement aux pionniers de 1605, mais surtout, au travail scientifique de nos experts, qui ont donné à notre blé une réputation mondiale. L'on rappelle avec fierté, en passant, que Sir Charles Saunders a été cette année, nommé Chevalier par le roi Georges V en récompense du beau travail accompli dans la production de blé en Canada. Ensuite viennent de nombreuses statistiques empruntées au gouvernement fédéral qui font éloquemment ressortir l'immense augmentation continue de la production du blé jusqu'en 1928 — date où commençait le ralentissement général de la production mondiale. Ces chiffres montrent également qu'en dépit de la crise, et malgré la forte diminution qu'elle accuse au début, cette production n'a cessé de progresser tout de même et qu'elle atteignait en 1933: 269,000,000 de boisseaux; bien que ces chiffres soient de beaucoup moindre qu'en 1928, (période de prospérité). Mais à côté de ces relevés encourageants, l'on constate en le plaçant en parallèle, que les chiffres de la consommation du pain sont loin de suivre la marche ascendante de la production du blé. De 82 livres consommées, par personne, au Canada, en 1923, l'on constate une diminution de 92% en 1931. Il en est de même pour la vente des gâteaux, pâtisserie et les tartes. La meunerie perdrait également beaucoup de terrain. Il a été établi que 75% des produits de la ferme sont compris dans la fabrication du pain, dont: le lait, la crème, les fruits, les oeufs, le blé, le beurre et autres corps gras.

Cette campagne vise donc, non seulement, à venir en aide au boulanger et pâtissier, mais également au producteur de blé, et au fermier. C'est une grande partie de l'édifice commercial et industriel canadien qui est ainsi en jeu.

Enfin voilà ce qui fait l'objet de cette grande campagne que lance la Standard Brands Limitée — qui rappelle que si chaque personne, au Canada, consommait une tranche de pain de plus chaque jour, cela représenterait au bout de l'an une augmentation annuelle de 252 millions de livres, soit $12,000,000 répartis parmi les fermiers, fournisseurs, meuniers et boulangers.

La Standard Brands Limitée, qui ne peut songer à entreprendre seule une compagne de cette envergure, cherche la coopération étroite de tous les boulangers et pâtissiers du pays. Pour cela, elle a préparé un vaste plan de campagne où elle leur indique clairement les diverses modifications à adopter à l'avenir, dans leur fabrication, afin d'offrir au public un pain plus beau, meilleur et plus riche. Elle leur suggère une publicité éducative, renseignant la ménagère sur la grande utilité du pain à la maison, dans la préparation de recttes aus sipeu coûteuses et pratiques. Enfin, elle leur donne une foule d'indications directives qui, si elles sont menées dans un esprit coopératif devraient faire rechercher davantage l'emploi du pain dans nos familles canadiennes et, par suite, aider au rétablissement de grande partie de nos affaires au pays.

St-Nicolas

Récent mariage

Le mariage de Mlle Bernadette Plante, fille de M. et Mme Alfred Plante, avec M. Albert Plante, fils de M. et Mme J.-O. Plante, a été béni récemment, par M. le curé J.-A. Bergeron. Un magnifique programme musical fut exécuté par les amies de la mariée. Après la cérémonie un succulent dîner fut servi à la résidence des parents de la mariée. Les nouveaux époux sont ensuite partis pour visiter quelques villes américaines.

Agréable soirée

Samedi soir, le 29 septembre dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme William Beaurivage, pour célébrer leur 9e anniversaire de mariage. Une magnifique adresse leur fut lue par la sœur du jubilaire, Mme Omer Villemeuve, de Charlesbourg, et de nombreux et riches cadeaux leur furent offerts. Il y eut chant, musique et déclamations. A minuit, un délicieux goûter fut servi aux invités et plusieurs santés furent proposées. La musique fut faite par M. Maurice Bolduc, Mlle Lucia conseiller et Marcel Baribeau, de Québec.

On se sépara très tard dans la nuit emportant un bon souvenir de cette fête inoubliable.

Obsèques de Mme Joseph Désautels

St-Hyacinthe, (D.N.C.).— M. Albert Courchesne est décédée à la résidence de sa sœur, Mme Joseph Désautels, à l'âge de 32 ans. Il était malade depuis longtemps. Outre sa sœur, il laisse quatre frères: Anatole, Roland et Lucien, de Sorel; Raoul, de Sherbrooke.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale. Le levée du corps fut faite par M. l'abbé Léo Lanoue, qui chanta le service assisté des abbés Emilien Chagnon et L.-P. Breton.

Les porteurs étaient: MM. Jean et Jacques Soli, Jules Fournier, Léopold Bernard, Philippe Lapointe et Jean Mongeau.

Le deuil était conduit par les quatre frères du défunt: MM. Anatole, Roland, Lucien et Raouel Courchesne. L'inhumation se fit dans la journée, à Sorel.

Nos sympathies à la famille.

Obsèques de Mlle Simone Morin-Croteau

Ste-Claire, (D.N.C.).—Le 3 octobre dernier, la mort venait, ravir à l'affection de sa famille, Mlle Simone Morin-Croteau, fille adoptive de M. et Mme Albert Croteau décédée à l'âge de 17 ans et 11 mois. Après une longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne, elle s'éteignait pieusement dans le Seigneur.

Ses funérailles eurent lieu en l'église de Ste-Claire, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Le corbillard était conduit par M. Clovis Fournier. La croix était portée par M. Léopold Couture, de Ste-Claire. Les porteurs étaient: MM. Maurice Baillargeon, Henri Langlois, Mérild Audet, Emilien Leclerc, Hector Chabot, Wilfrid Gingras. Les rubans étaient tenus par Mlles Alice Côté, Germaine Bissonnette, Rita Leblond, Véronique Gagnon. La couronne par Mlle Jeannette Roy. La quête a été faite par Mlle Lucienne Hébert. et Mlle Marie-Ange Laflamme.

Conduisaient le deuil, ses parents adoptifs, M. et Mme Albert Croteau; ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme François Dion (Eveline), M. et Mme Joseph Côté (Valéda), de Québec; M. et Mme Altred Carbonneau (Rose-Hélène), de Ste-Marguerite; Mlle Alicia, M. et Mme Joseph Morin, M. Jean-Baptiste Morin, de Ste-Claire; ses oncles et tantes: M. et Mme Arthur Marcoux, de Scott; M. Jean Marcoux, de Ste-Marguerite; M. Félix Marcoux, de Ste-Hénédine; M. Achille Fleury, de Lévis; M. Joseph Trachi, de Ste-Marguerite; M. Théophile Leclerc, M. Philémon Leclerc, de Ste-Claire; M. Maxime Fillion, de Scott; M. Joseph Dion, de Québec; M. Philias Paradis, de St-Rédempteur; M. Arthur Leclerc, de St-Malachie; M. Emile Audet, M. Irénée Couture, M. Jules Leclerc, de Ste-Claire; M. Eugène Croteau, de St-Sylvestre; M. Cyrille Beaudoin, de Ste-Hénédine et plusieurs cousins et cousines dont les noms nous échappent et aussi une foule de parents et d'amis.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Aux parents cruellement éprouvés nous offrons nos plus sincères sympathies.

POURQUOI LAISSER VOTRE ENFANT MOUILLER SON LIT?

Faites-lui suivre un traitement à la Sphinctérine, et il sera débarrassé de cette terrible maladie.

L'incontinence d'urine est causée par le relâchement ou la faiblesse du Sphincter, petit muscle qui contrôle l'urine dans la vessie.

Dans la Sphinctérine, il se trouve une plante qui agit directement sur ce muscle, le renforcit et le rend apte à remplir normalement sa fonction naturelle. La Sphinctérine ne contient aucune drogue dangereuse, et peut être donnée à tout âge de l'enfant.

Les adultes et les vieillards qui souffrent de cette maladie obtiendront les mêmes résultats. La Sphinctérine est en vente dans toutes les pharmacies ou aux Pharmacies Couture, Québec.

Une infirmière soulage le catarrhe

DE FAÇON FORT SIMPLE

Le catarrhe est perfide — moins de par sa nature qu'à cause de ce à quoi il mène.

Jour et nuit, il sape vos forces et affaiblit votre pouvoir de résistance vous portant les voies à l'influenza, la pneumonie, la tuberculose.

J'ai eu connaissance des humiliations et des souffrances causées par le catarrhe et je me suis promis de faire de mon mieux pour combattre cette calamité. Ma méthode consiste à détruire les germes, à apaiser et à soulager les délicates membranes, à les alimenter pour leur rendre santé et force. Mon traitement est quelque chose de neuf, différent, facile, délicieux. Pas de senteur à rendre malade, aucune application, onguent, nul recours au vaporisateur ni rien qui tienne de la fumée, des frictions, de GARDE JAN-O-SUN l'injection.

Triompher du catarrhe, c'est l'oeuvre de ma vie. Je ne saurais en rendre compte en un espace aussi réduit; mais écrivez-moi dès aujourd'hui. Avec réponse par retour du courrier, je vous enverrai ma brochure sur le catarrhe — tout cela gratuit entièrement. Je vous expliquerai aussi comment vous soulager du catarrhe et de tous germes susceptibles de produire les maux du corps. Et il ne vous en coûtera rien du tout.

Adresse: NURSE JAN-O-SUN ERG., 1906 Queen Mary Road, Montréal, Dépt. L. S.

NOS GANTS NOUVEAUX METTRONT LA DERNIERE TOUCHE A VOTRE TOILETTE

GANTS de chevreau français, style "slip-on" avec pagodes de fantaisie. — **Noir, blanc, gris, rouge, marine, brun, tan**

$1.98 $2.50 $2.95 $3.25

GANTS cape, un bouton.—En **tan, gris, beige.** Régulièrement $1.95. TRES SPECIAL **98c**

GANTS de velours, Crêpe de laine, ou Chamoisette doublés. Prix **69c 98c $1.25**

PARURES DE COU

Les toutes dernières nouveautés

FOULARDS en laine et soie, couleurs assorties..

49c

FOULARDS en laine de fantaisie

69c 98c $1.25 et plus

PLISSE pour Collets et Poignets: Crêpe, organdi, dentelle en blanc et en couleurs. **Prix pour toutes les bourses.**

POINT de soie, **noir, blanc, rose, bleu-pâle, bleu poudre, rouge, gris, jaune.** Largeur 54 pouces. La verge **98c**

GRAND SPECIAL

AU RAYON DES TOILES ET COTONNADES

TOILE A NAPPES, blanche — très belle qualité —bordure rouge, bleue ou jaune. Largeur 54 pouces.—Pour VENDREDI SEULEMENT.—La verge **25c**

TOILE A NAPPES de même qualité, mais toute blanche. LA VERGE **24c**

GRANDE VENTE DE COUPONS

VENDREDI

Au rayon des tissus à la verge

Toutes des longueurs très utiles – Crêpe de fantaisie, ou uni – Velours – Tissus lavables, etc. **EN VENTE A 1/2 PRIX**

Les coupons achetés durant cette vente ne seront pas retournables ni échangeables.

UNE SERIE D'OFFRES ALLECHANTES

Aux Grands Magasins

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Confection pour Dames

MANTEAUX D'AUTOMNE

TROIS EXCELLENTS GROUPES. — Des valeurs provenant de nos assortiments réguliers et d'autres nouveaux modèles achetés expressément pour cette vente.

Tissus nouveaux et de belle qualité — styles attrayants — Beaux choix de tailles. — Jolies garnitures de fourrures.

VENDREDI et SAMEDI

$19.50 $29.50 $39.50

MANTEAUX SPORT ET SWAGGER

Soldes de lignes — toutes des valeurs superbes — d'aucuns garnis de fourrure — tailles désassorties. — Beau choix de tissus. Teintes et modèles. TRES SPECIAL, VENDREDI **$13.95**

Au Salon des Fourrures

PRIX SPECIAUX POUR LA BALANCE DU MOIS

Mesdames, Mesdemoiselles :

Cette offre que nous vous faisons est unique à Québec, car elle s'applique à des marchandises STRICTEMENT NOUVELLES — COUPE ET STYLES DE CETTE ANNEE.

SUIVEZ NOTRE CONSEIL — NE DECIDEZ RIEN AU SUJET D'UN NOUVEAU MANTEAU AVANT DE VENIR VOIR CE QUE NOUS AVONS A VOUS OFFRIR — VOUS N'AUREZ PAS A LE REGRETTER, CAR LES PRIX CI-APRES SONT REELLEMENT EXTRAORDINAIRES.

VOYEZ NOS VITRINES

MANTEAUX en Seal "Super-Hollander" français. Valeur $110.00. TRES SPECIAL **$65.00**
Valeur $140.00. TRES SPECIAL **$89.00**

MANTEAUX en seal d'Hudson, d'Ontario. Valeur $200.00. TRES SPECIAL **$150.00**
Valeur $240.00. TRES SPECIAL **$185.00**

MANTEAUX en seal Hudson "Rice Lake". Valeur $300.00. TRES SPECIAL **$225.00**
Valeur $280.00. TRES SPECIAL **$210.00**

LES MEMES MANTEAUX, garnis de renard argenté. Valeur $315.00. TRES SPECIAL **$239.00**
Valeur $390.00. TRES SPECIAL **$260.00**

LES MEMES MANTEAUX, garnis de Kolinsky. Valeur $300.00. TRES SPECIAL **$245.00**
Valeur $325.00. TRES SPECIAL **$260.00**

MANTEAUX de rat musqué d'Ontario, lustré Kolinsky — Valeur $160.00. TRES SPECIAL **$120.00**

MANTEAUX en Broadtail — Teintes Renard bleu, garnis d'écureuil russe. Valeur $135.00. TRES SPECIAL **$98.00**
Valeur $150.00. TRES SPECIAL **$112.00**
Valeur $155.00. TRES SPECIAL **$118.00**

MANTEAUX DE PATTES DE CARACUL RUSSE

— Aux prix de Manteaux de drap —

Valeur $65.00. TRES SPECIAL **$38.25**
Valeur $85.00. TRES SPECIAL **$54.50**

ACCESSOIRES

BOURRURES de manchons **85c à $1.10**
BOURRURES pour manchons de fillettes **65c**
ROBES en chèvre ou thibet, pour voiture de bébé

$5.50, $5.95, $6.95

Doublures importées — très beau choix.
Boutons de haute fantaisie, ETC., ETC.

Au rayon des BONBONS

FUDGE à la vanille, chocolat, fraises, etc. — Petites bouchées. Un produit strictement frais, et préparé spécialement pour **Paquet.** La livre **21c**

S'il vous plait, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

VISITEZ La Boîte aux Biscuits PEEK FREAN

située à gauche du vestibule débouchant dans nos magasins lorsque vous y entrez par le BOULEVARD CHAREST. Vous y verrez une superbe installation de nouveaux biscuits PEEK FREAN — GOUTEZ GRATUITEMENT, et faites votre choix.

BEURRE de crémerie pasteurisé, salé ou demi-salé, pour provision.

BOEUF salé (corn beef) de Libby ou Bovril, boîte de 12 onces, 2 pour **25c**

A L'EPICERIE PAQUET

SARDINES "Millionnaire" ou "Crossed Fish", 2 boites pour **25c**

LAPINS "Nouvelle Zélande", boîte de 2 lbs. **35c**

VIANDES assorties pour sandwiches : Poulet, dinde, jambon, 2 boites pour **25c**

SOUPES assorties de Heinz : Tomates, légumes, pois verts, poulet, 3 boites pour **25c**

MIEL pur, Québec, la chopine **35c**
Le rayon. Prix **25c**

HARICOTS verts "Quality", boite No 2 **14c**
ou 3 pour **39c**

HUILE d'olive J.-B. Artaud, boite de 62 onces **$1.49**

MARMELADE d'oranges, de Raymond, jarre de 2 livres **33c**

CONFITURES de fraises et framboises Raymond, jarre de 2 livres **43c**

DEMONSTRATION Fromage et Mayonnaise KRAFT. Venez goûter gratuitement.

VERMICELLE — Spaghetti — Macaroni, marque Beige. Paquet de 16 onces. 3 pour **33c**

FORCE (flocons de blé), le paquet **12c**
ou 3 pour **29c**

RIZ pour la soupe, 5 livres pour **27c**

GRUAU "Quick" ou ordinaire, le paquet **22c**

RAISIN muscat "Espagne", 6 couronnes, la livre **25c**

AMANDES piquées écalées et blanchies, récolte 1934. la livre **60c**

JUS de raisin africain, bouteille de 26 oz **50c**

BISCUITS "Premier Plain" de Marven, 3 livres pour **35c**

BISCUITS "People Mixed" de Hethrington, 2 livres pour **25c**

BISCUITS "Milk Chocolate Shortbread" de Christie, la livre **33c**

BISCUITS à chiens de Spratts, le sac **68c**

VI-TONE, ½ livre **27c**

CHOCOLAT "Hot" de Fry, boite de 1 livre **47c**

COCO filamenteux de Banner, la livre **27c**

THE Lipton, vert ou noir, paquet de 1 livre **59c**
Paquet de ½ livre **30c**

POUDRE de savon Rinso, petit format, 4 paquets pour **29c**

SAVON de toilette "Cameo", Douze barres pour **45c**

La Vie Sociale

L'honorable Premier Ministre et madame Taschereau ont reçu à dîner, hier soir, en l'honneur de Son Excellence le lieutenant-gouverneur et madame E.-L. Patenaude.

— o —

Lady Price fait un séjour de quelque temps à Toronto.

— o —

L'honorable juge et madame P.-A. Choquette sont partis pour Montréal, où ils assisteront, samedi, au mariage de leur fils Roddy, avec mademoiselle Lucille Poliquin. Monseigneur C.-P. Choquette, du séminaire de St-Hyacinthe, donnera la bénédiction nuptiale.

— o —

M. et madame Léon-T. des Rivières et mademoiselle Magdelaine des Rivières seront au nombre des invités au mariage Poliquin-Choquette.

— o —

Madame Pierre de Varennes a reçu, hier, à une partie de bridge et à l'heure du thé pour sa belle-soeur, madame Jean-Charles Garneau.

— o —

Madame Vincent Dubuc, de Chicoutimi, est en ville pour quelques jours chez sa tante, mademoiselle Angelina Routhier.

— o —

Madame Paul Miquelon est de retour de Montréal où elle a été l'invitée de mademoiselle Agathe Doré.

— o —

Mademoiselle Pauline Scott et mademoiselle Sally Hay sont parties en automobile pour Kamouraska où elles séjourneront quelques jours.

— o —

Mademoiselel Angéline Routhier reçoit aujourd'hui, au bridge et à l'heure du thé en l'honneur de sa nièce, madame Vincent Dubuc, de Chicoutimi et de madame Jean-Charles Garneau, de Montréal.

— o —

Le major Henri-Royal Gagnon, inspecteur de la Gendarmerie Royale du Canada, est de retour de Rimouski.

— o —

Mademoiselle Lucile Labrèque, fille de madame A. Labrèque, est au nombre des débutantes de la saison.

— o —

M. Auguste Choquette assistera, samedi, au mariage de son frère, M. Roddy Choquette, avec mademoiselle Lucile Poliquin.

— o —

M. J.-Arthur Guilmet et madame Guilmet sont de retour d'une croisière aux Bermudes à Nassau et à la Jamaïque.

— o —

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

— o —

Prendront part à la représentation donnée par le Club Kiwanis à la fin de novembre: Madame Gordon-E. Pfeiffer, mademoiselle Marguerite Amirault, mademoiselle Pauline Scott, mademoiselle Thérèse Saint-Laurent, MM. Joseph Lemieux, Lionel Roy, Victor LaRue, Antoine Prévost, J.-R. Deschamps, Paul Roberge, Harry Knight, Albert Daoust.

— o —

Mademoiselle Elizabeth Gibsone est de retour de Boston où elle a passé quelques jours.

— o —

M. et madame Albert Beaudoin, de Montréal, ont fait un bref séjour en notre ville.

— o —

Mademoiselle Gabrielle Lemieux, d'Ottawa, fait un séjour d'une quinzaine à Québec.

— o —

Mademoiselle A. Grenier, de Beauport, visite actuellement Boston et New-York.

Madame B. Dussault est de retour d'un voyage à Toronto.

— o —

On annonce les fiançailles de mademoiselle Cécile Lachance, fille de M. et de madame Onésime Lachance de St-Charles de Bellechasse, avec M. Emile Biron, employé civil, fils de madame J.-E. Biron du Cap-de-la-Madeleine.

A MONTREAL

Madame Lionel Barsalou et mesdemoiselles Madeleine et Françoise Barsalou sont arrivées, dimanche, à bord du "Majestic" d'un long séjour en Europe. Mesdemoiselles Barsalou seront au nombre des débutantes de la saison.

— o —

Mademoiselle Olivette Dupont, des Trois-Rivières, a passé quelques jours en ville, l'invitée de madame Emile Contant.

— o —

Mademoiselle Marie Archambault est actuellement l'invitée d'honneur à plusieurs réceptions intimes à l'occasion de son mariage prochain. Un thé fut offert, le 9 octobre, par mademoiselle Louise Desjardins ; lundi dernier, mademoiselle Marcelle Brossoit, de Valleyfield, recevrait, à l'heure du thé, à l'hôtel Place Viger ; Mademoiselle Margot DesRosiers réunissait ces jours derniers un groupe d'invitées, à l'heure du thé. Il y a shower d'ustensiles de cuisine, aujourd'hui, chez madame Louis Archambault.

— o —

Shower et thé, ces jours derniers, chez mademoiselle Diane Bernard, de Beloeil, en l'honneur de mademoiselle Isabelle Brien, à l'occasion de son prochain mariage. Le thé et les glaces furent servies par madame Omer Brien, madame Georges Bernard aidées de madame Paul Brassard et de mademoiselle Simone Bernard.

— o —

Le docteur et madame M. Neilson, de Saint-Jérôme et leur fille, Annette, sont revenus, ces jours derniers d'un voyage de deux mois en Europe.

A OTTAWA

Le comité exécutif du Concile National des Femmes a reçu à déjeuner lundi, au Château Laurier en l'honneur de mademoiselle Winnifred Kydd. Les personnes présentes étaient: Lady Perley, lady Borden, madame J.-A. Wilson, madame Peter Whelen, l'honorable Cairine Wilson, madame Edgar Hardy, madame A.-J. Freiman, madame H.-H. Rowatt, madame James Murdoch, madame Juir Edwards, madame J.-S. Eagleson, madame J.-F. Gorman, mademoiselle Béatrice Barber, madame Robert Dorman, madame H.-L. Campbell, madame James Roberts, madame Fred. Ethrington, madame Charles Thorburn, madame E.-J. Lemaire, madame George de H. Cunningham, madame J.-C. Cooke.

— o —

L'honorable Paul Leduc et madame Leduc font un séjour de quelques jours à Toronto.

— o —

L'honorable Cairine Wilson a reçu à l'heure du thé en l'honneur des délégués du Concile National des Femmes actuellement en congrès à Ottawa.

— o —

M. et madame P.-L. Foster sont de retour de Montréal où ils ont passé la dernière fin de semaine.

La plus exceptionnelle
VENTE DE ROBES
de l'année
en fait de styles et valeurs
Vendredi et Samedi
100 ROBES
prises dans notre assortiment régulier.
Valeurs régulières jusqu'à $49.50
pour la rue, le dîner, l'après-midi et le soir.

Plusieurs modèles exclusifs, un seul de chaque style dans ce groupe. Grandeurs: 14 à 44, mais pas dans chaque ligne.

$6.95

La Vogue
178 St-Jean

Ni essai. Ni échange. Chaque vente finale.

VOYEZ dans la vitrine de ZELLERS la GALERIE de
PORTRAITS des BEAUX BEBES de QUEBEC
Ils sont inscrits dans notre concours de bébés.
Lorsque vous viendrez au magasin faire vos achats habituels, demandez un bulletin de vote et donnez votre voix en faveur du
plus beau garçonnet — de la plus belle fillette de Québec.
LES GAGNANTS RECEVRONT CHACUN $25.00 EN ARGENT

ZELLERS 228 St-Jean. Tél. : 2-1981

MORT SUBITE DE Mme T. RIVARD

C'est avec regret que nous apprenons la mort subite de madame Treffié Rivard, de Saint-Stanislas, comté de Champlain, survenue dimanche matin. Elle était âgée de 56 ans. Son mari l'a précédé dans la tombe et elle laisse dans le deuil, trois enfants.

EN PRISON

Son Honneur le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné hier à 3 mois de prison, Arthur Bernard, qui, après un procès sommaire, fut trouvé coupable d'avoir par sa négligence apportée à conduire une automobile, causé des blessures corporelles à neuf personne lors d'un accident survenu sur le chemin St-Louis, en juillet dernier.

AGREABLE REUNION

A l'occasion de son prochain départ pour l'Europe où il doit aller parfaire ses études, M. le Docteur Honoré Nadeau a été l'objet d'une belle manifestation d'estime de la part des internes et des médecins de l'Hôpital Saint-Sacrement, au cercle universitaire, hier. M. Nadeau se rend en effet en France pour y étudier pendant trois années la diététique; il s'embarquera demain sur l'"Ausonia". La fête d'hier eut un caractère de belle intimité. C'est M. Benoit Charlebois, E.E.M., directeur du Cercle Universitaire qui fut chargé de l'organisation de la démonstration.

LE DECORATEUR DU MAGASIN HENRI DUCLOS

DE RETOUR D'UN VOYAGE D'ETUDE

Monsieur Henri Duclos, décorateur pour la maison Henri Duclos, est de retour d'un voyage d'étude à Toronto, New-York et Chicago où il est allé se renseigner sur les dernières évolutions de cet art si intéressant de la Décocation du foyer moderne.

Nos félicitations à M. Duclos pour cette initiative dont il fera bénéficier, il va sans dire, les nombreux clients du populaire magasin de meubles Henri Duclos, Limitée.

PRESIDENT

M. JOS. MARINEAU, E. E. D., élu récemment président du Cercle d'étude des Jeunes de St-Dominique.

UN CONCOURS D'ANNONCES DE THEATRES

Comme le "Soleil" le mentionnait, hier, le club Kiwanis vient d'organiser un intéressant concours d'annonces théâtrales qui ne saurait manquer de susciter un vif intérêt chez les artistes amateurs de peinture.

Ce concours marque les préliminaires de la tenue prochaine des "Frolics" de 1934. Il sera officiellement clos le 12 novembre. Un groupe de juges, de concert avec M. Lucien Brousseau, organisateur du concours, présidera à la distribution des magnifiques prix offerts par les membres aux heureux concurrents.

Nous répétons, pour la bonne information des nombreuses personnes intéressées, les conditions du concours:

1. Exécution, en anglais ou en français, au choix de l'artiste.
2. L'affiche devra être composée d'un dessin original, approprié au sujet du concours et de la matière à lire suivante: "Kiwanis Frolics" de 1934. — "La Veuve Joyeuse" — Théâtre Capitol, 30 novembre.
3. Grandeur de l'affiche: 15 pouces par 18 pouces.
4. Exécution sur carton mince, blanc ou de couleur, au choix de l'artiste.
5. L'écusson du Club Kiwanis de Québec devra être intercalé dans le dessin; écusson en bleu ou en noir seulement.
6. L'affiche devra être rendue au propre, en trois couleurs ou moins ou en camaïeu.
7. Tous genres d'exécutions seront considérés. L'artiste pourra soumettre jusqu'à cinq dessins, mais pas plus d'un prix ne sera accordé au même artiste.
8. La signature de l'artiste devra paraître au coin droit du bas de l'affiche, de manière à pouvoir la couvrir par une fiche numérotée de un pouce par un pouce et demi.
9. Le nom et l'adresse de l'artiste devront être mis à l'endos de l'affiche.
10. Tous les envois primés ou non deviennent la propriété du Club Kiwanis, pour servir aux fins de réclame, sujets, toutefois, à être remis aux concurrents non primés qui en feront la demande après le 1er décembre, sans garantie de retour en parfait ordre.
11. Le concours durera jusqu'à midi le 12 novembre 1934, et tous les envois doivent être adressés comme suit:

Concours Kiwanis Frolics,
Club Kiwanis,
Château Frontenac,
Québec.

12. Prix de concours: 1er, $15; 2e, $10; 3e, $7; 4e, $5; 5e, $5; 6e, 3; 7e, $3; 8e, $2.

ARRESTATION

Un voyageur du "Lewis L" a été arrêté hier à l'arrivée du navire à Québec. La gendarmerie du Canada prétend qu'il s'agit d'un contrebandier de liqueurs alcooliques. On se souvient que le capitaine Dion, commandant du "Lewis L" a été blessé par des coups de feu tirés par un policier fédéral à Bersimis.

AMICALE DU COUVENT DE SAINTE-CROIX

Dimanche le 21 octobre, à 2 heures de l'après-midi aura lieu au Couvent de Sainte-Croix, la réunion annuelle des membres de l'Amicale Notre-Dame du Souvenir.

Une conférencière de Québec rendra la réunion très intéressante.

Judith Legendre, secrétaire.

INSTALLATIONS D'OFFICIERS

Au cours d'une assemblée des Chevaliers de Colomb du Conseil No 446 de Québec, tenue lundi dernier dans leurs salles du Chemin Ste-Foye, M. J.-A. Nadeau, C. R., député de district, présidait à l'installation des officiers élus en juin dernier. L'exécutif pour le terme 1934-35 est formé de MM. Eug.-A. Lemieux, Grand Chevalier ; Adélard Gingras, Député Grand Chevalier ; Rév. Alexandre Vachon, aumônier ; Dr Eug. Blouin, chancelier ; Paul-A. Plamondon, sec.-financier ; J.-A. Gauvin, N. P., archiviste; Wilbrod Bhérer, avocat ; Emile Plamondon, cérémoniaire ; Dr Euclide Faucher, médecin ; Victor Bergeron, intendant ; J.-E. Côté, L.-J.-S. Deschamps, B.-A.-N. Kelley, Syndics ; Maurice Lemieux, Garde intérieur ; Hector Létourneau, Garde extérieur.

A cette occasion, plusieurs anciens Chevaliers qui ne fréquentent pas assidument les salles s'étaient joints à leurs confrères. Signalons, en particulier, M. Ed. Picard, de la Rock City Tobacco, qui fournit gracieusement de bonnes cigarettes Tudor aux membres.

A l'issue de l'assemblée, les Chevaliers présents furent reçus aux salons où un buffet leur fut servi. La gaîté et l'entrain régnèrent jusqu'à une heure avancée et chacun regagna son foyer emportant le souvenir d'une agréable soirée.

JE VOUS DONNE — cette bouteille de poli à meubles fini satin (25c.) avec chaque boîte de Cire "Old English" (1 livre) que vous achetez

LES DEUX POUR 59c

Découverte nouvelle qui rend le cirage des planchers plus facile que jamais auparavant... ne manquez pas de profiter de cette offre d'aubaine . . . chez le marchand le plus proche de chez vous

On a trouvé le moyen de mélanger les plus fines cires Carnauba en une pâte douce et crémeuse qui fait rapidement prendre à vos planchers une magnifique surface qui dure longtemps, qui défie les égratignures, chose impossible à réaliser auparavant. Cette pâte, préparée d'après le PROCEDE KORIC, est la NOUVELLE CIRE "OLD ENGLISH".

Essayez-la et vous en serez émerveillé. Vous constaterez que cirer vos planches est aujourd'hui plus facile que jamais auparavant, et qu'ils paraissent neufs plus longtemps que vous n'auriez cru possible.

VOUS AVEZ LE POLI SANS PAYER

Pour vous faciliter l'essai de cette CIRE "OLD ENGLISH" nouveau genre, nous vous faisons la merveilleuse offre gratuite que voici: avec chaque boîte de cire (1 lb.) que vous achetez — à n'importe quel magasin de peinture, de quincaillerie, à rayons ou épicerie — vous recevrez, A TITRE TOUT A FAIT GRACIEUX, une bouteille de poli à meubles fini satin "Old English" (format de 25c.) qui donne aux chaises et aux autres meubles la beauté qu'ils avaient à l'état de neuf. Vous avez les deux pour 59c. seulement.

NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE D'AUBAINE

Allez chercher dès aujourd'hui — au magasin le plus proche — une grande bouteille de poli à meubles fini satin avec chaque boîte d'une livre de la nouvelle cire "Old English", facile à appliquer. Vous aurez les deux pour 59c. FABRICATION CANADIENNE.

Old English
CIRE . . . POLI A MEUBLES

LE SABLE I

Le "Sable I", de la Clarke Steamship Lines, est attendu dans le port de Québec, aujourd'hui. Commandé par le capitaine Aurèle Fraser, le vaisseau reprendra le fleuve, à destination de la côte Nord, dès qu'il aura complété sa cargaison.

CHEZ LES BLEUS

L'assemblée annuelle de l'Association conservatrice de Québec-Ouest s'est tenue, hier soir. Lors de cette réunion on a fait l'élection des officiers pour l'année 1934-35. C'est M. Eugène Giroux qui a été appelé à présider pour un autre terme, aux destinées de l'association. Il aura pour le seconder les officiers suivants : vice-présidents, MM. Jos. Robitaille et Raoul Emand; secrétaire, M. Jos. Marquis; assistant-secrétaire, M. Arthur Lagacé; trésorier, M. Alfred Dupéré; sentinelles, MM. Georges Boulianne et Georges Marcoux. Dix-huit directeurs ont également été nommés. Au nombre de ces derniers, on mentionne les noms de M. Pierre Bertrand, M.P.P., MM. Delphée Maranda, Jos. Nolin, Siméon Méthot, Zébédé Bérubé, Alb. Lainé, Jos. Matte, Elz. St-Laurent, Jos. ResRoches, Michel Lamontagne.

FUNERAILLES DE M. COLBERT MARTINEAU

Un bel hommage a été rendu le 16 octobre en l'église du St-Sacrement à M. Colbert Martineau, rentier, décédé le 14 dernier, à l'âge de 67 ans. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de la résidence mortuaire chez son neveu, M. Chs-E. Brunet, 49 avenue Eymard jusqu'à l'église St-Sacrement et de là au cimetière de St-Antoine de Tilly, lieu de l'inhumation.

Au départ de la maison mortuaire le deuil était conduit par ses neveux, MM. Charles-Eugène Brunet, Jean-Charles Brunet, Omer Martel, Jean-Joseph Desbiens, Charles Martel, Eugène Langlois; ses cousins : MM. J.-Omer Martineau, Henri Martineau, Roméo Martineau, Odilon Lauriault, Antoine Lauriault, Olivier Campeau, Alexandre Campeau.

Venaient après les membres de la famille, S. H. M. le juge J.-H. Fortier, M. le juge Rivard, François Jobin, échevin, Arthur Poulin, échevin, Lt-Col. Léon Lambert, chef de la sûreté provinciale, A.-S. Bigaouette, sous-chef de la police, Cap. J.-E.-A. Martineau, etc.

A la famille en deuil, "Le Soleil" réitère l'expression de ses plus sincères sympathies.

RADIO-ETAT

La Commsision canadienne de la Radio diffusera ce soir de huit heures et quart à huit heures quarante-cinq le service qui sera chanté dans la cathédrale orthodoxe russe Saint-Pierre et Saint-Paul, à Montréal, à la mémoire du roi Alexandre de Yougoslavie. En conséquence, le concert de musique de chambre et la causerie du ministère de l'Agriculture qui devaient être radiodiffusées à 8 h. 15 n'auront pas lieu.

"J'AVAIS DES FAIBLESSES, DES DOULEURS DANS LE DOS ET . . . J'ÉTAIS TOUJOURS RENDUE À BOUT" . . . . . .

J'étais jeune fille et je travaillais dans les manufactures. Je suis devenue très épuisée, j'étais pâle et ne pesais que 90 lbs. Je croyais être obligée de quitter mon ouvrage, j'avais des faiblesses, des douleurs dans le dos et ne pouvais jamais m'amuser le soir, j'étais toujours rendue au bout; il fallait que je me couche en sortant de souper.

Ma mère avait employé les PILULES ROUGES et en avait eu de bons résultats, alors elle m'en fit prendre. Après quelques boîtes, mon appétit revint et mes forces augmentèrent de jour en jour.

C'est avec les PILULES ROUGES que j'ai engraissé; lorsque je me suis mariée, je pesais 110 lbs. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus, ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été".

(Signé) — ANSELMIE BLAIS,
43, Saint-Michel, Sherbrooke, P.Q.

TEMOIN : THERESE BLANCHETTE

Combien de jeunes filles et de femmes passent leur temps à se plaindre. Sans doute, elle ont raison de se trouver misérables d'être faibles, abattues, souffrantes . . . mais pourquoi ne prennent-elles pas les bonnes PILULES ROUGES ? Des centaines de femmes affirment, chaque jour, qu'avec ce bon remède le soulagement est certain dans les cas de :

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Douleurs de dos, de reins
Périodes douloureuses
Irrégularités
Troubles internes essentiellement féminins

(symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES chez le Médecin de "LA FRANCO", au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

PILULES ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25

EXIGEZ TOUJOURS LES

PROCUREZ A VOS ENFANTS
une santé robuste en leur faisant prendre
OVONOL
le tonique au goût de bonbon
préparé, d'après une formule du médecin des PILULES ROUGES, spécialement pour les enfants pâles, faibles, nerveux, pleurards, manquant d'appétit, de sommeil, souffrant de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions. Partout ou par la poste: $1.00 la bouteille, 3 pour $2.50.

PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

CHEZ **D'Allaird** **VENDREDI et SAMEDI**

Epargnez Beaucoup d'Argent

Robes
Soies ! Laines !
$14.95
Ce n'est pas cher pour une vraie robe
— surtout lorsque les matériels sont les crêpes rugueux, les satins, les poils-de-lapin, les laines côtelées, etc., et en outre, si vous vous y connaissez en fait de modes, vous constaterez que ce sont là des valeurs exceptionnelles. Grandeurs: 14 à 20. Modèles toilette, modèles tailleur — pour le matin, l'après-midi et le soir — confectionnées comme seuls chez D'Allaird savent les confectionner, ce qui est en lui-même votre garantie de satisfaction.

Manteaux
garnis de fourrure
$21.75 $39.75
Brillantes fourrures — fourrures frisées — fourrures plates
Lorsque vous prendrez le prix en considération, vous vous émerveillerez de la beauté des fourrures qui ornent ces manteaux. Lynx naturel, agnelet, loup de Mandchourie et "marmink" ne sont que quelques-unes des élégantes pelleteries qui se marient aux magnifiques lainages nouveaux. N'était que nous fabriquons nous-mêmes nos manteaux, nous ne serions jamais en mesure de vous les présenter à si bas prix. Grandeurs: 14 à 40.

SPECIAL DU MATIN
$9.95
Il est rare que vous ayez eu l'occasion de vous procurer une vraie robe de chez D'Allaird en bas de $10. Nous avons choisi 50 robes — le genre que vous avez toujours désiré avoir. Quelques-unes sont en laine — d'autres en soies, et toutes sont des modèles magnifiques. Grandeurs: 14 à 18. Elles vont se vendre en un rien de temps à ce prix-là.

SPECIAL EN LINGERIE
100 ensembles de soie pour la danse
A ce prix ils vont se vendre tout de suite. Le matériel est de la soie-crêpe pesante. Ils sont somptueusement garnis de dentelle française. Grandeurs: 30 à 36. Aussi un choix merveilleux de robes de nuit, ensembles de bouffants et chemises enveloppes au même prix de .....
$1.98

222 rue St-Jean
Tél.: 2-6778

Nous achetons et vendons au comptant; nous confectionnons tout dans notre propre atelier — nous vendons par l'entremise d'une chaine de vingt-deux magasins.

Tout le monde en veut—
Tout le monde en prend!

Saveur plus nette. Dure plus longtemps. C'est une meilleure gomme, les Life Savers. Partout, n'importe où au Canada, c'est ce qui se fait ...C'est la gomme en vogue.

SPEARMINT . . . *paquet vert*
PEPPERMINT . . . *paquet bleu*

Une innovation originale ...
LA TIRETTE

Des assises philosophiques à l'Université

(Suite de la page 3)

professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, a donné la deuxième conférence. Le distingué religieux avait intitulé son magnifique travail : "Durkeim et la morale". Il a d'abord exposé les fondements de la morale du philosophe français et les a ensuite comparés à ceux de la morale dans la philosophie chrétienne. Le R. Père Lamarche a terminé en condamnant la doctrine de Durkeim qui présente la morale comme un produit de la société.

Son Eminence a chaudement félicité les deux conférenciers et prenant pour exemple leurs travaux, il a rappelé que la philosophie est une science toujours d'actualité. Le Cardinal a également noté quelle source de dangers pour les sociétés constituent les erreurs philosophiques. Notre vénéré archevêque a émis le voeu que l'on fouille les archives de l'Académie qui contiennent tant de précieuses études, puis il a demandé aux professeurs de mettre les élèves au courant des grandes questions actuelles de philosophie.

Nous donnons maintenant avec plaisir à nos lecteurs un résumé du magnifique travail de Mgr L.-A. Paquet.

MGR L.-A. PAQUET

Le distingué conférencier rappela d'abord les paroles élogieuses de Sa Sainteté Pie XI à l'adresse de Mgr Talamo, lors de la première réception en audience solennelle au Vatican de l'Académie romaine Saint-Thomas d'Aquin, représentée par le Conseil de Présidence, le Secrétaire, les Académiciens résidant à Rome et plusieurs groupes d'étudiants: "Il a été la vraie vestale du feu sacré et du phare lumineux qu'est l'Académie Saint-Thomas, phare que Léon XIII, d'un geste génial, voulut allumer en notre grande et sainte Cité de Rome."

Chargé, dès le début, du Secrétariat de la docte Académie inaugurée en 1880, Mgr Talamo garda ce poste de haute confiance, et s'acquitta, avec une admirable fidélité, des devoirs qui en résultaient pour lui jusqu'à sa mort. Il s'éteignit le 21 février 1932.

Mgr Paquet note qu'en cette cinquième session de l'Académie Canadienne, il lui a semblé ni vain ni inopportun d'évoquer la mémoire d'un Prélat dont la vie entière fut très intimement liée au mouvement de la renaissance thomiste, et qui incarna, pour ainsi dire, en sa personne, pendant plus d'un demi-siècle, l'oeuvre académique de portée mondiale établie à Rome par Léon XIII.

Salvatore Talamo naquit à Naples en 1844. Doué de fortes aptitudes intellectuelles où la pénétration de l'esprit le disputait à la passion du savoir, il eut la bonne fortune d'être initié au culte de Saint-Thomas d'Aquin par deux prêtres qui en professaient avec un zèle et une ferveur de pionniers, la doctrine: les chanoines Sanseverino et Signoriello. Ses études et écrits (opuscules, traités plus vastes) révélèrent bientôt au public de quel amour de la recherche, de quelle rectitude de jugement et de quel dévouement à la science véritable ce jeune napolitain pouvait déjà donner des preuves.

En 1879, Léon XIII dont l'oeil était prompt à discerner les valeurs doctrinales, l'appela à Rome pour lui confier une chaire importante de philosophie. Et peu de temps après, le professeur Talamo, de par la volonté du Pape, se voyait attaché, comme ouvrier principal et futur artisan de tous ses progrès, à l'illustre association romaine qui, sous le patronage de Thomas d'Aquin, devait imprimer aux études philosophico-théologiques un si vigoureux élan.

Combien de jeunes Canadiens, en quête de palmes doctorales, ont eu à se féliciter de leurs rapports avec le dévoué secrétaire de l'Académie, de sa bonté accueillante, de ses conseils précieux, de ses sympathies pour la jeunesse avide de s'approprier les conquêtes de la science et les fruits du labeur des maîtres ! Ce feu sacré dont il fut, au témoignage de Pie XI, le très vigilant gardien, il avait le don comme le très vif désir de le communiquer aux autres, de le répandre dans tous les milieux et dans tous les foyers ouverts à la culture intensive de l'esprit. La charge dont il était investi auprès de l'Académie St-Thomas d'Aquin n'était donc pas, on le comprend, une sinécure.

Pendant neuf ans, il présida, sous le regard du Pape, à la publication des travaux des Académiciens; et on lui doit, par suite, une série de volumes d'exceptionnelle valeur, où des études très fouillées sur tous les points les plus intéressants de la philosophie traditionnelle nous montrent les efforts, la marche progressive de la pensée chrétienne provoquée par le génie animateur de Léon XIII.

Comme chef du Secrétariat de l'Académie, il eut l'insigne mérite d'organiser, sous les auspices de cette institution, trois grandes manifestations de la vie intellectuelle contemporaine: en 1924, une semaine dite thomiste, consacrée à la discussion de plusieurs questions fondamentales agitées de nos jours et qu'il importe de résoudre d'après les principes de saint Thomas; en 1925, un vaste congrès thomiste international où se fit, entre des penseurs venus de divers pays, un échange de vues très éclairant et très profitable sur des problèmes d'ordre philosophico-scientifique; en 1929, une autre semaine dite augustino-thomiste, destinée à mettre en lumière, à l'occasion du quinzième anniversaire de la mort de l'évêque d'Hippone, l'oeuvre transcendante de saint Augustin comparée à celle de saint Thomas. Par sa parole et par ses actes, Mgr Talamo fut l'âme de ces réunions et l'ouvrier zélé, intelligent de ces fortes assises de la pensée.

Le conférencier continue l'éloge de la carrière féconde et laborieuse du grand philosophe, commente ses activités en dehors de l'Académie et en vient ensuite à parler de l'oeuvre de Mgr Talamo.

Son oeuvre est compréhensible. Elle touche, d'un côté, au fait même et aux développements de la renaissance aristotélicienne et thomiste, de l'autre, aux problèmes extraordinairement variés de la restauration sociale.

Dans ses études critiques sur l'Aristotélisme de la Scolastique, Mgr Talamo énonce, souligne d'un accent convaincu les raisons pour lesquelles les scholastiques, tout en reconnaissant les mérites indéniables de Platon, préfèrent en général à ce célèbre philosophe son émule, Aristote. Ils le préfèrent parce que la philosophie aristotélicienne nous offre une logique merveilleusement construite, dont les lois reconnues par le suffrage des siècles, servent de façon très efficace à tisser la trame des idées, parce que cette philosophie s'appuie sur le réalisme de l'expérience, met en oeuvre les deux grands facteurs du progrès intellectuel, l'induction et la déduction, et parce qu'elle couvre, en l'explorant avec une étonnante précision de méthode et de concept, une forte partie du domaine de l'être connaissable.

Mgr Talamo n'a cependant pas fermé les yeux sur les défaillances du philosophe de Stagire. Il les a, au contraire notées avec un grand soin et un extrême souci de la vérité.

Mgr Paquet loue l'exceptionnelle valeur morale d'un ouvrage de Mgr Talamo, intitulé : L'Esclavage depuis Aristote jusqu'aux Docteurs Scolastiques. "Ouvrage très élaboré", dit-il, "et qui peut être considéré comme son oeuvre philosophique capitale". En regard avec les déficiences de la raison naturelle aux prises avec l'un des plus épineux problèmes du vieux monde, Mgr Talamo fait ressortir ce que l'église catholique, par ses enseignements et par ses oeuvres, a accompli pour relever l'homme, pour améliorer son sort, pour ennoblir son travail et sa personne. Il montre de plus tout ce que la liberté humaine, considérée en soi et dans ses applications, doit aux docteurs.

Mgr Paquet commente longuement la haute portée doctrinale de l'importante publication, intitulée "La Revue internationales des sciences sociales, dirigée par Mgr Talamo puis il termine en déclarant que l'illustre Prélat a été l'un des ouvriers les plus éclairés et les plus efficaces de la civilisation chrétienne à notre époque.

LE R. P. LAMARCHE

Nous regrettons que le manque d'espace nous force à ne donner qu'un résumé très succint du magnifique travail du distingué religieux. Nous aurions souhaité pouvoir publier intégralement le texte de sa conférence.

Les théories d'Emile Durkeim, philosophe français, sont à base nettement positiviste. Fondateur et chef de l'Ecole sociologique, Durkeim envisagea la société comme un être à part, distinct de l'individu et se développant selon des lois que le conférencier qualifie de nécessaires. Les faits sociaux sont des manifestations auxquelles l'individu n'a aucune part et qu'il faut traiter scientifiquement, comme des choses, selon la méthode des sciences naturelles.

D'après Durkeim, tout émane donc de la société et la science qui se rend compte de tout cela se nomme sociologie. Celle-ci peut se définir une étude comparative et explicative des sociétés humaines telles qu'on les peut observer dans l'espace et le temps. C'est ainsi que tout ce qui compte ici-bas, dans l'humanité entière et dans le coeur de chaque homme, a une origine sociale. Même la religion et la morale ne peuvent échapper à cette loi.

L'individu doit donc avoir le sens social qu'il obtient, selon la formule de Durkheim, par "l'attachement au groupe", habitude qui s'acquiert elle-même par l'éducation en socialisant l'enfant.

Le R. Père Lamarche, après avoir exposé de façon claire et fort détaillée les théories essentielles de Durkheim, entreprend une réfutation très solide devant laquelle les assertions du philosophe français tombent. Le conférencier termine en tirant les conclusions suivantes :

1 — La sociologie, comme la philosophie sociale, forme une science à part en autant que son objet propre et l'enploi de sa méthode restent contenus dans leurs strictes limites.

2 — Pas plus que la science en général, la sociologie ne saurait prétendre à fonder la religion et la morale à moins de renier son objet et sa méthode. Elle enseigne ce qui est et non ce qui doit être ou ce qui doit être adoré.

3 —Pour ce qui concerne la religion et le culte, la contrainte qu'ils imposent est subie, acceptée par le fidèle, non en vertu d'une pression extérieure mais pour divers motifs dont les principaux sont l'amour de Dieu et les conséquences de l'au-delà.

4 — Plus lamentable encore apparait l'aventure du sociologue égaré en morale. D'après Durkheim, ce qu'on nomme instinct moral n'est pas une inclination de nature mais un cadeau de naissance offert à l'individu par le groupe. En un mot ce qui est naturel est tout ce que le monde fait. Il n'est pourtant pas besoin de remonter bien loin dans l'histoire pour trouver des vices contre nature devenus généraux.

5 — A travers les ridicules prétentions de Durkheim domine sans cesse le vieux refrain positiviste répudiant la métaphysique chaque fois qu'il peut s'en passer.

Nous avons là les conséquences du fameux système de Durkheim qui repose sur un mauvais fondement.

SON E. LE CARDINAL

Nous sommes heureux maintenant de soumettre textuellement à nos lecteurs la brève mais vibrante allocution de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, à la fin de la séance:

Nosseigneurs,
Mes Révérends Pères,
Messieurs,

Il serait, à la vérité, superflu d'établir une fois encore l'objet de cette Académie, sa brève histoire, ses préludes lointains, et la belle figure qu'elle présente aujourd'hui dans le monde de notre pensée canadienne, où si elle n'a point encore transporté les esprits non plus que révolutionné les systèmes, elle continue d'inventorier les vieux principes qui reprennent des chatoiements nouveaux à la lumière de l'histoire actuelle.

Aurai-je à souligner le talent singulier que vient de marquer le conférencier de ce soir en nous donnant une analyse aigüe du concept métaphysique de la société chez Durkheim, d'où peuvent découler tant de conséquences funestes, j'oserai dire corrosives des traditions les plus sacrées en même temps que des idées les plus nettes de notre ordre social, et de nature à ébranler toutes nos institutions. Une fois encore, on aura bien vu que rien n'est plus dangereux dans la pratique, tel le microbe caché dans l'intérieur le plus secret d'un organisme, qu'une erreur de métaphysique. Personne n'aura été surpris que le R. P. Lamarche ait donné à son exposé des tons lumineux et des perspectives comme seul il en peut sortir de sa palette toujours riche et experte.

Mais, et ce sera ma manière d'honorer le vénéré président de l'Académie que nous entendions au début, je voudrais vous inviter à jeter un coup d'oeil rapide sur les archives déjà précieuses de notre Académie, laquelle en est à sa cinquième session.

Dans les seuls recueils qu'on a publiés déjà des travaux de l'Académie, on trouve des études dont l'intérêt s'impose à tous ceux qui pratiquent la philosophie chrétienne. Me sera-t-il permis de souhaiter que nos professeurs s'en servent pour mettre leurs élèves en contact avec quelques-unes des questions modernes, et les familiarisent ainsi avec la dissertation philosophique en français, qu'on préconise non sans raison pour faire prendre conscience aux étudiants que la philosophie traite de choses toujours actuelles, et les purifier du nominalisme facile qui gâte leurs études.

A mesure, d'ailleurs, que l'Académie avancera, sans cesser de philosopher, elle plongera des regards plus avertis et plus scrutateurs aussi dans notre monde et dans nos problèmes. Si nos penseurs catholiques ne lui devront point tout leur savoir, ni nos questions toute leur lumière, il est bien sûr qu'elle prépare aux uns et aux autres une ambiance féconde.

C'en est assez, Messieurs, pour bénir Dieu de l'institution due au zèle du modeste prêtre que cinquante ans de doctrine auréolent d'un mérite sans égal, et qui a été chez nous le gardien toujours vigilant du trésor de nos traditions thomistes.

REFUSEZ LES IMITATIONS

DUCLOS *les meublera...*

Permettez à Duclos de meubler vos chambre à coucher et salle à manger économiquement — et avec goût

Si vous êtes déterminés à n'acheter que de beaux et bons meubles.
Si vous aimez la perfection en tout, ne manquez pas de venir à nos magasins demain et profiter de nos rabais extraordinaires — comme de nos conditions de paiement faciles — sur de splendides et riches mobiliers de chambres à coucher ou de salles à manger.

12 MOIS pour PAYER *sans intérêt*

$99
$19 Comptant
Balance en 12 mois
sans intérêt

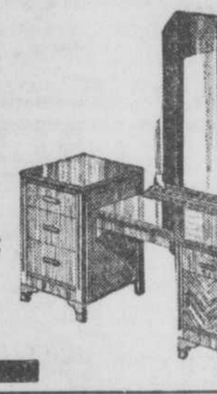

Mobiliers de CHAMBRE A COUCHER
de 4 articles — en noyer Oriental

Mobilier de chambre à coucher Art Moderne, de quatre articles, en noyer oriental, comprenant: bureau avec glace Hollywood, spacieux chiffonnier à miroir circulaire et grand lit. Tous les meubles sont joliment garnis de panneaux ombrés à effet de losange.

$99
$19 Comptant
12 mois pour la balance sans intérêt

50 FAUTEUILS
fini noyer noir

Grande variété de couverture et de beau reps de soie. Valeur de $7.50.

SPECIAL cette semaine: $5.90

henri DUCLOS LTÉE
68 rue de la Couronne

-VOYAGES-

BILLETS RÉDUITS

Aller et retour de Québec par les trains ordinaires.

Fin-de-semaine du 25-26-27 octobre
(Comme suit)

Admission aux voitures de première seulement. Aucun enrégistrement de bagages. Moitié prix pour enfants de 5 à 12 ans.

HALIFAX - - $10.00 | MONCTON - - $6.00
Saint-Jean . $6.00 Campbellton . $6.00 Rivière du Loup $2.35
Sydney . . $10.00 Charlottetown $9.00 Gaspé $6.00
Vendredi, 26 octobre — 5.00 p.m. - 12.00 minuit (via La Traverse)
Retour par les trains ordinaires pas plus tard que mardi, 30 octobre

Edmundston, N.B. $6.00 | MONK, Qué. - $2.35
Départ jeudi, 25 octobre — 6.00 p.m. (Gare du Palais)
Retour par les trains ordinaires pas plus tard que mardi, 30 octobre.

DOLBEAU - - - $4.70 | CHICOUTIMI - $4.55
Chambord . . $3.50 Roberval . . $3.80 Arvida . . $4.45
Dép. QUEBEC (Gare du Palais), 11.50 p.m., vendredi, 26 octobre
Retour par les trains ordinaires pas plus tard que lundi, 29 octobre

COCHRANE - - $9.00 | HEARST - - $10.50
La Tuque . $2.50 Kapuskasing . $10.00 Noranda (Rouyn) . $8.00
Dép. QUEBEC (Gare du Palais,) 8.00 p.m., 26 octobre
Retour par les trains ordinaires pas plus tard que mer., 31 oct.ex. La Tuque, lun., 29 oct.

St-Hyacinthe - $2.60 | SHERBROOKE $2.50
Drummondville . $2.10 Victoriaville . $1.40 Island Pond . $3.45

JOLIETTE - - $2.60 | Shawinigan Falls $1.80
GRAND'MERE . . . . . $1.65 GARNEAU $1.60

MONTMAGNY 80c | Rivière du Loup $2.35
Par les trains ordinaires, sam., 27 oct. — Retour jusqu'à lundi, 29 oct.

ARMAGH - - - $1.45 | MONK - - - - $2.35
Par les trains ordinaires, sam., 27 oct. — Retour jusqu'à mardi, 30 oct.

Réductions proportionnelles des points intermédiaires
Pour plus amples renseignements consultez l'agent du M-3677-F

CANADIEN NATIONAL

Enraie la douleur rapidement

ENLEVE LES
Cors
RAPIDEMENT, SUREMENT

Vous obtenez le plus merveilleux soulagement imaginable avec les Zino-pads du Dr Scholl ! Les cors et les orteils sensibles cessent de faire mal immédiatement. La cause— la pression des chaussures est enlevée. Le malaise provenant des chaussures serrées est supprimé. Employés avec les *disques médicamentés* séparés, inclus dans chaque boîte, ces disques calmants, cicatrisants enlèvent rapidement les cors. Essayez-les ! Dans les pharmacies et magasins de chaussures.

Zino-pads du Dr Scholl
La douleur cesse dès appliqué

Servez des soupes
AYLMER
à saveur naturelle

VARIÉTÉS
Tomates
Légumes
Boeuf et légumes
Pois verts
Céleri
Asperges
Queue de boeuf
Consommé
Poulet
Poulet au riz
Bouillon aux moules
Crème de champignons

Entièrement Canadienne

pour **TROIS RAISONS**

Parce que . . . seules, les Soupes AYLMER vous régalent de la saveur naturelle et appétissante des légumes de jardin, fraichement récoltés.

Parce que . . . les Soupes AYLMER sont économiquement concentrées: avec une boite, on prépare le double de sa contenance d'un potage riche et savoureux.

Parce que . . . les Soupes AYLMER sont préparées en saison, exclusivement avec des légumes fraichement récoltés, sans aucune perte de leur valeur nutritive.

F1352

Procurez-vous ces CUILLÈRES à SOUPE en Véritable PLAQUÉ

TUDOR Contre 3 Étiquettes de SOUPES AYLMER et 20c chacune

ADRESSEZ: Dépt. N-6, CANADIAN CANNERS LIMITED, HAMILTON, CANADA

Voici de l'orfèvrerie de table de haute marque, que vous serez fière d'étaler sur votre table. Cependant elle ne vous aura coûté que le 1/3 de son prix au détail! Il s'agit du superbe modèle "Barbara", fabriqué par Oneida Community Limited, régulièrement vendu dans les magasins à $3.50, la demi-douzaine. Cette offre est sujette à retrait sans avis préalable.

DEUX JUGEMENTS

Deux jugements ont été rendus en Cour Supérieure, l'un par l'honorable juge Noel Belleau, l'autre par l'honorable juge Roméo Langlais. Dans la première cause, celle de Paul Corrigan, de la cité de Montréal vs Paul Turgeon, le juge renvoya la contestation de saisie-arrêt prise par le demandeur Corrigan, avec dépens.

Dans la seconde cause, celle de Delle Pépin contre Pépin, une saisie-revendication est déclarée maintenue par la Cour, qui condamne le défendeur à remettre à la demanderesse, sous 15 jours du jugement à intervenir, tous les effets saisis qui ne lui ont pas été remis, sinon à ce qu'il paie à la demanderesse la somme de $50 en remboursement de la valeur des dits effets non remis, avec dépens de l'action telle que portée.

FEU Mme H.-H. GUAY

Victoriaville, 18 — Nous sommes au regret d'annoncer la mort de madame H.-H. Guay, née Marie-Louise DeBigaré, survenue le 17 octobre, à sa résidence à Victoriaville, à l'âge de 74 ans et 2 jours.

Madame Guay était née à Montréal en 1860, après avoir habité St-Louis, Mo., durant quelques années, elle vint demeurer à Victoriaville, il y a 56 ans. Elle était l'épouse de monsieur H.-H. Guay, (décédé), fondateur de la maison H.-H. Guay, Ltée. Elle laisse pour pleurer sa perte, un fils, Monsieur J.-O.-R. Guay, une belle-fille, madame J.-O.-R. Guay, (Maria Thibault). Une belle-soeur, madame Guay, de Coaticook.

Les funérailles de Madame Guay auront lieu samedi matin à 9 h. 30.

FEU Mme JOS. RANCOURT

St-Georges, Beauce, (D.N.C.). — La mort imprévue et presque soudaine de Mme Joseph Rancourt, née Josephine Langlois, survenue le 7 dernier, plonge dans le deuil une de nos familles les plus avantageusement connues et estimées. Sa disparition laisse des regrets non seulement dans sa famille, mais dans toute la paroisse où sa charité s'est exercée dans toutes les œuvres et surtout auprès des malades.

Femme exemplaire et mère profondément chrétienne, elle eut le bonheur de donner à Dieu cinq de ses enfants: M. l'abbé François Rancourt, les révérendes Sœurs St-Jérôme-Emilien, Marie du Temple, St-Joseph du Rédempteur de la communauté du Bon Pasteur, Québec et Sœur Thérèse du Divin Cœur des Sœurs de la Charité de St-Louis. Pour la circonstance, ils eurent tous l'avantage de se réunir aux autres membres de la famille. Mme Rancourt laisse aussi pour déplorer sa perte son mari, M. Joseph Rancourt et cinq autres enfants: Alfred et Louis, de St-Georges; Stanislas, de St-Gédéon; Mme Henri-Louis Mathieu (Léa) de Val-Alain, Lotbinière et Mlle Emma, de St-Georges ainsi qu'un frère, M. Georges Langlois et une sœur (Hélène) religieuse chez les Ursulines de Stanstead, six beaux-frères et quatre belles-sœurs.

Les funérailles eurent lieu le 10 au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. Avant le départ de la maison mortuaire, les dernières prières furent récitées par M. l'abbé Rancourt.

Portait la croix, M. Adolphe Rancourt, beau-frère de la défunte. Les porteurs étaient ses neveux: MM. Philippe et Cyrias Gilbert, Arthur et Jos. Corriveau, Emery Langlois et Hector Duval.

Le deuil était conduit par son époux, M. Joseph Rancourt; ses fils: M. l'abbé François Rancourt, MM. Alfred, Louis et Stanislas Rancourt; son gendre, H.-L. Mathieu, de Val-Alain; son frère, M. Georges Langlois, de St-Georges; ses beaux-frères: Dr Rancourt, de Waterville, Maine; Jean, Napoléon et Adolphe Rancourt, de St-Georges; Joseph Gilbert, de St-Georges et Léo Dubé, de Québec; son oncle, M. Jean Rancourt, de Beauceville et une foule de neveux, nièces et cousins dont nous n'avons pu nous procurer les noms et venant des différentes paroisses de la Beauce, Montmagny, Bellechasse, Mégantic, Frontenac, Dorchester et Québec.

L'église, tendue de noir, était remplie, la paroisse ayant tenu à donner une dernière marque de sympathie à la regrettée disparue. On remarquait aussi les Frères du collège et les religieuses du couvent avec leurs élèves.

Dans le chœur, avaient pris place Mgr Fortier, curé de St-Georges, les abbés W. Roy, de St-Martin; O. Roy, de St-Benoît; J. Poulin, de St-Cyprien; G. Duval, de St-Camille, Bellechasse; Leclerc, de St-Prosper; Chabot, de St-Simon les Mines; E. Veilleux, aumônier à l'hôpital de Beauceville. La levée du corps fut faite par Mgr Fortier, curé et le service fut chanté par M. l'abbé F. Rancourt, fils de la défunte, assisté des abbés Nadeau comme diacre et Bernard, sous-diacre, tous deux vicaires à St-Georges. Pendant le service des messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé J.-C. Dumas, curé de St-Samuel où M. l'abbé Rancourt exerce le ministère et par M. l'abbé Tanguay, curé de St-Jean de la Lande.

Au cimetière, les dernières prières furent aussi récitées par M. l'abbé Rancourt.

Nos sympathies.

DECLARATION ASSERMENTEE

Une Mère de Neuf Enfants Dit Sous Serment Comment les Fruit-a-tives l'Ont Débarrassée de la Constipation et de l'Indigestion

Mme Normandin, Montréal, souffrait tellement d'indigestion que la vie lui était insupportable. Elle est maintenant tout à fait bien. Elle veut que d'autres reçoivent le même soulagement, et elle a raconté son cas sous serment afin que tous sachent que ce qu'elle dit est la vérité. Voici ses paroles:—"Après les repas, je me sentais lourde et étourdie. Je souffrais beaucoup d'indigestion. Tout ce que je mangeais formait une boule dans l'estomac et des gaz qui me donnaient des brûlements. Après avoir pris des Fruit-a-tives, je constatai que mon indigestion disparut. Je me sens maintenant vive et énergique toute la journée."

Depuis plus d'un quart de siècle, les Fruit-a-tives ont apporté un soulagement durable à des milliers d'hommes et de femmes qui souffraient d'indigestion, de constipation, etc.

Copie de la déclaration assermentée de Mme Normandin sera adressée sur demande. Ecrivez à Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Canada.

FRUIT-A-TIVES—25c et 50c PARTOUT

Fauteuils Usagés

FAUTEUILS et **BERCEUSE** pour le boudoir ou le salon. Un grand choix à

$7.85

FAUTEUIL DE SALON en acajou, siège sur ressorts, couverture en brocart

$2.77

FAUTEUIL EN ROTIN, dossier modèle rond, fini émaillé café au lait pour

$2.25

Mobilers de Salle Usagés

HUIT MEUBLES en chêne doré, table extensible avec le dessus rond, pour

$27.50

AUTRE MODELE, 9 morceaux, fini chêne doré, table avec dessus rond, pour

$35.00

MOBILIER COMPLET 9 morceaux, fini noyer, table avec dessus rond, pour

$37.50

SET DE SALLE, 8 morceaux en véritable chêne, fini fumé, sièges des chaises en cuir

$39.00

MOBILIER DE SALLE, 9 meubles au fini noyer, table avec dessus carré. Spécial

$48.00

POELES USAGES A Prix de Bargains

POELE-TORTUE, dessus à 4 ronds, fourneau, fini régulier. Occasion unique à

$9.75

POELE DE CUISINE en acier, foyer à bois, grand fourneau et réchaud, pour

$22.75

POELE Happy-Thought tout en fonte, foyer à bois, avec grand fourneau

$14.75

POELE "Grand Ideal" tout en fonte, grand fourneau, foyer à bois. Un seul à

$16.50

POELE combiné "Regal" pour bois et gaz, 2 fourneaux et réchaud tuflé pour

$19.75

Ouvert le Samedi Soir

Venez Examiner Ces Bargains

"AU MAGASIN DE LA BASSE-VILLE"

COMPAGNIE

P.T. LEGARÉ

LIMITÉE

273 -- Rue St-Paul -- 273

En Face de la Gare Ste-Anne

MEUBLES USAGES Pour Chambre à Coucher

BUREAU avec grand miroir biseauté, largeur 42 pouces, fini chêne pour

$11.85

TABLE DE TOILETTE avec dessus en marbre, miroir biseauté, fini noyer

$7.50

BANC DE COIFFEUSE, fini noyer. Ce qu'il vous faut pour seulement

$1.25

Meubles Usagés Pour Salle à Manger

BUFFET. — Modèle très pratique pour salle à manger, largeur 60 pouces, fini noyer pour

$9.75

TABLE A DESSERVIR avec un grand et 3 petits tiroirs, fini chêne fumé pour seulement

$3.90

VITRINE A PORCELAINE en chêne fini doré, côtés vitrés, porte avec vitre bombée, et petit miroir

$12.75

Divanette

DIVANETTE usagée, charpente au fini noyer, siège et dossier recouverts en jacquard. Complète avec matelas au bas prix de

$16.75

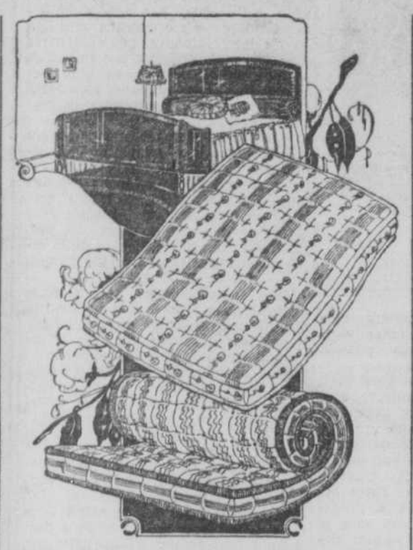

25 Matelas Neufs

Les matelas annoncés ci-dessous sont flambant neufs, mais comme ils ont été légèrement défraichis dans les transports ou les entrepôts, nous les sacrifions à la moitié des prix réguliers.

CONFORT. — Matelas de laine échiffée avec centre rembourré en mousse de mer de belle qualité et couverture en coutil fleuri. Largeurs: 4 et 4½ pieds. **Régulier $4.70** pour **$2.35**

REPOS. — Matelas de laine canadienne échiffée avec bord roulé, couverture en coutil très fort. Largeurs 4 et 4½ pieds. **Régulier $6.65** pour **$3.35**

LEGARE-SPECIAL. — Matelas 100% de feutre de coton échiffé, coutil fleuri avec bande de couleur unie sur le côté. Largeurs: 3'3". **Régulier $7.55** pour **$3.80**

MATELAS de bassinette. Dimensions 18 x 36". **Régulier $1.65** pour **85c**

MATELAS DE LIT d'enfant, 27 x 51". **Une valeur régulière de $2.70** pour **$1.35**

MEUBLES USAGES Pour Chambre à Coucher

PETITE COMMODE à quatre tiroirs, beau fini émaillé bleu. Une seule à

$3.85

LAVE-MAINS avec porte-serviette, fini chêne doré ou noyer, seulement à

$2.75

BERCEUSE avec bras, fini noyer, pour boudoir ou chambre à coucher

$2.90

Mobiliers Usagés Pour Chambre à Coucher

TROIS MEUBLES au fini noyer: Bureau, Lave-mains et Lit. Un mobilier complet pour seulement

$17.75

Mobilier de Chambre, 3 morceaux en chêne fini doré. Une très belle valeur au Magasin de la Basse-Ville

$22.75

Mobilier de Chambre, 3 morceaux: Bureau, Commode et Lit à pied arqué, le tout d'un beau fini noyer, pour

$32.75

2 Pianos Usagés

WILLIAMS. — Piano usagé, petit modèle pour la pratique. Un seul sacrifié à

$49

LINDSAY. — Piano fini noyer, entièrement remis à neuf. Très belle valeur à

$90

Tables Usagées

JOLIE TABLE de centre en acajou, modèle oval pour convenir à votre ameublement

$5.75

TABLE DE CENTRE, dessus rond, en fibre, fini émaillé brun et or, pour

$1.95

TABLE DE BOUT en fibre, fini ivoire pour votre boudoir ou le solarium

$1.75

Mobiliers Chesterfield Usagés

CHESTERFIELD seul, recouvert en tapisserie de qualité, bras sur ressorts

$29.75

MOBILIER complet 3 morceaux recouverts en reps de soie, couleur brique

$27.75

AUTRE MOBILIER de chesterfield en Mohair bleu. Une très belle valeur à

$34.75

MOBILIER de Chesterfield, 3 morceaux recouverts en Mohair brun. Un seul à

$39.75

CHESTERFIELD et **2 FAUTEUILS** neufs, mais légèrement défraichis. Echantillon à

$49.00

LaveusesElectriques Usagées

LAVEUSE électrique avec cuve en métal, essoreuse en bois. Bargain spécial à

$16.50

LAVEUSE électrique Beatty, cuve en bois, essoreuse en métal. Une seule à

$18.50

LAVEUSE électrique American, cuve carrée en métal. Modèle pour gros lavages

$19.50

LAVEUSE Blue-Bird, toute en métal, fini duco gris-perle. Un vrai spécial à

$22.50

LAVEUSE électrique Rotarex, cuve en cuivre avec base fermée, fini vert

$32.00

Ouvert le Samedi Soir

Cabano

Décès

Est décédée après une longue maladie, Mme Louis Bérubé, née Léontine Michaud, à l'âge de 79 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse, mardi le 16 courant.

Nous prions la famille éplorée d'agréer nos sincères condoléances.

Service anniversaire

Le service anniversaire de feu Frank Malandain, autrefois régisseur pour la Cie Fraser, a été célébré en notre paroisse le 15 courant

Montmagny

Mariages

—Le 3 octobre avait lieu à St-Aubert, le mariage de M. Louis Poirier, fils de M. Napoléon Poirier, fils, de Montmagny, et de Mlle Annette Morneau, fille de M. Edmond Morneau, de St-Aubert.

—Le 9 octobre avait lieu à Montmagny le mariage de M. Cléophas Isabelle, fils de M. Louis Isabelle et de Mlle Adèle Bouffard, fille de M. J.-B. Bouffard, de Montmagny.

Nos meilleurs vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux époux.

Sympathies à M. Paul Carignan, agronome

A une assemblée générale du cercle de l'Union Catholique des Cultivateurs et à une assemblée spéciale des directeurs de la société d'Agriculture du comté de Montmagny, tenues à Montmagny le 7 octobre, des résolutions ont été adoptées à l'effet d'offrir des sympathies les plus vives à M. Paul Carignan, agronome, à l'occasion du décès de son épouse, Mme Fabiola Baril, décédée récemment.

Elections au cercle local de l'U. C. C.

Le 7 octobre, les nouveaux membres du conseil local de l'Union Catholique des Cultivateurs ont été élus. Voici comment se compose le nouveau bureau de direction: Président, M. Lucien Nicole, réélu; vice-président, M. Rossire Chabot; directeurs: MM. Henri Normand réélu, Ernest Collin, réélu, Fernand Bélanger, réélu, Emile Coulombe, Laurent Collin, Odilon Couture, Ernest Bossé; secrétaire, M. Eugène-G. Fournier, réélu. Nos félicitations

Naissances

— Jean-Léo-Paul-André, fils de M. et Mme Epurem Grégoire. Parrain, M. Léo-Paul Ringuette. Marraine, Mlle Eva Duval.

— Marie-Reinette-Denise, fille de M. et Mme Gérard Gaudreau. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Cloutier.

— Marie-Madeleine-Nancy-Denise, fille de M. et Mme Frank Thibault. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Xavier Dionne.

— Joseph-Rosaire-Gérard, fils de M. et Mme Eugène Fournier. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Fournier.

Diplômés de la Commission Municipale

Nous devons des félicitations à nos deux concitoyens de la ville de Montmagny, MM. Gérard Thibault et Wilfrid Ringuette, qui ont obtenu le renouvellement de leur permis de vérification des corporations municipales et scolaires pour la province de Québec, classe B.

Chez les Chevaliers de Colomb

Qu'on nous permette de signaler une grande activité chez les Chevaliers de Colomb. Ceue-ci sont à préparer un grand euchre qui aura lieu le 23 octobre. On nous informe de plus qu'un initiation aux trois degrés de l'ordre, aura lieu en novembre prochain.

M. le Dr Philippe Richard, père, examinateur

On apprendra avec plaisir la nomination de M. le Dr Philippe Richard, père, de Montmagny, au poste d'examinateur du collège des médecins-chirurgiens, pour une nouveau terme de trois ans, pour les examens d'admission au doctorat. M. le Dr P. Richard a déjà occupé ce poste pendant de nombreuses années et nous le félicitons de la confiance qu'on lui a témoigné.

Décès

Le 9 octobre est décédé à l'hospice de notre ville, M. Cléophas Gagné, époux de Dame Odélie Couture. Il était âgé de 74 ans et 5 mois.

Pour pleurer sa perte, le défunt laisse dans le deuil son épouse éplorée, une fille, Mme Georges Olivier, quatre fils: MM. Joseph Gagné, Cléophas Gagné, Henri Gagné et Edgar Gagné.

Les funérailles du défunt ont eu lieu en notre paroisse le 12 octobre, au milieu d'une assistance considérable.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Deuil pour Mme Nap. Minville

Nous offrons nos sympathies à Mme Napoléon Minville, de Montmagny, à la suite du décès de M. Y.-L. Boulanger, époux de Dame Florida Gagné, beau-frère de Mme Nap. Minville.

Etat civil

Au cours de la dernière visite paroissiale, le recensement de la ville et de la paroisse a donné une population de 6805 âmes, réparties en 1142 familles.

Mutations

M. Albert Collin a vendu sa terre à M. Philippe Têtu; M. Albert Fournier a vendu une propriété à M. Arthur Messervier; M. Adrien Normand a vendu une propriété à M. F.-X. Deschênes; M. F.-X. Deschênes a vendu une propriété à M. Edmond Labrecque; M. Elzéar Méthot a vendu une propriété à M. Joseph-Emile Caseault.

Constructions

—M. Jos. Lemieux, barbier, s'est construit récemment une restaurant sur la rue St-Jean-Baptiste, avoisinant la résidence de son frère Paul Lemieux. Il y tiendra aussi une boutique de barbier.

—M. Louis Boulanger, marchand-boucher, est à construire un magasin sur la rue St-Jean-Baptiste, à la suite de l'acquisition qu'il a faite de M. Joseph Clouston.

INTERESSANTE REUNION AU CHATEAU

M. JEAN POLIQUIN, président et gérant de la Victor Butchers Supply Inc., a invité récemment quelques marchands-épiciers en vue de Québec, à une représentation cinématographique montrant le processus de fabrication des fameuses balances "Toledo". — Notre photographie a été prise au cours de la réunion. — On remarque sur la 1ère rangée, assis de gauche à droite : E. Dubeau, R. Dussault, J.-M. Lafleur, A. Drouin, J. Poliquin, président de la Victor Butchers Supply Inc., C.-F. Horner, gérant des ventes de la compagnie Toledo pour la province de Québec, J. Paradis, H.-M. Côté, A. Gagnon, G. Bernier. — Debout, de gauche à droite : R. Mercier, J. Pelletier, C.-P. Rouleau, G. Giasson, L. Nolin, A. Simoneau, A. Côté, J. Donaldson, Félix Côté, W. Rouleau, A. L'Héreault, A. Thivierge, P. Lachance, J. Dumas, P.-A. Richard, J.-B. Bédard, P. Caron, A. Bardou, G. Devarennes, G. Plamondon, E. Robitaille, L. Lévesque, R. Vachon.

California Packing a déclaré son dividende régulier de 37 ½ cents par action.

L'argent en poche a des ailes

L'argent en poche s'évanouit sans qu'on s'en aperçoive — souvent même sans laisser de trace. Ainsi, pour que votre épargne réussisse il est sage de faire vos dépôts le jour même que vous recevez votre paye. Vous vous évitez ainsi les tentations de dissiper vos ressources et vous arriverez à accumuler sans trop de difficulté la réserve que vous cherchez pour vous protéger contre les incertitudes de l'avenir et vous permettre la réalisation de bien des rêves.

Donc ne remettez pas votre visite à La Caisse d'Economie.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec

LA TROUPE ECOSSAISE DE COMEDIE MUSICALE

LES 22, 23 et 24 AU PALAIS MONTCALM

Les "Scottish Musical Players" remportent cette semaine au théâtre His Majesty's de Montréal, le même succès qu'à Toronto. Ces comédiens, chanteurs et musiciens sont très amusants dans leurs différentes pièces et sketches et ils sont, nous disent les journaux, extrêmement habiles et intéressants, comme d'ailleurs très amusants. Il y a d'ailleurs un humour sincère chez les artistes écossais qui les rend populaires aux auditoires.

Dans trois différentes pièces, la troupe "Scottish Musical Players" sera au Palais Montcalm les trois premiers jours de la semaine prochaine. Ce sera pour nous tous un amusement différent et nouveau car nous n'avons pas eu de troupe anglaise de comédie musicale à Québec depuis l'ouverture du Palais Montcalm.

Les prix d'admisesion seront à la portée de tous. (Communiqué)

BENEDICTION D'UNE CROIX

M. l'abbé O. Carrier a béni dimanche dernier à St-Léon de Standon, une croix commémorative élevée par les soins de la commission scolaire pour rappeler à la population le 4ème centenaire de la découverte du Canada. Les deux députés du comté, M. Onésime Gagnon, M. P. et Philibert Giguère M.P.P., assistaient à la cérémonie et une assemblée fut tenue sous la présidence de M. Giguère qui est aussi maire de sa paroisse. Les orateurs furent MM. Giguère, Gagnon, l'abbé Patrick Boyd, curé de Frampton, l'abbé Irénée Beaudoin, curé de St-Malachie, l'abbé O. Carrier, le Dr. J.-D. Robitaille, de Standon, le notaire Rouillard, le Dr Jos. Gagnon, de Québec, et le Dr Pluze, de St-Malachie.

JOURNEE INOUBLIABLE

Jouquières, (D. N. C.)— Dimanche le 14 octobre 1934, fut une journée dont la population de Jonquières conservera longtemps un souvenir vivace.

Les Chevaliers de Colomb de Jonquières croyant répondre à un désir et en particulier à son dévoué présise de Jonquières, ont pensé établir un jour pour commémorer à chaque année le souvenir des parents et amis défunts. La journée choisie à cette fin, fut celle du 14 octobre.

En ce jour aussi eut lieu une bénédiction de la croix-souvenir de celle de Cartier.

Nous donnerons un résumé assez condensé de ce qui s'est passé, dimanch· dernier.

La cérémonie des morts n'eut pas lieu au cimetière, parce que la température ne le permettait pas, cependant on décida de faire quelque chose à l'église pour les âmes de nos défunts.

A 1 h. 30, il y eut un grand ralliement des membres de toutes nos sociétés devant l'hôtel de ville. Chevaliers de Colomb, Société St-Jean-Baptiste, A. C. J. C., Garde St-Dominique, Syndicats Catholiques, etc. Puis on se rendit en parade à l'église.

L'église fut remplie à sa pleine capacité par une foule recueillie.

Il y eut immédiatement un sermon prononcé par M. Joseph Lapointe, curé de Jonquières. Avec la maitrise et la clarté qu'on lui connait, M. le curé parla des morts et de la dévotion qu'on doit avoir envers les âmes du Purgatoire.

Après le sermon, il y eut un "Libera" chanté par M. le chanoine Richard Tremblay, ancien curé de Jonquières. Il était assisté par M. l'abbé Jean-Baptiste Saulnier, comme diacre et M. l'abbé Maurice Larouche, comme sous-diacre.

Au cours de ces cérémonies, il y eut une quête pour les âmes. Les revenus de cette quête seront employés pour payer des messes pour le repos des âmes de nos défunts.

Après ces cérémonies, qui eurent lieu à l'église, on se rendit en groupe à la cour de l'école des Frères, où devaient avoir lieu l'érection et la bénédiction de la croix commémorative de la croix de Gaspé.

On doit cette belle démonstration patriotique à la Commission scolaire et en particulier à son dévoué présidents.

Immédiatement après que la foule fut rendue sur les lieux, M. le curé Jos. Lapointe procéda à la bénédiction de la grande croix.

Puis vint le sermon de circonstance, prononcé par M. l'abbé Armand Desgagné, vicaire à Jonquières.

Après le sermon, M. le président de la Commission scolaire de la ville de Jonquières, M. J.-E. Bergeron, adressa la parole. Il dit qu'il fut heureux de répondre à la demande de l'honorable surintendant de l'Instruction publique, de planter une croix souvenir de celle de Gaspé. Il a promis de faire le tour de la croix de plus en plus beau. Il termina en souhaitant la bienvenue à tous.

M. l'inspecteur Rochefort dit aussi quelques bons mots. La croix, dit-il, est un exemple à la jeunesse. La croix, c'est le terme de la vie. Voilà les idées que développa M. Rochefort dans sa brève allocution.

M. le Dr J.-Edm. Bergeron maire de la ville de Jonquières, remplaaç M. Rochefort à la tribune.

Enfin, M. le curé vint et il tira les conclusions de cette belle journée.

Avant de terminer, nous ne pouvons pas nous empêcher de remercier M. Boily et sa fanfare pour les beaux morceaux de musique qu'ils nous ont fournis.

De Bonne Humeur-
Il fume
les CIGARETTES
SWEET CAPORAL

Une bonne cigarette est la meilleure chose au monde pour mettre un homme de bonne humeur! Naturellement, ce n'est pas toujours à cette exquise cigarette que les fumeurs de Sweet Caporals doivent leur urbanité, mais plusieurs d'entre eux vous diront que fumer une Sweet Caporal constitue un traitement quasi miraculeux contre les dispositions à l'irritation. Pourrions-nous suggérer de meilleure raison pour jouir de la douceur apaisante des Sweet Caporals?

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé".
Lancet

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

SERVICE
CONFORT
RAPIDITÉ
SÉCURITÉ

Seuls les chemins de fer offrent un service de transport à l'année.

Grandes sont les obligations imposées aux chemins de fer. Ils doivent tout d'abord assurer et maintenir, à l'année, un service de transport complet et fiable, et cela malgré les rigueurs de notre climat, les dépenses à encourir et les difficultés à vaincre. Un chemin de fer qui ne serait exploité que par beau temps, qui ne garantirait pas de se conformer aux règles de sécurité et qui n'aurait pas d'horaires réguliers soulèverait vite une tempête de protestations.

Le gouvernement impose aux chemins de fer une règlementation sévère et les soumet à un contrôle continuel afin de s'assurer qu'ils servent bien le public et ne profitent pas indûment des avantages qui leur ont été consentis. La loi exige un nombre déterminé d'employés dans chaque train, de nombreuses mesures de sécurité, des horaires réguliers et des tarifs approuvés pour le transport des voyageurs et des marchandises. Des agents de l'Etat voient à ce qu'elle soit respectée. De leur côté les compagnies de chemin de fer soumettent leurs employés à des règlements sévères et prennent de multiples précautions pour assurer la sécurité de leurs voies.

Tout cela est fort bien; malheureusement toutes les entreprises de transport ne sont pas soumises à la même stricte règlementation. Les chemins de fer ont à concurrencer des compagnies de transport exploitées seulement dans les meilleures conditions de climat et de coût et qui peuvent non seulement choisir ce qu'elles transportent, mais aussi fixer elles mêmes leurs tarifs. Alors que les chemins de fer paient environ $10 millions de taxes chaque année, ces autres compagnies de transport paient relativement très peu d'impôts et à l'encontre des chemins de fer qui circulent sur le terrain qui leur appartient en propre elles augmentent les risques et multiplient les embarras sur nos routes publiques déjà encombrées.

Un instant de réflexion permettra de se rendre compte que ceci est injuste pour les chemins de fer et, comme ceux-ci offrent seuls un service de transport à l'année, est contraire à l'intérêt public. L'approche de l'hiver fait déjà mieux comprendre l'importance d'un service de transport régulier, exploité en toutes saisons.

Le Canadien National donne le meilleur service en tout temps et de toutes les façons.

Utilisez le Canadien National pour vos déplacements et vos expéditions.

CANADIEN NATIONAL

De nouveaux incidents à l'enquête municipale

(Suite de la page 3)

LES TEMOIGNAGES

A la reprise de l'enquête hier, l'honorable M. Lucien Cannon se leva dès le début pour faire une mise au point au sujet d'un titre que l'Action Catholique publiait dans son édition de mardi sur l'enquête municipale. Le titre disait: Le Camion vendu par M. Lavigueur ne répondait pas aux spécifications. "Je crois, déclara Me Cannon, que ce titre est de nature à créer une fausse impression. Il n'a pas du tout été question de camion vendu. M. Lavigueur a dit simplement qu'il avait fait une soumission mais qu'elle n'avait pas été acceptée. Un second point sur lequel je désirerais faire une mise au point, continue Me Cannon, c'est au sujet d'une note du même journal disant qu'il y aurait un long ajournement de l'enquête pour permettre à Me Cannon d'occuper dans les causes de Philipps et de celle des compagnies de charbon. Je tiens à dire qu'en ce qui me concerne j'étais prêt à procéder lundi et mardi mais l'ajournement a été demandé par Me St-Laurent le procureur du maire et c'est encore mon savant ami Me St-Laurent qui a demandé l'ajournement pour la semaine prochaine.

Le Recorder compléta les remarques de Me Cannon en faisant remarquer qu'il avait agi au meilleur de sa connaissance en décidant de l'ajournement et la qustion en resta là.

Le premier témoin appelé est M. Edouard Hamel, ingénieur de la cité.

Par Me Drouin:

Lorsqu'il s'est agi de préparer les demandes de soumissions pour les appareils à incendie, M. Hamel, est-ce que vous avez été consulté?

— Non.

M. le chef Beaulieu ne vous a-t-il pas demandé votre avis au sujet de la préparation des demandes de soumissions?

— Non.

Est-ce que quelqu'un d'autre vous a demandé votre opinion sur ces demandes de soumissions?

— Non.

Alors vous n'avez rien eu à faire avec la préparation des demandes de soumissions?

— Absolument rien.

Par Me Cannon:

Vous dites que vous n'avez pas été consulté en qualité d'ingénieur de la cité. Etait-ce l'habitude de vous consulter dans les cas de ce genre?

—Je ne peux pas dire que c'était l'habitude.

Est-ce que d'après votre opinion ce serait préférable que l'opinion des ingénieurs de la cité soit demandée?

— C'est au comité à décider cela. Ca ne relève pas de mon département. Est-ce qu'il y a quelque chose qui relève des ingénieurs de la cité en ce qui concerne les appareils à incendie?

— Les appareils à incendie sont réparés au garage municipal qui relève de l'ingénieur.

M. Rosaire Beaulieu chef du département du feu est de nouveau appelé dans la boite:

Par Me Drouin:

Avez-vous reçu du comité administratif l'instruction de préparer les demandes de soumissions?

— Oui.

Vous a-t-on donné cette instruction par écrit?

— Oui.

A part les instructions que l'on vous a faites ainsi par écrit, est-ce que quelqu'un vous a donné d'autres instructions? Le maire vous a-t-il demandé quelque chose de spécial.

—Non.

Voulez-vous nous dire si vous vous êtes fait aider dans la préparation des blancs de soumissions?

—Oui.

Pouvez-vous nommer ceux qui vous ont aidé?

DONNEZ A VOTRE CANARI
LA GRAINE BROCK POUR OISEAUX
Elle Améliorera SA SANTE SON PLUMAGE SON CHANT
LA PREFEREE DES CANARIS!
CF

—Monsieur F. Paré, surintendant du garage municipal et M. Georges Plamondon, mécanicien au département du feu. J'ai discuté avec eux de quelques détails techniques.

Quand vous avez préparé ces demandes de soumissions, avez-vous tenu compte des spécifications contenues dans des catalogues de diverses maisons?

—Non, nous avions décidé ensemble de ne pas nous en servir.

Dans votre travail avec M. Plamondon et M. Paré avez-vous agi de manière à ce que toutes les compagnies puissent soumissionner?

—Oui.

Avant les demandes de soumissions vous avez vu des vendeurs d'appareils à incendie?

—Oui.

—Quels sont ces vendeurs?

—J'ai vu M. Jaspar, M. Dandurand et peut-être aussi M. Bickle.

Est-ce qu'ils vous ont aidé à préparer vos plans de soumissions?

—Non. Ils vantaient leurs machines et nous n'avons fait que prendre d'eux des renseignements pour nous tenir au courant.

Par Me Cannon:

Si je comprends bien, vous ne connaissez rien du côté technique de ces appareils. Vous n'en connaissez que le côté pratique et c'est pour cela que vous vous êtes fait aider par MM. Plamondon et Paré?

—Oui. Il s'agissait surtout de connaitre quelques détails techniques sur les échelles télescopiques et les appareils à incendie.

A une transquestion de Me Drouin, M. Beaulieu répond que les vendeurs qui ont pu l'approcher n'ont jamais demandé de faire des soumissions de manière à écarter telle ou telle compagnie.

Le témoin suivant est M. Georges Plamondon, mécanicien au département du feu.

Aux premières questions de Me Drouin, M. Plamondon dit qu'il travaille depuis 15 ans dans ce département et que son travail consiste principalement à surveiller les réparations de toutes les machines qui passent au garage municipal. A la demande du chef Beaulieu il a aidé à préparer des spécifications pour les demandes de soumissions.

Sur quoi vous êtes vous basé pour faire ces spécifications?

—Sur notre expérience seulement, sauf pour un détail où nous avons regardé dans un catalogue pour connaitre le mot suivant à désigner les échelles télescopiques.

Saviez-vous que plusieurs maisons avaient l'intention de soumissionner pour les appareils demandés?

— Je savais que tous les gens intéressés soumissionnent toujours. M. Plamondon ajoute que pendant son travail avec M. Beaulieu et M. Paré il n'a reçu la visite d'aucun vendeur.

Par le maire Grégoire:

Vous avez dit que la ville possède une pompe avec un moteur très puissant pour la pomme elle-même, mais pas assez puissant pour tirer la voiture. Voulez-vous dire quelle est cette pompe?

—C'est celle du poste No 10, une machine avec un moteur Fisher et une pompe de marque Bickle.

Par Me Cannon :—

Dans votre travail vous ne vous êtes pas servi du tout des pamphlets envoyés par les compagnies?

—Pas du tout. Nous nous sommes servis seulement de notre expérience pour donner au chef les renseignements de nature à lui permettre de faire les demandes de soumissions.

M. Georges Plamondon répondit à Me Cannon sur plusieurs demandes concernant des détails techniques et, à une question de Me Lucien Lortie, représentant de Me Armand Lavergne, M. Georges Plamondon répondit qu'il n'était pas du tout parent avec Monsieur Lucien Plamondon.

Me Cannon et Me Drouin posèrent plusieurs questions d'ordre absolument technique à M. Plamondon, puis M. Léo-Paul Boulet, de la Motors Limited, fut appelé à témoigner.

Par Me Drouin :—

C'est vous qui vous êtes occupé du travail du vendeur au nom de votre compagnie après la production des demandes de soumission?

—Oui.

Vous avez vu ou presque tous les membres du conseil au sujet de vos machines?

—Oui, sauf peut-être monsieur Dinan.

Au cours des entrevues que vous aviez avec les échevins pour leur vanter vos machines, a-t-il été question de donner la préférence à telle ou telle machine?

—Une journée j'ai rencontré monsieur l'échevin Gosselin pour lui vanter mes machines, mais M. Gosselin m'a répondu que son homme c'était la Reo, parce que, selon lui, le camion Reo était le meilleur et qu'une autre raison pour laquelle il favorisait plutôt le Reo, c'est que M. Lortie était un de ses bons clients.

Vous n'avez rien offert à Monsieur Gosselin?

—Non, et on ne m'a jamais rien demandé non plus. Un des échevins que j'ai vus le plus souvent a été monsieur Boutet, qui m'a demandé si on était les plus bas soumissionnaires, me faisant remarquer qu'il était pour les plus basses soumissions.

Avez-vous vu monsieur Lucien Plamondon à ce sujet?

—Non. J'ai rencontré monsieur Plamondon une fois et je lui en ai parlé, mais il m'a répondu qu'il ne se mêlait pas de cela.

A une transquestion de Me Drouin, à la suite de Me Cannon, M. Boulet donna quelques détails techniques sur la valeur des camions et admit un certain avantage technique du Reo sur le camion de sa compagnie tout en spécifiant qu'il n'était pas tout à fait certain à ce sujet.

Appelé dans la boite, M. J.-A.-T. Lambert déclara qu'il n'avait fait aucune soumission et qu'il ne s'était mêlé en rien dans l'affaire des appareils à incendie. M. F. Paré, surintendant du garage municipal lui succéda et corrobora le témoignage de M. Georges Plamondon.

Le témoin suivant est M. Fréchette (Henri), de la Motors Limited, qui faisait partie du comité d'experts nommé par la ville pour étudier les soumissions.

M. Fréchette avait déjà rendu témoignage à titre d'expert, mais cette fois-ci on l'interrogea comme vendeur.

Par Me Drouin :—

Quant vous avez su que la ville avait décidé d'acheter trois camions Reo, vous avez dû redoubler d'ardeur pour convaincre les membres du conseil municipal que les camions de marque Studebaker étaient les meilleurs?

—Pas du tout. J'ai laissé ce travail à Monsieur Boulet.

Avez-vous fait des offres aux échevins ou ceux-ci vous ont ils fait des propositions?

—En aucune manière.

Avez-vous vu Monsieur Lucien Plamondon?

—Non.

Le témoin suivant est monsieur P.-L. Lortie.

Par Me Drouin :

Vous avez dit que vous êtes en affaires avec monsieur l'échevin Gosselin. Quelles sont ces affaires?

—Monsieur Gosselin installe des verseuses automatiques sur mes camions. Vous êtes un de ses clients?

—Oui.

Vous ne lui avez rien demandé pour être en faveur des camions Reo?

Absolument rien.

Est-ce que Monsieur Gosselin ne fait pas des carrosseries pour vos camions?

—Exactement mais tout se fait régulièrement de client à client.

Avez-vous eu des pourparlers avec d'autres échevins?

—Non.

Est-ce que des arrangements de ce genre pourraient être faits par votre gérant?

—Non.

Par Me Cannon :

Avez-vous eu des relations avec l'échevin Trépanier?

Oui. M. Trépanier a déjà travaillé à mon garage.

Il a été question d'une différence de prix sur les machines Reo vendues à Québec et celles qui sont vendues à Montréal. Pouvez-vous indiquer pourquoi cette différence?

—C'est qu'on demande un siège spécial qui peut coûter aux environs de $85.00. Il y a aussi la peinture rouge et peut être aussi une taxe additionnelle, avec les taux du fret.

Mais en ce qui concerne seulement la vente de vos camions à Québec et à Montréal directement au public, est-ce qu'il y a une différence?

—Il ne peut y avoir que la différence du fret.

Par Me Gagnon :

Est-ce que les spécifications demandent la construction d'un siège spécial?

—Oui.

A part cela, il y a la peinture rouge? Ca coûte bien cher, ça du rouge.

Par Me Cannon. (On pourrait peut-être mettre du bleu) rires.

Est-ce que votre gérant, Monsieur Racine, a le droit de faire des réductions de prix sans vous le demander?

—Oui.

Vous jurez cela?

—Oui.

M. le maire demanda aussi quelques questions sur la peinture rouge, puis on ajourna à ce matin à 11 heures.

AMICALE DE BEAUPORT

Les anciennes élèves du couvent de la Congrégation Notre-Dame de Beauport sont cordialement invitées à assister à la réunion de leur Amicale qui aura lieu le dimanche 21 octobre prochain, à 2 h. p.m. L'admission sera de 25c. Prière de porter l'insigne.

Veuillez faire part à celles qui n'ont pas reçu d'invitation ou impossible d'atteindre.

L'Amicale Notre-Dame de la Nativité.

L'OEUVRE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

ON FERA UNE QUETE EN FAVEUR DE CETTE OEUVRE LUNDI LE 22 OCTOBRE PROCHAIN

On sait que l'Oeuvre de Notre-Dame du Bon Conseil, qui s'occupe des jeunes filles, compte parmi les oeuvres les plus importantes d'action sociale catholique. Elle a vu le jour à Québec et s'avère de plus en plus utile à mesure que la crise rend plus évidentes les difficultés au milieu desquelles doivent se débattre les femmes qui ont à gagner leur vie.

Son Eminence le cardinal Villeneuve qui s'y intéresse particulièrement vient de fixer à la semaine du 22 octobre prochain, la quête qui se fera par toute la ville en sa faveur. Il vient en effet d'adresser à M. l'abbé Chapleau, son directeur, la lettre suivante :

Monsieur l'abbé,

Je vous autorise volontiers à faire en faveur de l'Oeuvre de Notre-Dame du Bon Conseil, votre quête annuelle dans tous les quartiers de la ville, dans la semaine du 22 octobre.

Avec mes voeux de bons succès, agréez, monsieur l'abbé, l'assurance de mon religieux dévouement.

Signé :

J.-M.-Rodrigue Cardinal Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec

Particules plates, floconneuses

Voilà pourquoi

Old Dutch n'égratigne pas

Et cela parce qu'Old Dutch est fait de pure "seismotite", un agent nettoyeur et polisseur fin, floconneux d'origine volcanique, exempt de gravier rude et dur, ni d'abrasifs grossiers. Vous pouvez employer Old Dutch sur toute surface où l'eau peut être employée pour le nettoyage.

Fabrication canadienne

Old Dutch coûte moins cher dans son emploi. Ses particules plates, floconneuses couvrent une plus grande surface que ne le font les grosses particules graveleuses qui se trouvent dans les nettoyeurs ordinaires. Il en résulte qu'Old Dutch est plus avantageux et couvre plus de verges carrées de nettoyage sans égratignures par sou déboursé.

Old Dutch est idéal pour tout nettoyage à partir des ustensiles de cuisine et des planchers jusqu'à la verrerie et les métaux... il polit tout en nettoyant la porcelaine, l'émail, la marqueterie, etc. Aucun autre nettoyeur ne peut faire autant à un prix aussi minime, ni si bien à aucun prix.

Chaque jour elle consume autant d'énergie qu'un joueur de lacrosse!

QUASI INCROYABLE!
Mais c'est un fait reconnu—les enfants consument chaque jour plus d'énergie que la moyenne des adultes... toutefois, ils n'en peuvent emmagasiner plus que pour une demi-journée. Les médecins recommandent alors "Cream of Wheat."

DIFFERENCE D'ENERGIE EN RESERVE

ATHLETE
A besoin de 3500-4500 calories d'énergie par jour. Il peut en emmagasiner une réserve pour tout un jour (dans son foie et ses muscles pleinement développés).

ENFANT
Autant de calories pour sauter, jouer et se développer. Mais son petit organisme ne peut emmagasiner que 47% de la proportion requise pour un jour!

A cause de cette faible capacité d'emmagasinement, votre enfant doit commencer la journée avec un aliment riche en énergie—et surtout facile à digérer... avec le "Cream of Wheat."

Résultat de recherches faites par une grande université

Années dangereuses pour votre enfant!

● Tout comme son ombre, le danger suit cette fillette! Elle consume tellement d'énergie chaque jour—et peut en emmagasiner si peu!

Si la maman n'y voit pas, elle pourra difficilement échapper aux rhumes, à la fatigue, à la nervosité et aux maladies.

Guidez-vous donc sur les sages conseils que donnent les médecins depuis 38 ans; servez *chaque jour* à votre enfant pour son déjeuner du délicieux "Cream of Wheat." C'est un aliment reconstituant, facile à digérer et riche en éléments propres à développer de l'énergie. Il vous aide à protéger votre enfant contre les dangers qui le guettent. Commandez-en dès aujourd'hui.

ARGENTERIE! Vous pouvez facilement vous procurer les pièces du modèle Coronet Wm. A. Rogers, Ltd. Voyez l'offre faite sur les paquets de "Cream of Wheat."

CREAM OF WHEAT
Soutient l'énergie . . . accroit la résistance

FAIT AU CANADA AVEC LE MEILLEUR BLE DUR CANADIEN

Savez-vous

—que malgré que les autres thés ont augmenté de 10c à 20c

Le Thé RED ROSE
Étiquette Rouge

est encore seulement 55c la livre / 28c la demi livre

...et la garantie est imprimée sur chaque paquet:

LE THE RED ROSE EST DU BON THE

"Ce thé est garanti. Votre épicier est autorisé à vous rembourser le plein prix d'achat s'il ne vous donne pas entière satisfaction."

Le Thé Red Rose
"est du bon thé"

T. H. ESTABROOKS CO. LIMITED MONTREAL

1134-F

DOMINION STORES LIMITED

FESSES DE VEAU	Engraissé au lait désossées et roulées, la lb.	19c.
JAMBONS de Porc	de jeunes animaux de choix ronds ou moitié, la lb.	19c.
Rôti Haut de Côte	boeuf tendre, la lb.	8c.
Poitrine de Boeuf	la lb.	6c.
Rôti de Paleron	très choisi la lb.	19c.
POULETS	engraissés au lait la lb:	23c.
Haddock Frais	la lb.	10c.
Flétan Frais	la lb.	25c.
Morue tranchée	la lb.	12c.
Filets Frais	la lb.	12½c.
Filets Fumés	la lb.	19c.
Huîtres (Malpèques)	la douz.	30c.

- Valeurs fin-de-semaine -

SUCRE	GRANULE PURE CANNE 10 lbs	57c.
BEURRE	Mayfield Crémerie Pasteurisé la lb.	22c.
CAFE MAXWELL HOUSE	boîte 1 lb.	39c.
TOMATES	AYLMER DE CHOIX 2 boîtes plates No 2	15c.
MACARONI à la pesée	la lb.	5c.
KETCHUP HEINZ	grande bout.	21c.

Fèves Campbell	boîte 28 onc.	10c.
Jus de Tomates	Ruban d'Argent grande boîte	10c.
Saumon "Clover Leaf"	Rouge moyen boîte haute	21c.
Flocons de Maïs	toutes sorte 3 btes	25c.
"Cornstarch" Canada	le paq.	10c.
Moutarde Condor	pot 25 onc.	15c.
"Mincemeat"	nouvelle saison 2 lbs	25c.
"Domestic Shortening"	paq. 1 lb.	12c.
Sauce Paterson	la bouteille	12c.
Savon "Many Flowers"	le morceau	5c.
THE DOMINO	Noir ou Vert paq. 1 lb.	49c.

Fruits et Légumes

PATATES	Montagnes Vertes No 1 Sac de 80 lbs — Garanties pour provisions d'hiver	49c.
LAITUE "ICEBERG"	3 pieds	25c.
Coeurs de Céleri	très tendres la botte	10c.
OIGNONS ROUGES	No 1 5 lbs	15c
Raisins	Rouges "Emperor" 2 lbs	29c.
ORANGES	VALENCE Sud-Afrique No 200 la douzaine	29c.
POMMES	McINTOSH Fantaisie C.-A. No 138 la douz.	25c.
Pamplemousses	de Honduras No 80 2 pour	13c.

La cause de Hen. Langevin aux assises

(Suite de la 1ère page)

Patrice, Rang Belfort.

Après l'assermentation des jurés, Mtre Valmore Bienvenue, C. R., procureur de la Couronne, leur exposa brièvement la cause, à peu près en ces termes :

"Henri Langevin, l'accusé, fréquentait de façon assidue Mme Tremblay, la femme de Noël Tremblay, qui avait loué et habitait la ferme où une grange brûla dans la nuit du 6 au 7 juillet. Il est en preuve que l'accusé fit un voyage de plusieurs jours à Trois-Rivières avec Mme Tremblay et que le mari de cette dernière dut aller la chercher.

Langevin écrivit alors une lettre de menace à Mme Tremblay, puis revint lui-même à Beauport. La veille du feu, l'accusé fut vu dans une grange voisine de celle où le feu fut mis. Dans la nuit de l'incendie, c'est Mme Tremblay qui, se levant vers 4 heures, aperçoit une lueur et donne l'alarme. Le lendemain, Langevin rencontre un de ses amis qui lui dit : "Tu sais ce qui vient d'arriver, tu serais mieux de t'en aller." Le soir même il était mis en état d'arrestation.

Le premier témoin de la Couronne fut M. Noël Tremblay, qui raconta avoir loué la ferme où eut lieu l'incendie depuis plus d'un an et y demeurer avec sa femme et un employé du nom de Carrignan. Il vit l'accusé souvent chez lui, et en décembre dernier il le sortit de sa maison, sachant qu'il faisait la cour à sa femme. Il déclare aussi avoir été chercher sa femme à Trois-Rivières après sa fugue avec l'accusé. Il raconte ce qu'il vit le soir du feu et déclara que ses pertes à lui, une automobile, divers instruments aratoires et du bois, s'élevaient à environ $1.500.

Le second témoin, Alfred Giroux, marchand de charbon de Québec, déclare être propriétaire de la grange incendiée et évalue ses dommages à une somme de $1,500 à $2,000.

Le témoin Wiliam-Joseph Carrignan dit qu'il est employé par Noël Tremblay, comme homme de ferme depuis 10 ans et qu'il demeure à Beauport-Est depuis que Tremblay y réside. Il déclare qu'il a fait une tournée dans la grange avant le feu et n'y avoir rien vu d'anormal. De plus, à son avis, il n'y avait rien dans cette grange qui pouvait mettre le feu. Il a rencontré l'accusé la veille du feu, sur une propriété louée par son maître et lui a enjoint l'ordre de se retirer. Il jure enfin que jamais il ne fume dans les bâtiments et que même s'il avait mis le feu accidentellement à la grange, lors de la visite qu'il y fit, l'incendie se serait déclaré avant quatre heures de la nuit.

La séance d'hier après-midi fut employée par les avocats des deux partis, Mtre Valmore Bienvenue, C.R. pour la Couronne et Mtre Yves Prévost, pour la défense, à discuter la question d'admissibilité des aveux faits par le prévenu. Cette discussion se fit en l'absence des jurés qui durent se retirer afin qu'ils ne puissent prendre connaissance de ces aveux avant qu'il ne soit déclarés légalement obtenus.

Ce matin l'honorable juge Belleau rappela que les règles de droit exigeaient que les aveux aient été obtenus librement et volontairement et que de plus le président du Tribunal soit complètement éclairé sur toutes les circonstances qui ont pu entourer cette obtention de confession afin qu'il puisse déterminer si elle a bien été obtenue sans contrainte.

Après avoir résumé brièvement la preuve de la Couronne sur les circonstances qui ont précédé la confession, l'honorable juge déclara : "Je suis satisfait que dans cette cause, toutes circonstances qui ont entouré cet aveu de l'accusé ont été mises devant moi. Une mise en garde fut lue à l'accusé à deux reprises au moins par les détectives, dès qu'ils le virent d'abord, puis quand ils l'interrogèrent au bureau des détectives. La preuve révèle qu'aucune question suggestive n'a été posée à l'accusé, qu'aucune promesse ni aucune menace ne lui a été faite. Il est en preuve également que l'accusé paraissait normal et paraissait jouir de tout son sang-froid. C'est au juge seul à décider, à la lumière des faits et des circonstances mis devant lui, si l'accusé a été amené à parler librement et volontairement ou s'il l'a fait sous le coup de menaces ou de promesses ou sur le coup du découragement ou de tout autre sentiment qui eût pu l'inciter à parler contre son gré. Dans ces circonstances, et en regard de la preuve qui a été faite devant moi, je n'hésite pas à déclarer que les aveux de l'accusé ont été obtenus légalement et qu'ils doivent être admis en preuve."

Mtre Valmore Bienvenue, le procureur de la Couronne, fit alors entendre le détective Gérard Aubin, de la Sûreté Provinciale qui raconta comment l'accusé avait été amené à faire des déclarations. Aubin déclara que le 7 juillet dernier, il reçut instructions de ses chefs d'aller, en compagnie du détective Ludger Lamothe, faire enquête sur les circonstances qui avaient entourées l'incendie d'une grange brûlée la veille à Beauport-Est.

Après avoir interrogé quelques témoins, les détectives s'en furent trouver l'accusé Henri Langevin qui travaillait sur un champ, propriété de son oncle. Quand ils le virent ils lui déclarèrent être des détectives venus pour l'interroger sur l'incendie de la grange de Tremblay. Immédiatement ils lui lurent la mise en garde prévue par la loi, et Langevin leur déclara alors que ce n'était pas lui qui avait mis le feu. Ils lui dirent qu'ils étaient obligés de l'amener au bureau des détectives à Québec, pour qu'il soit interrogé.

Au cours du trajet aucune question ne fut posée à l'accusé qui, lui, s'informa si un procès criminel coûtait cher et qui déclara que la femme Tremblay lui avait fait perdre la tête. Rendu au bureau des détectives, l'accusé fut introduit en présence du sous-chef Tremblay qui, de nouveau, lui lut une mise en garde. C'est après cette dernière mise en garde que l'accusé fit des aveux et signa ensuite une confession sur une feuille de papier à entête de la Sûreté au haut de laquelle est encore imprimée la mise en garde. Voici la confession textuelle que l'accusé Henri Langevin signa en présence du sous-chef Adolphe Tremblay et des détectives Aubin et Lamothe :

Québec, le 7 juillet 1934

"Hier soir, le 6 juillet, j'ai été veiller chez un de mes amis, Gérard Giroux, de Beauport-Est. Je suis parti de là vers 9.30 heures du soir et suis allé me coucher chez moi. J'ai dormi un certain temps et je ne puis me souvenir l'heure que je me suis levé. Je me suis habillé et je suis sorti sans que personne chez nous s'en aperçoive. Je me suis rendu à la grange de M. Noël Tremblay, et avec des allumettes, j'ai mis le feu dans le foin. Je suis retourné chez moi et je me suis couché. Si j'ai fait ce coup, c'est parce que cette femme (l'accusé entend désigner ici Mme Noël Tremblay) était toujours après moi et je voulais m'en débarrasser, et en faisant cela, je savais qu'elle ne me parlerait plus. Une fois avant cela, j'avais volé les plaques d'auto de son mari ; c'était pour qu'elle me laisse tranquille. J'aime mieux être en prison qu'être avec elle."

Signé Henri Langevin.
Témoins : A. Tremblay,
Gérard Aubin,
Ludger Lamothe.

Nous rappelons que cette déclaration est textuelle et que nous n'avons rien changé aux termes dont s'est servi l'accusé. Le détective Ludger Lamothe appelé dans la boite, corrobora en tous points le témoignage du détective Gérard Aubin, de même que le fit le sous-chef Tremblay, du moins en ce qui concerne les faits qui se sont produits en sa présence. A l'issue de ce dernier témoignage, la Couronne déclara sa preuve close, et Mtre Yves Prévost commença à appeler les témoins en défense.

Le premier d'entre eux fut un M. Jules Fortier, marchand de Beauport-Est qui vint déclarer avoir vu Corignan, l'employé de Noël Tremblay, fumer sur un voyage de foin qu'il conduisait. La défense entend démontrer par là que le feu aurait pu être mis à la grange accidentellement par l'employé de Tremblay. Quant au reste, l'accusé transquestionné par Mtre Bienvenue déclare n'avoir eu aucunement connaissance du feu.

Mme Gérard Giroux, une voisine des Tremblay déclare que Mme Tremblay lui a dit que si Langevin était actuellement en prison, c'était de sa faute.

"C'est là où nous mènent les folies", dit-elle à Mme Giroux. Cette dernière déclare aussi que Mme Tremblay allait souvent chez elle pour téléphoner à l'accusé Henri Langevin.

Léonard Thibault raconte qu'il a vu l'accusé, le soir du feu, chez Gérard Giroux jusque vers 9.30-9.45 heures. Il ne sait rien au sujet de l'incendie.

Au moment où nous allons sous presse, Mtre Yves Prévost interrogeait Mlle Jeanne-d'Arc Langevin, la soeur de l'accusé qui déclara que ce dernier était couché dans sa chambre, à dix heures, le 6 juillet, et qu'elle l'avait entendu parler avec son autre frère Armand, qui couche dans le même lit que l'accusé. La jeune fille ajouta qu'elle n'avait entendu personne sortir de la maison, cette nuit-là. La cause se continuera cet après-midi et il est probable que les jurés rendront leur verdict avant l'heure du souper.

Etablissement des fils de cultivateurs sur la terre

(Suite de la 1ère page)

dans le besoin, mais il demande au président, si dans l'occurrence, les $10,000,000 offerts par le gouvernement seront suffisants. "S'ils ne le sont pas," dit l'abbé, "il nous faut d'abord venir en aide aux jeunes".

M. l'abbé Bilodeau :—"Je crois que les $10,000,000 accordés en faveur de la colonisation, l'est par une législation spéciale et que le gouevrnement continuera à pourvoir dans la suite à l'aide des cultivateurs dans le besoin".

M. l'abbé J.-A. Roy, président de la Société de Colonisation pour les comtés de Beauce et de Frontenac, appuie les suggestions de M. Edouard Fortin, et donne des explications sur quelques cas particuliers dans le comté qu'il a l'honneur de représenter. Il demande qu'avant que l'on procède à l'établissement de colons ou de fils de cultivateurs, l'on s'assure que les lots solent parfaitement libérés, afin que plus tard, aucun désagrément ne devienne le partage du colon, comme la chose s'est déjà vue.

M. l'abbé Minette :—"Il est évident que si dans nos régions, le ministère nous donnait des lots non patentés, ce serait un grand service à nous rendre au point de vue de remplir les cadres de nos vieilles paroisses".

M. Emile Plante, colon de l'Abitibi, dit qu'il ne faut pas se méprendre sur la question des terres abandonnées et explique que l'abandon suppose nécessairement une cause. "Si une terre a été délaissée parce que celui qui la cultivait n'y trouvait pas le moyen de vivre, croyez-vous qu'il sera juste d'en établir un autre. Il arrivera que ce dernier suivra les traces du premier, et les dépenses que le gouvernement aura faites pour l'établir auront été inutiles". Comme remède, il suggère que des inspecteurs établissent les raisons du délaissement ; s'il appert du rapport que la terre est fertile et peut suffire au bien-être d'un colon, ce sera parfait ; si au contraire, la terre en question n'a pas la fertilité nécessaire pour telle et telle végétation, mais d'autre part, s'adapte bien à la culture d'un autre produit; ce sera encore au rapport de l'indiquer.

M. J.-C. Magnan, agronome, chef de 3000 jeunes agriculteurs groupés en 92 cercles, demande à quelles conditions et selon quelles exigences les jeunes agriculteurs pourront aller s'établir sur les lots de colonisation.

M. l'abbé Bilodeau répond que les conditions sont détaillées dans le rapport.

Le R. P. Alexandre Dugré, S. J., déclare que nous avons 400,000 jeunes gens que l'on devra marier d'ici 10 ans. Il faut placer les 148,000 fils de cultivateurs de la campagne qu'il ne faut pas laisser s'échapper vers la ville. Il y en a déjà 60,000 jeunes qui ont manifesté le désir d'aller sur la terre. 60,000 à $300, cela fait une profonde entaille dans le $10,000,000 ! Il ne faut donc pas s'occuper seulement de l'"établissement sur les vieilles terres, car elles ne suffiraient pas à recevoir tout le monde. Il faudrait donc commencer par l'"établissement sur des terres neuves de familles entières et procéder ensuite à remplir les vieilles terres.

L'abbé J. Boivin, curé de Mistassini, au Lac St-Jean se demande comment seront partagés les $10,000,000 du programme de colonisation.

M. Vautrin répond à l'abbé Boivin par un exposé de son programme d'hier. Le gouvernement compte sur la coopération des sociétés de colonisation et des autres sociétés nationales et patriotiques. "Nous ferons notre possible pour accepter des colons qui auront été choisis par les sociétés ou les organisations des villes, dit-il nous ne pouvons pas dire combien le gouvernement dépensera dans chaque région, les colons choisis d'avance auront évidemment les premières places, nous comptons sur la collaboration de tous. Personne ne sera obligé de contribuer au mouvement si personne ne nous aide, nous ferons de notre mieux quand même. Quant à l'établissement des fils de cultivateurs, il n'y a pas de limite. Tous ceux qui voudront s'établir pourront le faire, et nous créerons des centres agricoles nouveaux. Combien en créerons-nous ? Evidemment cela dépendra de la demande, mais le gouvernement en placera le plus grand nombre possible. Je ne puis dire combien nous pourrons donner à chaque région, mais nous dépenserons selon les demandes faites, jusqu'à épuisement de l'octroi."

M. l'abbé Boivin dit qu'il admire le plan de Colonisation de l'hon. M. Vautrin et qu'il l'endosse entièrement. Il voudrait toutefois qu'il y ait une limite de fixée pour chaque endroit afin que les colons ne viennent pas tous du même endroit, de Montréal, par exemple.

M. Vautrin suspend alors la discussion pour quelques minutes afin de permettre au Rev. Lennox-Williams, Lord-Evêque de Québec, d'adresser la parole.

Le Lord-Evêque: Je suis très intéressé au bien-être de nos populations et je saisis cette occasion de féliciter le premier ministre, l'hon. M. Taschereau et son ministre de la Colonisation, l'hon. M. Vautrin, de l'intérêt qu'ils portent à leurs administrés. Pour ma part, je ferai tout ce que je pourrai faire pour encourager le mouvement de colonisation auprès de mon clergé et de mes ouailles."

Le premier item est adopté et on passe à l'item suivant:

"Etablissement dans les vieux centres de toutes autres personnes; octroi applicable à l'achat de la terre; prêt pour achat d'animaux et d'un roulant.

M. l'abbé Maxime Fortin, se demande pourquoi on n'appliquerait pas le plan Gordon seulement aux villes et le plan provincial seulement aux campagnes.

M. Vautrin déclare que l'on pourra discuter cette question au cours du congrès.

M. Georges Bouchard de Kamouraska, et M. l'abbé **J.-M. Bilodeau**, missionnaire-colonisateur discutent quelques minutes de la situation au sujet de l'établissement des jeunes cultivateurs moyennant la prime de $300.

M. l'abbé Charles Minette, se dit de l'avis de M. Bouchard et croit que la gratuité n'est pas chose désirable et il croit que l'on devrait placer d'abord ceux qui peuvent s'aider à s'établir.

L'hon. M. Vautrin explique comment le système fonctionnera. Le fils sera établi aussi près que possible de son père pour qu'il y ait de l'aide de part et d'autres. Il y a le second système en vertu duquel le gouvernement établira les fils de cultivateurs dont le père est mort et qui sont empêchés de cultiver la terre parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'en acheter. On a fait une enquête sur le nombre des terres libres dans les vieilles paroisses, celles-là, après renseignement, seront occupées. Dans ce cas, le gouvernement garantira le prix de l'achat au propriétaire jusqu'à concurrence de tant, après entente entre le cultivateur-candidat et le propriétaire, par l'entremise du gouvernement. Le gouvernement fera aussi prêter par la Société de Colonisation, si elle veut, et garantira les 2-3 de la valeur de son roulant. Il pourra emprunter l'autre tiers de ses amis.

Avec ces plans le gouvernement croit qu'il aidera le retour à la terre de la meilleure façon possible.

M. Vautrin demande aux congressistes de lui dire ce qu'ils pensent du système par lequel le gouvernement est d'avis qu'il peut faire quelque bien.

M. Albert Rioux: "Ce plan du gouvernement pour placer les fils de cultivateurs est excellent c'est un magnifique effort du gouvernement pour établir les fils de cultivateurs. Il croit cependant que beaucoup de cultivateurs qui ont du bien profiteront de l'octroi de $300, dont il n'auraient pas besoin. On devrait alors établir un système de prêt provincial spécial pour les cas mentionnés par le ministre, mais on ne devrait pas encourager la gratuité, c'est trop dangereux:

M. GILBERT MANSEAU, cultivateur, supporte la thèse de M. Rioux et M. Emile Plante, colon, se prononce en faveur du système de primes pour la colonisation. M. Rioux explique à M. Plante qu'il n'est pas opposé du tout à un système de primes mais qu'il est en faveur d'un crédit agricole pour ceux qui iront s'établir sur de vieilles terres. Ce prêt spécial ne s'appliquerait pas aux autres cultivateurs.

M. L'ABBE HONORIUS BOIS, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, dit que l'on devrait faire la classification des lots abandonnés et que l'on ne doit pas favoriser l'établissement des cultivateurs sur des terres délaissées lorsque l'on doute de leur fertilité.

M. GAGNON, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, déclare qu'il y a un nombre considérable d'agronomes qui, faute d'emploi, seraient prêts à retourner sur des terres. Il fait grand état de leurs qualités et dit qu'ils seraient un choix heureux si l'on considère la façon dont ils ont aidé l'agriculture dans Québec depuis 20 ans. Ces experts devraient bénéficier de l'établissement dans les vieux centres en vertu du plan soumis par M. Vautrin. Il voit pour eux un crédit suffisant pour leur permettre de s'établir.

Le Dr J.-G. LAMBERT, de Montréal, soutient le point de vue de M. Gagnon et dit qu'un lot de colonisation devrait être réservé à un de ces experts dans chaque région. Cet agronome servirait alors de professeur pour les cultivateurs nouvellement établis.

M. L.-P. ROY, chef des services au ministère de l'Agriculture, soumet qu'il y a beaucoup plus de terres à vendre que de terres abandonnées dans Québec. Il n'y a que deux mille terres délaissées dans Québec. Lui aussi croit que l'on devrait avoir un système de crédit pour favoriser l'achat de ces terres.

M. l'abbé Maxime Fortin clôt la discussion.

Requêtes en faveur d'une enquête royale

(Suite de la 1ère page)

a toujours été, depuis six ans, à l'emploi de la compagnie. M. Bickle répondit que non, qu'il l'avait suspendu pendant deux mois parce qu'il faisait des dépenses trop extravagantes.

'N'y a-t-il eu rien d'irrégulier qui a nécessité cette suspension ?" s'enquit l'honorable M. Cannon.

"Non", répondit M. Bickle. "Vous prétendez cela sous serment ?" d'ajouter le procureur de MM. Dandurand et Poulin.

"Oui", dit M. Bickle.

A ce sujet, Me Onésime Gagnon tenta d'empêcher l'honorable M. Cannon de continuer cette série de questions, prétendant que ce n'était pas le temps d'essayer à discréditer M. Tremblay parce qu'il n'avait pas encore rendu témoignage. La question étant permise par Son Honneur le Recorder, l'honorable M. Cannon continua :

"N'avez-vous pas écrit une lettre à M. McCarthy et à M. René Talbot au sujet de M. Tremblay. M. Bickle l'admit tout de suite en s'excusant de n'avoir pas compris la première question mais Me Gagnon s'objecta de nouveau à ce que le témoin soit interrogé là-dessus. M. Bickle refusa de répondre et déclara que cela causerait du tort à sa compagnie. Son Honneur le Recorder na' pas voulu rendre jugement tout de suite sur l'objection de Me Gagnon, mais il a ordonné à M. Bickle d'apporter à la cour les copies des lettres envoyées à MM. McCarthy et Talbot, au cas où la production en serait permise.

Au moment où nous allons sous presse, l'interrogatoire de M. Bickle par l'honorable M. Cannon continue.

OBSEQUES DE M. WILF. GARIEPY

Mercredi le 10 octobre ont eu lieu à St-Malo, les funérailles du pompier Wilfrid Gariépy à 8 heures. a.m. Ceux qui ont assisté aux funérailles, ont pu constater de quelle mentalité sont animés les pompiers de Québec. Sans doute la popularité personnel de Wilfrid Gariépy, avait amené à l'église, un grand nombre de parents et d'amis, mais ce qui est à souligner, c'est la présence de presque tous les pompiers qui n'étaient pas en devoir ce jour-là; tous ses confrères ont voulu montrer par ce témoignage, combien ils sont attachés les uns aux autres et particulièrement à ceux qui se sont dévoués à l'intérêt des membres du service des Incendies de Québec.

Wilfrid Gariépy a été en effet un des officiers de l'Union Nationale des Employés du département du Feu. Aussi sa mort arrivée à la suite d'une maladie si subite et si inattendue, tous les pompiers ont-ils été profondément émus. Il fait plaisir aux pompiers de manifester leur reconnaissance au Curé de St-Malo, pour leur avoir aidés à rendre au disparu tous les honneurs qu'ils pouvaient lui rendre.

M. l'Abbé Groleau a montré dans cette occasion, une si manifeste obligeance que tous les pompiers en ont été touchés. C'est la première fois qu'ils leurs a été donné de pouvoir en uniforme, passer à travers les bancs pour ramasser des fonds destinés à faire chanter des messes pour le repos de l'âme de Wilfrid Gariépy. Ce furent trois officiers de l'Union qui se chargèrent de ce service: Adélard Bussière, président, J. Lorentz, secrétaire-archiviste, et E. Wagner, assistant-trésorier.

Les Pompiers profitent de l'occasion pour offrir de nouveau leurs sympathies à madame W. Gariépy et à ses enfants. Ils remercient aussi les policiers et les citoyens qui ont assisté aux funérailles, de la sympathie qu'ils nous ont témoignée à cette occasion.

On arrête les chefs du complot

(Suite de la 1ère page)

leader des Macédoniens révolutionnaires groupés dans l'IRMO, et qu'il dirigeait le camp, maintenant dispersé, de Janka Pustzta, en Hongrie, où les émigrés croates préparaient leurs coups.

L'assassinat d'Alexandre aurait été sa dernière carte mise sur table après que toutes les autres eurent échoué. Des témoins ont déposé que son organisation Yougoslave, l'Ustashi, était conçue et menée militairement.

Dans les milieux politiques on n'a pas été lent à saisir toute l'importance de ces deux arrestations opérées en territoire italien. Il ne reste plus que deux personnes à arrêter : Gustave Perec, l'assistant de Pavelic, et Marie Vjudroch, la jeune femme déjà mentionnée.

CROIX ROUGE ET RUSSIE

Tokio, 18. (C.P.—Havas) — Le comité exécutif de la 15e conférence internationale de la Croix Rouge a approuvé à l'unanimité aujourd'hui l'admission de l'U. R. S. S. dans la Croix Rouge internationale. La conférence s'est ouverte hier. La décision prise a été immédiatement communiquée au délégué soviétique.

AUTRE GREVE

Pecs, Hongrie, 18. (C. P.) — Par solidarité avec leurs frères qui ont fait la grève de la faim, et pour marquer le mécontentement de l'accord intervenu entre ces derniers et leurs patrons, 3,000 houilleurs ont refusé de retourner aux mines hier et continuent cette grève aujourd'hui.

OURAGAN MEURTRIER

Kerynia, Chypre, 18. (C.P.—Havas) —Un ouragan s'est abattu sur l'île de Chypre hier tuant trois enfants, emportant des toits et des minarets, causant dans l'île entière pour des millions de dollars de dégâts.

FEU J.-J. PHELAN

Brooklyn, Mass., 13. — James-J. Phelan, 63 ans, natif de Toronto, et l'un des catholiques les plus en vue des Etats-Unis, est mort subitement à son domicile hier. Il était décoré de plusieurs ordres pontificaux.

VICAIRE A L'HOPITAL

St-Casimir, 18 (D.N.C.) — M. l'abbé Armand Duchesneau, vicaire de notre paroisse, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec souffrant d'une pneumonie. Nous faisons des souhaits pour son prompt rétablissement.

UNE ECONOMIE DE $15,000,000

Toronto, 18 P.C.) Des journaux d'hier ont incorrectement rapporté que l'honorable M. C.-P. Fullerton, président du conseil des commissaires du Canadien National, avait déclaré, à Halifax, que les économies, résultant d'une fusion ferroviaire au Canada, seraient de $50,000,000 par année. M. Fullerton a expliqué que cette économie serait seulement de $15,000,000, seulement.

CHAUFFEUR CONDAMNE

En condamnant Arthur Carrier, jeune homme de 23 ans qui exerce le métier de boucher à St-David de Lévis, à trente jours d'emprisonnement après qu'il eut plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit un camion en état d'ivresse, Son Honneur le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a déclaré regretter que la loi ne l'autorise pas à imposer une sentence plus sévère à l'accusé qui, lors de son arrestation était, au volant de son camion, dans un état d'intoxication complète. Le juge soumit de plus que la loi devrait être amendée de façon à permettre au magistrat d'imposer une sentence plus rigoureuse dans les cas comme celui-ci, alors que le chauffeur d'un véhicule moteur est dans un état d'ébriété si avancé qu'il constitue une menace imminente pour la vie des usagers de la rue ou de la voie publique. Le juge Roy fit envoyer de plus copie de jugement au département du Procureur général, avec recommandation d'enlever la licence du chauffard non pas pendant une période d'un an, tel qu'à l'habitude, mais pour une période de trois ans.

Dans ce cas-ci, l'accusé était ivremort au point que lorsqu'on l'amena au Palais de Justice pour qu'il comparaisse, il avait peine à se tenir sur ses jambes et il ne put rien répondre aux questions du juge qui lui demandait s'il plaidait coupable ou non coupable.

Ce matin, l'accusé avait repris ses esprits, ce qui lui permit de plaider coupable et de recevoir une verte semonce de la part du juge.

MORTS TRAGIQUES

Berlin, 18 (CP-Havas) — Un train a tamponné un camion sur un passage à niveau aujourd'hui. Six des ouvriers qui occupaient le camion ont été tués.

Berlin veut se protéger efficacement

(Suite de la 1ère page)

vantes de Hermann-Wilhelm Goering ministre d'Aviation, lors d'un discours prononcé à Belgrade : "Vous ne pouvez nous blâmer de prendre de telles mesures, quand Stanley Baldwin déclara que la frontière aérienne de la Grande-Bretagne était sur le Rhin.

"Ni Hitler ni moi ni personne dans le gouvernement allemand ne considère l'Angleterre comme un ennemi possible. Si nous craignons d'être attaqué ce n'est pas de ce côté."

"Je veux une défense aérienne pour l'Allemagne. Je ne l'ai pas encore, mais il est important que l'Allemagne puisse se défendre dans les airs".

Santé ... Bonheur ... Sagesse !

COMPTEZ vos amis qui ont tant de bonheur à vivre. C'est la santé qui leur aide à voir le beau côté des choses — qui adoucit les aspérités de chaquejour. Ils sont heureux *parce* qu'ils sont en santé.

Les journées tristes suivent souvent la constipation ordinaire. Elle peut causer des maux de tête, des pertes d'appétit et d'énergie. Et dire qu'on peut en triompher en mangeant une céréale délicieuse.

Les épreuves de laboratoire montrent que le son ALL-BRAN de Kellogg fournit des "matières inassimilables" et de la vitamine B pour aider à régler l'intestin. Le son ALL-BRAN est aussi une riche source de fer créateur de sang.

Les "matières inassimilables" qu'il y a dans le son ALL-BRAN ressemblent pas mal à celles des légumes en feuilles. C'est grâce à un procédé spécial de cuisson et d'assaisonnement que le son ALL-BRAN de Kellogg est plus agréable au goût que le son ordinaire.

Deux cuillerées à soupe par jour suffisent généralement. Dans les cas chroniques, mangez-en à tous les repas. Si vous n'êtes pas soulagé de cette manière, voyez votre médecin.

Procurez-vous la boîte rouge-et-vert chez votre épicier. Fabriqué par Kellogg à London, Ont.

IMPORTANT

Le son ALL-BRAN de Kellogg — parce qu'il est *tout du son* additionné simplement de saveur, vous fournit la généreuse quantité de "matières inassimilables" voulue pour promouvoir l'élimination indispensable.

Il est recommandé comme étant beaucoup plus efficace pour soulager la constipation que les produits en partie de son qui ne contiennent pas autant de "matières inassimilables".

Tenez-vous du côté ensoleillé de la vie

W. K. Kellogg

L'HESITATION PREVAUT SUR TOUS LES MARCHES.---TENDANCE A LA BAISSE DES GRAINS.---TECK A $3.81

GAINS ET PERTES S'EQUIVALENT EN BOURSE, CE MIDI

Montréal, 18. (P.C.) — Des fluctuations irrégulières ont marqué les deux premières heures de la séance d'aujourd'hui à la Bourse de Montréal. Des gains se produisirent en certaines spécialités dès l'ouverture, mais d'autres sections de la liste réagirent subséquemment avec le résultat que gains et pertes se trouvaient à peu près en nombre égal vers midi.

Lake of the Woods privilégié s'éleva de 5 points à un nouveau sommet de 82 pour l'année courante. Depuis trois jours, cette valeur a monté de 15 points, tandis que les actions ordinaires ont avancé de 1-2 point pour se rendre à 12 1-2.

Penmans enregistra ce matin une appréciation d'un point à 62, alors que Bank of Montreal, Canada Cement, Dryden Paper et National Breweries subissaient tous des avances fractionnaires.

C.P.R. à 12 3-8, Brazilian Traction à 11 5-8 et International Nickel à 24 accusaient tous des baisses de 1-8 de point. Dominion Bridge, Steel of Canada, Canadian Car privilégié et St-Lawrence Corporation privilégié baissèrent aussi d'une petite fraction.

Montreal Power resta à sa cote finale d'hier de même que St-Lawrence Corporation, Canadian Industrial Alcohol, McColl-Frontenac et Dominion Steel & Coal B.

Sur le Curb la tendance a été à la baisse et il y a eu peu d'activité.

Imperial Oil a reculé de 1-4 de point à 15 3-4, cependant qu'International Petroleum fléchissait de 1-8 de point à 29 3-4. Distillers-Seagrams subit 3-8 de point de perte et Whittal Can toucha son plus bas prix de l'année courante à 1, avec 1 point de perte. Dominion Engineering, B. A. Oil, Bright et Robert Mitchell ne bronchèrent pas.

Parmi les valeurs minières Teck Hughes descendit encore de .20 à $3.80, tandis que Pickle Crow s'affaissait .10 plus bas à $1.82. Quebec Gold, Parkhill et Crown Consolidated subirent des pertes d'une fraction de centin.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
20	Bawlf. Grs. p.	18			
29	Bell Tel.	121½			
210	Brazilian	11⅝	11¾	11⅝	11¾
20	C. Cement	7⅝			
10	C. Cem. p.	46			
75	C. Car. p.	13¾			
15	Celanese	22			
235	Ind. Al. 'A'	8¾			
15	Ind. Al 'B'	7¾			
20	C. P. R.	12⅛			
20	Cockshutt	6¾			
10	Smelters	137			
10	D. Bridge	33			
5	D. Glass	93			
170	D. S & C 'B'	4¼			
85	Dryden	4⅛	4¼	4⅛	4¼
60	G. Steel War.	3½			
10	Gypsum	5⅝			
225	Hollinger	21			
25	Int. Nickel	24			
655	Lake Woods	12	12½	12	12½
35	Lake Woods p.	82			
35	Lindsay	2			
65	McC. Front.	14			
175	M. Power	32½	32⅝	32½	32⅝
251	N. Brew	29			
15	Ottawa Pow.	84½			
75	Penmans	62			
15	Quebec Pow.	17½			
60	St-L. Corp.	1.40			
10	St-L. Pap. p.	11½			
5	Shawinigan	16			
215	Steel Can.	41¼	41¼	41	41
10	Steel Can. p.	39			
20	Viau Bisc.	***			
	Obligations :				
311	Pow. (déb)	47			
	Banques :				
	6Commerce	162			
	23 Montreal	201½			
	7 Nova Scotia	265			

Total des ventes à midi: 3,801 actions.

RECETTES DU C. P. R.

Montréal, 18.—((P.C.)— Les recettes brutes du Pacifique Canadien durant la semaine finissant le 14 octobre 1934 furent de $2,765,000 alors qu'elles avaient été de $2,794,000 durant la semaine correspondante de l'année dernière, ce qui représente une diminution de $29,000.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 18. (P. A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling) : réserve totale, augmentation 2,330,000; circulation, diminution, 2,333,000; monnaie, diminution 4,000; autres valeurs, diminution 3,860,000; dépôts du public, diminution 1,120,000; autres dépôts, diminution 2,530,000; réserve de billets, augmentation 2,333,000; valeurs du gouvernement, diminution 2,105,-000.

Le rapport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 47.-26 pour cent cette semaine au lieu de 44.77 pour cent la semaine dernière.

Taux de l'escompte : 2 pour cent.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Ventes	Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
10	Asbestos	5¾			
2	Beauharnois	5½			
25	Bright	10			
225	B. A. Oil	14			
2	Can N P priv	101½			
15	Can For Inv	24½			
35	Champlain priv.	8			
100	Dist Seag	14½			
30	Dom Eng	21			
200	Int Oil	15⅞	15⅞	13¾	15¾
285	Int Pete	29¾	29¾	29⅝	29¾
35	Mitchell	3			
85	Regent Knit	3¾			
10	Walker	25			
95	Whittall	1.00			
	MINES :				
1575	Big Miss	.36½	.36½	.36	.36
2200	Crown Cons	.42¾			
1000	Lebel Oro	.05			
100	Parkhill	.32			
100	Queb Gold	.12			
2200	Siscoe	2.65			
325	Teck Hugh	3.95	3.95	3.93	3.93
	HORS-LISTE :				
10	Brew Dist	.65			
19	Brew Corp priv	26	26½	26	26½
16	Cons Paper	1.50			
100	Ford A	23	23	22¾	22¾
165	Price Bro	2¾	2⅞	2¾	2⅞
	MINES HORS-LISTE :				
2400	Chib Props	.09¾			
6000	Duparquet	.07			
100	San Antonio	5.00			
200	Sherrit	.55			
500	Stadacona	.27			
	TOTAL DES VENTES A MIDI :				

Actions: 1,154; Mines: 5,570; Hors-liste: 321; Mines Hors-liste: 8,800. Total: 15,845.

POTINS de la Bourse

PROGRES DEPUIS JANVIER

Les courbes des principaux facteurs économiques reflètent un relèvement de la situation économique au Canada durant la période janvier-août. Les moyennes des indices importants durant cette période indiquent clairement, lorsqu'on les compare à celles de la période correspondante de 1933, l'étendue du redressement enregistré depuis le bas fond de la crise au commencement de l'année passée.

L'indice du volume physique des affaires ressort à 93.6 au lieu de 75.7 les huit premiers mois de l'année passée, soit une amélioration de 23.6 %. Cet indice est fondé sur 45 facteurs relatifs aux tendances de la production minière, de la production manufacturière, du bâtiment, de l'énergie électrique et de la distribution. Chacun de ces facteurs est ajusté pour tendances saisonnières et est exprimé en pourcentage de la moyenne mensuelle de 1926 qui est l'année de base. La hausse accentuée de l'indice pendant l'année en cours indique en quelle mesure les opérations commerciales et productives se sont relevées.

L'indice du coût de la vie est passé de 77.9 à 78.8, modeste hausse de 1.1%. Ce sont notamment les vivres et le vêtement qui ont renchéri; les combustibles, les loyers et les divers enregistrent de légères baisses. L'indice des actions est de 86.0 contre 64.6 en janvier-août 1933, soit une hausse de 33.1 %. La cote des mines a haussé de 49.3%, l'indice en étant passé de 86.7 à 129.4.

La cote des obligations, calculée sur les rendements des effets publics de l'Ontario a atteint un niveau très élevé en août, la moyenne des huit premiers mois étant de 113.6 au lieu de 101.8 en 1933, soit une plus-value notable (11.6 %) pour un facteur qui n'accuse d'ordinaire que de très légères oscillations.

PRODUCTION MINIERE

L'indice de la production minière, calculé sur neuf facteurs, est de 134.2 pour la période janvier-août de l'année en cours contre 104.9 la période correspondante de 1933, amélioration atteignant presque 28% qui indique un relèvement marqué. A noter que l'exploitation minière subit fortement l'influence de la demande étrangère. Les exportations de cuivre se montent à 186,600,000 livres au lieu de 145,700,000, soit un accroissement de 28.4%; nickel, 85,280,000 livres, soit près de 63% de plus; zinc, augmentation de 54.8%. La production de plomb durant les sept premiers mois de l'année enregistre une augmentation de 23.5%. Les expéditions d'or et d'argent s'élèvent à 2,032,000 et 9,044,-000 onces, accroissements respectifs de 6.5% et 8.8%. La production houillère a augmenté de 26% environ.

MOYENNES (Montréal)

Le 18 oct.	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Hier	62.3	57.6	59.2
Sem. passée	61.9	56.6	58.6
Mois passé	61.0	54.0	56.3
Max. 1934	72.0	69.2	67.4
Min. 1934	58.0	50.1	53.3

(1926 égale 100).

BAISSE SUR LE MARCHE DU GRAIN AUJOURD'HUI

Winnipeg, 18. (P. C.) — Soutenus par un excellent support, les cours du blé à terme ont commencé à se relever peu de temps après l'ouverture de la séance d'aujourd'hui ici. Pour commencer les prix s'affaissèrent de plus d'un certain par boisseau, mais, vers le milieu de la séance, ils ne se trouvaient plus que de 1-4 à 5-8c en bas de ceux d'hier soir.

Chicago, 18. (P. A.) — Par suite de la faiblesse encore plus prononcée du marché de Liverp ', les grains ont subi de nouvelles baisses assez considérables sur le marché local ce matin. Les cours furent aussi influencés par les pronostics de nouvelles pluies pour le territoire à blé des Etats-Unis et d'une moisson htâive en Argentine.

Ayant ouvert avec des baisses de 3-8 à 1 1-8c par boisseau, le blé continua à fléchir par la suite. Le maïs ouvrit avec des pertes de 1-4 à 7-8c pour se stabiliser subséquemment.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 18. (P. A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants (en francs) : encaisse-or, augmentation 60,000,000; balances à vue à l'étranger diminution 1,000,000, billets sous escompte au pays, augmentation 54,-000,000; billets achetés à l'étranger, diminution 1,000,000; avances, diminution 5,000,000; circulation, diminution 926,000,000 ; comptes courants augmentation 982,000,000.

Taux de l'escompte : 2 1-2 pour cent.

National Steel Corporation a déclaré son dividende trimestriel régulier de 25 cents par action.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 18 octobre	Ouv.	12.30
Am. Gas & Elec.	20¼	20¼
Am. Superpower	1¼	1¼
Cities Service	1⅜	1⅜
Cord	3⅞	3⅞
Diste & Co. Ltd.	13	13
Elec. Bonds & Share	10⅝	10⅝
Ford of Can. "A"	23	23
Gulf Oil	52½	52½
Imperial Oil	16⅛	16⅛
Penn Road R. Y.	1⅛	1⅛
Philipp Morris	13⅝	13⅝
Milréis	.0850	.0850

L'HESITATION DU PREMIER MOMENT N'A PAS PERSISTE

New-York, 18. (P.A.) — Les actions ont fluctué capricieusement sur la Bourse de New-York durant la matinée d'aujourd'hui. Il y eut des ventes peu nombreuses dans le compartiment des pétroles et des métaux, alors que les actions de maisons de salaison et quelques spécialités ici et là accusaient des gains légers. Dans le compartiment des ferroviaires les reculs peu importants furent en majorité.

Parmi les titres qui se trouvèrent à subir des pertes de 1 point ou à peu près, on relevait les noms suivants: Standard Oil of California et of New-Jersey, U. S. Smelting, Dome, McIntyre, Case, U. S. Steel, Delaware & Hudson et Santa Fé. General Motors et Chrysler offrirent assez de résistance aux ventes, alors que Gillette, American Safety Razor, Armour of Illinois privilégié (nouveau) et Wilson Packing "A" bénéficiaient d'une bonne demande.

Après 11 heures les prix se ressaisirent quelque peu, mais l'activité resta faible.

BOURSE DE NEW-YORK

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p. m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie)

Bourse de New-York — DESBIENS — — —

Le 18 oct.	Ferm. hier	Ouv. ce matin	12.30 p.m.
Allied Chemical	131½	131	131
Allis Chalmers	13⅜	13¼	13⅜
A. M. Byers	16¾	—	—
Am. Can.	103	103	103
Am. Car & F.	17	17¼	17¼
Am. & For. Pow.	6¼	—	—
Am. Smelting	37	36⅝	36⅝
Am. Tel. & Tel.	110½	110⅝	110⅝
Am. Tob "B"	80¼	80½	80
Am. Waterworks	16¼	16½	16½
Anaconda Cop.	11½	11¼	11¼
Atchison R'y	53⅜	53½	53½
Atl. Refining	23	23⅜	23
Auburn Auto	28¼	28½	28¼
Baldwin Loco	8¼	—	—
Balt & Ohio	16	16⅛	15⅞
Bethlehem Steel	28½	27⅝	28
Briggs Mfg	17⅞	17⅞	17⅞
Canada Dry	15	15⅛	15⅛
Can Pacific	12⅞	12⅝	12⅝
Case Threshing	48	47¾	47⅝
Cerro de Pasco	39	38½	38½
Chesap & Ohio	43½	43½	43½
Chrysler	36¼	36⅜	36¼
Columbia Gas	9	9	9
Com. Solvents	20¼	20⅜	20
Comm. Power	1⅝	1½	1½
Cons. Gas	28¼	28⅛	28¼
Cont. Can	87¼	87	87½
Curtiss Wright	2⅝	2⅝	2½
Dupont de Nem	93	93	93
Elec. Auto-Lite	25	24⅝	24⅝
Elec. P. & Light	4	—	—
Gen. Electric	18½	18¼	18½
Gen. Motors	30⅛	30¼	30⅛
Goodyear	21½	21¼	21⅝
Hudson Motors	10	10⅛	10
Hupp Motors	2⅜	2½	2½
Int. Harvester	34½	34¼	34¼
Int. Nickel	24¾	24¾	24⅞
Int. Paper "A"	—	—	—
Int. Tel. & Tel.	10¼	—	—
Johns-Manville	47⅜	47½	47½
Kennecott Cop.	18¼	18½	18½
Loews Theatre	31¼	31	30⅞
Lorillard	18¼	18⅜	18⅜
Montg Ward	28⅞	28⅝	29
Nash Motors xD	15½	15	15
Nat. Cash Reg.	16⅛	16⅛	—
Nat. Pow. & L.	8	8	7⅞
New-Haven	10⅜	10⅜	10⅜
N.-Y. Central	22¼	22½	22⅜
North Am. Co.	13½	13⅜	13⅜
Northern Pac.	20⅞	20¾	20¾
Noranda Mines	38½	—	—
Pennsylvania R'y	23⅝	23⅜	23¾
Public Service of N.-J.	32¼	—	—
Radio Corp'n	6⅝	6½	6
Radio Corp'n "B"	30¼	30	29⅞
Rep. I. & Steel	13½	13	12⅞
St. Jos. Lead	16¾	16⅝	16⅞
Sears Roebuck	41⅛	41⅛	40⅜
Simmons Bed	10	9½	9½
South. Pacific	18⅝	18⅝	18⅝
South Porto Rico	29¾	29⅞	29⅞
Stand. Brands	20⅛	20	20
Stan. Gas & Elec.	7⅛	7¼	7⅛
Stand Oil N.-J.	41¾	41¼	40½
Stone & Webster	5⅝	6	6
Timken Rol. B.	30¼	29⅞	29⅞
Union Carbide	44½	44	44¼
Union Pacific	102	102	102
United Aircraft	10	9⅝	9½
United Corp	3⅝	3⅝	3⅝
U. S. C. I. Pipe	19⅛	—	—
U. S. Ind. Alco	37¾	38	38
U. S. Rubber	16¼	16	16
U. S. Smelting	117½	117½	116½
U. S. Steel	33⅜	33⅛	33⅜
Vanadium	17¼	17⅛	17⅛
Warner Bros	5	5	5
Western Union	34¼	34¼	34¼
Westing. Elec.	32⅝	—	—
Woolworth	50¼	50⅜	50½
Yellow Truck	3¼	3¼	3¼

Ventes à midi: 390,000 actions.

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 17 OCTOBRE 1934)

		Off.	Dem.
	Argentine 6's, 1961	88	88¼
13,000	Australie 5's, 1955	94½	94⅞
9,000	Belgique 6½'s, 1949	100	100¼
2,000	Do. 7's, 1955	100½	101
	Bolivie 7's, 1958	6¾	7
	Bordeaux 6's, 1934	171¼	172
61,000	Brésil 6½'s, 1957	33¾	34
	Do. 7's, 1952	35	37¼
	Buc. Aires 6's, 1961	63½	—
11,000	Chili 6's, 1961	16	16¼
17,000	Colombie 6's, 1961	36½	36⅝
	Cund'ca 6½'s, 1959	14½	15¼
25,000	Canada 5's, 1952	110	110½
	France 7½'s, 1941	184	184¾
	Do. 7's, 1949	183¾	184
40,000	Allem. 5½'s, 1965	28	28¼
	Haiti 6's, 1952	79	80
18,000	Italie 7's, 1951	93½	94
2,000	Japon 5½'s, 1965	77¾	78½
	Lyon 6's, 1934	171¼	172
	Marseille 6's, 1934	171¼	172
	Medellin 6½'s, 1954	11¾	12½
6,000	Milan 6½'s, 1952	83½	84½
	Parana 7's, 1958	15½	—
23,000	Pérou 6's, 1960	11¾	12
	Pologne 6's, 1940	74¾	76½
33,000	Do. 7's, 1947	132¼	132½
	Rio Jan. 6½'s, 1959	17	18½
	Do. 6½'s, 1953	23½	24¾
	Rio G. do S. 6's, 1960	26¼	26½
	Rome 6½'s, 1952	86	86¾
	San Paulo 7's, 1940	92	92½
	Serbie 7's, 1962	26	26½
	Soissons 6's, 1936	173½	176
	Roy-Uni 5½'s, 1937	116¾	117½

Le Baltimore & Ohio a subi en août une perte nette de $21,049 ;un profit de $1,697,466 fut rapporté pour le même mois de 1933.

Au cours du troisième trimestre de 1934 Johns-Manville et ses filiales ont gagné l'équivalent de 38c par action ordinaire au lieu de 16c le trimestre précédent et de 42c le trimestre correspondant de 1933.

Les chargements ferroviaires aux Etats-Unis durant la semaine du 6 octobre 1934 furent de 631,318 wagons en diminution de 13,329 sur la semaine précédente et en diminution de 31,055 sur la semaine correspondante de 1933.

Les recettes nettes de Western Union Telegraph Company durant les huit premiers mois de 1934 furent de $1.51 par action à rapprocher de $3.67 par action durant la même période de 1933.

Dividendes

Shawinigan Water & Power Co.: 12 cents par action, payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 25 octobre.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Les valeurs se sont contentées, hier, de conserver les positions conquises la veille et le marché n'a fait à peu près aucun progrès. En fermeture, le cours moyen de 90 actions importantes accusait 1-10 de point de hausse à 72.3 et un total de 662,210 actions avaient changé de mains contre 677,530 la veille. Sur le marché des denrées la tendance fut à la baisse, le blé accusant en fermeture des reculs de 7-8 à 1 5-8c par boisseau et le coton de 0 à 15c de baisse par ballot.

Par suite du retour à la confiance qui se dessine chez les spéculateurs et aussi de l'état d'esprit meilleur dont les hommes d'affaires font montre, on attend une bonne reprise d'ici la fin de l'année dans les affaires. On prévoit que les conférences que tiennent actuellement les leaders des affaires avec le président à Washington auront pour effet d'amener une coopération plus étroite du gouvernement avec les industriels. Les rapports financiers concernant les opérations du troisième trimestre font généralement meilleure figure qu'on s'y attendait.

MOYENNES:

(Copyright, 1934, Standard Statistics Co.)

Le 18 oct.	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Tot.
Aujourd'hui (1 p.m.)	84.0	37.5	57.5	72.1
Hier	84.2	37.6	57.5	72.3
Jeudi passé	84.9	37.9	58.6	73.0
Mois passé	79.0	34.5	53.9	67.7
1933	79.9	37.6	72.3	72.0
1931	79.4	52.8	119.9	82.4
1927	138.9	120.9	124.4	139.5
Max (1934)	105.0	54.3	90.3	93.8
Min. (1934)	76.0	34.1	53.6	66.4

(1926 égale 100).

TRANSACTIONS D'HIER

Sur la Bourse de Toronto, section des mines. Fourni par R. Côté & Cie, 65 rue St-Pierre, Québec.

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
1,600	Acme Oil	20½	20	20
2,000	Arondia	.01	.01	.01
400	Ajax. Oil	.90	.90	.90
7,000	Alex.	.02	.01¾	.01⅝
2,000	Amity	.01¾	.01¾	.01⅝
200	Anglo H.	4.34	4.30	4.30
1,000	Area	.02½	.02½	.02½
100	Ashley	.31	.31	.31
500	Astoria	.05	.05	.05
600	Bagamac	.07½	.07½	.07½
4,100	Barry H.	.10	.09	.09
150	Base Met.	.85	.85	.85
20,500	B. E. A. R.	28½	.26	—
100	Big Miss	.36	.36	.36
10,150	Bobjo	.42	.40½	.40½
700	Bradman	2.26	2.25	2.25
1,810	Fralorne	13.90	13.80	13.80
450	Beattie	2.07	2.05	2.05
32,400	B. R. X.	.31	.24	.31
500	Bunk. Hill	.06½	.06	.06½
800	Buff. Ank.	3.70	3.50	3.50
7,600	Can. Mal.	.63	.62	.63
700	Caribou	1.20	1.15	1.15
20,300	Castle T.	.78	.75	.76
7,750	Cen. Pat.	1.07	1.04	1.05
250	Chem. Res.	1.50	1.50	1.50
4,600	Chibou	.09½	.09¼	.09½
750	Clericy	.03	.03	.03
1,600	Columarlo	.27	.27	.27
4,300	Coniagum	1.55	1.49	1.49
500	Dom. Ex.	.13	.13	.13
315	Dome M.	42.00	41.75	42.00
1,450	Eldorado	2.28	2.20	2.20
760	Falcon	3.70	3.65	3.65
17,010	God's Lake	2.42	2.25	2.30
1,000	Goldale	.18	.18	.18
2,000	Gold Bell	.35	.33	.33
1,000	Graham	.05	.04⅞	.04⅞
4,400	Granada	.50	.50	.50
20,500	Grando	.15	.14	.14
31,460	Greene	.57	.50	.52
6,760	Gunnar	1.52	1.46	1.48
4,500	Halcrow	.11¾	.10½	.11⅝
5,400	Harker	.08	.07¾	.08
225	Hollinger	21.40	21.00	21.05
31,000	Kirk. Cons.	.32	.27	.31
2,200	J. M. Cons.	.30	.29	.29
2,000	Lamaque	.15	.15	.15
9,150	Kirk.	.69	.65	.69
700	L. Shore	57.25	56.00	56.99
710	Little L.	6.50	6.35	6.35
5,100	Man. & E.	.25	.23	.24
2,940	Macassa	2.88	2.83	2.83
8,000	Maple Leaf	.19	.17	.17½
2	McIntyre	49.50	49.50	49.50
1,925	McKen. R.L.	1.45	1.40	1.43
9,650	McMillan	.52	.50	.51
4,250	McWittle	.43	.41	.41
4,300	McWatters	.49	.47	.47
100	Min. Corp.	1.54	1.54	1.54
1,700	Minto	.18½	.18	.18½
4,008	Moff. Hall.	.03	.03	.03
1,000	Murphy	.01¾	.01¼	.01¼
1,000	Newbec	.02½	.02½	.02½
5,425	Nipissing	2.88	2.69	2.75
610	Noranda	38.25	37.90	37.90
500	North C.	.29	.29	.29
21,900	Olga Oil	.12½	.11	.11
3,260	Paymaster	.21½	.21	.23⅜
4,100	Pet. Cob. M.	.03⅝	.03½	.00
910	Pioneer	12.10	12.00	12.00½
4,000	Premier	1.35	1.30	1.35
2,400	Prcs. Air.	.85	.85	.81½
8,330	Pickle Cro.	1.94	1.86	1.87
500	Quemont	.05½	.05½	.05
6,500	Read Auth.	1.17	1.08	1.09
3,250	Reno Gold	.93	.92	.93
212	Royalite	13.25	13.25	13.25
3,599	San. Ant.	5.05	5.00	5.00
3,425	Sherrit	.53	.53	.53
3,500	Siscoe	2.75	2.70	2.71
3,900	South. Tib.	.03½	.03¼	.03¼
6,150	St. Anth.	.43	.40	.40
100	Sud. Basin	1.31	1.31	1.31
5,500	Sud. Cont.	11¼	11	11½
1,410	Sylvanite	2.80	2.73	2.73
800	Sullivan	.55	.53	.54
27,485	Teck H.	4.12	3.96	4.00
7,400	Thoms. Cad.	.36	.35½	.36
800	Towagmac	.30	.30	.30
2,550	Ventures	.95	.93	.93
1,560	Wain. W. W.	.93	.92	.92
1,434	Waite Amu.	.81	.80	.80
5,100	Wayside	.07½	.07	.07½
16,800	White Eagle	.20½	.20	.20¼
530	Wright H.	9.30	9.25	9.30

Total des ventes: 673,000 actions.

CURB

1,500	Aldermac	.12	.12	.12
50	Ass. Oil	.10	.10	.10
500	Brett Tr.	.03	.03	.03
1,000	Brownlee	.02½	.02½	.02½
3,000	Can. Kirk.	.05½	.05¼	.05¼
5,000	Cap. Rouyn.	.00½	.00½	.00½
500	Cen. Man.	.08¼	.08¼	.08¼
2,500	Church H.	.05½	.05	.05½
4,000	Cobalt	.03¾	.03½	.03¾
1,200	Dal. Oil	.37	.37	.37
2,000	Dom. Kirk.	.01½	.01¼	.01½
1,000	Gilbec	.02¾	.02¾	.02¾
75	Hud. Bay	12.50	12.50	12.50
1,500	Kirk. Hunt.	.01	.01	.01
1,500	Kirk. Town	.22	.22	.22
4,500	Lebel	.05	.04⅞	.04⅞
2,100	Malrobic	.02⅝	.02¼	.02¼
10,000	McLeod	.01¾	.01½	.01¾
1,000	Norden	.06	.06	.06
500	Oil Sel.	.03¾	.03⅜	.03⅜
1,400	Park Hill	.33	.33	.33
500	Porc. Cro.	.03⅜	.03⅜	.03⅜
3,000	Potterdoal	.01	.01	.01
2,500	Robb. Mon.	.03	.03	.03
3,600	Stada	.28	.27	.27
26,100	Sud. Mines	.06	.05½	.06
2,000	Vickers	.01¾	.01⅝	.01⅝
5,000	White L.	.02	.02	.02
200	Wood Kirk.	.11	.11	.11

SHAWINIGAN POWER

Montréal, 18. (P. C.) — Les recettes brutes et les recettes nettes de la Shawinigan Water & Power Co. ont augmenté durant les neuf premiers mois de l'année courante comparativement à la période correspondante de 1933. Les recettes brutes furent de $8,962,677, alors qu'elles avaient été $8,634,300 durant les neuf mois correspondants de l'année dernière. Après les frais et les charges fixes, mais avant la dépréciation et l'impôt sur le revenu, la Shawinigan Water & Power Co. a gagné un surplus de $2,294,799, à rapprocher d'un surplus de $2,054,856 l'an dernier. Les revenus nets provenant des opérations furent de $5,244,201, au lieu de $4,689,551.

Durant le troisième trimestre de l'année courante, la Shawinigan Water & Power a vendu 1,083,578,328 kw-h. d'électricité au lieu de 1,010,308,199 kw-h. durant les trois mois correspondants de l'an dernier.

La compagnie annonce la déclaration de son dividende régulier de 12 cents par action pour le trimestre finissant le 30 septembre 1934, payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 25 octobre.

TECK HUGHES EST BOUSCULEE 15 CTS PLUS BAS A $3.81

Toronto, 18. (P. C.) — Les actions de Teck Hughes ont encore piqué une tête au cours de la matinée d'aujourd'hui à la Bourse de Toronto où elles sont tombées à $3.81 avec .15 de perte. Cette valeur fut la plus active de la liste.

Sur quelques virements seulement, la plupart des grosses mines d'or subirent des pertes. Dome recula de $2 à $40, Hollinger de .15 à $20.90, Pioneer de .25 à $11.75 et Wright Hargreaves de .30 à $9. Des reculs de .01 à .05 furent subis par Gods Lake, Gunnar Gold, Sylvanite, Siscoe, Pickle Crow, Howey, Central Patricia et Coniarum. Little Long Lac céda .20 et la plupart des petites mines perdirent du terrain, y compris Kirkland Lake, Thompson Cadillac, Greene Stabell, Granada, Bobjo et B. R. X.

Chez les mines d'argent il y eut des baisses partout, Eldorado cédant .10 ainsi que Nipissing, Premier reculant de .05 et Castle et Bear Exploration environ .01 ou .02 chacune. White Eagle resta stable.

Dans le compartiment des pétroles Royalite avança de .25 à $13.50, mais Chemical Research perdit .06 à $1.46, Sherritt Gordon perdit .01 à .52 et Noranda .75 à $37.15, cette dernière n'étant négociée qu'en petits lots.

BOURSE DES MINES

Cours d'ouverture fournis par Barry & McManamy

Le 18 octobre	Ouv.	12.15
Acme Oil	.20	.20
Algoma Finance	.04½	.04
Bagamac Rouyn	.07½	.07
B. A. Oil	14.00	14.00
Bralorne	13.80	13.75
Big Missouri	.37	.36
Bobjo	.41	.39
Brownlee	.02¼	.02¼
Calumario	.25	.25
Can. Malartic	.62	.62
Castle Treth	.74	.73
Chemical Research	1.51	1.46
Chibougamau	.09½	.09¼
Coast Copper	3.00	3.00
Coniaurum	1.54	1.54
Cons. Smelters	137.00	137.00
Dome Mines	40.25	40

Feu Madame David Therrien

Thetford-Mines, (D.N.C.).—Nous apprenons avec regret la mort subite de Mme David Therrien, née Odélie Dodier, décédée le 3 courant, à sa résidence, rue Smith, à l'âge de 52 ans. Quoique malade depuis quelques années rien ne laissait prévoir une fin si soudaine, aussi son départ cause-t-il de nombreux regrets chez tous les siens.

La regrettée défunte laisse dans le deuil outre son époux, M. David Therrien, onze enfants dont 9 filles: Mme Thomas Gagné (Armoza) de Thetford-Mines; Mme Emile Dubuc (Florida), de Thetford; Mme Adjutor Lessard (Roselia), de Leeds; Mlles Marie-Anne, Rosa, Cécile, Noella et Yvette, Thérèse Therrien; deux fils: MM. Edgar et Gérard Therrien; son frère, M. Alphonse Dodier, de Thetford; ses sœurs: Mme Joseph Lavoie (Georgianna), de Manchester; Mme Ernest Lessard (Léda), de Thetford-Mines; ses gendres: MM. Thomas Gagné, Adjutor Lessard. et Emile Dubuc; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Philéas Therrien, Mme Alphonse Dodier, MM. Joseph Lavoie, de Manchester et Ernest Lessard; ses petits-enfants: Gisèle, Maurice, Eliette et Jean-Guy Gagné, Marcelle, Laurianne, Marthe, Gertrude et Gervaise Dubuc, Blanche-Yvette Lessard.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Alphonse, samedi matin, à 9 heures, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

M. le curé G. Sauvageau fit la levée du corps et chanta aussi le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Philibert Cloutier et Gérard Jacques, vicaires à St-Alphonse.

La chorale St-Alphonse sous la direction de M. C. Adams rendit la messe des morts harmonisée. Mmes Alfred Vallières et Louis Goulet firent la quête durant le service.

La dépouille mortelle fut portée par MM. Areadius Blais, Georges Couture, Arthur Guenette, Alfred Vallières, Ernest Laplante et Louis Goulet.

Les rubans étaient tenus par Mmes Louis Goulet, Alfred Vallières, Arthur Guenette et Gédéon Laplante. MM. Wilfrid DeGrammont et Gédéon Brulotte portaient la bannière des Dames de Ste-Anne. Les rubans étaient tenus par Mmes Antonio Royer, David Gilbert, J.-B. Couture et Alfred Plante. M. Lorenzo Morin portait le drapeau de "la Vilia Etoile de la Mer".

La bannière des Dames Canados fut portée par MM. Aimé Bréard et Archélas Morin. Les rubans furent tenus par Mmes X. Grondin, John Lessard, Aimé Bréard et Archélas Morin.

Assistaient aux funérailles outre les parents déjà mentionnés plus haut: ses neveux et nièces: MM. et Mlles Delphis Lavoie et Gertrude Lavoie, de Manchester; M. et Mme Lucien Dodier, Germaine, Marie-Reine et Rita Dodier, Jean-Paul Dodier, M. et Mme Alfred Therrien, Donat Therrien, M. et Mme Victor Rochette, du Lac-Noir; ses cousins et cousines: M. et Mme Polydore Paquet, de Lewiston, Me.; M. et Mme Ephrem Groleau, de Sacré-Cœur-de-Marie; M. et Mme Laurence Lessard, de Lewiston, Me.; M. et Mme Antonio Plante, Ernest Plante, M. et Mme Jean Mathier, M. et Mme Cyrille Dodier, Mme Lorenzo Landry, Mme Emile Gosselin, Mme Georges Couture, Mme Arthur Routhier, de Sacré-Cœur-de-Marie ainsi qu'un grand nombre d'autres dont il nous est impossible de publier les noms.

La famille a reçu dans cette cruelle épreuve de nombreux témoignages de sympathies auxquels "Le Soleil" joint les siennes.

Matane

Baptêmes

—Le 1er octobre, Joseph-Rémi-Gaétan, enfant de M. et Mme Anatole Langlois, née Marie-Anna Lapointe. Parrain, Jean-Baptiste Lapointe. Marraine, Marie Desrosiers.

—Le 2, Marie-Claire-Armande, enfant de M. et Mme Luc Gauthier, née Joséphine Simard. Parrain, Armand Gagné. Marraine, Clara Simard.

—Le 4, Joseph-Victor-David, enfant de M. et Mme Philias Desjardins, née Lucienne Desjardins. Parrain, Roger Desjardins. Marraine, Thérèse Forbes.

—Le 7, Joseph-Gérard-Ghislain, enfant de M. et Mme Olivier Harrison, née Félicité Doschênes. Parrain, Augustin Harrison. Marraine, Yvonne Desehênes.

—Le 7, Marie-Claudette-Irène, enfant de M. et Mme Guimond, née Yvonne Malenfant. Parrain, Albert Anctil. Marraine, Irène Caron.

—Le 8, Joseph-Jacques-Daniel, enfant de M. et Mme Charles Lepage, née Angeline Vézina. Parrain, le Dr. James Laren. Marraine, Valéda Lepage.

—Le 8, Joseph-Jacques-Bertrand-Sarto, enfant de M. et Mme Jean-Baptiste Milette, née Bernadette Chamberland. Parrain, Rosaire Milette. Marraine, Suzanne Milette.

—Le 9, Marie-Antoinette-Louisette, enfant de M. et Mme Antonio Bernier, née Florida Lefrançois. Parrain, Adélard Lefrançois. Marraine, Antoinette Bernier.

Mariage

Le 8 octobre, M. Albert Lévesque épousait Mlle Lucienne Pineault.

Sépultures

—Le 30 septembre, sépulture de Gemma St-Pierre, enfant de M. et Mme Napoléon St-Pierre, décédée à l'âge de 3 ans.

Funérailles de Mlle Georgina Aubry

Trois-Rivières, (D.N.C.).— C'est entourée de ses élèves et de ses anciens élèves que Mlle Georgina Aubry, doyenne des institutrices de notre ville, a été conduite à son dernier repos, après une inlassable et fructueuse carrière de 40 années d'enseignement.

Mlle Aubry a succombé à une angine de poitrine dans la nuit de mardi et mercredi. Elle avait dans la journée de mardi dirigé comme d'habitude sa classe privée. Au cours de sa longue carrière, Mlle Autry fut la première éducatrice de tous les enfants des vieilles familles trifluviennes. De ses élèves de jadis plusieurs sont devenus des personnalités en vue de notre société trifluvienne, professionnels, industriels, commerçants, etc.

La plupart ont tenu à lui rendre un dernier témoignage de leur reconnaissance et de leur estime. C'est pourquoi la petite église de la paroisse Sainte-Marguerite de Cortone était trop petite pour contenir tous ceux qui y étaient accourus. La population de la paroisse avait aussi tenu à partager la douleur de son pasteur, l'abbé L.-J. Chamberland, le neveu de la défunte.

Après sa mort son corps avait été exposé dans le bureau de l'abbé Chamberland, au presbytère de Ste-Marguerite. C'est de là que le cortège se mit en branle pour se rendre à l'église.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-J. Chamberland. Le service fut chanté par M. l'abbé Donat Fréchette, curé de la paroisse de la cathédrale, assisté des abbés J.-O. Landry, curé de Saint-Francois-d'Assise et de l'abbé Donat Grimard, vicaire à la cathédrale, comme diacre et sous-diacre.

Son Excellence Mgr A.-O. Comtois, vicaire capitulaire du diocèse assistait au chœur, accompagné des abbés Emile Gélinas et Antonio Massicotte. On remarquait aussi au chœur: Mgr François Boulay, le chanoine Louis Denoncourt, curé de la paroisse St-Philippe, le Père Paul Eugène, O.F.M., gardien du couvent des Pères franciscains, les abbés Joseph Désilets, Maurice Patry, Rosemont Masson, Albert Deschamps, l'abbé J.-A. Lemire, curé de la paroisse Sainte-Cécile.

Les porteurs étaient six des anciens élèves de la défunte: le Dr Auguste Panneton, Me Léon Lajoie, C.R., Me Léon Méthot, C.R., MM. Louis Normand, Antoine Dussault et Ernest Denoncourt.

Pendant le service un programme de chant spécial fut rendu par la chorale de la paroisse.

Suivaient le deuil: ses cousins, MM. Alfred et Thomas Aubry, de notre ville, Omer Aubry, de Montréal; sa cousine, Mme Hormisdas Comtois, de St-Justin; ses cousins: MM. Arthur Pellerin, de St-Etienne; Edouard Gagnon, de Joliette; sa cousine, Mme Lucien Leblanc, de Batiscan et le Dr J.-B. Leblanc, de notre ville.

Tenaient les rubans: Mlles Emma Doucet, Eva et Lucinda Moreau, Cécile Trudel, Emma Comtois et Augusta Gauthier.

Dans la foule on remarquait outre les élèves qui fréquentaient cette année la classe de la défunte, Son Honneur le maire G.-H. Robichon, les échevins Willie Poisson et Willie Dick, le notaire J.-A. Lemire, le notaire Pierre Lemire, Me Léon Girard, MM. Frédéric Poliquin, J.-G. Boldue, L.-N. Jourdain, P.-J.-C. Boucher, D. Toupin, J.-A. Fugère, Roch Bournival, J.-R. Réné, M. Thibault, Jos. Plouffe, Fortunat Fournier, Norman Labelle, Alf. Marchand, Paul Gravel, le Dr Paul Godin, Raymond Lymburner, Phil. Lemay, etc.

Après le service, les élèves de la défunte se rendirent à l'inhumation au cimetière, grâce à des automobiles mises à la disposition par plusieurs dames.

Nos sympathies.

Leeds Village

Décès

Le 18 septembre est décédé Roméus, enfant bien-aimé de M. et Mme Paul Bourgault. Il était âgé de 19 mois. Il fut inhumé le 19 septembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

Exposition

Récemment il y eut à Leeds, une exposition de bovins. M. Bertrand Poulin a obtenu le premier prix.

Naissances

—Marie-Henriette-Léonne, fille de M. et Mme Wilfrid Routhier (Hélèna Huppé). Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Routhier.

— Marie-Véronique-Rose-Hélène, fille de M. et Mme Stanislas Boldue (Délia Grondin). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Dubuc.

— Marie-Rose-Rita, fille de M. et Mme Thomas Cryan (Cléophée Paradis). Parrain et marraine, M. et Mme François Leclerc.

— Joseph-Wilfrid-Roland-Gervais, fils de M. et Mme Alfred Bédard (Angélina Demers). Parrain et marraine, Wilfrid Fortier et Beatrice Bédard.

—Fortune colossale.

—Vous croyez? Pourtant moi,, je l'ai entendu qui mendiait.

—Qu'est-ce que vous dites?

—Parfaitement il mendiait... un baiser à sa femme.

A TORONTO

RUPERT HARVEY, réalisateur théâtral, bien connu en Angleterre, s'est rendu à Toronto où il prendra charge de la réalisation de plusieurs spectacles au Hart House Theatre au cours de l'hiver. M. Harvey fut un des juges du festival dramatique du dominion il y a deux ans.

SEL (IODÉ) WINDSOR — C.I.L. — Pur pour usage buccal — Le plus pur et le meilleur pour prévenir le goitre—pour la table—pour la cuisine. LE PLUS PUR ET LE MEILLEUR

Achetez à ces BAS PRIX

Magasins "VICTORIA" STORES — 5c 10c 15c

ESSENCES VICTORIA saveurs assorties bout. 10 oz. 10c

SEL de TABLE REGAL 2 btes de 2 lbs 19c

BEURRE D'ARACHIDES "VICTORIA"

Gelées PRINCESSE Saveurs ass. pqt. .05
CONFITURES Raymond FRAISES et FRAMBOISES Bocal 2 lbs .43
Cacao Fry Pur Breakfast Boite ½ lb .19

bocal 7 oz 10c bocal 10 oz 15c

Riz Fancy Victoria lb .10
Pois Victoria Crible No 3, Boite No 2½ .15
Sardines Victoria bte ¼ lb .15
Gélatine VICTORIA pqt 2 oz .15

Bleuets 3 btes .10
Biscuits au Chocolat "Whippet" Viau lb. .19
Flocons de Maïs SUGAR CRISP 2 paquets .15
Gomme Chiclets 3 btes .10

EPICES VICTORIA Boite 2 oz .10
Epinards VICTORIA Boite No 2 .15
Tomates VICTORIA Nouvelle récolte Boite No 2½ .10
Poudre A PATE VICTORIA Boite 8 oz .15

SOUPE AUX POIS Raymond Boite 28 oz 10c

Boite ½ lb 19c SAUMON ROUGE CLOVER LEAF Boite 1 lb 33c

SARDINES BRUNSWICK Dans l'huile Boite 05c
SARDINES SEA SIDE Dans l'huile d'olive pure Boite 10c

CAFE DATE CHASE & SANBORN Boite 1 lb 37c

Fèves au Lard Libby Boite 28 oz .10
Fèves au Lard Clark. Boite individuelle .05
Vinaigre de Malte Lion. Bout. 12 oz .10
Ketchup Clark Bout. 12 oz .15
Spaghetti Préparé Clark. Boite 1 lb .10
Jus de Tomates Aylmer. Boite No 1 .05

SAVON de Castille VICTORIA 2 mx 2½ oz .05
SAVON de Toilette JAVA 2 morceaux .05
SAVON GOLD 10 morceaux .33
CHIPSO 2 gros paquets .33

Lessive GILLETT Boite "au comptoir" .12
Nettoyeur BABBITT Boite .05
Cirage A CHAUSSURES NUGGETT 2 boites .25

Bleu à laver Princesse Paquet 4 oz .05
Papier à Mouches Aeroxon 2 pour .05
Soda à Pâte COW BRAND Paquet 8 oz .05
Papier de Toilette L. M. L. 3 rouleaux .10

Commandes Téléphoniques LIVRAISON GRATUITE | Desservis par NAZAIRE TURCOTTE & CIE Inc.

METTEZ VOTRE MARMITE DE COTE—LES SOUPES HEINZ SONT PRETES A SERVIR!

Autrefois vous deviez faire la soupe vous-même, si vous l'aimiez bonne. Plus aujourd'hui! La Maison Heinz vous offre des soupes dont la saveur et la qualité sont celles de vos recettes préférées.

Rien ne manque aux Soupes Heinz, rien n'est à ajouter—ni eau, ni lait—et même une seconde cuisson est inutile. Réchauffez simplement et servez. Il faut, il est vrai, beaucoup de temps pour les préparer, mais ce n'est pas *votre* temps qui y passe. Les ménagères, de plus en plus, font faire leur travail par Heinz, mais continuent quand même à servir des soupes "comme chez soi."

Les Soupes Heinz sont faites de légumes frais, de viandes de choix et de crème épaisse. Elles sont cuites par petites quantités, et c'est là l'un des secrets de cette saveur exquise dont toute la famille raffole. Nous sommes à la saison des soupes—faites-vous une provision de Heinz. Les prix en sont modérés.

H. J. HEINZ CO.
Fabrique établie à Leamington, Canada, en 1909

SOUPES HEINZ
faites comme chez soi

TU DIS QUE *CE* SAVON EST *SANS DANGER POUR LE LINGE?* -- ET DECRASSE EN 15 MINUTES? *C'EST RIDICULE!*

TOUT A FAIT SANS DANGER-- ET JE LE PROUVERAI! ET LE LINGE DEVIENT BLANC DE NEIGE SANS FROTTER NI BOUILLIR!

Toute découverte scientifique nouvelle suscite des disputes. Mais pas une peut-être depuis des années n'a fait naître autant de discussions animées et n'a eu autant d'effets que celle-ci. On voit dans cette vignette une prise de becs typique entre deux ménagères.

Les femmes de partout sont émerveillées d'un nouveau savon, découverte qui a coûté un million de dollars à Procter & Gamble! Enfin, un savon qui lave vite et blanc, qui assure aux méthodes modernes "sans frottage ni bouillage" une sécurité *absolue*. Il décrasse en 15 minutes — et lave le linge de *4 à 5 nuances plus blanc*. Et il fait cela en toute sécurité pour les couleurs, les tissus, les mains.

D'ABORD les femmes ont refusé d'y croire! Puis, voyant l'étonnante garantie de remboursement d'argent faite par Procter & Gamble, des milliers ont été portées à l'essayer. Et quand elles l'*ont* essayé elles n'ont pu que dire: "Les merveilles de la science finiront-elles jamais?"

Car voici, enfin, un savon de buanderie *tout à fait inoffensif*, qui lave vite et blanc. Perfectionné au coût de $1,000,000 par les plus grands fabricants de savons doux. Un savon qui, par comparaison, fait que les savons granulés "vieux jeu" semblent forts, durs pour les couleurs, et trop violents pour les mains. Mais un savon qui lave le linge d'un blanc de neige *sans le moindrement de frottage ni de bouillage!*

Appelé OXYDOL, ce nouveau savon d'invention merveilleuse est déjà en frais de déplacer les savons granulés vieux genre — ainsi que les savons en briques, hachés et en paillettes — dans des millions de familles. Et rien d'étonnant là-dedans! Il

fait 3 choses merveilleuses

L'OXYDOL est nouveau en principe. (Procédé breveté). Il est nouveau en action, nouveau en résultats. Il fait les 3 choses suivantes que les autres savons ne sauraient faire actuellement ou n'ont jamais réussi à faire:

Il détache la saleté en 15 minutes, sans frotter ni faire bouillir. Il réduit ainsi de 25 à 40% le temps du lavage à la cuve ou à la machine.

Il rend le linge de 4 à 5 nuances plus blanc, épreuves faites au teintomètre de précision. Plus blanc en un *seul* lavage que les autres savons ne sauraient faire en 2 ou 4 lavages.

Il travaille en toute sécurité pour les couleurs, les tissus, les mains. Même les indiennes et les cotons les plus légers sortent du lavage à L'OXYDOL avec les couleurs brillantes, fraîches et sans avoir pâli!

Différent en action

L'OXYDOL se transforme instantanément et complètement — même dans l'eau la plus dure — en une mousse épaisse de 3 pouces. Une mousse qui agit sur la graisse, la saleté, les taches, de 2 à 3 fois plus vite que les savons moins modernes. Et cependant, grâce à sa formule spéciale — sa combinaison protectrice spéciale d'ingrédients saponifiants doux — l'OXYDOL ne saurait abîmer les mains, les tissus, ni les couleurs. Il permet ainsi de faire les lavages les plus blancs — dans le temps le plus court — et en toute sécurité!

Pourquoi donc continuer à risquer du linge précieux aux savons *violents* qui lavent vite? Ou vous user vous-même sur la planche à laver à frotter et faire bouillir avec les savons vieux jeu, en triques, hachés ou en paillettes? Ménagez votre temps, ménagez votre argent, *ménagez votre linge en faisant usage de l'Oxydol.*

Achetez dès aujourd'hui une boîte d'OXYDOL chez votre épicier. Dites adieu au bouillage et au frottage.

L'Oxydol est le résultat de quelque 4 années d'expériences faites par les fameux experts en recherches de Procter & Gamble.

C'EST VRAI! ENFIN UN SAVON RAPIDE QUI LAVE BLANC ET SANS LE MOINDRE DANGER POUR LE LINGE.

FAIT AU CANADA

Marque déposée

FORMAT PAS COURANT PLUS DE 10¢

GROS FORMAT ECONOMIQUE PAS DE FAMILLE PLUS DE 25¢

SE MULTIPLIE 500 FOIS EN MOUSSE

EPREUVES QUI MONTRENT COMMENT L'OXYDOL LAVE LE LINGE NET SANS L'EFFET "VIOLENT" ORDINAIRE

1. Microphotographie de drap flambant neuf lavé 84 fois par le procédé sans frottage de l'*Oxydol*. A noter que la trame n'est pas éraillée le *moindrement*.

2. Microphotographie de drap flambant neuf lavé 84 fois au savon ordinaire. A noter l'éraillure de la trame due au frottage, au bouillage et à l'action "violente".

Boston Bruins et Cubs à l'entraînement dès demain

Les cours de culture physique au Y. M. C. A.

Banquet, causerie et remise de récompenses sous la présidence de M. T.-M. Beattie — Liste des gagnants.

A l'occasion de la reprise des cours de culture physique au Y. M. C. A., une centaine de membres de cette institution étaient conviés à un banquet, hier soir, sous la présidence de M. T.-M. Beattie.

Des écussons furent remis aux vainqueurs des différents événements sportifs, et le Dr R.-C. Hastings donna une intéressante conférence sur la truite.

Voici les noms des heureux gagnants :

Champions de la balle à la volée : W. Dwyer, P. Levesque, R. Purodn, Roy Sangster, A. Scott, L. Trakas et S. Schwarthzhard.

Marathon de nage : J.-P. Bernier, T. English, L. Fortin, R. Racine et J. Robitaille.

Marathon de course : J. Buchanan, J.-P. Bernier, T. Charlott, L. Barnett, L. Horman, G. Lefebvre, G. Presho, G. Phillips, E. Taschereau et H. Taschereau.

Lancer libre (balle-au-panier) : Janvier : H. Dynes ; février : G. Presho ; mars : J.-P. Bernier.

Immédiatement après le banquet eut lieu l'ouverture de la ligue intérieure de balle-au-panier du Y. M. C. A.

Dans la section "A", les Locomotives ont défait les Diners par 27-23. Dans la section "B", les Cabooses ont défait les Flat Cars 11-10. Dans les deux cas, une période supplémentaire dut être jouée.

Deux autres parties seront jouées samedi soir.

Alex Connell chez les Maroons

Ottawa, 18. (P. A.) — Alex Connell, ancien gardien de buts des Sénateurs d'Ottawa, se joindra aux Maroons, samedi après-midi, quand ces derniers passeront à Ottawa, en route pour Winnipeg où ils tiendront leur saison d'entrainement.

Club St-Louis

Ottawa, 18 (P.C.) — Le président Redmond Quain a déclaré, hier soir, qu'il avait choisi définitivement le nom "Eagles" pour désigner le club Saint-Louis de la National Hockey League. Les joueurs porteront un tricot vert avec inscription en bleu.

LA BOXE

New-Haven, 18. (P. A.) — Mike (Kid) Frattini, 147, Italie, a annulé avec Andy Callahan, 146, Boston, (10).

MAURICE BERTRAND ET JACK THEO AU GYMNASE NATIONAL

Une autre grande séance de lutte sera donnée lundi prochain, le 22, au Gymnase National. Le "match maker" Antoine Lepage s'occupe actuellement de bâcler la finale entre un bon lutteur de Montréal qui sera opposé à Lucien Sanfaçon.

M. Lepage est en pourparler avec Paul Lebrun, de Montréal, s'il réussit à bâcler cette autre rencontre, elle sera des plus intéressante. Lebrun n'est jamais venue à Québec. St réputation n'est plus à faire, étant donné qu'il est le champion de la province, dans sa classe.

En semi-finale, le populaire Maurice Bertrand, de Québec, rencontrera Jack Théo, des Trois-Rivières, dans un engagement de une chute, 45 minutes. Le "match maker" s'occupe de préparer un beau programme. Nous croyons que la direction retiendra encore les services de la fanfare Albert Langlois qui a su charmer les amateurs par sa belle musique. D'autres détails suivront.

ST-AMAND VS LAMOTHE

Après avoir pris connaissance de la lettre que nous envoyait Roméo St-Amand, de St-Hyacinthe, le protégé de Ludger Lamontagne, ce dernier est passé à nos bureaux. Nous en avons profité pour lui demander ce qu'il pensait de cette fameuse rencontre du 29 octobre contre Lamothe.

"Nous allons gagner la bataille, c'est certain, et j'irai plus loin : 'St-Amand va knockouter Lamothe", nous a dit Lamontagne.

'Lors de leur première rencontre en juin dernier, je ne connaissais pratiquement pas Roméo, mais soyez assuré que j'été ne s'est pas passé sans que je l'aie vu à l'oeuvre et aujourd'hui je suis en mesure d'en parler en sachant bien ce que je dis. St-Amand va gagner le championnat d'une façon positive", ajoutait-il

C'est ce que nous verrons bien !

QUILLES

BELL TELEPHONE

Plusieurs bonnes parties ont été roulées pendant la soirée:

M. Louis Belcourt a joué 156; MM. Peacock et Collins 162, mais c'est M. Shields, le dévoué président de la ligue, qui remporte les honneurs de cette soirée avec des parties de 173, 147 et 190 pour totaliser 510 et gagner les prix offerts par la ligue.

Chez les dames, mademoiselle Michaud remporte encore les honneurs cette semaine en roulant 136 en partie simple et 346 pour le total.

La ligue offre à son président ses félicitations pour cette belle performance et souhaite à tous de pareils succès.

Cédule pour la semaine prochaine: Service Dept vs Dial Off. sur 2 et 3. Toll Off. vs Business Off., sur 4 et 5. Plant Dept. vs Sales Dept. 7 et 8. Public Of. vs District Of. sur 9 et 10.

BELL TEPEPHONE

Sales Dept.:

Mlle Thomson	105	96	73	274
Mlle Molloy	109	82	73	264
Mlle Neilon	60	68	58	186
M. Drolet	69	113	129	311
M. Quart	81	95	106	282
M. Shields	173	147	190	510
	597	601	629	1827

Toll Office:

Mlle Martin	81	76	75	232
Mlle McCauley	84	61	74	219
Mlle Squareq	67	84	59	210
M. Dubé	107	116	121	344
M. Genn	78	66	66	210
M. MacKereth	92	82	124	298
	509	485	519	1513

Sales Dept.:—3-0.

Dial Office:—

Mlle Letarte	76	80	78	234
Mlle Crotty	88	75	97	260
Mlle Commerford	81	98	92	271
M. Campbell	113	62	60	235
M Dunham	75	98	131	304
M. Peacock	103	162	101	366
	536	575	559	1670

District Office:

Mlle Murphy	97	65	104	266
Mlle Pagé	54	82	61	197
Mlle Blouin	54	88	75	217
M. Lafleur	60	93	118	271
M. Collins	162	161	123	446
M. Peeling	121	114	122	357
	548	603	603	1754

District Office:—3-0.

Public Office:

Mlle Bellaau	65	62	40	167
Mlle Klaus	71	69	65	205
Mlle Michaud	99	111	136	346
M. Bernard	105	120	102	327
M. Belcourt	106	156	98	362
M. Drolet	89	126	84	299
	535	644	525	1704

Service Dept.:

Mlle Sedler	89	91	70	250
Mlle Pampalon	61	94	48	203
Mlle Malin	85	98	71	254
M. Emond	81	93	120	294
M. O'Reilly	85	116	95	296
M. Gailloux	103	98	124	325
	504	590	528	1622

Public Office: 2-1.

Business Office:

Mlle O'Neill	97	108	82	287
Mlle Shields	74	56	75	205
Mlle Lobry	99	51	88	248
M. Peeling	151	106	85	342
M. Thomas	101	107	134	342
M. Robert	99	95	99	293
	621	533	563	1717

Plant Dept.:

Mlle Mulcair	84	109	123	316
Mme Kingston	74	108	83	265
Mlle Sangster	97	68	93	258
M. Donati	127	127	109	363
M. Martineau	143	86	100	329

(Suite à la page 15, 3e col.)

LE MARATHON DE QUEBEC

L'organisation du marathon de Québec à Ste-Anne-de-Beaupré, qui aura lieu le 21 octobre prochain, va bon train. Le comité d'organisation est toujours à l'oeuvre pour assurer un franc succès à ce grand événement annuel.

Les listes sont toujours ouvertes aux coureurs et elles resteront à la disposition de tous jusqu'au 19 au soir, à 8 heures. Les prix sont déjà nombreux et riches. Qui décrochera le trophée, offert par le Quebec Power ?

Une douzaine de joueurs sont arrivés à Québec depuis une couple de jours — Les autres étaient attendus aujourd'hui même, avec Art. Ross et Frank Patrick — Les entraîneurs, Jos. Gilmore et "Win" Green, sont prêts à les recevoir — Première pratique demain.

Une courte visite à l'Aréna, hier après-midi, nous a permis de constater que rien n'avait été négligé pour recevoir le contingent des Boston Bruins et des Cubs qui commenceront leur entrainement, dès demain.

Aux "appartements" du Boston, nous avions la bonne fortune de rencontrer Jos. Gilmore, entraineur des Cubs qui nous a communiqué que Art. Ross, gérants d'affaires des Boston Bruins, et Frank Patrick, gérant du même club, étaient attendus à Québec, aujourd'hui même. "Win" Green entraineur des Bruins, venait de quitter l'Aréna.

Un groupe de joueurs les ont précédés, hier soir. Ce sont : Arthur Giroux, ailier gauche pour le club Providence, l'an dernier; Jean Pusie, qui fut sur l'alignement des Sénateurs, d'Ottawa et des New-York Rangers, l'an dernier; Charlie Sands, qui joua pour les Toronto Maple Leafs, durant la saison 1933-34; "Don" Smilie, qui finissait la saison avec les Bruins l'hiver dernier, puis Carson Millar.

Mardi soir, après avoir causé avec Johnny Gagnon, qui jouera pour les Bruins cette saison-ci, nous rencontrions Joe Bretto, jeune Italien de 20 ans, 215 livres. Joe jouait pour les Boston Cubs, l'an dernier. C'est un solide gaillard qui a déjà fait ses preuves dans les ligues amateurs. Art Ross aurait l'intention de l'utiliser comme joueur de défense. Une autre recrue qui fera certainement l'affaire des Cubs, ou des Bruins, est Cully Dahlstrom, un Suédois, 20 ans, 170 livres. Cully jouait pour un club professionnel de Minneapolis, l'hiver dernier.

Il en était à sa deuxième année consécutive sur l'alignement de ce club. Il jouera comme centre. Puis nous avons causé avec Robert Blake, un yankee qui aura bientôt 20 ans et pèse environ 185 livres. Le Boston l'alignera sur la défense de l'une ou l'autre de ses deux équipes. Il fit partie de la Central League des Etats-Unis lors de la dernière saison. Une autre recrue qui fera sans doute parler d'elle, Cliff "Fido" Purpur, un Américain qui vient de célébrer son vingtième anniversaire de naissance. Cliff pèse 150 livres; il serait utilisé comme ailier droit. Il a déjà joué pour les Boston Bruins et les Minneapolis Millers.

Un autre groupe de joueurs arrivera au cours de la journée et sous la direction d'Art Ross et Frank Patrick, ils se mettront incessamment à la pratique.

LUCIEN SANFACON ET MAURICE GOSSELIN EN FINALE AU "LORETTEVILLE" DEMAIN

Trois bons numéros de lutte sont au programme du club de raquetteurs Le Loretteville, pour demain soir.

Une préliminaire de 30 minutes ou une chute mettra aux prises le scientifique Lionel Trudel avec le fameux lutteur "Surprise". Les amateurs se réjouiront sans doute de cette surprise qui leur fera oublier le double désappointement qui leur fut causé bien involontairement, dernièrement.

Dans un deux dans trois, limité à 1 heure, Lucien Sanfaçon se mesurera à Maurice Gosselin. Le Samson de Giffard devra faire montre de toute sa force s'il veut tomber le vaillant et courageux lutteur lévisien. Dernièrement il a fallu à Sanfaçon 58 minutes d'une dure bataille avant de river les épaules de Gosselin. Ce match selon les connaisseurs sera très contesté.

La finale deux dans trois limitée à une heure, enverra dans l'arène Kid Hecker surnommé le petit comte Zarinoff pour ses accrobaties et le populaire Maurice Fortin. Cette rencontre qui figurait en deuxième position lors d'un vote donné par les amateurs il y a quelques semaines et qui dut être cancellé à cause d'une indisposition de l'un des gladiateurs, sera donc repris à la grande satisfaction de tous nos habitués. Ces deux athlètes sont maintenant en parfaite condition et devraient fournir une belle et non moins intéressante exhibition.

Qu'on se le dise et que chacun fasse du chalet du Loretteville son rendez-vous pour demain soir. Le prix d'admission est toujours le même. Amenez-y vos amis.

BANQUET AUX HUITRES AU COLLEGE DE LAUZON

Le banquet aux huitres annuel de l'Amicale des Anciens de Lauzon aura lieu samedi, le 27 octobre, dans la salle du collège. Allons-y en foule car il parait que les huitres seront abondantes et excellentes. On est prié d'apporter son couteau et sa serviette.

A l'Aréna

Les enfants seront nombreux à l'Aréna, cet après-midi. Comme on le sait, la matinée du jeudi leur est réservée pour le patinage. Qu'on en profite.

CHEZ LES CUBS

JEAN PUSIE, que les amateurs québecois ont déjà eu l'occasion d'admirer comme lutteur et joueur de hockey, fera désormais partie des Boston Cubs. Il a été échangé pour Percy Jackson, brillant gardien de buts des Cubs et nous arrivait hier, prêt à commencer son entrainement.

Trot et amble au terrain de l'Exposition dimanche

"Angus Peter" et "Laura G" en principale attraction — Les meilleurs chevaux de Québec et de la banlieue au programme.

Les amateurs apprendront avec plaisir qu'il y aura des courses, trot et amble, au terrain de l'Exposition dimanche prochain.

La principale attraction sera la course de cinq milles pour le championnat mondial, entre "Angus Peter" maintenant la propriété des Mount Royal Stables, et "Laura G", dont le propriétaire est M. F. Vohl, de Saint-Marc des Carrières.

Une douzaine de chevaux de Québec et de la banlieue sont inscrits dans les deux classes, tel que nous l'indiquons plus bas. Ces courses seront sous la direction d'un groupe de sportsmen bien en vue de notre ville

CLASSE "A"

Andy Frisco, P. Wellman.
Justice Hall, R. St-Julien.
Bertha Grey, Mme E. Farnell.
Johnny B., Emile Ratté.
Ablusa, Roméo Savard.

Il est probable que Zombro McKlyd de M. T. Savard, parte aussi dans cette classe.

L'autre groupe comprend des chevaux qui ont fourni une classe si contestée, dimanche dernier à la piste Corrigan, dans l'Ormière :

CLASSE "B"

Johnny Albert, Albert Brochu.
Miroy, L. V. Houde.
Peggy Jones, Gagné.
Chilcot B., Maurice Dorion.

L'admission au terrain est à prix populaires. Les enfants seront admis gratuitement.

LA LUTTE

Holyoke, 18. (P. A.) — Billy Bartush, 222, Chicago, a couché Casey Kazanjian, 217, Californie, en 57:17.

Los Angeles, 18. (P. A.) — Joe Savoldi, 220, Iron Mountain, Mich., a défait Nick Lutze, 212, Venice, Calif., deux chutes contre une.

Newark, 18 (P.A.) — Dick Shikat, 233, d'Allemagne et Rudy Dusek, 215, d'Omaha, Neb., ont annulé hier soir dans un match de lutte au Laurel Garden. Shikat prit la première chute avec un 'body slam" suivi d'un ciseau de corps, en 18 minutes et 53 secondes. Dusek prit la seconde en 22 minutes et 30 secondes, avec un ciseau de corps. Les deux gladiateurs ne purent prendre cependant la chute décisive parce qu'ils tombèrent tous deux hors de l'arène et quand ils purent y remonter, la limite de temps se trouvait écoulée.

Autres résultats:

Scotty McDougall, 218, Toronto, tombe Ted Morgan, 274, Tennessee, 16 m. 07 s.; George Manish, 208, Belmar, tombe Mike Kalek, 205, Poland, 15 m. 22 s.; Alphonse Bisignano, 209, des moines, tombe Marshall Blackstock, 210 7 m. 04 s.

CANADIEN-FRANCAIS VS ANGLO PULP

La chose est décidée. Le Canadien-Français, champion de la ligue St-Jean-Baptiste, et l'Anglo, champion de la ligue Senior, décideront du championnat de la balle-molle à Québec.

La première joute sera disputée demain soir, croyons-nous, au stade St-Patrice. Nous en reparlerons.

24 côte du Palais — Dr L. ROBERT — TEL. : 2-1003
Spécialiste : Ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies de la peau et du cuir chevelu. Maladies vénériennes

Pas d'avance pour Louis

● Ses compagnons avaient obtenu de l'avancement et une augmentation de salaire. Seul Louis est resté au même point. Ses amis devraient l'avertir que les patrons ne tolèrent pas une mise négligée — qu'ils n'accorderont pas d'avancement à un employé qui néglige de se raser.

Peut-il s'attendre à des succès celui qui néglige d'être toujours rasé de frais? La "lame bleue" Gillette d'aujourd'hui est fabriquée d'après un procédé spécial qui permet aux hommes à la peau tendre de se raser sans irritation—même deux fois par jour, au besoin, avec un confort parfait. Ayez-en la preuve—procurez-vous un paquet de "lames bleues" Gillette aujourd'hui même.

Absolument garanties de la meilleure qualité

Lames Bleues Gillette

Maintenant

5 pour 25c • 10 pour 50c

A LA NAGE !

Nous publions assez de nouvelles concernant le hockey depuis quelques temps, qu'il nous est malheureusement arrivé de négliger les amateurs de natation. Voici de quoi les réjouir.

TOURNOI DE BOXE POUR LE CHAMPIONNAT

Montréal, 18.—(P.C.) — Le boxeur japonais, Joe Tei Ken, de la classe des poids-coqs, retardera peut-être l'ouverture du tournoi de boxe pour le championnat du monde, cédulé pour mercredi, le 24 octobre.

Frank Tabor, son gérant, a télégraphié à la Commission Athlétique de Montréal, hier, pour l'avertir que son protégé souffrait d'une grippe sévère. Dès son arrivée, Tei Ken sera examiné et si les médecins le trouvent malade le tournoi sera retardé de 10 jours.

Voici la liste des entrées que le promoteur Armand Vincent a reçues : Sixto Escobar, Porto-Rico ; Phillip "Yambo" Andrades, Porto-Rico ; Midget Wolgast, New-York, champion poids-mouche ; Lou Saloa, New-York; Joe Tei Ken ; Babe Triscaro, Cleveland ; Nat Lifkin, Pittsburgh ; Frann Martin, Montréal ; Rolando Fugenaro, Porto-Rico ; Leity Gwynne, Toronto ; Eugène Huat, France.

Dick Corbett, d'Angleterre, et Bobby Leithham, champion canadien récemment retiré de l'arène, seront aussi invités. Vincent a déclaré que Pete Sanstol, de Norvège, exige des conditions exorbitantes. Il demande une garantie de $4,000.00 par combat et deux billets (aller et retour) pour Oslo.

Lutte et boxe à Tourville

Le promoteur Georges Turcotte, de notre ville, présentera un intéressant programme de lutte et boxe, samedi prochain, à la salle paroissiale de Tourville, comté de L'Islet.

Il y aura quatre bons combats de lutte et quatre rondes de boxe. La séance commencera à 8 heures.

MICKEY COCHRANE RECOIT UN BONUS

Détroit, 18 (P.A.) — Mickey Cochrane qui au cours de sa première année comme pilote des Detroit Tigers, les conduisit d'une position inférieure à la tête de la ligue puis à une victoire près du championnat du monde, a reçu comme bonus des propriétaires du club, la somme de $10,000.

"FLAT" WALSH

Windsor, 18. (P. C.) — Le choix d'un coach pour l'équipe des Bulldogs de Windsor, de la ligue Internationale, devra dépendre des rapports et liens qui devront réunir cette équipe à l'un des clubs de la ligue Nationale, d'après une déclaration de John Chick, gérant du club local.

Quand la rumeur partit de Montréal que "Flat" Walsh, gérant des Castors de Québec l'an dernier, devait diriger les destinées des Bulldogs cette année, le gérant Chick déclara: "Si les Bulldogs se lient aux Maroons, il est probable que "Flat" Walsh, ancien gardien de buts, sera coach de l'équipe locale. Si au contraire les Bulldogs se lient avec les N.-Y. Rangers, ce sera Lester Patrick qui recommandera le choix du coach."

LORNE CHABOT

Toronto, 18 , (P.C.) — Lorne Chabot, gardien de buts vétéran de la N.H.L. a admis hier, qu'il avait peu d'espoir d'en arriver à une entente au sujet de son salaire avec la direction des Chicago BBlack Hawks, qui viennent d'acheter ce joueurs des Canadiens. Chabot a déclaré qu'il demandait $500 de plus que veulent donner ses nouveaux propriétaires. Il croit qu'il doit y avoir de la place ailleurs pour un bon gardien de but et il ne s'en fait pas.

Les Prix du Vickers Grandement Réduits !

BOUTEILLE DE 25 ONCES
$2.20 Ancien Prix 2.35

BOUTEILLE DE 40 ONCES
$3.30 ANCIEN PRIX 3.55

Etabli en Angleterre depuis 1750, ce célèbre London Dry Gin est maintenant offert aux prix les plus bas de son histoire.

VICKERS'
FINEST LONDON DRY
GIN

Distillé et embouteillé sous la surveillance directe des propriétaires Joseph & John Vickers & Co., Limited, Londres, Ang., par Distillers Corporation, Limited, Montréal. 21 A

ACHETEZ DIRECTEMENT de NOTRE MANUFACTURE et épargnez les profits de l'intermédiaire

QUEBEC MODERN CLOTHING

vous offre des valeurs superbes en

PALETOTS D'HIVER

pour Hommes et Jeunes Gens

VENEZ CHOISIR DANS NOTRE IMMENSE ASSORTIMENT

PALETOTS D'HIVER

en bon drap uni gris, drab et brun ou gris fantaisie. Modèle polo avec ceinture circulaire. Bonne doublure de polo de laine dans les tailles de 27 à 31; entièrement doublés de soie dans les tailles de 32 à 36.

$6.95

PALETOTS D'HIVER

de meilleure qualité encore, en molleton brun, bleu marine, gris fer, bleu et gris, silvertone. Style raglan et polo avec ceinture circulaire. Aussi genre tube et très élégant. Une qualité que vous aimerez pour sa durée. Tailles: 28 à 36.

$10.00

PALETOTS Pour les plus jeunes

dans ue bonne qualité de drap gris, brun et drab et tweed de fantaisie, bien doublés de polo de laine. Styles raglan et polo avec ceinture, et grenadier avec plis et martingale au dos. Tailles: 22 à 28.

$4.95

PALETOTS en Drap "Silvertone" GRIS et BRUN

Voici le pardessus le plus recherché de tous les modèles à la mode. Il offre une apparence distinctive qui explique bien sa popularité. Confection parfaite en drap duveté, tout laine, moitié doublé en satin. Valant $18.50. Grandeurs: 34 à 42. NOTRE PRIX . . .

$13.50

TRES SPECIAL !

PARDESSUS "CAPUCHON" pour Garçonnets

Confection de drap-couverte, bleu-marine, partie doublée en flanelle rouge, capuchon doublé en rouge et ceinture en tricot de laine rouge. Grandeurs: 2 à 8 ans.
Très spécial .....

$2.95

QUEBEC MODERN CLOTHING

580 rue St-Vallier (Coin St-Anselme)

FRONTENAC

Les directeurs du club de Raquetteurs Frontenac tiendront une assemblée ce soir à 8.30 hres à la résidence de M. John Towner, 485 rue St-François.

LE NATIONAL

Les directeurs du club de baseball National tiendront une assemblée dimanche matin, à 10.30 heures, au local de l'Association Sportive de Québec. On est prié d'en prendre note.

CRAIGNEZ D'ETRE VIEUX AVANT L'AGE

Y a-t-il une situation plus angoissante que celle d'un père de famille, dans la force de l'âge, qui, épuisé par le surmenage, est incapable de continuer à gagner la vie des siens ? N'attendez pas l'épuisement complet, cause de troubles d'estomac, maux de reins, rhumatismes. Prenez les PILULES MORO, ce vieux tonique qui vous donnera des forces et tonifiera tout votre système.

"Depuis quelques mois, j'affaiblissais, je n'avais pas d'énergie et j'avais des douleurs dans les côtés.. J'étais plutôt porté à dormir.. Un ami me conseilla de prendre les PILULES MORO ; après quelques semaines mon appétit augmentait et je n'étais plus le même, j'ai engraissé de quelques livres et j'étais surtout plus fort. Je tiens à recommander les PILULES MORO comme étant un bon tonique."

(Signé) — LUDGER BIRON, Drummondville, P. Q.

DECLARE DEVANT MOI A DRUMMONDVILLE
ce 13ème jour de septembre 1933.
(Signé) — Th.-Louis Gauthier, N. P.

Pilules Moro, partout ou par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

SPECIAUX

MOULIN A VIANDE ROUGE
No. 5 à $1.99
No. 8 à $2.69
No. 10 à $2.99

1 Lot de **VAISSELLE BLANCHE**
"Tasses, Soucoupes, Assiettes à Soupe, Assiettes à Viande et à Dessert"
la douzaine
à 49c et 79c

1 lot de **HACHES** à 99c

PLUSIEURS SETS DE VAISSELLES
de 97 et 98 morceaux à :
$14.95 $21.95 $24.95

GRAND SPECIAL
Jarre à beurre.
Pot à fèves.
Pot à bouquet.

SPECIAL
aussi sur tous les OUTILS "Stanley" et autres.

100 Doz Rouleaux Papier à Toilette
La doz à 34c

Chas.-A. PARENT Enr.
106, St-Joseph, 91, Du Pont, Tél.: 4-2451

QUILLES

(Suite de la page 14)

M. Couture	74	89	87— 250
	599	587	595—1781

Plant Dept.:—2-1.

A. S. des E. C.

Section féminine

Mlle Marguerite Trudel a enregistré le meilleur score de la dernière rencontre avec 103: elle conserve ainsi la première position avec 84.3 de moyenne. L'équipe du Trésor réussit le meilleur score total de la soirée avec 765.

Les clubs du Trésor et Travaux Publics I se disputeront la première position la semaine prochaine car ils joueront l'un contre l'autre. Voici maintenant les scores des parties et les positions des équipes et des joueuses:

Secrétariat:

Mlle Masse	62	51	— 113
Mlle Laferrière	75	47	66— 188
Mlle Lévesque	45	49	71— 165
Mlle Bernier	71	51	58— 180
Mlle J. Masse	47	69	89— 206
	238	215	284— 738

Travaux Publics I:

Mlle D. Bernier	88	68	58— 214
Mlle Charest	61	26	48— 135
Mlle Lacroix	56	70	66— 192
Mlle Paris	99	55	46— 200
	304	219	218— 741

Travaux Publics I:—2-1.

Trésor:

Mlle Turcot	56	69	69— 194
Mlle Lapointe	58	59	64— 181
Mlle Dionne	66	52	44— 162
Mlle C. de la Bruère	65	81	82— 228
	245	261	259— 765

Travaux Publics II:—

Mlle Nappert	65	73	49— 187
Mlle Tanguay	50	51	56— 157
Mlle Trudel	76	103	76— 255
Mlle Gagnon	48	50	35— 133
	239	277	216— 732

Trésor:—2-1.

Revenu:

Mlle Bernier	62	52	74— 188
Mlle Demers	50	44	75— 169
Mlle Plante	58	67	79— 204
Mlle Frederick	66	60	58— 184
	235	223	286— 745

Affaires Municipales:

Mlle Lavigne	44	52	59— 155
Mlle M. Gaumond	57	55	58— 170
Mlle T. Gaumond	69	67	42— 178
Mlle Lemoine	82	71	57— 210
	252	245	216— 713

Affaires Municipales:—2-1.

CLASSEMENT DES EQUIPES A DATE

	G.	P.
Travaux Publics I	8	3
Trésor	8	3
Revenu	6	5
Secrétariat	5	6
Travaux Publics II	3	8
Affaires Municipales	3	8

MOYENNES DES JOUEUSES

	PJ	Pts	Moy.
Mlle M. Trudel, T. P. II	11	928	84.3
Mlle C. de la Bruère, Tr.	11	802	72.9
Mlle M. Plante, Rev.	9	650	72.2
Mlle M. Lacroix, T. P. I	11	735	66.8
Mlle G. Vézina, T. P. I	6	399	66.5
Mlle J. Masse, Sec.	11	718	65.2
Mlle A.-M. Frédérick, Rev.	11	703	63.9
Mlles J. Laferrière, Sec.	9	569	63.2
Mlle A. Bernier, Rev.	9	566	62.9
Mlle D. Bernier, T. P. I.	8	503	62.9

LIGUE PROVINCIALE

Les deux parties de fin de semaine qui ont eu lieu à Montréal et à Trois-Rivières se sont terminées par des victoires pour les équipes Montréal Régal et Grand'Mère qui imposèrent des scores de 3 à 0 pour le premier contre Québec et 2 à 1 pour le dernier, contre Trois-Rivières.

L'équipe Montréal a réalisé le plus fort total avec 2754 et 958 en partie d'équipe pendant qu'à Montréal C. Dion se distinguait avec un total de 235 et une série de 235. Aux Trois-Rivières, E. Simard, de Grand'Mère, fut la vedette avec un total de 571 et une série de 234 pendant que L.-N. Jourdain et A. Gagnon furent les meilleurs de Trois-Rivières avec des totaux de 568 et 564 et des séries de 192 et 236. P. Métivier et F. Raymond, du club Québec, jouèrent une bonne partie à Montréal.

Dimanche prochain, l'équipe Montréal visitera Grand'Mère et Trois-Rivières et essaiera de continuer sa marche victorieuse, mais nous croyons qu'une chaude réception les attend.

On trouvera plus bas les résultats détaillés de ces rencontres qui furent des plus intéressantes.

Position des clubs

	G	P
1—Montréal	3	0
2—Trois-Rivières	4	2
3—Grand'Mère	2	4
4—Québec	0	3

Parties jouées le 13 octobre 1934 à la salle Régal (Montréal):—

Québec:—

A Nolet	168	144	156—	469
E Lafrance	143	168	166—	477
A Cadet	133	134	167—	434
P Métivier	231	163	162—	556
F. Raymond	215	190	179—	584
	891	799	830—	2520

Régal (Montréal):—

C. Dion	235	184	193—	612
P. Bettez	199	189	177—	565
J. Doyle	166	187	193—	546
C Crête	170	169	182—	521
J.-S. Chappell	188	151	171—	510
	958	880	916—	2754

Régal (Montréal):—3-0.

Parties jouées le 14 octobre à la Salle Laviolette (Trois-Rivières):—

Grand'Mère:

L Côté	157	131	174—	462
R Ouellette	161	151	156—	468
A. Lahaie	153	162	171—	486
E Simard	183	154	234—	571
E Duguay	168	184	204—	556
	822	782	939—	2543

Trois-Rivières:—

L.-N. Jourdain	192	190	186—	568
A. Trudel	148	163	160—	471
E Doucet	134	169	162—	465
M. Lacroix	181	188	169—	538
A. Gagnon	149	179	236—	564
	804	889	913—	2606

Grand'Mère:—2-1.

Catastrophe.... j'ai maigri de 4 livres, heureusement que nous aurons notre augmentation de salaire.... heu.... cet hiver ?

Armand Bérubé gagne le tournoi des Journalistes

Notre confrère du "Soleil" l'emporte sur Alfred Hardy, de l'"Action Catholique", en trois sets consécutifs—Le trophée Quebec Sporting Goods va au nouveau champion "tennisman".

Nous sommes heureux d'annoncer que notre confrère, Armand Bérubé, a décroché le championnat des journalistes québecois au cours du tournoi annuel de tennis qui s'est terminé hier après-midi, sur les courts du Jacques-Cartier. Il remporta ainsi la magnifique coupe que, dans un non moins magnifique geste sportif, M. Antonio Robitaille, propriétaire du Quebec Sporting Goods, a mise en compétition pour ce tournoi.

Le nouveau champion a défait l'extitulaire, Alfred Hardy, de l'"Action Catholique" en trois sets consécutifs, à 6-3, 6-1, 6-4. Notre confrère nous a avoué que la victoire avait été loin d'être facile pour lui, et qu'il a dû raffermir son service et recourir au "chop stroke" pour briser la régularité du jeu de son adversaire gaucher.

Le nouveau champion réussit aussi quelques coups purement chanceux et n'eût été le facteur appelé "luck across the net", l'ex-titulaire aurait probablement porté la rencontre à 5 sets et peut-être même défendu victorieusement son titre. Bérubé qui comptait sur sa balle de service pour gagner son match, a fait toute une série de doubles fautes qui le mirent souvent en posture défavorable.

Tous les journalistes sont heureux d'offrir leurs plus sincères félicitations à leur nouveau champion.

TRIBUNE LIBRE

M. le chroniqueur sportif,
Le "Soleil", Québec,
Monsieur,

A une séance de lutte, il y a quelques semaines par un vote populaire, des amateurs de lutte avaient décidé un match entre Lionel Gosselin, de Lévis, et Irenée Roy, champion des Voltigeurs de Québec.

Les amateurs de lutte de Loretteville et des environs, aimeraient que leur vôte soit pris en considération et que ces deux lutteurs se rencontrent dans un 2 dans 3, au chalet du club de Raquetteurs Loretteville, vendredi, de cette semaine ou vendredi de la semaine prochaine.

Nous souhaitons donc le meilleur résultat pour en venir à une entente entre les promoteurs et les deux lutteurs en question, étant donné que ces derniers jouissent d'une belle popularité à Loretteville.

Les Amateurs.

N. de la R. — Nous publions cette lettre à la demande d'un sportsman dont nous taisons le nom.

Défi du Montmartre

Le club de baseball Restaurant Montmartre lance un défi à tout club pour jouer dimanche prochain, au terrain du Canadien, spécialement aux clubs Canadien et National. Pour informations, s'adresser à Alex Pruneau, 3 rue des Récollets ou à Willie Tremblay, 135 rue Carillon, tél.: 9184.

SEANCE DE BOXE A PORTNEUF STA.

Les amateurs de boxe de Portneuf Station, et des environs, auront l'avantage d'assister à une intéressante séance organisée par le promoteur Lorenzo Frenette, samedi soir prochain.

En finale, Jos. Villeneuve rencontrera Young Burns, deux pugilistes de Québec, dans six rondes de trois minutes.

Les autres matchs sont les suivants:

Paddy Rivard, de Donnacona, champion du comté de Portneuf contre Joe Kid Williams, de Québec, six rondes.

Percy King, de Portneuf, vs Fernando Imbault, de Québec, six rondes.

Kid Burns, de Donnacona, vs Kid Proulx, de Québec, six rondes.

Kid Belleau, de Québec, vs Young Courteau, de Québec, six rondes.

BALLON-PANIER

Il y aura pratique de ballon-panier au local de l'Ass. Sportive de Québec Enrg., 1090 rue St-Vallier, ce soir, à 8 heures. Tous ceux qui ont l'intention d'y prendre part sont priés de se rendre au local pour l'heure désignée.

Après la pratique, il y aura assemblée pour les organisations des jeux d'anneaux et de ballon-panier.

Loretteville

Au conseil municipal de la paroisse de St-Ambroise

Session du 2 octobre 1934,

Présents: Monsieur le Maire Wilfrid Savard, et tous les Conseillers,

Gravelage de la route Poulin

Le Conseil décide de ne pas faire cet automne, la confection de la route Poulin en gravelage permanent, vu qu'il lui est impossible d'obtenir à un prix convenable le terrain nécessaire à l'élargissement de cette route.

Entretien des chemins durant l'hiver 1934-1935

Le Conseil a démandé à l'Honorable Ministre de la Voirie de prendre à sa charge l'entretien des chemins suivants pendant le prochain hiver; le chemin de l'Ormière, le chemin de l'Orme, le chemin St-Claude, et la route Valcartier.

Une délégation du Conseil de St-Gabriel de Valcartier a demandé au Conseil d'inclure la route Valcartier dans la liste des chemins dont il demanderait l'entretien par le ministère de la Voirie, et cette demande a été accordée à fin de donner satisfaction aux contribuables de Valcartier.

Les soumissions pour l'entretien des autres chemins de la municipalité pendant le prochain hiver seront reçues aubure au du Secrétaire Trésorier, jusqu'à mardi le 6 novembre prochain.

Route Valcartier

Le Conseil a demandé à l'Honorable Ministre de la Voirie de prendre entièrement à sa charge les travaux de réfection nécessaires à la route Valcartier, près du lac Richardson,

Role d'évaluation

Le Conseil a homologué la révision du Role d'évaluation préparée par les évaluateurs, pour l'année 1934.

REMISAGE D'AUTOS
ESPACE pour 100 autos
GARAGE CHAUFFE
Aussi
ESPACE pour 200 autos - Garage pas chauffé - Hivernement seulement.
J.-A.-T. LAMBERT
27, rue Arago, Tél.: 5118

Le Croquet à Grand'Mère

Grand'Mère, 18, (D. N. C.). — Un groupe d'amateurs locaux du croquet se sont rendus à Shawinigan en fin de semaine pour prendre part au grand concours provincial de croquet qui eut lieu en cette ville entre des équipes de Shawinigan, Trois-Rivières, Montréal et Grand'Mère. Les joueurs de notre ville furent MM. Xavier Duguay, Albert Villemure, J.-O. Melançon, Charles Lacroix, Albert Ricard, Léo-Paul Girardin, Henri Laing. Malgré certains déboires nos gars ont fait bonne figure et MM. Charles Lacroix et Albert Ricard ont gagné leur partie et devront continuer à jouer dans les éliminatoires.

Le deuxième concours en double du club St-Jacques entre les équipes bleus, blancs et rouges ne sera probablement pas terminé vu la saison avancée. On sait que lors du premier concours entre ces trois équipes les bleus avaient remporté les honneurs et dans ce deuxième concours les mêmes joueurs avaient de grandes chances de succès. Il est entendu que si ce concours n'est pas continué cette année, les mêmes joueurs s'aligneront de nouveau la saison prochaine.

GIN CANADIEN

FABRIQUÉ SELON UNE ANCIENNE FORMULE HOLLANDAISE.

Pas un mélange mais un produit de distillation directe. Quatre fois rectifié pour lui assurer pureté et force.

10 oz $1.00
26 oz $2.30
40 oz $3.30

CROIX D'OR
melchers
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTREAL ET BERTHIERVILLE

ALLEZ-Y VOIR ! -:- -:- PAR R.-J. SCOTT

A l'âge de 14 ans, Thomas Young était capable de traduire des passages de la Bible en 14 langues différentes. Plus tard il découvrit l'ether et déchiffra des hiéroglyphes de l'ancienne Egypte.

Les Chinois payaient autrefois leurs taxes avec des morceaux de sel.

Un pommier est devenu un arbre sacré pour des chrétiens dévôts, près de Budapest, Hongrie, parce qu'une étrange formation sur son tronc représentait la figure du Christ.

Copyright, 1934, by Central Press Association, Inc.

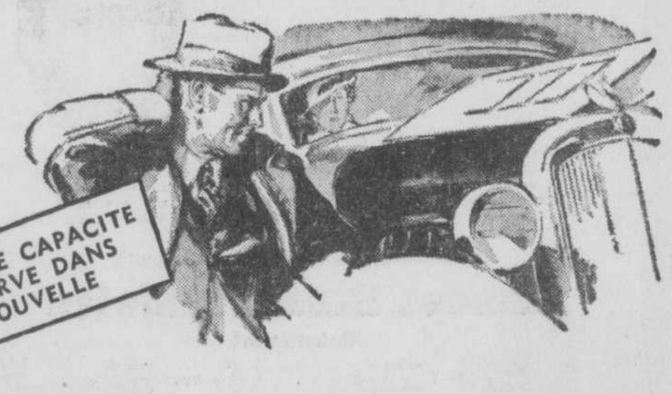

Willard "110"

vous protège contre TOUTE DEFAILLANCE INATTENDUE DE LA BATTERIE

CETTE NOUVELLE Willard "110" est la plus puissante batterie d'auto de son format qu'on a jamais construite. Non seulement elle vous assure une longue durée et la puissance nécessaire pour les circonstances ordinaires, mais elle a une GRANDE CAPACITE DE RESERVE.

C'est cette GRANDE CAPACITE DE RESERVE qui assure un SURCROIT de force pour les moteurs durs à démarrer par les temps froids — un SURCROIT d'ENERGIE pour les chaufferettes, radios d'auto, allume-cigares et autres accessoires électriques. La "110" est justement l'article voulu pour autos de prix populaires (premier groupe) et elle se vend à un prix étonnamment bas.

WILLARD STORAGE BATTERY CO. OF CANADA LIMITED. *Toronto*

A TOUS LES DEPOTS DE WILLARD. VOYEZ L'ENSEIGNE ROUGE ET BLANC

DISTRIBUTEUR
GERARD GUAY
99 COTE D'ABRAHAM
TELEPHONE: 2-3707 QUEBEC

"Que prends-tu, le lendemain matin?

"Rien... Je bois du **G & W** *le soir avant"*

G & W OLD RYE **WHISKY**

10 oz. $1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

GOODERHAM & WORTS, LIMITED *Établie 1832* LA PREMIÈRE ET LA PLUS ANCIENNE DISTILLERIE DU CANADA

GW-3F

Il y a une occasion pour vous ce soir dans les petites annonces.--L'avez-vous trouvée?

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant

Téléphones des chefs de service le soir

NOUVELLES
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette 6719
ASSISTANT, SERVICE DES ABONNEMENTS,
M. Roland D'Anjou 3-2024
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance . . . 4-3968

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 25c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable"

42 Succursales

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU (Lée), 138, 3e Rue, Tél. 4-0581
AUGER, JULES 1,141 3-4 St-Vallier, Tél. 9397
BEAULIEU, EUCLIDE, 371, St-Luc, Tél. 6050
BLAIS, DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse, Tél. 4-0249
GAGNON, ALBERT, épicier, 884, chemin Ste-Foy, Tél. 5862
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier Tél. 7840
JOB COTE, (Lée.) :
Suc. No 1, 50, de la Couronne, tél. 4-0243
Suc No 2, 26, St-Jean, tél. 4-0574
Suc No 3, 332, St-Jean, tél. 2-0203
Suc No 4, 15, Buade, tél. 2-0268
Suc No 5, 459, S.-Joseph, tél. 4-0592
Suc No 6, 321, S.-Joseph, tél. 4-0082
Suc No 7, 435, St-Jean, tél. 4-0431
Suc No 8, 103, S.-Joseph, tél. 4-0454
Suc No 10, 95, St-Paul, tél. 2-0341
Suc No 11, 176, 3e Ave, tél. 4-0533
Suc No 12, 27, St-Joseph, tél. 2-0395
Suc No 13, 15, chemin Ste-Foy, tél. 4-0262
Suc. No 14, 355, St-Paul, tél. 2-0117
DELISLE, ALEX., restaurant, 117, de la Couronne Tél. 4-0553
DERY, CHARLES-AIME, Beauport, Tél. 4-5033
DION, RENE, 786, St-Vallier Tél. 4-0473
DUBE, J.-EDM., 152, St-Jean Tél. 2-6190
DUBE, MAURICE, pharmacien, 343, St-Joseph Tél. 4-3423
DUBUC, P.-X.-LEON, 114, 14e rue, Tél. 4-1962
FORTIN, Mme E., 74, 4ème Ave., Québec-Ouest Tél. 2-4790s11
GAGNON, J.-EDG., 766, St-Vallier Tél. 4-0423
GARNEAU, L.-P., 470, St-Francois Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1,251B, St-Vallier Tél. 4-0421
GIGUERE, J.-E. tabaconiste, 233, St-Joseph Tél. 3-0738
157, St-Joseph Tél. 4-0562
GIROUX, ADELARD, 15, la Canardière Tél. 4-4481
GOSSELIN, J.-EMILE, 84, de la Canardière, Tél. 4-1320
LEVESQUE, J.-A., 146 1-2, 3e Rue, Tél. 4-0320
MARTEL, ALEX., Loretteville, B. P., 129 Tél. 112
TROTTIER, MATTY, 595, de la Canardière Tél. 4-0051
ROBERGE, OMER, St-Romuald Tél. 159
ROGER, RENE, 297 1-2, 1ère Ave. Tél. 4-0238
ROY, Mlle B., 193, Des Franciscains Tél. 4-4481
ROYER, épicier, 117, rue Victoria, Tél. 2-2083
SOUCY, PAUL-H pharmacien, 81, Ave. Cartier, (coin St-Cyrille). 6763
ROULEAU, GEO., 126, St-Patrice, Tél. 2-4833
TALBOT MAURICE, 11 Haldimand, Tél. 2-0116
DEPARTEMENT DES PETITES Ads DU "SOLEIL" Tél. 7131

Agence

ABSOLUMENT LA PLUS BELLE ligne de cartes de Noël personnelles françaises, se vendant à $1.00 la douzaine. Grand choix de cartes à dessins en relief et coloriées à la main, d'anges, souhaits de diverses formes dont beaucoup sont nouvelles, toutes doubles, quelques-unes avec initiales, comme on a vu à notre exhibit de l'Exposition Nationale Canadienne. Demandez des échantillons. Bonne commission et boni Fa'riquées par Regal Stationery Co., 73 Adelaide Street West, Toronto. 3-4-8-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-1B

Agents

AGENTS DEMANDES pour vendre tabac en feuilles. Paquets échantillons envoyés avec prix pour quantité sur réception, $1.50. G. Dubois, 18 Henderson, Ottawa. 17oct-2fs-2B

AGENTS SERIEUX. Profit 100 p.c. et plus. Bent. Territoire exclusif, contrôle garanti, plus de mille produits. Incluez timbre pour plusieurs catalogues. Economic Trading, 14 Beaconsfield, Toronto. 17oct-4fs-2B

Animaux domestiques

JEUNES CHIENS, spriguers, Cockers, enregistrés, âgés de 3 mois, bruns et noirs. Aussi chien garanti, dressé pour la perdrix. S'adresser 208 Latourelle. 18oct-4fs-4R
18oct-4fs-4R

PLUSIEURS CHIENS de course à vendre, aussi chien de garde et quelques jeunes chiens. S'adresser David Falardeau Pont de Québec, tél.: 4-5517. 18oct-3fs-4R

CHAT ANGORA, chienne Pékinoise, à vendre. S'adresser 113 St-François ou téléphoner 4-1906. 4R

Appartements à louer

A LOUER.—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208. 13oct-26fs-5R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Pelletier N.P., 87 de l'Eglise, tél: 9450 Résidence: 4-3112 29sept-26fs-7A

ARGENT A PRETER, remboursable mensuellement, sur bonnes maisons de rapport à Québec sur première hypothèque. S'adresser à la Société de Prêts et Placements de Québec, 81, St-Pierre, tél.: 2-1362. 13-16-18oct-3fs-7R

AVIS SPECIAL — A ceux qui ont besoin d'argent et qui sont porteurs d'obligations ou débentures. Nous en achetons pour un certain montant d'ici quelques jours. Veuillez donner détails de ceux que vous avez en écrivant Casier 847, "Le Soleil", mentionnant votre nom et adresse. 15-18-20oct-3fs-7B

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 10oct-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, tél: bureau: 4-2918, rés.: 3-2459. 10oct-26fs-7r

Paul Grenier, Notaire

Argent à prêter sur première hypothèque en la cité de Québec. Aussi bureau à louer avec usage du téléphone et d'un sténographe. S'adresser à 329 Boulevard Charest, téléphone 3-1831. 20sept-26fs-7A

Argent demandé

ON DEMANDE à emprunter $6,500 à intérêt 6 p.c., 1ère hypothèque sur propriété en parfait ordre, dans quartier Montcalm, pas de commission. Ecrire Casier 825 "Le Soleil". 16oct-3fs-8B

Articles de ménage

AMEUBLEMENT complet: Piano Heintzman, garde-robes acajou solide, jacket-heater, rugs orientaux, tapis d'escaliers mats, antiquités, gramophone, orthophonic Victrola, set salle, chesterfield, catalogues, etc., laisse la ville. S'adresser 183 des Erables. 12oct-12fs-9R

A VENDRE, 1 Chesterfield, 1 armoire à argenterie en parfait ordre. S'adresser 89 rue Caron. 9A

POELE A GAZ absolument neuf, 5 feux, de marque "Regent", à vendre. Véritable occasion. Venez le voir avant d'acheter ailleurs. S'adresser 402, St-Cyrille, tél.: 3-2759 13oct-6fs-9R

BEL ASSORTIMENT robes usagées, 30c et 35c, manteaux d'hiver pour dames, 75c pardessus de printemps pour hommes, $1.00, pantalon 35c. Attention spéciale aux commandes par la malle. V. Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194. 18oct-3fs-9A

ACHETONS CHAUSSURES, HABITS, lingerie. A vendre set de salle, radio d'auto, garanti, table de pool, balai électrique, set de salon, secrétaire d'enfant, table antique, table de coiffeuse, presse papier, balance Dayton 100 lbs. S'adresser 76, St-Sauveur, tél.: 3-3746. 16-17-19oct-9A

TYPEWRITER Remington, Empire, parfait ordre, machine à coudre Singer, fournaise, pharmacie, poêle à l'huile, bicycle garçon, table, carrosse, bureaux, commodes, lits, glacières, laveuse électrique, manteau baptêmes, balances, cabinet argenterie. Achetons à domicile, lingerie, meubles, etc. V. Drapeau, 44, Ste-Thérèse, tél.: 4-0194. 18oct-3fs-9A

POELE DE CUISINE. — Meubles usagés de toutes sortes, laveuses électriques, machine à coudre, bureau toilette, lavabo, buffet, set de salon, etc. Aussi stock de manteaux fourrures neuf au prix du manufacturier. Achetons meubles et poêles usagés. S'adresser J.-Roméo L'Heureux, magasin 441 St-Joseph, tél.: 5793. 9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-1-3nov-9A

POELES, COUCHETTES, piano, set de salle, poêle à l'huile, fournaise, armoires, set de boudoir, set salon, commodes, set rotin, moulin à coudre, lingerie, fourrures, bottes. Achetons à domicile. S'adresser 136, Du Pont. J.-E. Turgeon & Cie. 2oct-26fs-9T

POELES. — Plus grand assortiment poêles en ville, bois, charbon, gaz. Achetons, échangeons vieux poêles et article ménage. Pièces et réparations tous genres toutes les experts, ici et à domicile. "Le Poêle Enrg". 44½ St-Joseph. tél.: 3-1086 1oct-26fs-9T

Les Enchères Marceau

ACHETENT, vendent et échangent toutes espèces de meubles, marchandises, valeurles, poêles, pianos, etc. Prennent marchandises en consignation. Demandez notre estimateur et nous vous garantissons satisfaction. Les Enchères Marceau, 12 rue St-Joseph, téléphone 5301. 6oct-26fs-9T

A VENDRE, laveuses électriques usagées, Connor, Blackstone, Beatty, garanties en parfaite condition. Conditions de paiement très faciles. Service gratis pour période 3 mois. P.-L. Frenette, 284 St-Joseph, tél.: 3-4536. 3oct-26fs-9T

Associés

ASSOCIE DEMANDE pour commerce de restaurant, bonne clientèle. Cause trop d'occupation, désire associé jeune homme ou dame pour s'occuper de cette gérance. Petit capital désiré. Pour informations écrire Casier 831 "Le Soleil". 16-18-20oct-3fs-10T

Automobiles à louer

TAXI PRIVE 35c la course en ville, pour voyage au loin 6c du mille, mariage, sépulture, compérage, $1.00. Char très confortable, modèle 1934. Adressez-vous 88 St-Anselme, tél.: 4-0153 ou 3-0993 12oct-26fs-11A

Automobiles à vendre

BEAU PETIT FORD, Pannel Body, 1931, bons pneus, parfait ordre. Aussi Ford coach 1932, avec licence. S'adresser 63 Ste-Hélène, tél.: 3-4167. 18oct-3fs-12A

Plymouth--Chevrolet--Ford

3 Plymouth Sedan Coach Coupé, 1934; 1 Plymouth Sedan, 1933; 2 Plymouth Sedan, 1932; 1 Plymouth Sedan, 1931; 2 Ford Coupé 1930-1932; 1 Ford Coach, 1931; 1 Chevrolet Coupé, 1934; 1 Chevrolet Coupé, 1931; 1 De Soto Coupé, 1930. Tous ces chars qui viennent d'arriver sont licenciés, reconditionnés et vendu en parfait ordre. Venez nous voir. Constatez pour vous-même nos bargains Universal Auto, 27-33 de la Couronne, tél.: 5112. 24sept-26fs-12A

PLYMOUTH coupé 1932, Chrysler Roadster 1931, Dodge Panel 1931, Ford coach 1933, Pontiac Sedan 1931, Chevrolet Sedan 1932, Dodge Sedan 1931. S'adresser Morisset & Frères, 337, Prince-Edouard. 13oct-6fs-12T

BUICK SEDAN de luxe, 1930, et Essex coach de luxe 1931, à vendre. S'adresser à Roméo Roy, surintendant Banque Canadienne Nationale, 71 St-Pierre. 18oct-26fs-12B

LaSALLE, VICTORIA, HUPMOBILE, Sedan Spécial 1932, Nash Sedan, Pontiac Coupe Sport 1932, Ford, Victoria, Studebaker Sedan, 2 Oldsmobiles Sedan, Buick Sedan, Spécial 1932, Pontiac Sedan, Franklin Sedan, Willis Sedan, Chevrolet Coach, Dodge Sedan, Chevrolet, Sedan Spécial 1933, Hupmobile Coupe, Sport 1932, Chars neufs et garantis en parfait ordre Paul-A Lavigueur, 38, de la Couronne, tél.: 7650 29sept-26fs-12A

LIQUIDATION. — Ford 1931, cabriolet Ford, Panel, Pontiac 1932, Franklin sedan, Marmon 6 et 8, Hupmobile convertible 1932, Ancien poste Quebec Motor Sales. J.-M. Petitclerc, 86 N.-D. des Anges, tél.: 5102. 18oct-26fs-12A

1 DODGE SEDAN, 5 pasagers, Victory 6, licence 1934, 1 Ford Coach 1930, Ford Sport, modèle de luxe 1931. S'adresser Central Automobile Supply Reg'd., Ed. Poulin, prop., 133-135 du Pont, tél.: 4-2262. 12oct-26fs-12T

BUICK 7 passagers, 1928, propre et en bon ordre, visible à 133 du Pont, tél.: 4-1706. 18oct-3fs-12A

CHEVROLET SEDAN 1930, parfait ordre, licence 1934, bons pneus, très bon marché pour du comptant. S'adresser 185 De Ma'zenod, tél. 9123. 18oct-2fs-12A

TRUCK RUGBY, d'une tonne 1-4, pour cultivateur, modèle 1930, millage 10,000 milles, en parfait ordre à vendre à bonne condition. S'adresser 93 Ste-Thérèse, tél.: 3-0657. 15oct-5fs-12A

HOYET HYDRAULIQUE — "Dompeuse", 2 tonnes en bon ordre. Bon marché. J.-L. Droiet, tél.: 4-3593. 17oct-4fs-12a

FORD TUDOR 1933 — Durant Spécial 1931— Nash 7 passagers, Willy's 1931 — Whippet 1930 — Paige — Whippet 1928 — Pontiac Coach — Ford Coupé 1930. Côté & Côté, 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 12-15-17oct-12A

FORD TUDOR 1927, avec licence 1934, à vendre bon marché. S'adresser 94 rue Lavigueur, tél.: 6785. 17oct-2fs-12B

ESSEX COACH 1929 pour $85.00. Truck Rugby 1929, 1½ tonne pour $125.00 en bonne condition, bonne occasion, tél.: 4-0266 ou s'adresser au No 17, 3e Rue. 16-18-20oct-3fs-12T

NOUS VENDONS a commission les chars usagés, ou nous les prenons en échange sur des modèles Graham 1935. Côté & Côté, 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 13-16-18oct-12A

FORD COUPE, Nash Sedan, Chevroiet Sedan, Chevrolet Coupé spécial, Packard Sedan spécial, 7 passagers, Graham Paige Sedan. Aussi truck Ford, roues doubles 1931, licence. Tous parfait ordre à vendre ou échanger. Parties neuves Nash, Hudson, Essex, parties usagées toutes sortes. Tél.: 4-6925. Garage Emile Giroux. 29sept-26fs-12a

VRAIE OCCASION Pontiac 1929, 4 portes, Essex, 4 portes avec licence, $60.00, char ouvert, 4 bons pneus $30.00. Tous ces chars en parfait ordre. Propriété et garage contenant 18 machines à vendre. S'adresser 300, 2e Avenue, tél.: 4-3132. 19-21-22-25-27-29sept-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-2-3-6-8-10nov-12T

TRUCK, International, Panel Body, Ford, Stewart, roues double et simple, à vendre ou échanger. Venez les voir vous-même au No 148, Montmagny, Wilfrid Simard, tél.: 3-2335 22sept-26fs-12B

STUDEBAKER SEDAN 1929 5 bons pneus, en bon ordre, $100.00 cash, avec licence. S'adresser 16 Des Prairies. 17oct-4fs-12a

AUTOMOBILES A VENDRE. — Buick Sedan et Coupé, Cadillac Sedan, Chrysler Huit Royal Sedan 7 pass., Ford Cabriolet, Graham, Sedan, Hudson-Huit, Sedan, Hupmobile Sedan, Nash Sedan de luxe, Oldsmobile Sedan, Pontiac Coupé, Studebaker Sedan, à des prix exceptionnellement réduits. Termes faciles. Automobiles, Inc., 468, St-Vallier (Coin Dorchester), tél.: 6883. 26sept-26fs-12A

Automobiles demandées

Chevrolet--Plymouth--Ford

PROPRIETAIRES nous avons une offre spéciale à vous faire. Durant le mois d'octobre, nous vous accorderons une allouance spéciale pour votre char. Une longue liste de prospects de gens anxieux d'acheter un bon char usagé nous permet de vous faire cette offre. Si vous voulez faire une échange, soit pour un char plus gros, ou en acompte sur char neuf, venez nous voir. Nous pouvons aussi l'acheter pour du comptant. Ne laissez pas dormir votre char durant l'hiver. Venez sans tarder. Universal Auto, 27 et 33 de la Couronne, tél.: 5102. 3oct-26fs-13A

ON DEMANDE à acheter petit char sedan ou Coach. Moteur en bon ordre. Inutile de s'intéresser si ce n'est pas un prix d'occasion. S'adresser 349, 41ème Avenue, tél.: 9658. 13T

LE MEILLEUR ENDROIT pour vendre votre automobile argent comptant. Pouvons aussi le vendre à commission. Avons grand choix de chars usagés à vendre à prix de débarras. Pour renseignements, tél.: 3-1915, Quebec Used Car, Ltd., 230 de la Couronne, près Marché St-Roch. 15oct-26fs-13T

Accessoires d'automobiles

PIECES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées, pneus, pourtoutes marques de chars. Réparation générale. Spécialité ressorts et refait à neuf, garanti posé. Aussi achetons chars usagés ou d'accidents. Abattoir d'Autos St-Roch, 14 St-Roch, Québec. 28sept-26fs-A-Acc-Auto

AUTOMOBILISTE, pour vos pièces de rechange, écrivez ou appelez toujours Auto Service Reg'd, 1971½ de la Couronne, tél.: 3-2692. Satisfaction garantie ou argent remis. 8-11-13-15-18-20-22-25-27-29sept-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-2nov-24fs-Acc Autos

AVONS ASSORTIMENT de pneus usagés, réparés et vulcanisés de toutes grandeurs pour passager ou truck. Réparation des broches cassées, pièces usagées de toutes sortes. S'adresser A. Tremblay, 92 de la Naudière en face de l'Exposition, Stadacona. 4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-2nov-24fs-Acc-Autos-A

PNEUS USAGES, 400 x 19 — 34 x 4 — 525 x 20—525 x 18 — 620 x 18 — 33 x 5.77—33 x 4 — 36 x 6 — 32 x 6 — 475 x 20 — 31 x 4— 32 x 4 — 27 x 8.85 — 500 x 19 — 650 x 19— 32 x 4½ — 34 x 7 — 36 x 8. Tubes, rims. Studebaker Sedan licence 34 à vendre ou à échanger pour radio. Gaudias Caron, 77 Blvd Charest, tél.: 9368—4-4016. 9oct-26fs-Acc-Autos-A

A vendre ou à louer

A VENDRE OU A LOUER. — Amplificateur R 12-25, Radio Corporation & Victor, prix excessivement bas, a coûté $750.00. Téléphone 3-4519, de 6 à 8 p.m. A vendre, hachette-frêle en bon ordre, avec ou sans moteur. 18oct-3fs-15B

COUR ET SHED à 2 étages, pouvant servir d'entrepôt, garage ou autres fins, situées coin rues St-Dominique et Blvd Des Fossés, place centrale, loyer $12.60 par mois. S'adresser par téléphone à 4-4870. 16-18-20oct-15A

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeaux, pin, B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi épinette de toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280, St-Paul, tél.: 2-5035. 13oct-26fs-R

Bureaux à louer

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil" 2mrs-j.n.o.

Chambres et pensions

364 ST-JOSEPH, angle St-Anselme, deuxième étage, chambre à louer avec ou sans pension, maison tranquille, bien éclairée et bien chauffée. Bas prix, tél.: 3-3477 Autre entrée 50 St-Anselme. 18oct-26fs26T

CAFE "L'AIGLE CANADIEN".—Ceux qui désirent avoir chambres et pension dans maison bonnête, chauffée à vapeur, chambre de bain avec eau chaude. Emile Boivin, Prop., 28-30, rue St-Nicolas. 13oct-26fs-26r

CHAMBRES double et simple à louer, pension si désirée, fenêtre sur la rue, maison tranquille, confortable. Améliorations modernes, usage téléphone. S'adresser 317½ St-Joseph. 17oct-4fs-26A

CHAMBRES et pension à louer pour Monsieur, dans famille privée, sans enfants, usage bain, téléphone, eau chaude et froide S'adresser à 398 St-Jean, tél.: 2-5005 10oct-6fs-26B

HOTEL ST-MALO.—Chambres et pension, première classe, eau courante dans toutes les chambres, prix très réduit pour saison d'hiver, bain chaque étage. Usage du téléphone. S'adresser 1096 St-Vallier, J.-Frank Gosselin Prop., Jacques Auger, Gérant. 16-18-20-23-25-27oct-6fs-26a

Chambres à louer

HOTEL LORRAINE.—Carré Hôtel de Ville. Chambres doubles avec pension $55, $58 et $60 par mois. Chambres simples avec pension $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension $18, $20 et $25 par mois. Chambres simples sans pension $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambres avec bains privés si désiré. Bières et vins. Service d'ascenseur. Usage téléphone. Une visite est sollicitée. 5oct-26fs-27R

CHAMBRE A LOUER près du Parlement dans famille privée. S'adresser 38B Ste-Julie, tél.: 2-5508. 16oct-6fs-27B

Hôtel St-Paul

ATTENTION Chambres à la semaine ou au mois, pour la saison d'hiver, à prix très réduits. A l'épreuve du feu, service d'ascenseur. 377, St-Paul, tél.: 4-1791. 11oct-6fs-27R

40½ COUILLARD, près rue St-Jean, grande chambre genre boudoir, eau courante et gaz dans la chambre, bain et toilette même étage. Couchendrait pour 2 ou 3 personnes, maison tranquille. 27R

CHAMBRE bien ensoleillée, meublée, chauffée, éclairée, avec gaz, garde-robes, usage bain, téléphone. S'adresser 16 Latourelle, tél.: 3-0824. 27R

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer dans famille privée, chambre bain, même plancher, usage téléphone. Aussi déjeuner. S'adresser 476 St-Cyrille, tél.: 7039. 18-20-23oct-3fs-27R

A LOUER un grand salon et une grande chambre avec eau chaude et froide dans les chambres, usage du bain et téléphone. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. j.n.o.-27B

SUITE DE CHAMBRES à louer ensemble ou séparément, meublée, bien chauffée, conviendrait pour nouveaux mariés, confort du chez-soi. S'adresser 86 Lavigueur, tél.: 4-0324. 15-16-18oct-27R

BELLE CHAMBRE, boudoir avec eau courante, bien éclairée, bain sur le même plancher, usage téléphone. S'adresser sur les lieux à 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 12oct-6fs-27R

CHAMBRE MODERNE à louer, 1ère Avenue, près Hôpital St-François d'Assise. Aussi garage, radio Victor, 8 lampes, en bon ordre, prix d'occasion, 424, 1ère Avenue, tél.: 4-4814. 13oct-6fs-27T

HOTEL VICTORIA 56 St-Jean tél.: 2-4081. Chambres à prix réduits. Pour l'hiver retirez-vous à l'hôtel Victoria et assurez-vous une bonne chambre, de bons repas. Chambres avec ou sans pension au mois ou à la semaine. 18oct-26fs-27r

DES REMPARTS. No 11, petites chambres simples, usage bain et téléphone, eau chaude, prix modérés. S'adresser Mme A. Bergeron, nouvelle propriétaire, tél.: 2-3327. 16oct-6fs-27r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711 t.n.o -27b

RUE LOCKWELL. — Jolie chambre bien ensoleillée, toute accommodation désirée, chambre de bain, téléphone, bon chez-soi, dans famille privée distinguée. S'adresser tél.: 3-2597. 17oct-2fs-27R

34, ST-GABRIEL, grande chambre à louer, eau chaude et froide, bien éclairée, avec garde-robes, armoires, bain même étage, usage du téléphone, tél.: 2-3151. 15oct-6fs-27R

SUITE DE DEUX chambres meublées ou non, avec eau courante, usage bain, téléphone. Pour 2 personnes si désiré. S'adresser 264, St-Cyrille, tél.: 4-2997. 18oct-3fs-27B

RUE ST-JEAN, appartement à louer, 1er étage, 2 châssis rue St-Jean, meuble, avec Chesterfield, divan Studio, radio, usage du téléphone, chambre bain. S'adresser 441 St-Jean, tél.: 3-0807. 27B

Chambres à louer

CHAMBRE DOUBLE, bien ensoleillée, très chaude, avec gaz, garde-robes, eau chaude, bon chez soi. S'adresser 185 d'Aiguillon. 17oct-3fs-27B

84 RICHELIEU, belle chambre, place centrale, convenable pour Monsieur. Prix d'occasion, pension si désirée. 26B

GRANDE CHAMBRE près du Parlement, pension si désirée, prix modéré, usage du téléphone. S'adresser 79 St-Michel, tél.: 2-8044. 18oct-3fs-26B

A LOUER, chambre bien éclairée, chauffée, eau chaude, bas prix, bon chez soi, usage du bain, téléphone. S'adresser 21½ St-Réal, tél.: 8786. 27B

GRANDE CHAMBRE très propre, 2 fenêtres, bien ensoleillée, avec gaz dans la chambre, usage bain, téléphone, grande galerie, 325 St-Joseph, face église Jacques-Cartier. 27A

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre double et simple, aussi avec cuisinette eau courante, usage bain, téléphone. S'adresser 24½ rue Couillard, tél.: 2-2839. 6oct-26fs-27R

40½ COUILLARD, près rue St-Jean, grande chambre genre boudoir, eau courante et gaz dans la chambre, bain et toilette même étage. Conviendrait pour 2 ou 3 personnes, maison tranquille. 16oct-2fs-27R

Chauffage, bois, charbon

CHARBON, Stove, Chestnut, première qualité, $14.50 la tonne, 80c la poche. Buckwheat No 1, $10.00 la tonne, 60c la poche. Coke $10.50 la tonne, 35c la poche ou 3 poches, $1.00. Charbon de bois, 25c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 3oct-26fs-34A

J. BEAUPRE, 152 BAYARD, tél.: 3-2381. Bois franc sec, $2.50 le voyage, érable, merisier 2-2½ pds, scié fendu, grosse érable, merisier sec, bon marché, 5 grosses poches $1.00. Charbon toutes sortes. Charbon bois et Coke à la poche. Spécial bois de corde 30 pouces, $3.50 la corde. 3oct-26fs-34A

MERISIER ERABLE, 2 pds, 2½ pds, bouleau, 2½ pds épinette, 2½ pds croûtes de merisier, 4 pds croûtes d'épinette, 3 pds, foin, coke à la poche. S'adresser Emile Laliberté, 129 Montmagny tél.: 4-0302. 11-13-15-18-20-22-25-27-29sept-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-1nov.-34A

BOIS DE CHAUFFAGE scié, fendu, merisier, érable, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûte, merisier, bois mou, Charbon Stove, Chestnut à la tonne, la poche, Coke 35c la poche, 3 pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. 27-29sept-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24nov-26fs-34A

COUR A BOIS ECONOMIQUE, 4, 1ère Rue. Bois de chauffage, érable, merisier, bouleau, slabs bois franc, slabs bois mou, Coke, charbon de bois, très bas prix. Satisfaction garantie, service prompt. Prix spéciaux par quantité pour provision, tél.: 4-2310. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-2-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29nov-34T

BOIS DE CHAUFFAGE et charbon, merisier, érable, slabs bois franc, bois mou, scié, fendu, toutes longueurs, délivré sec et en bon ordre en aucun temps. Edmund Conway, 235, de la Canardière, tél.: 4-2351. 29sept-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30 oct-2-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27nov.-34T

CYRILLE BUSSIERES, 49 St-Bernard, tél. 6827. Bois franc sec, à l'abri, débité $2.50 érable, merisier, 2 et 2½ pds scié, fendu, grosses croûtes, érable, merisier sec, bon marché, 5 grosses poches pour allumer $1.00. Slabs bouleau, charbon, toutes sortes 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29sept 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27oct 34a

COUR A BOIS.—L. Larochelle 130, 11ième rue. Plus bas prix en ville. Croûtes épinettes sèche, $2.00 la corde, merisier érable, 1ère qualité, scié, fendu. Livraison prompte n'importe où en ville, tél.: 4-2327. 13-16-18-20-23-25-27-30oct-2-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29nov-1-4-6-8-11déc-26fs-34t

AVEZ-VOUS ACHETE VOTRE CHAUFFAGE POUR L'HIVER ?

Si non, pourquoi ne pas faire votre provision dès aujourd'hui, c'est le temps. Notre colonne "BOIS, CHARBON , HUILE A BRULEUR", vous offre l'occasion de faire un choix judicieux de votre fournisseur.

LISEZ LES ANNONCES CLASSEES POUR OCCASIONS "D'AUTOMNE"

Chauffage, bois, charbon

Bouchard & Claveau

ERABLE, Merisier première qualité, Slabs bouleau, $2.25, Croûtes bois mou, $1.90 corde. Slabs bois franc. Charbon toutes sortes, poche, tonne. Livraison partout en ville, 112, 3ième Rue, tél.: 3-1978. 17oct-26fs-34T

CHAUFFAGE. Croûtes merisier sèches, 4 pieds de longueur sciées, fendues, $5.00 1-2 corde, $2.75 voyage. Slabs $2.50 voyage. Téléphone 9829, Edouard Ruel Ltée, Côte Bell, Québec. 24sept-26fs-34A

COUR A BOIS LAROCHELLE. J.-H Mathieu, prop., 2 du Roi, tél.: 2-0235. Comme hiver dernier, bon bois de la Beauce érable et merisier, bonne mesure. 21sept-26fs-34T

J.-F. BORDELEAU, Enr., 22½ St-Bernard, 1087 St-Vallier, tél.: 5837. Croûtes sapins épinettes, 12" $1.90, croûtes, slabs bouleau, 12", $2.25. Erable, merisier, 2 pds. $2.75, demi-corde scié. Bois pour allumer 5 poches $1.00. Aussi foin, grains, charbon. 16oct-20fs-34A

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75; 2 pds, $4.25; 2½ pds, $5.50 la corde. Slab bouleau, $2.25 le voyage, croûte bois mou, $1.90. Livré à domicile, M. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 6oct-26fs-34A

Huile à brûleurs

HUILE POUR BRULEUR.—Téléphonez-nous vos commandes pour votre huile à brûleur et soyez assurés d'avoir entière satisfaction. J.-L. Harton, Enr., 128 Latourelle, tél.: 4-4508. 29sept-26fs-35R

EXIGEZ L'HUILE ROUGE Royale pour votre brûleur. Dure plus longtemps. Seul distributeur à Québec. Les Huiles Royales Enr., tél.: 3-1352. 2oct-26fs-Huile-A

OBTENEZ de votre brûleur le rendement qu'il doit vous donner en employant l'Huile Violet, la plus économique à prix populaire. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 3oct-26fs-Huile-A

Chevaux, voitures, harnais

BERLINE A NEIGE et traineau à vendre. S'adresser 75 St-Laurent, tél.: 3-4840 ou 6953. 18oct-3fs-31R

BELLE JUMENT grise de 8 ans, garantie sans défaut, aussi harnais de charretier à vendre. S'adresser 385 St-Luc. 31B

Henri Blouin

J'AI RECU un char de chevaux des fermes de l'Ontario. Pesanteur 1200 à 1500 lbs. Vendre bon marché. Une visite est sollicitée. Ecurie, coin St-Luc et Châteauguay. S'adresser H. Boluin, 234 rue Kirouac, coin St-Sauveur, tél.: 3-2638. 1oct-26fs-31A

JE VIENS DE RECEVOIR 2 chars de magnifiques chevaux, très bons chevaux pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Tous ces chevaux sont vendus garantis. Pesant de 1200 à 1700 livres. Une visite vous convaincra. P.-M. Bernier, 1055 St-Vallier. 3oct-26fs-31A

Pour vos achats de chevaux

VOYEZ F. FRANCOEUR, 1087 rue St-Vallier, tél.: 5887. Ecurie Bordeleau. 16-18-20oct-3fs-31a

Chevaux demandés

AVIS AUX CULTIVATEURS. — J'achèterais ou prendrais pour leur nourriture, 3 chevaux que j'emploierai pour livraison ou charroyage de neige. Pour information, s'adresser A. Plamondon, 53 rue Turgeon, tél.: 8758, Québec. 15oct-4fs-32A

Commerce à vendre

RESTAURANT QUICK LUNCH, avec ameublement, logement en arrière, coin de rues dans la Haute-Ville, clientèle établie. Cause malad

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon

IMMEUBLES & ASSURANCES
6, COTE D'ABRAHAM Tél.: 5169
PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terres ou autres commerces, etc.
Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue.
Commerces: Tels que hôtels, épiceries, bouceries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.;
Terres, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée. 16oct-6fs-114R

Rosaire Drolet

EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de poste d'épicerie licenciée, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer Confiez-moi vos transactions. Rosaire Drolet. 194 Des Erables, téléphone 3-2417.
22sept-26fs-114r

Emile Brousseau

IMM. & ASSURANCE
255, ST-JEAN Tél.: 2-5768
ST-SACREMENT rue Frontenac, maison 2 logements, très bonne construction, aucune rente terrain, à vendre en bas de $3,000, pour acheteur sérieux. Pour cause de départ. 13oct-6fs-114r

Saint-Roch

BEAU LOGEMENT plain-pied, bas, 6 appartements, près Blvd. Charest. S'adresser 48 Dorchester, tél.: 9195. 13oct-6fs-73a

Expert Fumigateur

PUNAISES, COQUERELLES, vermines, etc., complètement débarrassées, dans 8 heures, par des experts renommés, ouvrage garanti un an. Sure Destroyer Products, 251, rue St-Joseph. Suite 505, tél.: 3-2622.
11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-1-3-6nov-12fs-73A

Saint-Sauveur

LOGEMENT non chauffé, 7 pièces plus chambre de bain, très propre. Possession immédiate si désiré, situé 11C d'Argenson. S'adresser La Cie Commerciale de Québec, tél.: 2-6403 ou le soir à 4-2557. 17oct-6fs-73r

A LOUER, 4 pièces situé à 183 St-Bernard, et 8 pièces plus bain situé à 49 Richelieu. S'adresser à H.-P. Cimon, 6, Côte d'Abraham, tél.: 5169. 12oct-6fs-73R

Limoilou

LOGEMENTS de 4-5-6 chambres, ce dernier avec bain, garage. Limoilou sur 4e Rue, près de l'église des grands moulins de papier. Prix de $13.00 et plus. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039.
20sept-26fs-73t

PETIT LOGEMENT à louer situé à 36 de la Naudière, $10.00 par mois. Aussi piano, fournaise Daisy à vendre. S'adresser à 112 Demeules, Québec.
13-16-18-20-23-25oct-73T

LOGEMENT de 8 pièces plus chambre de bain, bien propre et très chaud. Possession immédiate, garage si désiré. Bas prix à personne sérieuse. Endroit central, 155, 3e rue.
16-18-20oct-3fs-73T

PLUSIEURS LOGEMENTS neufs à louer, 5-6 chambres, bain, planchers bois dur, dépense froide, hangar, cave. S'adresser 129, 11ème Rue, tél.: 4-4916. C.-Alb. Bourret.
26sept-26fs-73T

Désinfections

COQUERELLES, PUNAISES, etc., exterminées au moyen des "Insecticides Mystérieux" reconnus depuis 1917. Désinfection rapide, inodore, sûre, garantie incontestable et économique. Estimés gratuits, tél.: 8380. Maheu & Maheu, Cie, 145 du Pont.
29sept-2-4-6-8-11-13-16-18-20-23-25-27oct-73T

Quartiers Divers

LOGEMENTS 3-4-5 chambres à louer situés au Faubourg et St-Sauveur, aussi maison seule sur l'Avenue des Erables. S'adresser 24 Bourlamaque, tél.: 6779. 12oct-6fs-73R

Logements demandés

LOGEMENT DEMANDE — Deux personnes demandent un logement de 4 ou 5 pièces, meublées, chauffées, à la haute-ville, pour le 1er novembre. S'adresser à Donat Roy, Beaumont, Co. Bellechasse, P.Q.
15oct-4fs-74B

MAISONS (ou logements), meublées de préférence, demandées pour commerce de location de chambres, suites, etc., partie haute-ville. Spécifier adresses, chauffées ou non, coût chauffage, nombre de chambres, occupées ou non. Faire prix très spécial pour balance de l'année avec arrangements possibles pour mai prochain. Ecrire à Casier 848, "Le Soleil". 15oct-6fs-74B

LOGEMENTS demandés. Si vous avez des logement ou des maisons seules à louer. Nous avons des demandes pour possession immédiate. S'adresser Agence d'Immeuble Québec, 189 St-Jean, tél.: 2-6605; soir: 4-3977.
15oct-6fs-74R

Machineries à vendre

Avis aux entrepreneurs

1 Malaxeur, 1 Compresseur, 1 Derick, quelques mois de service seulement, en parfait ordre à vendre à grande réduction. S'adresser à P.-A. Alain, 79 de l'Eglise. 75A

Moteurs électriques

½ cheval, 110 volts, 27.50; 1-4 cheval, 110 volts, 9.00; 1-6 cheval, 110 volts, 8.50 ; 1-8 cheval, 110 volts, 7.50. Aussi moteurs plus gros; valves cuivre, 1-4" à 3" ; chaînes ; tuyaux; poutres; moteurs gazoline ; câbles. Le tout à bas prix. Quebec Machinery & Supply Company, 19 de la Canoterie, Québec. 17oct-6fs-75R

Maison à louer

MAISON A 33 RUE LAPORTE, Québec, à louer ou à vendre, résidence privée de feu l'hon. P.-J. Paradis. Pour informations, s'adresser Taschereau & Taschereau, 71 St-Pierre, Québec. 17oct-6fs-79R

Maison à vendre

SOLIDE MAISON DE BRIQUE convenable pour docteur ou dentiste; en bon ordre porche bien éclairé et pouvant être chauffée facilement; belle cour; prix en-dessous de l'évaluation municipale; pour possession immédiate; détails sur demande; cause de vente départ. S'adresser à 183 Avenue des Erables. 12oct-12fs-80R

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, 64 avenue de Salaberry, spacieuse, ensoleillée, moderne, parfait ordre. S'adresser sur les lieux. 17sept-j.n.o.-80B

MAISON A VENDRE.—Economisez: de $25 à $60 par mois en achetant une des propriétés luxueuses offertes par P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 16oct-6fs-80r

Maladies

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabètes. Adresse Dr A.-J. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 10oct-26fs-38b

Manufactures

MANUFACTURE demandée au centre de la ville, 2e étage, 5,000 pds coin de rue si possible. S'adresser M. R. Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 4 oct-26fs-83r

On demande à acheter

ACHETONS Cartes de Turret à 15c la série, ou 25c le cent, cartes mélangées. Vous recevrez 10 cartes gratis, avec chaque achat d'un paquet de cigarettes à 25c. S'adresser Pharmacie Dubé, 269 St-Joseph, 152 St-Jean, 212, 3ième Avenue. 17oct-26fs-86B

LE PLUS HAUT PRIX payé pour le vieil or Dents, boîtier, (etc), 10 karats $11.60 l'once: 14 karats, $15.20 l'once: 18 karats, $21.00, l'once. Omer Rousseau, bijoutier, 46½, St-Joseph, Québec. Spécialité: Bague de Fiançailles, aussi jones de mariage. 8oct-26fs-86T

FOURRURES - FOURRURES
— VENTES —
REPARATIONS - TRANSFORMATION

MANTEAUX FAITS caracul $37.00, seal, rat musqué, etc. Différente sortes de peaux. Manchons en seal $2.49. Aussi réparations transformation, manteaux sur mesure. Prix réduits. Satisfaction garantie. Alf. Lacroix, 3 1-2 rue Bagot, angle St-Vallier et Bagot.
22-25-27-29sept-2-4-6-9-11-13-16-18-20oct-115A

WILFRID DUBE, marchand de fourrures, 27 Cartier, tél.: 3-0863. Confection, réparation, transformation de manteaux à prix réduits. Aussi manteaux faits de tous genres de fourrures. 17oct-26fs-Four-A

GRAND CHOIX de manteaux, tout faits, récents modèles, caracul noir $36.75 et plus. Réparations, transformation tout genre, coupe et ouvrage garanti à bas prix. Henri Dion, 151 De Mazenod, tél.: 9702.
19sept-26fs-59A

$10.00 TRANSFORMATION, très beaux manteaux tout faits bon marché. Manteaux sur ordre, Seal Hudson, seal Français, Mouton Perse, etc. Très beaux renards argentés. Voûte à l'épreuve du feu. Vaillancourt & Frère, 36 Ave des Oblats, face église St-Sauveur, tél.: 4-3747.
4-6-11-13-18-20-25-27oct-Fourrures-A

Jos. Robitaille, Enrg.

FOURRURES de toutes sortes, assortiment complet de parures de cou. Spécialité réparation et transformation de manteaux. Jos. Robitaille, Enrg., 108 Richelieu, tél.: 2-3283. Succ. 106, St-Jean, tél.: 2-7684.
3oct-26fs-115r

Ovide Marceau

FOURRURES 839 ST-VALLIER. Voyez nos vitrines et constatez vous-mêmes l'élégance et le chic de nos manteaux. Nous avons en mains 150 manteaux confectionnés tels que manteau de vison, mouton de Perse, Hudson Seal, Broadtail, chat sauvage, Poney, Caracul, Rat Musqué, etc. Tous les manteaux sont confectionnés à nos ateliers, par des experts et nous en garantissons l'ouvrage et la qualité de la fourrure, grand choix de Renard Argenté et Martre du Nord. 839 St-Vallier. 16oct-26fs-115a

G. Bastien, Fourrures

CONFECTION, REPARATIONS, prix très bas. Modèles récents New-York, Paris. Spécialité : Manteaux faits sur ordre. Caracul, couleurs différentes, Rat musqué, Hudson Seal, Broadtail noir, platinum. Spécial octobre: Manteau Hudson Seal $150.00 et plus. G. Bastien, 187 du Roi, tél.: 6550.
29sept-2-4-6-8-10-13-16-18-20-22-24-27-30oct.
2-3-5-7-16-13-15-17-19-27-24-27nov.59T

W.-G. LALIBERTE, 180 St-Sauveur, transformation $9.00, confection, réparation tous genres. Caracul, seal Hudson, seal, Rat-Musqué, peaux de tous genres. Satisfaction garantie. Je suis aussi acheteur de 2 capots de chats usagés. Fourrures-A

FOURRURES. — Transformation, confection et réparations de manteaux de toutes sortes. Ouvrage garanti. Plusieurs années d'expérience dans ces genres de travaux. Mme A. Clermont, 110, Richelieu, coin Ste-Geneviève. 13-16-18-20-23-25oct-6fs-115R

APPORTEZ maintenant vos fourrures pour réparation. N'attendez pas que la saison batte son plein. Evitez l'encombrement, et ayez vos fourrures pour les premiers froids. Félix Trudel, 14, de la Canardière, tél. : 4-3771. 29sept-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30-31oct-3-6-8-10-13-15-17-20-22nov-59T

M. ROMEO DROLET, 11, rue Jacques-Cartier, sollicite commandes pour confection, réparations manteaux fourrures. Travail exécuté bas prix par experts. Satisfaction garantie, assortiment complet, fourrures. Donnez commandes maintenant, tél.: 5013. 22-25-27-29sept-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30-31oct-3-6-8-10-13-15-17-20nov26fs-59T

Albert Trudel

MANUFACTURIER de fourrures. Confection de haute qualité. Manteaux sur mesures. Transformation, réparations. Ex-élève d'un expert dessinateur. Tous travaux garantis. Mes prix sont ceux que vous voulez payer. 61 Ste-Claire, tél.: 3-1125. 29sept-2-4-6-9-11-13-16-18-20-22-25oct-115R

Adélard Boivin

FOURRURES 21-23-23½ COLBERT. — Manteaux sur mesure et manteaux faits Hudson Seal, Seal, Rat Musqué, Mouton de Perse, etc. Travail exécuté avec soin par des experts dans notre atelier. Prix très avantageux et satisfaction garantie. Aussi réparations et transformation de tous genres, tél.: 8245--8246. 6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-2-4 nov-A-Fourrures

On demande à acheter

J'ACHETE bague avec diamants aussi diamants de toutes sortes, montres de toutes sortes, paiera comptant. Raffinerie de l'Est, Appt. 10, 74 St-Joseph, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 13oct-6fs-86T

LIEVRES. — A partir du 18 octobre nous accepterons tous les lièvres que vous pourrez nous expédier et vous paierons le plus haut prix du marché. Canadian Fruit & Potato Co., Reg'd., 227, rue St-Paul, Québec. 18-20oct-2fs-86R

NOUS ACHETONS les Cartes Turret, British, Duchess, etc., 15c la série et 25c le cent mélangé. S'adresser à Couet & Petitclerc, 46¼ rue St-Joseph. 12oct-6fs-86T

Objets perdus

PERDU MANTEAU d'hiver, rouge, entre St-Raymond et Québec, le 10 octobre, ce manteau était adressé 240 St-Jean. S. v. p. retourner L. Verreault, 153 Napoléon, tél. : 6231. 18oct-3fs-87A

REVOLVER CALIBRE 38, portant No 81918. C. E. 410, perdu de la rue Sault-au-Matelot à la gare du Palais, rapporter Canadian National Express, 99 St-Pierre, tél.: 2-2620. Récompense promise. 87B

PERDU.—Un montant d'argent, à partir de St-Roch à se rendre rue Kirouac. Récompense à qui le rapportera au No 267 Kirouac. 15oct-3fs-87B

Animaux perdus

JEUNE CHIEN cocker springer, brun et blanc. Récompense promise à qui le rapportera à 124 Avenue Turnbull, app. 3, tél.: 3-1980. 17oct-2fs-88B

Phonographes à vendre

A VENDRE, un gramophone Columbia-Kolster électrique. N'a servi que six mois. Magnifique et puissant reproducteur pour patinoire ou salle publique. Bonnes conditions. Ecrire à Casier 852, "Le Soleil". 17oct-6fs-91B

Pianos à vendre

PIANO AUTOMATIQUE avec 50 rouleaux et banc à vendre à bon marché. S'adresser à J.-L. Drolet, tél.: 4-3593. 17oct-4fs-93a

Servantes demandées

ON DEMANDE une fille pour ouvrage général. S'adresser 171 rue Montcalm. 18oct-2fs-104B

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine où il y a une autre bonne. Références exigées. S'adresser 26 Chemin St-Louis, coin Avenue du Parc, tél.: 6482. 18oct-3fs-104B

SERVANTE DEMANDEE immédiatement. S'adresser Mme Jos. Robitaille, 203 Avenue Bergemont, St-Pascal. 104B

Terrains à vendre

Valeur $1200 pour $600

TERRAIN 50 x 80 à 100 pieds de l'église St-Pascal Baylon, coin de rues. Très peu de comptant, balance à la semaine. J.-Arthur Marier, tél.: 4-3541 ou 2-1467. 17oct-6fs-106A

RUE ST-CYRILLE et Belvédère, côté de Sillery, plusieurs terrains à vendre à bonnes conditions à prompt acheteur. S'adresser Fortunat Jobin, 82, Cartier, tél.: 4-4674. 18oct-6fs-106R

5 TERRAINS situés avenue Lamontagne, grandeurs 25 pds front par 75 profondeur. Prix $125 chaque terrain. Aucune rente terrain. S'adresser Fortunat Jobin, 82, Cartier, tél.: 4-4674. 11oct-6fs-106R

Terres à vendre

CHAUDIERE STA.—A vendre terre située à un mille du village de St-Etienne Lauzon, à six arpents de la beurrerie, 9 arpents de l'école, terre de 90 arpents de superficie avec maison, grange, 2 poulaillers, 60 arpents en cultures, conditions faciles. S'adresser à Alfred Vie, Chaudière Sta., Co. Lévis, P. Q. à 15 milles de Québec. 18oct-6fs-108B

Volailles

A VENDRE.—Poulettes Wyandottes blanches, lignée de fondation de très haute qualité et aussi coqs pour la reproduction. S'adresser à Ferme Gaulin, tél.: 4-6864, ou 371 St-Joseph, tél.: 9387, Québec. 17oct-6fs-112B

Annonces non classifiées

Ménagères, vos argenteries

FAITES NETTOYER d'une façon permanente vos argenteries. Lustre parfait garanti d'au moins 5 ans. Marier & Tremblay, Ltée, 42 rue du Pont, 50 pieds du Blvd. Charest, tél.: 4-3541. 17oct-26fs-115A

Hémorroïdes

Varices, varicocèle, taches de vin, définivement effacées par traitement au bureau, court, sérieux, indolore, sans nuire aux occupations journalières. Détails sur demande. Dr Perrin, 24 du Pont, Québec. 6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-1-3nov-115A

Repas à la dinde 25c

AU PARIS CAFE, tous les jours. Pourquoi manger à la maison. Nous servons aussi avec chaque ordre, soupe, pudding, légumes, thé, café. Servons aussi bière et vin avec repas. Paris Café, 15 N.-D. des Anges ou 372 Blvd. Charest. 13-16-18-20-23-25-27-3oct-2-3-6-8nov.-115A

Pension 20c du repas

Vous trouverez une bonne pension de famille avec variété de mets de restaurant au Restaurant St-Jean, 469 rue St-Jean (en face de l'église St-Jean-Baptiste). 16-18-20-23-25-27-30oct-2-3nov-115R

Funérailles de M. Donat Marchand

St-Tite, (D.N.C.).—Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Tite de Champlain, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger eurent lieu les imposantes funérailles de M. Donat Marchand, de cette ville. Le défunt est décédé des suites d'une courte maladie à l'âge de 48 ans et 8 mois. Il laisse pour le pleurer son épouse, née Antoinette Marchand et six enfants, dont Marie-Claire, Marcelle, Réjane, Robert, Pierre-Aimée et Etienne; sa mère, Mme Vve Urbain Marchand; ses sœurs: Mmes Gordon Adams (Antoinette), de La Tuque; Rolland Désaulniers Florida), Johnny Brulé Aurore), Mme Roméo St-Cyr Marie-Ange), de St-Tite et Mme Georges Massicotte (Jeannette), de Québec.

Le service fut chanté par M. l'abbé Epiphane Brunelle, de Ste-Flore, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Rosario Lafontaine, de Ste-Angèle de Prémont, cousin du défunt et de M. l'abbé Théo. Trudel, vicaire à St-Tite, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de St-Tite sous la direction de M. J.-P.-Gilles Dessureault, exécuta avec maitrise la messe harmonisée des morts de l'abbé Panneton. Mlle Antoinette Lafontaine touchait l'orgue.

Le défunt fut porté par MM. Alfred Crête, J.-A. Béland, J.-E. Massicotte, Thomas Boivin, Eugène Rouleau et J.-T. Sauvageau. La quête fut faite par MM. Dr J.-G.-A. Grenier et notaire J.-B. Moussette.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, prières, etc.

Nos sympathies à la famille.

St-Tite

La coupe du bois

Nos contracteurs de bois, et ils sont très nombreux cette année, sont tous partis pour commencer la coupe du bois dans les chantiers du nord du St-Maurice. Comme toujours, ces contracteurs espèrent nous revenir ce printemps après avoir fait un bon hiver. C'est ce que nous leur souhaitons ardemment, car depuis quelques années les résultats ont plutôt été nuls. Environ 250 de nos journaliers se sont engagés et sont partis pour le bois.

Heures de bureau : de 9 heures a. m. à midi et de 2 à 6 heures p. m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue Saint-Joseph. Tél.: 4-4341

La Brasserie Dow
présente
le plus pétillant des
PROGRAMMES PAR RADIO
"CROYEZ-LE OU NON" de Ripley
Croiriez-vous qu'un aveugle sans bras puisse lire avec sa langue — que Lindberg ait été le 67ème aviateur à traverser l'Atlantique — qu'un homme se soit assis sur un lit de clous pendant 18 ans — Croyez-le ou non . . . c'est véridique! Syntonisez votre récepteur pour écouter des faits et histoires.
C.R.C.K.
7.15 à 7.30 P.M.
Tous les mardis, jeudis, samedis
Avec les hommages de
La Bière Dow Old Stock

ON DEMANDE 5 BONS VENDEURS
Pour vendre des radios, poêles, laveuses électriques, glacières électriques, machines à coudre, meubles, etc. Expérience pas nécessaire pour un homme actif qui veut se faire un avenir. S'adresser entre 10 heures et midi à
J.-A. BOURRET
142, rue St-Joseph

LE COIN DU RADIOPHILE

CHRC

(Québec, 580 kilocycles — 517.9 mètres)

JEUDI, LE 18

4.45 p.m.—Pour les enfants, courtoisie Laiterie Brookside.
5.00 p.m.—Programme.
5.15 p.m.—Variétés Scott's Emulsion.
5.30 p.m.—Paul & Pauline.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—Récital de violon.
6.10 p.m.—Programme Nu-Back.
6.15 p.m.—Divertissements.
6.30 p.m.—Choses connues.
6.45 p.m.—Musique de danse, présentation Quebec Modern Clothing Co.
7.00 p.m.—Musique légère.
7.15 p.m.—Les variétés musicales.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Les Petites Alouettes Québecoises.
7.45 p.m.—Récital de chant.
8.00 p.m.—L'Orchestre de concert du Château-Frontenac.
8.30 p.m.—Programme.
8.45 p.m.—L'Orchestre vin St-Georges.
9.00 p.m.—Le vaudeville de l'air.
10.00 p.m.—Récital d'orgue de M. Gordon Perry.
10.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham.
11.10 p.m.—O Canada, fin des émissions.

VENDREDI, LE 19

8.00 a.m.—L'Heure.
8.01 am.—Récital d'orgue et nouvelles de la dernière heure.
8.45 a.m.—Le Théâtre Capitol.
9.00 a.m.—Programme T.-D. Dubuc (Club du Cou-Cou de CHRC).
9.15 a.m.—Good Morning.
9.30 a.m.—Musique.
10.00 a.m.—L'Horaire des programmes.
10.01 a.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.15 a.m.—Programme P.-L. Frenette.
10.30 a.m.—Les souhaits de bonne fête.
10.35 a.m.—Fragments d'opéras.
10.45 a.m.—Causerie de Ginevra.
11.00 a.m.—Les chansons à la mode.
11.15 a.m.—Variétés Scott's Emulsion.
11.30 a.m.—Poèmes Symphoniques.
11.45 a.m.—Programme.
12.00 p.m.—La chanson française.
12.15 p.m.—Musique instrumentale.
12.30 p.m.—Variétés, courtoisie André Dorion, Opticien.
12.45 p.m.—Programme de choix, coutoisie de J.-B. Laliberté Ltée.
1.00 p.m.—Nouveauté.
1.15 p.m.—Divertissements, présentation Maurice Pollack Ltée.
1.30 p.m.—Régal artistique.
2.00 p.m.—Rapport maritime.
2.02 p.m.—O Canada, fin des émissions.
4.30 p.m.—L'Heure.
4.31 p.m.—L'Horaire des programmes.
4.32 p.m.—Musique d'orchestre.
4.45 p.m.—Dans l'intimité.
5.00 p.m.—Cocktail musical.
5.15 p.m.—Variétés Scott's Emulsion.
5.30 p.m.—Orchestre et chant.
5.45 p.m.—Chansonnettes.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—Récital de piano.
6.10 p.m.—Programme T. R. C.
6.15 p.m.—Chansons choisies, présentation Commercial Loan Co., Ltd.
6.30 p.m.—Programme.
6.45 p.m.—Cocktail musical.
7.00 p.m.—Laurentide Auto présente F. Marino.
7.15 p.m.—Les variétés musicales.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Le pianiste moderne.
7.45 p.m.—Slater Shoe présente Le Baryton Inconnu.
8.00 p.m.—Programme de la Brasserie Boswell.
8.15 p.m.—Drame de la vie réelle.
8.20 p.m.—Récital de piano.
8.30 p.m.—L'Orchestre de concert du Château-Frontenac.
8.45 p.m.—L'Orchestre Vin St-Georges.
9.00 p.m.—Souvenirs d'autrefois, présentation Vitalex.
9.15 p.m.—Programme.
9.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria.
10.00 p.m.—Récital d'orgue.
10.30 p.m.—Programme Sunoco.
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham.
11.10 p.m.—O Canada, fin des émissions.

CRCK

VENDREDI, 19

5.30 p.m.—Variétés musicales.
5.45 p.m.—Contes de la Bourse.
6.00 p.m.—Le Programme du Foyer.
6.30 p.m.—Madcap Harmonies.
7.00 p.m.—L'Orchestre Rex Battle de l'Hôtel Royal York.
7.15 p.m.—Programme d'orgue.
7.30 p.m.—Billy et Pierre.
7.45 p.m.—Les Bohémiens.
8.00 p.m.—Vieilles Paroisses.
8.30 p.m.—Border Ballads.
9.00 p.m.—Gentleman Jim.
9.15 p.m.—Tribute To a Song.
9.30 p.m.—Up To The Minute.
10.00 p.m.—Melodie Strings.
10.30 p.m.—L'orchestre de danse Archie Pugh, de Détroit.
10.45 p.m.—Nouvelles de la Presse Canadienne.
11.00 p.m.—Clôture.

CKCV

229 Mètres 1310 Kilocycles

6.30 p.m.—Taxi Frontenac.
6.45 p.m.—Programme.
7.00 p.m.—MEDELEINE.
7.30 p.m.—Silence.
9.00 p.m.—THEATRE DRAMATIQUE.
9.30 p.m.—Concert.
10.00 p.m.—Accordéon-Piano.
10.30 p.m.—Silence.

VENDREDI

12.00 p.m.—Lavigueur & Hutchison.
12.15 p.m.—Galétés Verdonnet.
12.30 p.m.—Taxi Idéal.
12.45 p.m.—Programme.
100 p.m.—MADELEINE.
1.15 p.m.—Les Pharmacies Jolicoeur.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Silence.
6.30 p.m.—Programme.
6.45 p.m.—Wil Brodrique.
7.00 p.m.—Les Galétés du Régiment.
7.30 p.m.—Silence.

CKAC

JEUDI, 18

7.45 a.m.—"Cheerful Earful".
8.00 a.m.—"Busy Fingers".
8.15 a.m.—Marches populaires.
8.30 a.m.—Chansons françaises.
9.00 a.m.—"Sunny Side Up" — C. B. S.
9.45 a.m.—"The Rangers"—C. B. S.
10.00 a.m.—"Press Radio News"—C.B.S.
10.05 a.m.—Entre vous et moi.
10.30 a.m.—Ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—"Swinging Along"—C.B.S.
11.30 a.m.—Programme Mus-kee-kee.
12.00 a.m.—L'Heure ensoleillée.
12.15 p.m.—L'Heure trifluvienne.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Orchestre.
2.00 p.m.—Ann Leaf, organiste.
2.30 p.m.—"Poetic String"—C. B. S.
3.00 p.m.—"Metropolitan Parade". — C.B.S.
3.30 p.m.—Programme de luxe.—C.B.S.
4.00 p.m.—Variétés Mus-kee-kee.
4.30 p.m.—Orchestre.
5.00 p.m.—Loretta Lee. — C. B. S.
5.15 p.m.—Tante Bonne-Humeur.
5.30 p.m.—Le programme de luxe.
6.15 p.m.—Musique classique.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.00 p.m.—Orchestre du vin St-Georges.
7.15 p.m.—Croyez-le ou non.
7.30 p.m.—Programme Blue Bell.
8.00 p.m.—Emission du Dr J.-O. Lambert.
8.30 p.m.—"Par-dessus les toits".
8.45 p.m.—Les Voix Musicales de Langelier
9.00 p.m.—Radio-Théâtre des Dominion Stores.
10.45 p.m.—"Pats Waller's Rhytm Club" — C. B. S.
10.45 p.m.—Fray et Braggiotti pianistes — C.B.S.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Variétés Mus-Kee-Kee.
11.15 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Findes émissions.

VENDREDI, 19

7.45 a.m.—"Cheerful Earful".
8.00 a.m.—"Busy Fingers".
8.15 a.m.—Marches populaires.
8.30 a.m.—Chansons françaises.
9.00 a.m.—"Metropolitan Parade"—C.B.S
9.30 a.m.—La magie polonaise.
9.45 a.m.—Orchestre.
10.00 a.m.—"Press Radio News"—C.B.S.
10.05 a.m.—Entre vous et moi.
10.30 a.m.—Ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—"The Three Flats".—C.B.S.
11.00 a.m.—Récital d'orgue du capitaine H. T. Dickinson.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr.
QUEBEC

11.15 a.m.—Musique militaire.—C.B.S.
11.30 a.m.—Le programme Mus-kee-kee.
12.00 a.m.—L'Heure ensoleillée.
12.30 p.m.—Programme Nu-Back.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Oschestre.
1.30 p.m.—Orchestre.
2.00 p.m.—"Eton Boys":—C.B.S.
2.15 p.m.—Programme musical.
2.30 p.m.—"Memories Garden"—C.B.S.
3.00 p.m.—"The Four Showmen"—C.B.S.
3.15 p.m.—Récital d'un artiste.
3.30 p.m.—"The Grab Bag".
4.00 p.m.—Programme Mus-kee-kee.
4.30 p.m.—Musique militaire.
5.00 p.m.—Les chevaliers de la mélodie moderne.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Programme musical.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.00 p.m.—Orchestre du vin St-Georges.
7.30 p.m.—Chansons françaises.
7.30 p.m.—Emission du Princess.
7.45 p.m.—Le programme Acx.
8.00 p.m.—L'heure provinciale.
9.00 p.m.—Radio divertissements Molson.
9.30 p.m.—"Hollywood Hôtel".—C.B.S.
10.30 p.m.—Programme Frontenac.
10.45 p.m.—Kate Smith. — C.B.S.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Variétés Mus-kee-kee.
11.30 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Communications pour le Nord.
1.15 a.m.—Fin des émissions.

St-Sébastien

Incendie

Mardi dernier, M. Apollinaire Lapierre avait la douleur de voir brûler sa maison et tout ce qu'elle contenait. Mme Lapierre en voulant sauver du linge s'infligea de graves brûlures à la figure et aux mains. Cette perte est bien lourde pour ce brave cultivateur.

Feu M. J. Chartier

St-Hyacinthe, (D.N.C.).— Les funérailles de M. Josaphat Chartier, décédé chez sa sœur, Mme Elphège Colpron, à l'âge de 58 ans, ont eu lieu en la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léo Lanoue qui chanta le service assisté des abbés Emilien Chagnon et L.-P. Breton.

Les porteurs étaient: MM. L. Charron, V. Caouette, C. Rousseau, A. Brodeur, D. Provencal et P. Archand.

Le deuil était conduit par les frères du défunt, ses beaux-frères: MM. F. Normand, E. Colpron, J. Girard; ses cousins: MM. Eugène et Ed. Chartier, de Holyoke, Mass.

Outre sa mère, Mme Vve Zoel Chartier, le défunt laisse ses frères, MM. Albany, Ovila, Acadeus et Raoul; ses sœurs: Mmes F. Bormand, née Anna; E. Colpron, née Aline, J. Girard, née Chérifa, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Nos sympathies à la famille.

FUNERAILLES DE M. XAVIER GARNEAU

St-Apollinaire, (D.N.C.).—Le 8 octobre, à 9 heures, en l'église paroissiale de St-Apollinaire, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Xavier Garneau, âgé de 62 ans.

Un cortège nombreux de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle, de la résidence mortuaire jusqu'à l'église paroissiale où a été chanté le service.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Moreau, enfant de la paroisse. Le service a été chanté par M. l'abbé W. Ferland, curé de la paroisse.

Le char funèbre était conduit par M. Eugène Lamontagne. M. Siméon Côté portait la croix. Portaient le cercueil: MM. Joseph et Adhémar Simoneau, Joseph et Léger Gingras, beaux-frères du défunt.

Le deuil était conduit par son épouse et ses fils: Achille, Josaphat, Amédée, Alphonse, Raymond; ses filles: Mme Arthur Tierrien (Yvonne) de Dosquet; Mme Alfred Gingras (Marie-Louise), de Lawrence; Mlles Eva, Marie-Anna et Jeannine Garneau; ses belles-filles: Marie-Jeanne et Rolande Turcotte; ses frères: Joseph et Apollinaire Garneau; sa sœur, Mlle Delvina Garneau, de Lawrence; sa belle'mère, Mme Honoré Simoneau, de St-Flavien; ses beaux-frères: MM. Narcisse Côté et Vachon, de Québec et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Nos sympathies à la famille.

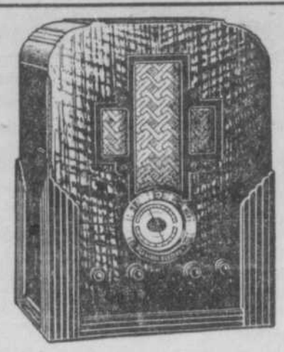
Captez l'Europe
Avec ce nouveau Radio GENERAL-ELECTRIC
Il vous fera entendre tous les programmes des postes à ondes régulières, et les principaux postes à ondes courtes. Modèle 1935, 6 lampes, contrôle automatique de volume, contrôle de tonalité, et Haut-Parleur Dynamique. Complet Chez Legaré
$86.50
Termes faciles sur demande
COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE
273, ST-PAUL :-: 142, ST-JOSEPH

VENTE DE LIQUIDATION
chez P.-P. MARTIN & CIE, Ltée
Commençant en faillite VENDREDI à 9 h. du matin. chez P.-P. MARTIN & Cie, Ltée
67 rue ST-JOSEPH (Tél: 7432)
SOUS LES AUSPICES DE FRASER BROS
Manteaux de Fourrure
pour Dames et Messieurs
Sacrifiés à 40c dans la piastre
Récents Modèles --- Nouvelles Fourrures

Manteaux en Pattes de Caracul
Brun, noir
Grandeurs: 16 à 38
Une véritable aubaine $29.
Manteaux en Seal Electrique
Garniture de Martre d'Alaska ou unis
Grandeurs: 34 à 42
Nouveaux modèles une valeur sans précédent $29.
Garniture de Broadtail et d'Ecureuil
Régulier $100.00 pour $29.
MANTEAUX EN MOUTON RASE
Une valeur exceptionnelle
Régulier $75.00
Unis $29.95 Garnis d'écureuil $34.95
MANTEAUX EN ECUREUIL
Teint couleur du Kolinsky
Seulement 28 de ces manteaux
Valeur régulière de $150.00 Spécial $59.
MANTEAUX EN PONEY RUSSE
Véritable unis
Régulier $150.00
$59.
MANTEAUX SEAL HUDSON
Grandeurs: 16 à 40
Valeur régulière $250.00 Spécial
$129.
MANTEAU EN MOUTON DE PERSE
Magnifiquement doublé.
Régulier $200.00 pour
$99.
Manteaux de Mouton de Perse
Avec garnitures ou unis. — Spécial
$99.
MANCHONS
Assortis. Régulier $5.00. — Spécial
$1.95
ENSEMBLES
de fourrure Cols et manchettes : renard, Seal, etc. Choix considérable. L'

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

La scène de la tarte

Si Baby LeRoy, vedette dans "The Old-Fashioned Way", la nouvelle vue d'étoile de W.-C. Fields, qui passe au théâtre Capitol demain et samedi, se rend jamais à l'âge d'homme avec un dédain inhérent de la tarte-meringue au citron, il pourra l'attribuer à la récente expérience qu'il a faite dans les films.

Une scène de "The Old-Fashioned Way" exige que Baby LeRoy plante une de ces pâtisseries fantaisistes sur le visage à découvert de son compagnon de cinéma, Fields.

Pendant que les caméras attendent que LeRoy lance la tarte dans sa trajectoire parabolique, celui-ci en tâte le contenu de son doigt libre et il l'aime si bien que, dans les reprises subséquentes, il s'y prend de manière à manger presque toute une tarte.

Le lendemain est consacré à guérir les effets de l'expérience épicurienne de LeRoy, et il ne fait plus montre de curiosité à l'endroit des tartes. Et Fields en est plus heureux. — Communiqué.

BON PROGRAMME AU PRINCESS

La direction du Princess annonce pour aujourd'hui, demain et samedi, un programme entièrement nouveau et du plus beau choix possible. On verra d'abord sur la scène par toute la troupe, une superbe ouverture par Marcel Dequoy, intitulée : "Le Chemin des Amours". Puis Renée Coutlée présentera un nouveau drame: "Le Voleur" et enfin une grande comédie avec les populaires Joseph et Manda, intitulée : "Joseph fait un Mariage d'Amour".

Le programme cinématographique comprend une superbe primeur française intitulée "Le Petit Roi"; une magnifique vue de l'Ouest, "Heading For Trouble" et le 7ième épisode de la série "The Wolf Dog", avec Rin-Tin-Tin, jr.

Le populaire ténor local, L. Richard, présentera plusieurs pièces de son répertoire et nous ne doutons pas du succès de ce brillant artiste local.

Demain soir, sera la soirée Théâtrale au Princess. Les jeunes filles qui désirent prendre part à ce concours, doivent s'adresser à M. Eug. Martel, au théâtre Princess.

Les prix d'admission demeurent les mêmes au Princess, soit : 15c en matinée et 25c en soirée à l'orchestre et 15c au balcon. La représentation y est également continuelle de 1 à 11 heures, tous les jours. (Comm.)

CE QUE LONDRES ET PARIS disent du Quatuor Hart House

Le célèbre Quatuor Hart House que nous entendrons le jeudi soir 25 octobre, a déjà joué avec un succès complet dans les grandes capitales d'Europe. Le "Monde Musical", de Paris, après un concert à la salle Gaveau, écrit que "Le Quatuor Hart House" a consacré hier soir sa réputation d'un des meilleurs quatuors du monde entier". Quant au "London Times", il affirme que les amateurs de Londres "seront heureux d'entendre de nouveau le Quatuor Hart House, car cet ensemble possède toutes les qualités des meilleurs quatuors au monde. La tonalité est belle, la technique impeccable, le goût de ces musiciens sûr".

Le Quatuor Hart House, jouera au Palais Montcalm, le jeudi soir 25 octobre. Personne ne devrait manquer ce concert, incontestablement le plus beau de toute la saison, sans aucune exception.

Les billets seront en vente lundi matin au Palais Montcalm. Prix $1.00, 75c et 50c. (Comm.)

A L'ARLEQUIN

Splendide numéro musical acclamé de tous.

La famille Lawrence, exactement une douzaine en tout, vient au théâtre Arlequin, rue Saint-Joseph, pour un engagement de deux semaines à partir du 19 octobre.

Les membres de cette famille donneront un numéro musical que rien n'a surpassé depuis plusieurs années en cette ville. Leur habileté et leur versatilité comme musiciens ne laissent aucun doute dans l'esprit des auditeurs. Aussi partout où ils ont joué, d'un océan à l'autre, les critiques les ont-ils annoncés comme une merveilleuse famille de talents. Chacun des membres de cette famille est un acteur de renom de son propre droit et pendant 50 minutes ils charmeront les amateurs de musique de Québec avec du jazz, de la musique semi-classique de la musique populaire et de la danse entraînante. Tout cela avec les artistes réguliers. Il y aura 25 artistes sur la scène de l'Arlequin, y compris Tizoune, La Poune, Arthur et Juliette Pétrie et plusieurs autres.

Le théâtre Arlequin donnera en outre deux splendides films. Les vues sont changées deux fois par semaine. Les représentations sont continuelles tous les jours de midi (12 heures) à 11 heures 30 p.m. — Communiqué.

LE QUATUOR HART HOUSE

Les quatre membres du fameux ensemble d'instrumentistes qui doit donner un concert au Palais Montcalm le 25 octobre.

COMEDIE MUSICALE ANGLAISE LUNDI SOIR

Trois Jours de Comédies Anglaises au Palais Montcalm

Le programme artistique du Palais Montcalm est varié cette saison. Il y en a pour tous les goûts. Après une jolie série de pièces françaises, voilà que nous aurons pour trois jours une troupe venant d'Ecosse, pour nous donner des comédies musicales de ce pays. On connaît l'humour écossais, la gaieté des comédiens, les jolies voix de leurs chanteurs. Il est certain que ce sera un spectacle aussi charmant qu'amusant. Pour le premier soir, lundi, ces comédiens et musiciens nous donneront "The Cotter's Saturday Night", une comédie en deux tableaux avec chants et musique. C'est un peu la comédie populaire du pays écossais, un peu le "folklore" de ces gens. Il faut que la troupe soit excellente car c'est la deuxième tournée transcontinentale en Amérique de ces artistes et ils font partout des salles combles.

Ces spectacles seront donnés à prix très modérés. Tout le monde voudra voir au moins une fois cette troupe de comédie musicale en langue anglaise. — (Comm.)

CINEMA DE PARIS

"JEUNESSE", un film de poésie et de fraîcheur, prendra l'affiche, la semaine prochaine, avec Jean Servais et Lisette Lanvin dans les principaux rôles.

Un film de fraîcheur, une histoire vraie et touchante du coeur de Paris, c'est "JEUNESSE", le spectacle que la Compagnie France-Film présentera à l'écran du Cinéma de Paris, la semaine prochaine. Un groupe de brillants jeunes artistes n'est vu confier l'interprétation de cette production, nouveau genre, et on y remarquera le jeu fin de Lisette Lanvin, Jean Servais, Paulette Dubost et Robert Arnoux.

"JEUNESSE", c'est l'histoire simplement humaine de quatre jeunes gens de Paris "au printemps de la vie". C'est ici le visage d'une jeunesse qui n'est point "la jeunesse dorée", la jeunesse fêtâtée par les trop grandes facilités de la vie. Ses personnages, l'auteur les a pris derrière les comptoirs des grands magasins à rayons, dans les salles poussiéreuses de rédaction. A quatre, ils vont vivre sous nos yeux un roman d'une exquise fraîcheur, d'une étourdissante gaieté, parfois d'une profonde pitié. L'histoire se déroule en son entier sur les boulevards bruyants de la grande capitale, dans les mansardes de ses quartiers bohèmes, sur les rives ensoleillées de la Marne et de la Seine. Chacun des héros du film est passé à côté d'un bonheur qui aurait pu être et que le destin ne leur a pas accordé. Comme le plus souvent dans la vie, les hommes frôlent le meilleur pour aller vers le médiocre. A la fin de son film, le réalisateur Lacombe aborde sans en avoir l'air le grave problème de la responsabilité de l'homme en face de son destin. Doit-il le provoquer ou doit-il le subir ?... Les héros de "JEUNESSE" le subissent. Et le spectacle devient une leçon de faits autant qu'un passionnant roman.

Cette production vaut encore par la belle lumière de ses décors, la finesse de son scénario. "JEUNESSE" a soulevé des commentaires des plus élogieux dans les grandes villes d'Europe où se film a été projeté et, il ne fait aucun doute qu'il remportera en Canada un succès bien mérité.

Le programme du Cinéma de Paris comprendra en outre un excellent choix de courts sujets, dont les actualités de la semaine, une bonne comédie, un documentaire et les dessins animés.

Le second film à l'affiche sera "Le Professeur Cupidon" avec Pierre Bertin et une troupe de très jolies françaises. Il s'agit des aventures d'un professeur si timide qu'il en commet des gaffes à faire mourir de rire les spectateurs. — Communiqué.

AU VICTORIA

C'est le meilleur succès à date du comique Armand Bernard, "L'Oncle de Pékin" que le Victoria mettra à l'affiche dès samedi prochain. Enfin voilà Bernard dans un rôle de premier plan, un rôle taillé à sa mesure. Tout est pour lui dans cette production d'une originalité qu'il convient de souligner. Au début du film Bernard est compositeur de musique de "jazz". C'est un métier très rigolo mais pourtant Bernard s'y trouve malheureux. C'est qu'il aime une charmante demoiselle qui repousse ses avances. Quoi faire pour faire battre ce coeur si insensible. Le jour où Bernard est agréé c'est l'argent qui fait défaut. L'amour est une jolie chose mais sans argent elle perd beaucoup de son charme. Or, voici que tombe justement du ciel un héritage. Mais il ne s'agit pas d'un legs d'argent mais d'un château. Et quel étrange château. Bernard s'y rend en compagnie de tous ceux qui s'intéressent à son bonheur.

C'est alors que débute le bal. Ce qui se passe dans ce château est indescriptible. Bruits de meubles déplacés; ululements de chouettes; fantômes poussant des cris lugubres; ombre d'un mandarin courroucé; des combles à la cave détonations suspectes, sans omettre les portes qui s'ouvrent toutes seules, des cris, des appels, des pleurs bref de quoi rendre craintif le plus brave des hommes. Mais Bernard supporte tout: le bonheur est au bout.

Armand Bernard dans le rôle d'un mandarin chinois est d'un comique à vous faire tordre sur votre strapontin. Ce film spirituel est agrémenté de chansons piquantes, joyeuses comme "Celi qu'a ma tendresse", "Elle a de jolies lèvres roses, "Suzy" et qui deviendront vite populaires. — Communiqué.

Un village est menacé par une conflagration

(Suite de la page 3)

pris à une remise où se trouvaient plusieurs yachts dont les réservoirs étaient remplis de gazoline.

Les pompiers volontaires réussirent cependant à sortir tous les vaisseaux qui furent ancrés au large en attendant la fin de l'incendie. C'est la seconde fois que l'entrepôt de la Hudson Ice et les bâtisses du club sont détruites par le feu. En 1918, ces établissement furent rasés et reconstruits immédiatement.

Verdict de culpabilité à Montréal

(Suite de la page 3)

part pour la Couronne, déclara dans son requisitoire : "Nous avons assez de causes de troubles actuellement sans que l'on permette, au surplus, de répandre des doctrines propres à soulever l'esprit de la population." On s'attend à ce que la sentence imposée contre Sam Feigelman soit sévère, afin qu'elle puisse servir d'exemple à ceux qui ne se font pas scrupule de répandre des idées subversives au milieu de notre population.

St-Sauveur

Société St-Jean-Baptiste

Ce soir, à 8 h. 15, à la salle du choeur de chant, la section St-Sauveur de la Société St-Jean-Baptiste aura une très importante assemblée. Tous les membres devraient y assister.

A l'église paroissiale

De onze heures à minuit, ce soir, aura lieu l'heure sainte pour les hommes et les jeunes gens. Tous y sont cordialement invités.

Le Cercle Guillemette-Garnier

Vendredi soir, le 19 octobre, à 7 h. 30, aura lieu, au couvent, la réunion mensuelle du cercle d'études Guillemette-Garnier. Les membres sont priés d'y assister.

Inauguration d'un local

Le nouveau local de la J. O. C. F., situé au No 5 rue Boisseau, sera inauguré dimanche prochain, à 2 heures de l'après-midi. Nous en reparlerons.

Pour feu Elie Galarneau

Demain, à 6 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, sera chanté le service de la congrégation des hommes, de Elie Galarneau.

Grand'messes demain

A l'église paroissiale : 5 h. 30, et 6 h. 15, pour les âmes ; 7 heures, pour Dame Cyrille Labrecque ; 7 h. 45, pour Amédée Laberge.

DROITS DE SUCCESSION

Montréal, 18.— (P. C.)— Un comité du Board of Trade vient justement de recommander l'abolition de la duplication des droits de succession. On a suggéré qu'une entente soit conclue entre les gouvernements des provinces de Québec et d'Ontario à ce sujet.

Feu Mme F. Dallaire

Jonquières, (D.N.C.).— Vendredi, le 12 octobre, décédait à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, Mme François Dallaire, de Kénogami, née Demerise Simard. Elle était âgée de 43 ans. Elle succombait après une maladie des plus longues, toujours soufferte avec patience et résignation.

Elle laisse pour pleurer sa perte: son époux, M. François Dallaire; ses enfants: Yvette, Jean-Marie et Maurice Dallaire; son père, M. Philippe Simard, de Chicoutimi; ses sœurs: Mme Samuel Dallaire (Laura), de Canton Bégin; Mme Xavier Tremblay (Alice), d'Hébertville; Mme Léonard Tremblay (Alma), de Jonquières; Mme Gérard Tremblay (Jeanne), de Jonquières; ses frères: MM. Edouard Simard, de Montréal; Alfred Simard, de Jonquières; Th.-Ls Simard, de Kénogami.

Son corps fut transporté à Jonquières, chez M. Achille Bolduc, son beau-frère.

Son service eut lieu le 15 octobre, à l'église de Kénogami, à 10 heures. Il fut chanté par M. l'abbé Henri Fortier, curé, assisté dans les fonctions de diacre et de sous-diacre par MM. les abbés Grenier et Michel Lavoie, vicaires à Kénogami.

Portaient les coins du poêle: MM. Léonard Tremblay, beau-frère, Achille Bolduc, beau-frère, Armand Dallaire, Gérard Tremblay et Albert Simard, aussi beaux-frères et Alfred Simard, frère. La collecte fut faite par MM. Albert Bouchard et Alfred Simard.

Suivaient le cercueil: son époux, M. François Dallaire; ses enfants: Yvette et Jean-Marie Dallaire; son père, Philippe Simard et plusieurs autres parents et amis.

Nos sympathies à la amille.

Kénogami

Académie du Sacré-Cœur

Noms des nouveaux officiers de la Ligue du Sacré-Cœur de Kénogami pour le premier semestre: président, Fernand Chouinard; président honoraire, Ls-Ph. Blackburn; vice-président, Philippe Dallaire; secrétaire-trésorier, Charles Brady; conseillers: Freddy Morin, Harold Durand, Gabriel Paré.

Zélateurs et chefs de groupe pour chaque classe.—8e année: Maurice Lévesque, Antoine St-Pierre; 7e année: Omer Cyr, Gaspard Couillard; 6e année: Héliodore Bourgeois, Ch.-H. Pelletier; 5e année: René Cormier, Patrick Foucault; 4e année: Gérald Fraser, Guy Amiot; 3e année: J.-P. Arseneault, J.-P. Harvey.

Classes anglaises.—1er cours: Raymond Vandal, J.-P. Reid; 2e cours: John Armour, Paul Boily.

M. l'abbé M. Lavoie proclama les noms des nouveaux dignitaires et les félicita chaleureusement.

M. le chapelain fit ensuite une conférence aux ligueurs sur l'amour que nous devons avoir envers le Sacré-Cœur. Se basant sur ce que nous faisons envers une personne qui nous est chère, M. l'abbé Lavoie tira des conclusions pratiques sur la qualité de l'amour que nous devons à ce divin cœur.

Le directeur de la Ligue du Sacré-Cœur joignit ses félicitations aux nouveaux élus, à celles de M. le chapelain et dit quelques mots sur l'intention générale du mois. Les ennemis de l'Eglise et sur l'intention missionnaire. Les sauvages de l'Amérique du Sud.

Belle initiative

Jonquières, (D.N.C.). — Vendredi dernier, un groupe d'une vingtaine de jeunes gens se réunissaient à la salle paroissiale de Jonquières. Le but de cette réunion était de jeter les fondements d'un cercle dramatique et musical. Il fut décidé de se pourvoir d'un règlement pour assurer le bon fonctionnement de la nouvelle société. Ce n'est qu'après qu'on procédera à son organisation.

Cette nouvelle société a un but des plus nobles: Enseigner aux jeunes gens l'art de parler en public, monter des pièces, développer la mémoire, faculté très importante de l'intelligence humaine. Ce cercle produira certainement d'excellents résultats.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter les organisateurs de ce mouvement jamais assez louable.

Maintenant, si quelqu'un désire entrer dans cette nouvelle société, il pourra aller à la prochaine réunion qui aura lieu vendredi le 18, à 8 heures, à la salle paroissiale de Jonquières. On recevra avec plaisir jeunes et vieux qui voudront bien se dévouer pour la cause dramatique et musicale.

Une chose est sûre, c'est que quiconque y viendra, en retirera de grands avantages personnels.

LE BACON MAPLE LEAF DATÉ

CANADA PACKERS LIMITED

CP-124F

RIALTO AUJOURD'HUI
Harry Baur dans
"LA TETE D'UN HOMME"
aussi El Brendel dans
"OLSEN'S BIG MOMENT"
Matinée 10c — Soirée 15c

CINEMA de PARIS
AUJOURD'HUI
Jean Bara et Madeleine Guitty, dans
"LA VIERGE DU ROCHER"
Georges Carpentier, dans
"TOBOGGAN"
Admission: Mat., 1 h. p.m.: 20c. Soir, 7 h. p.m.: 20c. et 30c.

CARTIER AUJOURD'HUI
WILL ROGERS
avec Peggy Wood dans
"HANDY ANDY"
Richard Arlen et Ida Lupino dans
"COME ON MARINES!"
News — Cartoon — Comédie
MATINEE 15c. — SOIREE 25c.

EMPIRE AUJOURD'HUI
Programme double
LAC AUX DAMES
avec Simone Simon
FIL A LA PATTE
avec Spinelly
"THE WOLF DOG" 9me Ep.
Admission: 25c, taxe en plus.
Commençant samedi
PRIMEROSE
ou La Petite Soeur des Pauvres
avec Henri Rollan
Meilleur que White Sister et Le Maitre de Forges.

PALAIS MONTCALM
3 jours commençant
Lundi soir, 22 Octobre
La troupe de Comédie Musicale
SCOTTISH MUSICAL PLAYERS
LUNDI SOIR :
"THE COTTER'S SATURDAY NIGHT"
Prix: Soirs $1.00, 75c. et 50c. Matinée: mercredi: 75c. et 50c.
Billets maintenant en vente au Palais Montcalm.

PRINCESS à partir d'aujourd'hui
"LE CHEMIN des AMOURS"
Ouverture M. Dequoy
"LE VOLEUR"
Drame René Coutlée
JOSEPH FAIT UN MARIAGE D'AMOUR
Comédie M. Dequoy
Sur l'écran :
"LE PETIT ROI"
"HEADING FOR TROUBLE"
et 7ième épisode de
"THE WOLF DOG"
Vaudeville
L. RICHARD, ténor
DEMAIN SOIR
SOIREE THEATRALE
On demande des jeunes filles. S'ad.: Eug. Martel, Théâtre Princess.

CINEMA FRANCAIS
Aujourd'hui et demain
"WHEELS OF DESTINY" avec
Ken Maynard et
"LET'S FALL IN LOVE"
Comédie — Sujets courts.
Samedi : "SCARLET EMPRESS".
Matinée ..... 10c. Soirée ..... 15c.

VICTORIA
CETTE SEMAINE
TRAMEL dans
"CRAINQUEBILLE"
d'après l'oeuvre célèbre
d'ANATOLE FRANCE
Commençant Samedi
ARMAND BERNARD dans
"L'ONCLE DE PEKIN"

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
Grande Revue en 8 Tableaux
"VIVE LA COMEDIE"
par O. Guimond, A. Pétrie, Tizoune, La Poune, Effie Mack, Balloune, Lionel Parent et Juliette Pétrie
— — — Sur l'Ecran — — —
GRETA GARBO dans
"QUEEN CHRISTINA"
aussi LIONEL ATWILL dans
"BEGGARS IN ERMINE"
6e ép. "THE LOST JUNGLE"
VENDREDI 19 OCTOBRE
La plus grande famille de musiciens du monde la famille LAWRENCE: 12 musiciens et danseuses.

Palais Montcalm
Jeudi soir, 25 Octobre
Le plus beau concert de la saison.
LE QUATUOR
HART HOUSE
GEZA DE KRESZ, violoniste.
HARRY ADASKIN, violoniste.
MILTON BLACKSTONE, altiste.
Boris HAMBOURG, violoncelliste.
Au programme : BEETHOVEN, DEBUSSY, HAYDN.
Billets $1.00, 75c. et 50c. en vente lundi matin au Palais Montcalm.

CAPITOL
CANADA'S FINEST ENTERTAINMENT
Représentation spéciale pour les enfants tous les jours à 4 heures
Admission générale ..... 20c.
Dernier jour — une seule représentation à: 2 h. Le soir: 7 — 8.15
VAUDEVILLE
CASCADES REVUE
DANS UN NOUVEAU SUCCES
"A VISIT TO A NEW YORK CLUB"
SUR L'ECRAN
"CHARLIE CHAN IN LONDON"
avec WARNER OLAND
MAT 25c. SOIR 30c. 40c.
DEMAIN
Une nouvelle représentation à: 2 h. 7 — 8.20
"CASCADES REVUE"
PRESENTE
"SCANDALS OF PLEASURE"
SUR L'ECRAN
"THE OLD FASHIONED WAY" avec W.-C. FIELDS

CLASSIC "THE LOST JUNGLE", ép. 1er
Myrna Loy, Jack Dempsey, Primo Carnera, Max Baer dans
"THE CONQUERING SEX"
Ken Maynard, Cecelia Parker dans
"THE TRAIL DRIVE"

SPECIAUX au COMPTANT pour les 19 et 20 OCTOBRE
"Organisation essentiellement Québécoise"
Votre argent vous reviendra en achetant des
EPICIERS-UNIS
VERMICELLE HIRONDELLE ou SUNSHINE, avec coupons primes 3 paquets pr .25
SAVON Toilette Calay - .05
NETTOYEUR "Big Five" 3pr .14
BISCUITS thé "HETHRINGTON" Paquet 1 liv. .14
COCOA Perfection de COWAN boite 1 liv. .23
VI-TONE Bte ½ lb .31 bte 1 lb .51
ALLUMETTES Canada 3 btes pr .22
FARINE Royalhousehold Sacs 7 livres .23
CIRE à Plancher HAWES Bte 1 livre (avec 1 bte échantillon) .41
CONFITURE fraises Stafford (récolte 1934) Jarres 2 lbs .31
Saumon Clover Leaf Etiquette dorée bte ½ lb .20 boîte 1 livre .35
GRUAU Quaker Paquet régulier .24 Avec primes .31
Chaque paquet contient 1 coupon donnant droit au tirage de 1,000 bicyclettes C.C.M.
RIZ Glacé 3 lbs pr .23
Vadrouilles No 2 .15
FROMAGE "Moonbeam" Bte 1 lb .25
CORNSTARCH Benson Paquet 1 livre .11
SAVON Blanc P. & G. 10 morceaux pour .33
EPICES A MARINADES 2 ozs .05 4 ozs .08
BEURRE "UNIS" la livre .23
MOUTARDE "UNIS" 3 VERRES pour .25
FROMAGE "UNIS" la livre .24
CATSUP "UNIS" bout. 25 ozs .17
TOMATES "UNIS" qualité de choix 3 boîtes pr .27

MARCHE DES VIANDES
Côtelettes de lard, 2 lbs pr. . .35
Lard dans la fesse, lb. .18
Boeuf à soupe, poitrine, lb. .06
Boeuf, haut de côte , lb. .10
Côtelettes de boeuf, dans la côte 2 lbs pour .25
Epaule d'agneau, lb. .15
Fesse d'agneau, lb. .18
Veau, partie du rognon, lb. .15
DAMASE BLAIS, 174, Sainte-Thérèse Tél. : 3-2535.
J.-B. LAPOINTE, 66, Saint-Ambroise Tél. : 3-2247.
Rosaire BEDARD, Charlesbourg Tél.: 4-0789.
EUG. DION, 7, Saint-Louis, Lévis. Tél. : 806.
Oscar FERLAND, 155, rue St-Sauveur Tél. : 4-0004.

MARIAGE

HAWEY-HAMEL — On annonce pour le 29 octobre, le mariage de Mlle Marguerite Hawey, fille de M. et Mme Arthur Hawey, de Limoilou, Québec, avec M. Maurice Hamel, fils de M. et Mme Philodème Hamel, de St-Sauveur de Québec. Pas de faire-part. -b

NAISSANCE

BISSON — M. Lucien Bisson et Madame Bisson, née Cécile Lapointe, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 14 octobre et baptisé le 15, sous les prénoms de Joseph-Lucien-Jean-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bisson, grand-père et grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme L. Poitras, tante de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

FALARDEAU — A Québec, le 18 octobre 1934, à l'âge de 7 jours, est décédé Clément Falardeau, enfant de M. et Mme Armand Falardeau.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 octobre à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 270 rue St-François, à 2 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. -b

MORILLON — A Québec, le 16 octobre 1934, à l'âge de 11 jours, est décédé Antoine Morillon, enfant de M. et Mme Thomas Morillon.
Les funérailles ont eu lieu jeudi à 3 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 375 rue Arago, 2 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. -b

VERRET — A Québec, le 17 octobre 1934, à l'âge de 19 ans, est décédée Bernadette, fille de M. et Mme Alfred Verret.
Sépulture samedi matin à 8 heures 1-2.
Départ de la maison mortuaire No 102 rue Bagot, à 8 heures 1-4, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Sauveur. 18oct-2fs-b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LEMIEUX — Lundi, le 22 octobre, sera chanté en l'église de St-Joachim, à 9 heures, le service anniversaire du Révérend G.-A. Lemieux, ancien curé de St-Joachim. Un train spécial laissera Québec à 7 h. 50 pour St-Joachim et reviendra après le service. 18oct-3fs-b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à sainte Bernadette Soubirous pour faveur obtenue, avec promesse de publier. Mlle B. Tremblay, St-Grégoire Montmorency, Village. -b

REMERCIEMENTS au Père Albini pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier. Mme L.-P. Marcoux. -b

REMERCIEMENTS — La famille de M. Wilfrid Paquet remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vve Antoine Paquet, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS — Mme Ls-Philippe Vermette et les familles Vermette-Côté remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Ls-Philippe Vermette, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

UN INCENDIE

Trois-Rivières, 18 (D.N.C.) — Sous les yeux même de six occupés travaillant à battre l'avoine, un incendit s'alluma, hier, dans une meule de paille, et se répandit si vite qu'il fut impossible d'enrayer sa marche. Une étincelle du moteur électrique l'avait provoqué. Comme conséquence, toutes les dépendances de la ferme de M. Léger Lafontaine, à Saint-Stanislas, furent complètement détruites, grange, écuries, hangars, ainsi que toute la récolte de l'année, les instruments aratoires, les voitures. C'est une perte d'à peu près $2,000.

E. NORMAND
Epicier Gros et détail
368, RUE ST-JOSEPH
TELEPHONES : 8183 - 8189
Liste pour vos provisions
Véritable bargain

Pommes Gravenstein qualité de choix	2.75
Pommes Gravenstein, No. 3	2.45
200 Paniers de Pommes	.15
Pommes McIntosh, le pan	.30
Huitres Bouctouche, le pan	.69
Huitres Bouctouche, le baril	7.75
Patates blanch., No. 2, poche	.39
Patates blanch., No. 1, poche	.44
10 lbs sucre Redpath, pour	.53
Sucre en sac coton	5.25
Oeufs extra fr., poulettes doz.	.28
Oeufs seconds, la doz.	.24
Beurre de beurrerie, lb.	.21
Beurre Château ou Laval, à la caisse	.21½
Beurre de ferme, lb.	.20
Graisse pure, 20 lbs.	2.40
Graisse shortening, 20 lbs.	2.10
Farine Royal, la poche	2.39
Farine Robin Hood	2.50
Farine Five Roses	2.65
Pâte alimentaire, 20 lbs.	.90
Pâte alimentaire, lb.	.05
Tomates, 2 doz. pour	1.75
Blé d'Inde, 3 boites pour	.23
Fèves en palettes, 3 btes pr	.23
Vinaigre, xxx, le gallon	.40
Mélasse, le gallon	.65
Bon tabac feuille étendue, lb.	.20
Fromage Canadien, lb.	.15
10 lbs Oignons rouges pour	.25
10 lbs Fleur avec cadeau	.33
Poireaux, le cent	.45
Carottes, la poche	.45

CONSERVEZ LES COUPONS CACAO FRY'S BREAKFAST BOITE DE ½ LIV.
1/5 livre .10 — ½ " .23 — 1 " .45
Thé Salada la livre .59

MISSIONNAIRES VICTIMES DES TEMPETES ARCTIQUES

On voit ici, à gauche, le Révérend Père HONORE PIGEON et à droite, le Révérend Père BAZIN, deux missionnaires disparus dans les solitudes du Nord. — Tout les recherches pour les retracer sont restées vaines.—On voit aussi le petit poste qui constitue la ville de Chesterfield Inlet dans le district de laquelle le Père Pigeon est disparu.

Le Pas, Manitoba. — Une autre victime, un autre légionnaire de l'Eglise vient encore de s'ajouter à la liste déjà longue des personnes tuées par l'Arctique.

Le Révérend Père Honoré Pigeon, missionnaire de l'Eglise Catholique Romaine, est disparu dans une tempête près de Chesterfield Inlet, 400 milles au nord de Churchill, sur la Baie d'Hudson, le 28 septembre.

Le missionnaire voyageait le long de la côte de la Baie d'Hudson dans une petite embarcation en compagnie d'un guide esquimeau. Il se rendit à un endroit distant de six milles de Chesterfield où il devait visiter la mission. Au lieu de faire le détour avec son embarcation, le missionnaire décida de gagner Chesterfield en franchissant les six milles à pied, laissant son embarcation à la garde de l'esquimeau.

Une terrible tempête comme seul le nord en voit s'éleva peu après. La trace du missionnaire disparut comme si la terre l'avait avalé. Tous ceux qui se sont lancés à sa recherche ont abandonné l'espoir de le retrouver.

Un autre courageux missionnaire, le Révérend Père Stephen Bazin n'a pas donné signe de vie non plus depuis plus d'un an. Il avait quitté la civilisation il y a plus de quatre ans et accomplissait son ministère dans l'île solitaire de Igloolik sur les détroits Hecla et Fury, dans les territoires du nord-ouest, la mission la plus au nord de la terre.

Le "Pie XI" a tenté de retracer le Père Bazin cet automne mais le vaisseau a dû rebrousser chemin à cause de la mauvaise température.

Tout espoir de retrouver vivant le Père Pigeon a été aussi abandonné. Monseigneur Martin Lajeunesse, évêque de Keewatin, a déclaré : "Nous n'avons pas reçu de nouvelles. Nous n'espérons plus qu'en la découverte des cadavres par les chercheurs."

Le Père Pigeon était un homme délicat, dit le prélat. Il se peut qu'il ait cherché abri dans une crevasse de rocher. Il ne pouvait résister longtemps. Mais nous pouvons retrouver les restes. Le fait que la neige a pu emplir la crevasse rendra les recherches plus difficiles.

Les Esquimeaux purent suivre ses traces sur une courte distance mais les pistes furent bientôt effacées par la tempête. Nous craignons que le Père Pigeon ne soit tombé à travers la glace et ne se soit noyé, dit le Révérend Père Duplain, pilote du navire de ravitaillement, "Pie XI". Le Père Duplain est parti pour Verchères, Québec, pour apporter personnellement la triste nouvelle au vieux père du missionnaire.

Il ne retournera pas à Churchill avant le jour de Noël.

Le Révérend Père Pigeon O. M. I., appartient à une véritable famille d'église qui a donné plusieurs de ses membres à son service, particulièrement à celui des missions lointaines.

Honoré Pigeon naquit à Verchères, Québec, en 1897 où il commença ses études. Il entra ensuite au collège de l'Assomption près de Montréal. Plus tard il fit sa théologie au Scholasticat d'Ottawa. En 1923, il était ordonné prêtre. En 1924, il se rendait dans le nord du Manitoba puis jusqu'à Chesterfield Inlet dans les territoires du nord, 400 milles au nord de Churchill. Dans la suite il était désigné pour la mission de Cape Eskimo, 150 milles a unord de Churchill.

Le missionnaire a un frère qui demeure à Ottawa, le Rév. Père Irénée Pigeon de l'Université de cette ville. Il compte également des parents chez les Soeurs de la Charité dans diverses institutions du Canada. Parmi ces parents il compte trois cousines : La soeur St-Ovide, de Duck Lake, Sask., la soeur St-Martin de Rome, à Ste-Adèle, Québec; la soeur Lajeunesse, St-Denis, Québec; une tante, la soeur Odilon, supérieure des Soeurs du Saint Nom de Jésus et Marie, Outremont, Québec; le Révérend Père Emmanuel Charlebois, assistant-principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, de Montréal, est aussi son cousin.

Roberval

Retraite paroissiale

Le 14 octobre est commencée à Notre-Dame de Roberval une grande retraite paroissiale de quinze jours. La première semaine est consacrée aux dames et demoiselles de la paroisse et la deuxième semaine sera réservée exclusivement aux hommes et jeunes gens. Cette retraite est prêchée par les RR. PP. Desjardins et Fontaine, Rédemptoristes, de Desbiens.

Naissances

—Le 8 octobre, Joseph-Guy-Lawrence-Eugène, fils de M. et Mme Eugène Lévesque. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Lévesque.

—Le 9 octobre, Marie-Marguerite-Huguette-Jacqueline, fille de M. et Mme Raoul Juneau. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Juneau.

— Joseph-Luc-Errol, fils de M. et Mme Isidore Couture. Parrain, M. Léopold Couture. Marraine, Mlle Colette Couture.

—Le 8 octobre, Joseph-Louis-Nazaire-Gaston, fils de M. et Mme J.-Damase Laberge. Parrain et marraine, M. le Dr et Mme L.-N. Turgeon, représentés par M. J.-C. Boivin et Mme Maurice Trottier.

De la neige

Du 11 au 12 octobre, dans toute la région du Lac-St-Jean, il est tombé deux pouces de neige, couvrant le sol complètement et rendant les routes dangereuses en certains endroits. Le soir du 12, cette neige avait complètement disparu dans nos villes et villages, mais les montagnes encerclant la région étaient encore blanches.

Malades

—Mme Jules-H. Leclerc, de cette ville, qui depuis quelque temps est à l'Hôtel-Dieu de cette ville, est maintenant en bonne voie de guérison.

—Mlle Judith Boivin qui a subi une grave opération à l'Hôtel-Dieu de cette ville, est maintenant en bonne voie de guérison.

—Mlle Rita Simard, de cette ville, est gravement malade depuis quelques jours.

A toutes nous souhaitons un prompt rétablissement.

La Cour Supérieure

L'honorable J.-A. Prévost, juge de la Cour Supérieure, qui a charge du district judiciaire de Roberval, a ouvert le premier terme de la Cour Supérieure, le 16 courant, durant lequel plusieurs causes importantes lui seront soumises.

MM. les avocats Eudore Boivin, C.-E. Chayer, R. Fradette, de Chicoutimi; P.-A. Hudon, J.-V. Tremblay, de St-Joseph-d'Alma; sont venus à Roberval à l'occasion de ce terme, pour y plaider des causes.

Un mois de prison

Un jeune homme du nom de Mainville Nolin, à peine âgé de 18 ans, qui était accusé de vol d'une somme d'environ $8.00 dans l'église de Chambord, au cours du mois d'avril 1934, a ces jours derniers été arrêté à Drummondville, par le chef détective R. Lemire et le détective J. Murphy. Conduit à Roberval où il a comparu devant le magistrat Robert Bergeron. Le jeune homme ayant choisi un procès sommaire plaida coupable à ladite accusation et implora la clémence de la cour. Vu les circonstances pénibles dans lesquelles se trouvait le jeune accusé, le magistrat ne le condamna qu'à un mois de prison.

Obsèques de M. François Royer

St-Sébastien, (D.N.C.).—Un dernier hommage a été rendu samedi matin, le 6 octobre en l'église de St-Sébastien à M. François Royer, époux de Dame Marie Laliberté, décédé le 4 octobre à l'âge de 76 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse et une fille (Maria), Mme Barnes Tanguay.

Un cortège nombreux escorta la dépouille mortelle du regretté disparu, de la maison mortuaire à l'église où un service solennel fut chanté par M. P. Cloutier, curé de St-Augustin, assisté de M. l'abbé Gosselin, curé de Courcelle et de M. l'abbé Turgeon, vicaire, de Lambton. MM. les abbés Turmel et J. Campagna célébrèrent des messes aux autels latéraux.

A l'orgue, la chorale de la paroisse sous la direction de Mme Alcide Michaud, organiste, et M. Bruno Bernier, maître de chant, a fait entendre un beau programme musical.

Les porteurs du cercueil étaient: MM. Jean et Odias Cloutier, Joseph Royer, Joseph Giguère, Léopold Audit, Alire Royer et Charles Tanguay.

Quatre tertiaires portaient les coins du poêle: MM. J.-L. Jacob, Albert Paradis, Joseph Lapierre, Alphonse Blouin et M. Alfred Proteau portait la croix des tertiaires.

Parmi les nombreux parents assistant à la cérémonie, l'on remarquait son épouse, Mme François Royer, MM. et Mmes Nicodème Audit, Charles Tanguay, Alphonse Gosselin, de Ste-Cécile; Joseph, Léopold et Ovila Audit, Alexandre Audit, M. Alphonse Audit, Mlle Marie-Anna Audit, MM. et Mmes Alfred Rosa, Gédéon Talbot, MM. Jean et Pierre Tanguay, Mlle Marie-Louise Tanguay, MM. et Mmes Alire Royer, Joseph Giguère, Albert Dallaire et une foule d'autres.

Nos sympathies.

FORTEMENT EPROUVEE
LESSIVE GEM
GRANULEE
Plus commode et plus économique
Débouche les tuyaux de renvoi — GEM 100% LYE — Excellent pour nettoyer et vaporiser
Faites venir brochurette gratuite
CUDAHY SOAP WORKS, TORONTO

ALITEE PAR LA NEVRITE CHAQUE HIVER

Jusqu'à ce que Kruschen eut apporté le soulagement

"Depuis trois ans", écrit une femme, "j'ai dû garder le lit durant trois mois chaque hiver à cause d'une névrite dont je souffrais dans les hanches et les jambes. L'hiver dernier, je commençai à prendre des Sels Kruschen et j'éprouvai un soulagement dès la première dose. Cet hiver, je ne me suis pas alitée du tout". —(Mme) D. M.

La nevrite est causée par la présence d'impuretés dans le sang. Et quand un sang impur circule dans tout l'organisme, provoquant l'inflammation des tissus, il en résulte des douleurs très vives. Rien n'égale les Sels Kruschen pour rétablir une personne souffrant de pareils malaises. C'est parce qu'il renferme exactement ce dont la nature a besoin pour assurer le fonctionnement normal et régulier des organes internes. (ANN.)

Exigez le GOLDEN PONGE-O DE CLAIRE FONTAINE LIMITÉE
Notre DRY GINGER ALE est insurpassable en qualité et en saveur?
Commandez-le chez votre Epicier

ACHATS DE DORMANTS

Saint-Jean, N.-B., 18. (Trad. de la P.-C.)—MM. W.-J. Manclak et J.-W. Melville, de la London, Midland & Scottish Railway, sont arrivés à Saint-Jean, hier, pour enquêter sur les possibilités d'achat de dormants pour les lignes de chemin-de-fer. Les officiels de la compagnie ont été les hôtes du Gouvernement Provincial, à un dîner donné en leur honneur, sous la présidence de M. le Dr W.-W. White, député. Parmi les convives, il y avait une forte délégation de de marchands de bois intéressés dans la vente des traverses destinées aux lignes de chemin-de-fer. M. White a fait observer que la compagnie ferroviaire dont le Gouvernement avait l'honneur de recevoir les représentants, achète annuellement environ un million de dormants. Les visiteurs anglais sont déjà entrés en communications avec les vendeurs de la province de Québec, avant de se rendre au Nouveau-Brunswick. Ils passeront quelques jours dans cette dernière province, avant de partir pour Terre-Neuve, et l'Angleterre.

UN TEST CASE

Montréal, 18.— (P. C.)— On se propose de contester la légalité de la nouvelle Commission d'Industrie laitière de la province de Québec, qui possède le privilège de fixer le prix du lait dans certains districts. La Commission avait pris action contre les épiciers qiu vendent leur lait en bas du prix fixé dans Montréal ; mais ces derniers veulent porter leur cause devant les tribunaux locaux et prétendent que la fixation du prix du lait se rattache au domaine commercial qui est sous la juridiction du fédéral.

Marché Ste-Marguerite
129, Ste-Marguerite, Tél.: 5442.
VIANDES DE CHOIX
SPECIAL
POULES DE CHOIX, la livre .13 à .15
POULETS, la livre .15 à .18
Creton Français, Tête Fromagée, Saucisse, Jambon, Bacon, etc., Fruits et Légumes Oeufs et Beurre.
Une visite est sollicitée.
Livraison dans toutes les parties de la ville.

VIANDES
QUALITE — BAS PRIX
Service de livraison

VEAU et BOEUF, 10 livres pour	49c
LARD, Jeune, la livre	14c
VEAU, (devant) la livre	06c

TELEPHONEZ : 3-2302
AIME LEMELIN
223, rue STE-MARGUERITE
(Près de la Couronne)

L'ECONOME ENR'G
EPICIER ET BOUCHER — Tél.: 4-4691
COUR A BOIS — Tél.: 4-2310
126, 3ième AVENUE LIMOILOU
AU COMPTANT SEULEMENT

PATATES blanches par quantité pour provision, la poche	.40
3 lbs THE Japon jaune pour	1.00
10 lbs OIGNONS rouges pour	.25
VERMICELLE, boite 5 livres	.30
VERMICELLE, boite 20 livres	.95
VERMICELLE, 3 boites 1 livre	.23
BEAU PAIN, 2 livres	.05½
BEURRE de choix, la livre	.22

BIERE ET PORTER de toutes sortes.
Viande de choix. — Boeuf de l'Ouest, — Veau, Lard, Volailles et Charcuterie de toutes sortes.
BOIS DE CHAUFFAGE

ERABLE et Merisier, 2 pds, la corde	5.50
ERABLE et Merisier, le voyage	2.75
BOIS FRANC, le voyage	2.50

Ainsi qu'un assortiment de toutes sortes. Prix spéciaux par quantité pour provision.
Livraison dans toutes les parties de la ville.

PROVISIONS PROVISIONS
Offres spéciales pour provisions: Patates, Carottes, Navets, Choux, Farine, Pommes et Conserves

Beurre de beurrerie, lb	.21
Farine à pâtisserie, 7 lbs	.22
Farine Royal 98 lbs	2.39
Farine Robin Hood, 98 lbs	2.55
Graisse pure, 2 lbs pr.	.25
Café pur, frais moulu, 2 lbs	.49
Thé Japon Naturel, 2 lbs	.55
Thé Noir Orange Pekoe, lb	.55

PROVISIONS

Patates bich, extra belles, sac	.40
Navets, extra beau, sac	.39
Carottes, extra belles, sac	.59
Choux, extra beau, doz.	.50
Oignons rouges, 10 lbs pour	.25
Tomates, grosse boite, doz.	.89
Blé d'Inde et fèves jaunes, doz	.99
Pois extra cuisant, 10 lbs pr	.39
Riz Glacé, 10 lbs pour	.39
Fèves blanches, 10 lbs pour	.44
Fromage à la crème, pqt ½ lb	.10
Huitres Bouctouche, baril	8.50
Huitres Bouctouche, le pan.	.75

BOEUF DE L'OUEST No 1

15 lbs de bon Boeuf pour avec Veau et Steak.	1.00
Boeuf de haute cote, lb	.09
Roast Beef, surlonge, lb	.17
Lard frais, épaule ou sock complète ou moitié, lb	.14
Viande hachée, pur lard, 2 lbs	.29
Fesse de lard, lb.	.16
Jambon Pic-Nic, lb.	.14
Agneau, qrt devant, lb.	.10
Poules et Poulets, lb.	.14
Poulets de choix, lb.	.19
Beurre de ferme, lb.	.20
Jambon cuit, haché, lb.	.20

POMMES — POMMES

Pommes Gravenstein, baril	2.89
Pommes " le minot	.99
Pommes fameuses, No 1, min	2.25
500 beaux paniers pommes C.	.19
Savons lavage, 10 barres pour	.25
Savon poudre REO, gr pqt, 2 p	.25
Savon toilette, Olive, doz.	.25

ARTHUR THIVIERGE EPICIER ET BOUCHER
Livraison gratuite dans toutes les parties de la ville.
30, rue HERMINE, coin de Mazenod
TELS : 8194 - 8195 — VIANDE : 3-4542

SAVANTS FRANCAIS

Le président Théodore Tissier, de la mission maritime française, dirigée par M. Baugé, est venu finir à Gaspé sa tournée scientifique de biologie dans les eaux canadiennes. A cette occasion un banquet leur fut offert au Séminaire. On remarquait S. E. Mgr Ross, évêque de Gaspé, MM. les abbés Miville, Alfred Gagnon, curé, Rioux, curé de la Rivière-au-Renard, Lebel, de l'évêché, Miles, de Douglastown, les experts biologiques de France, MM. Belloch, Veil, De Morsier, Priol, ainsi que M. Des Brosses, second commandant. M. Louis Bérubé, de la station biologique de Québec, accompagnait cette délégation scientifique française.

UN SERVICE POUR LE ROI ALEXANDRE

Montréal, 18. (P.C.)—Un service funèbre devant le catafalque sera chanté ce soir à 8 heures en la cathédrale Russe Orthodoxe de Saint Pierre et Saint Paul, dans la métropole, à la mémoire de feu le Roi Alexandre de Yougoslavie. Le brigadier général F.-S. Meighen, aide-de-camp honoraire de Son Excellence Lord Bessborough, Gouverneur-Général du Canada, assistera à cette cérémonie. Des invitations ont aussi été faites à l'honorable M. E.-L. Patenaude, Lieutenant-Gouverneur, au premier ministre L.-A. Taschereau, à l'honorable P.-E. Blondin, Orateur du Sénat ; à Son Honneur le Maire Camilien Houde ; à M. E.-W. Beatty, président de la Compagnie du Canadien Pacifique, à M. S.-J. Hungerford, président des Chemins de fer Nationaux, au corps diplomatique, aux représentants de l'armée ainsi qu'aux vétérans de la grande guerre.

Funérailles de Mme Eugène Gagné

Les Ecureuils, (D.N.C.).— Le 11 courant est décédée à l'âge patriarcal de 87 ans, Mme Marie Tardif, épouse de feu Eugène Gagné. Avec cette vénérable octogénaire disparaît une des figures les plus sympathiques de notre paroisse.

Entourée des soins les plus assidus elle s'est éteinte avec le calme qui avait imprégné toute sa vie de parfaite chrétienne.

Ses funérailles très solennelles, eurent lieu lundi, le 15, à 9 heures, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. M. l'abbé A. Vincent chanta le service durant lequel l'orgue, tenu par M. Samuel Delisle, fit entendre de lugubres accords. Des soli de circonstance furent très bien rendus.

La croix était portée par M. Jos. Gagné, neveu de la défunte. MM. Emile Lambert, R. Rivard, J. Royer, Oscar Lambert, Léon Hardy et Wilfrid Lambert portaient la dépouille mortelle. Le corbillard était conduit par M. André Godin et l'inhumation se fit à Donnacona, dans le terrain de la famille.

MORT SUBITE

St-Hyacinthe, 18.—(D.N.C.)—M. J.-Edmond Gosselin, marchand tailleur, ancien échevin de St-Hyacinthe, l'un des citoyens les mieux connus de notre ville, est décédé hier subitement. Il était âgé de 71 ans. Un de ses employés, M. Arthur Leblanc, le trouva gisant sur le plancher, comme il venait reprendre son travail, à une heure. Il manda aussitôt un prêtre à l'évêché ainsi que le Dr Jean Morin, mais la mort avait fait son oeuvre. Le défunt a succombé à une syncope. Il était malade depuis assez longtemps, mais personne ne s'attendait à une fin aussi foudroyante. Outre son épouse, née Rose-Anna Lussier, le défunt laisse deux frères: M. M. Wilfrid, et Auguste Gosselin, de Troy, N.-Y., une soeur, madame Edmond Pépin, de Montréal, ses beaux-frères, M. Toussaint Philie, de St-Hyacinthe, MM. Henri Lussier, de Boston, Stanislas Lussier, de Chicago, et Cléophas Lussier, de Richelieu. Les funérailles auront lieu samedi matin, à la cathédrale.

LES GOELETTES

S.S. Chicoutimi County prendra marchandises vendredi, à la shed 19, pour Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Bagotville et Sacré-Coeur. Départ samedi midi. Pour informations, tél.: bureau 2.7644. G. Carrier, agent.

Capitaine Aug. Lafrance pour Ste-Anne-de-la-Pocatière, Rivière-Ouelle, goélette Ste-Anne P., marchandises jeudi, départ vendredi, quai Renaud No 5.

Capitaine G. Lavoie, pour Malbaie, St-Fidèle, goélette G. Caron, marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 5.

Capitaine N. Mailloux, pour Baie St-Paul, goélette Cap aux Rets, marchandises jeudi, départ ce soir, quai Ren. No 5.

Capitaine Art. Tremblay, pour Rimouski et Lueville, goélette Ste-Anne T.R., marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 5.

Capitaine N. Blanchette pour Cap St Ignace, goélette Tadousac B., marchandises jeudi, départ vendredi, quai Ren. No 4.

Capitaine E. Chouinard pour St-Jean Port Joli, Kamouraska, St-André, St-Germain, St-Denis, goélette E.C., marchandises à midi, départ ce soir, quai Renaud No 4.

Capitaine P.-E. Tremblay pour Riv. aux Vases, Pte Lebel, goélette Paquereau, marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 4.

Capitaine F. Hovington pour Bergeronne, Escoumain, Sault au Mouton, Mile Vaches, goélette Marline T., marchandises jeudi, départ à midi, quai Rep. No 4.

Capitaine E. Fournier, pour L'Islet et Trois-Saumons, goélettes O. D., marchandises jeudi, départ ce soir, quai Ren. No 4.

Capitaine T. Harney pour Baie St-Paul, goélette A. N. E., marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 1.

Capitaine E. Truchon, pour Port-Neuf ou Hamilton Cove, Sault au Mouton, Mille Vaches, goélette J. E. T., marchandises jeudi, départ vendredi, quai Renaud No 1.

Capitaine Art. Michaud pour Trois-Pistoles, St-Cimon, goélette Reine du Nord, marchandises à midi, départ vendredi, quai Renaud No 1.

Capitaine M. Brisson pour Tadousac, goélette San Lucas, marchandises jeudi, départ à midi, shed 19.

Capitaine Chs Caron, pour Tadousac, Ste-Catherine, goélette S. D., marchandises jeudi, départ à midi, ponton de la Douane.

La marée sera haute à 1 h. 58 a.m., et à 2 h. 43 p.m.

Epicerie MARTEL Enr.
Coin Du Pont et Blvd Charest
Tél.: 4-2481

BEURRE ORLEANS, la livre	.22
GELEE McLARENS, 4 pqts pour — Avec un pqt gratis	.25
OLIVES McLARENS, jarre de 11 ozs.	.20
OLIVES McLARENS, jarre de 30 ozs.	.34
CHOCOLAT GANONG, assortis, la livre	.20
BONBONS, Satinettes, 2 livres pour	.25
BISCUITS Sandwich, Viau, 2 livres	.25
SEL REGAL, 3 boites	.25
SARDINES SALEES, la livre	.05
EPERLANS FRAIS, 3 livres	.25

Les Viandes Couillard
430 St-Joseph, Tél: 3-0911
SPECIALITES :

Steers de l'ouest	.00
Bas de Côte	.06-.09
Haut de Côte	.10
Steak (filet)	.19
Surlonge	.19
Steak (ronde)	.18
Lard frais (sock-épaule	.14
Agneau, devant complet	.10
Veau de lait (épaule)	.15
Veau de lait (fesse)	.22
Jambon cru, la lb	.40

FRUITS, LEGUMES, OEUFS, BEURRE, Etc.
Une visite est sollicitée.
Livraison à domicile.

Ne manquez pas de visiter le Grand Bazar
DE LA PAROISSE DU SACRE-COEUR
du 8 au 24 Octobre
à la salle paroissiale 28 rue Montmartre
Tables garnies — Jeux pour tous — Attractions — Bingo
Bureau de poste — Orchestre chaque soir
Magnifiques objets à râfler.
Ouvert le jour de 2 h. 30 à 5 heures — Le soir de 7 h. 30 à 11 heures
ADMISSION GRATUITE

Epicerie ERNEST LAPOINTE
100 de la Couronne Téls: 6108 - 6109
AU COMPTANT

CONSERVEZ LES COUPONS CACAO FRY'S BREAKFAST BOITE DE ½ LIV. ½ livre	23c
BEURRE Château, Laval, la livre	23c
POMMES Gravenstein pour cuire, 10 livres pour	33c
POMMES fameuses, le panier	29c
SUCRE granulé, 10 livres pour	55c
HUITRES Bouctouches, le panier	75c et $1.50
BISCUITS Chocolat "Mignon", 2 lbs pour	25c
PATATES de l'Ile d'Orléans No 2, le sac	40c
BISCUITS assortis, paquet 14 onces	15c
RAISIN rouge Tokay, 2 livres pour	25c
SHORTENING, paquet une livre	11c
FARINE Robin Hood, sac 7 livres	24c
BISCUITS secs et sandwiches, 3 livres pour	25c

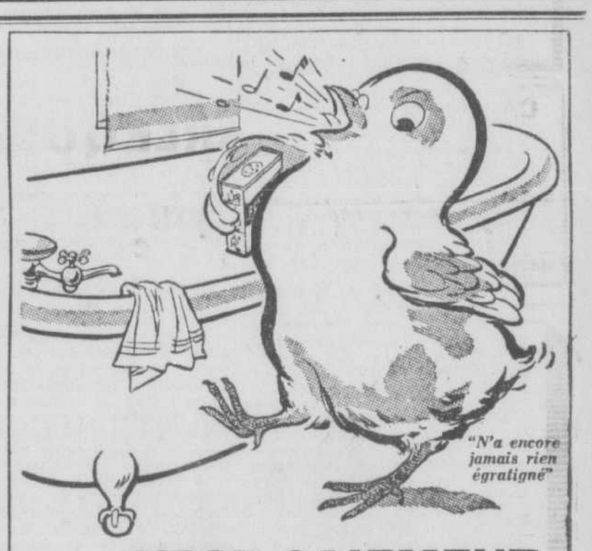

C'EST GAIEMENT
que toujours il travaille !
Il est gai comme un pinson et ce n'est pas sans raison, car il sait comme il est facile de nettoyer avec Bon Ami.
Il sait aussi que Bon Ami nettoie non seulement vite et bien les éviers, baignoires et lavabos, mais qu'il en protège encore la belle surface lisse et blanche — qu'il ne l'égratigne pas.
Et ce n'est pas tout ! Le Bon Ami ne laisse pas non plus de sédiment graveleux susceptible d'obstruer les renvois d'eau — et dernier avantage, il n'abîme aucunement les mains.
Achetez un paquet de Bon Ami et constatez par vous-même sa grande supériorité pour le nettoyage des lavabos, évier et baignoires — constatez comme son usage est plus agréable que celui des détersifs grossiers et graveleux.
BON AMI
le netoyeur qui n'égratigne pas...
Fabrication canadienne

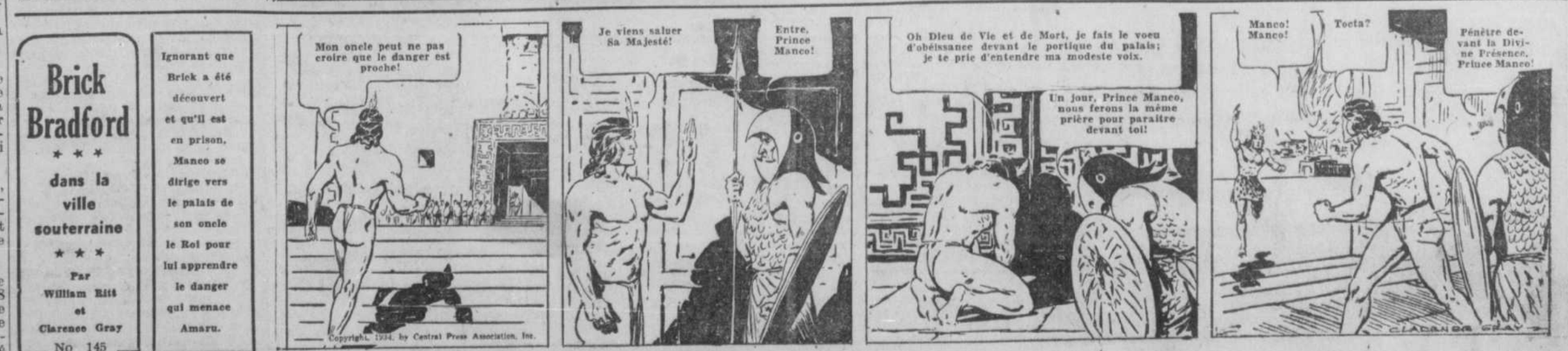

ADHESION UNANIME AU NOUVEAU PROGRAMME DE COLONISATION

Le vaste programme exposé, hier, par l'hon. Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation, au congrès provincial de colonisation reçoit l'assentiment unanime des congressistes — Important rapport soumis par M. L.-A. Richard — Plusieurs allocutions — Formation d'un comité pour l'étude des résolutions.

Le grand congrès national de colonisation a disposé, hier après-midi et hier soir, de la première partie de son feuilleton et les plans suggérés par l'honorable Irénée Vautrin, au nom du gouvernement, ont reçu l'assentiment unanime des centaines de congressistes présents.

Plusieurs déclarations importantes, faites au cours de la soirée par le président du congrès, sont venues se greffer à son important discours de la matinée. Ainsi, M. Vautrin a affirmé que le plan provincial de colonisation ne s'appliquera pas seulement aux chômeurs nécessiteux, comme c'est le cas dans l'application du plan Gordon, mais à tous ceux qui veulent refaire leur vie en retournant à la terre.

M. Vautrin a en outre déclaré que le gouvernement provincial considère son plan de colonisation dans la province comme le début d'un mouvement de renaissance nationale et qu'il compte que le gouvernement fédéral fera pour nous ce qu'il a fait pour certaines provinces de l'ouest et contribuera à sa mise à exécution.

Toutefois, si le fédéral ne veut pas contribuer, le gouvernement supportera toutes les dépenses encourues, jusqu'à concurrence de la somme de dix millions que les Chambres seront appelées à lui voter, lors de la prochaine session, il prendra ensuite à même le budget ordinaire et verra s'il y a lieu d'emprunter.

La discussion des divers item de l'agenda s'est faite de la façon la plus calme possible et tous les orateurs ont été unanimes à louer le ministre de la Colonisation et le gouvernement de la valeur de leur nouvelle politique. M. C.-B. Howard, député fédéral de Sherbrooke, a déclaré que le plan soumis par M. Vautrin est sans aucun doute le plan de colonisation le plus pratique jamais soumis dans aucun pays du monde entier.

Deux résolutions venant de l'extérieur ont été acceptées par le congrès, hier soir, et elles seront maintenant étudiées par le comité des résolutions avant de revenir devant l'assemblée pour discussion. Ces deux résolutions, présentées par M. l'abbé Moreau, curé de Saint-Bruno de Guigues, dans le Témiscamingue, sont les suivantes: le choix définitif de l'aspirant colon devrait être laissé au missionnaire colonisateur; les chômeurs envoyés dans les endroits de colonisation par les villes, en vertu du plan Gordon, ne devraient jamais être envoyés en d'autres périodes de l'année que la belle saison.

De nombreuses personnes ont fait des suggestions ou discuté les mesures soumises par l'hon. M. Vautrin. On trouvera un résumé de ces remarques dans les colonnes qui suivent.

Plusieurs ministres ont assisté aux séances de l'après-midi ou du soir. Le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, assista à la plus grande partie de la séance de l'après-midi ainsi que les honorables MM. David, Mercier, Godbout et Stockwell, ces derniers assistant aussi à la séance du soir.

Au commencement de la séance de l'après-midi, l'hon. M. Irénée Vautrin fit un bel éloge de son prédécesseur, l'honorable Hector Laferté nommé récemment président du Conseil Législatif. Il vanta son oeuvre de colonisation et déclara que le gouvernement entend la pousser encore plus avant pour se rendre aux désirs de tous ceux qui veulent revenir à la terre parce qu'ils ne sont pas heureux dans les villes.

Trois rapporteurs du ministère de la colonisation ont soumis aux députés les item de l'agenda sous étude, M. L.-A. Richard, sous-ministre du département, a traité de l'abolition des secours directs, excepté dans le cas de maladie, de l'adoption, pour les remplacer, de primes spéciales de défrichement, de drainage, d'essouchage et de construction; M. C.-L. Dufort, ingénieur en chef de la Colonisation, a exposé les "besoins actuels des colons" et M. J.-E. Garon, chef du service de l'organisation, a traité du programme provincial de colonisation pour les colons groupés ou non groupés.

Un comité a été formé pour étudier les résolutions qui seront soumises aux congrès. Il se compose comme suit: Monseigneur Boulet, président de la Société de Colonisation du diocèse de Québec, les abbés G.-M. Bilodeau et J.-E. Bergeron, missionnaires colonisateurs, M. Albert Rioux, président de l'U. C. C. et M. L.-A. Richard, sous-ministre du département.

LA SEANCE

M. Irénée Vautrin ouvre la deuxième séance du congrès à 3 heures moins 5. Le ministre de la colonisation traite trois points qu'il avait laissés de côté dans son discours-programme de la matinée. Ces trois points sont les suivants: la vente du bois des colons aux compagnies forestières; l'ouverture et la construction de chemins pour les colons; la poursuite de l'oeuvre de colonisation commencée avec tant de zèle par l'hon. Hector Laferté, ministre de la Colonisation.

M. Vautrin demande ensuite aux congressistes de s'en tenir aux limites de l'agenda. Il ne faut pas parler de ce qui s'est fait et déplorer ce qui ne l'aurait pas été, mais dire ce qu'il faut faire dans l'avenir pour aider la colonisation. Cette remarque du ministre est cordialement applaudie.

NOMINATION D'UN COMITE

On procède ensuite à la nomination d'un comité pour recevoir les résolutions. Le comité suivant est proposé et agréé: Monseigneur Boulet président de la Société de Colonisation du diocèse de Québec; MM. les abbés Jean Bergeron et G.-M. Bilodeau, missionnaires - colonisateurs; M. Albert Rioux, président de l'U. C. C., et M. L.-A. Richard, C. R., sous-ministre de l'Agriculture.

LES COLONS NECESSITEUX

M. Vautrin donne ensuite la parole au premier rapporteur du congrès, M. L.-A. Richard, qui traite du second point de l'agenda: "Les colons nécessiteux". Cet item comprend trois parties: abolition du secours direct, excepté dans les cas de maladie; pour le remplacer, adoption de primes spéciales de défrichement, de drainage, d'essouchage et de construction; chèques mensuels pour remplacer les bons de secours.

M. L.-A. RICHARD annonce que c'est la nouvelle politique du gouvernement d'abandonner le secours direct. Toutefois, on conservera cette forme de charité pour les familles dont le chef est malade et incapable de travailler. Les autres seront employés à faire des travaux de route, mais surtout à travailler sur leurs propres lots pour les améliorer. Il faut que le colon puisse mettre son lot en valeur le plus tôt possible pour vivre de sa culture. Pour cela, le gouvernement fera les travaux qui s'imposent. Si par exemple, la terre a besoin d'être drainée, les colons seront employés au drainage et payés à tant de la verge cube. On donnera aussi des primes d'essouchage, des primes pour les abatis, etc. On fera tout, en un mot, pour se dispenser du secours direct et recourir au travail. De plus, les colons seront payés par chèque. Cela mettra fin à l'exploitation dont certains colons ont été l'objet de la part des marchands peu scrupuleux. Le colon, avec son chèque, pourra acheter où il voudra.

Le ministère paiera les colons pour leurs travaux. Il n'en paiera qu'une partie de la somme due pendant l'hiver et le restant sera payé au printemps, quand le ministère se sera rendu compte de l'ouvrage fait.

M. JEAN-FRANCOIS POULIOT, député fédéral, de Témiscouata, demande alors à être entendu et parle des colons de Cabano et de Packington, ouverts à la colonisation en 1930. Il y a cinq cantons de colonisation dans Témiscouata qui couvrent une superficie de 348 milles carrés. Il demande au gouvernement de restreindre les droits de coupe de la compagnie d'exploitation forestière locale à 75 acres, au lieu de 92 sur 100 de manière à laisser à la colonisation une réserve intacte de 25 acres de forêt. On procéderait aussi à certaine forme de défrichement en vertu duquel le colon travaillerait pour la compagnie à couper du bois.

M. GEORGES BOUCHARD, député fédéral, de Kamouraska, demande une prime pour induire les femmes de colons à faire leur part. On pourrait faire quelque chose pour encourager les arts domestiques, donner de la laine aux femmes qui tricotent, etc.

M. RICHARD répond que l'on a envoyé des démonstratrices avec un métier à tisser dans les régions de colonisation. De plus, le gouvernement donnait de la laine. On y verra encore.

M. ALBERT RIOUX, président de l'U. C. C., demande qui jugera qui est colon-nécessiteux et qui ne l'est pas.

M. RICHARD répond que ce seront les inspecteurs du département, comme par le passé.

M. Rioux se demande s'il ne vaudrait pas mieux laisser cela à un comité paroissial du genre de celui dont M. Vautrin parlait le matin dans son discours.

M. J.-E. GARON, du ministère de la Colonisation, dit que les organisations seront appelées à donner leur avis au gouvernement.

M. RICHARD explique que les sociétés de colonisation pourront agir en collaboration avec les inspecteurs du ministère, de même que le comité paroissial, si ces sociétés le veulent. Dans le passé, les inspecteurs ont agi avec beaucoup d'humanité et il n'y a pas eu de plaintes.

M. l'abbé MAXIME FORTIN, curé de St-Michel de Bellechasse, félicite M. Vautrin d'avoir parlé de "faits positifs". Il lui demande ensuite de ne pas s'occuper des mécontents et des "chialeux". Il faut faire de la colonisation avec ceux qui ont des bras, du coeur, il faut laisser de côté les paresseux. Des "gars" qui sortent des villes, il n'y en a peut-être pas cinq pour cent qui feront de bons colons. "Les oeuvres difficiles se font avec du temps, dit-il et parfois, on semble un peu pressé. Il faut prendre son temps et bien faire. Il faut faire un bon choix de colons. Il faut demander aux cultivateurs qui ont du bien d'aider leurs fils à s'établir. L'abbé Fortin prédit que les comités paroissiaux ne fonctionneront pas. Il faudrait laisser cela aux soins de la Société de Colonisation. Le curé et une couple des meilleurs paroissiens pourront alors recueillir les bons colons. Il ne faudrait pas trop s'occuper des "nécessiteux", mais de ceux qui ont quelques sous pour commencer.

Le Maire J.-E. GIGAIRE, de Shawinigan-Falls, pour sa part, croit qu'il ne faut pas être aussi radical que le voudrait M. Fortin. L'an dernier Shawinigan a envoyé cinq colons à Laferté, Abitibi et ceux-là sont peut-être les meilleurs colons de l'Abitibi. M. Gigaire croit qu'il y a moyen de faire de bons colons avec les fils de cultivateurs établis dans les villes et qui ne trouvent plus place dans l'industrie.

M. J.-B.-R. MANSEAU, cultivateur de Nicolet, demande au gouvernement d'étudier un moyen de garder les cultivateurs à la campagne.

M. VAUTRIN: "Demain, nous donnerons sûrement une heure du congrès pour étudier la situation afin que les cultivateurs ne soient pas dépossédés de leur terre.

M. LEON TREPANIER, échevin de Montréal, déclare que dans les villes en général, et particulièrement dans la cité de Montréal, il est opportun de faire un choix des sujets que l'on propose d'établir sur des terres. Il souligne qu'à Montréal, les résultats, à date, ont été merveilleux, et que toutes les personnes envoyées sur des terres sont devenues d'excellents colons. Il cite des exemples et rappelle qu'en Abitibi, les familles auxquelles on a alloué des lots de colonisation ont réalisé les espérances que l'on attendait.

M. Trépanier est d'opinion qu'il y a à Montréal une grande proportion d'anciens cultivateurs dont la place est à la campagne, car, ils deviennent un fardeau pour les villes. "L'an dernier", dit-il, "nous avons hospitalisé, dans la cité de Montréal, 11,000 personnes venues de la campagne. De ce nombre, environ 7,000 venaient des campagnes de la Province de Québec. Ces personnes sont désoeuvrées; elles constituent un élément de défaitisme qu'il importe de repousser; Ce sont ces gens qui doivent retourner à la terre. Ce sont ceux-là qui ont la notion de l'agriculture, qui ont été élevés dans les campagnes, qui doivent repeupler les terres abandonnées, ouvrir de nouveaux champs de colonisation".

M. Trépanier affirme que dans une ville de la grandeur de Montréal, il est possible de drainer quantités de choses propres à venir en aide aux colons, mais il déplore le manque d'organisation centrale qui pourvoierait à la distribution de ces objets. Il rappelle que l'an dernier, une occasion a été offerte d'acheter plusieurs paires de chaussures qui ne servaient plus aux pompiers de la ville de Montréal. Ces chaussures pouvaient encore servir aux colons. "Nous les avons achetées à un très bas prix, à cause du manque d'organisation, ce fut toute une affaire de les leur faire parvenir". L'orateur fait observer qu'il se perd, dans Montréal, quantités de livres de classes qui pourraient devenir de très grande utilité pour les enfants des colons ,si l'on savait prévoir à une organisation qui pourrait s'occuper de recrutement et de distribution. Avant de reprendre son siège, l'échevin de Montréal a des paroles très élogieuses à l'adresse des colons qui sont partis de la ville de Shawinigan-Falls; il les cite comme modèle. Il ajoute que les 25,000 anciens cultivateurs qui vivent dans le désoeuvrement à Montréal, réclament l'attention immédiate des autorités, et souligne que pour cette raison, il est nécessairement obligé de différer d'opinion avec M. l'abbé Maxime Fortin, curé de St-Michel de Bellechasse.

M. EMILE PLANTE, colon de La Morandière, en Abitibi, depuis 18 ans, fait remarquer que le citoyen qui veut devenir colon doit faire précédemment l'inventaire de ses capacités. Autrement, ce sera une faillite complète. Il suggère qu'avant qu'un colon ne soit appelé à quitter la ville ou le centre dans lequel il se trouve pour se donner à la culture ou au défrichement il doit être soumis à un examen sérieux. "Il serait opportun que les préposés à la distribution des lots connaissent ses antécédents, savent s'il présente des aptitudes à la culture ou à la colonisation". A cet effet, M. Plante suggère qu'une enquête soit tenue dans le cas de tous les candidats qui voudront devenir colons.

M. l'abbé FORTIN demande de nouveau la parole et donne des explications à l'échevin Trépanier qui diffère d'opinion avec lui. Il répète qu'il n'y a que 5% des habitants des villes qui pourraient devenir de bons colons; même, s'il y en avait 10% il est urgent de venir en aide aux colons des campagnes. Si vous en avez des bons, dans les villes, "paquetez-les et expédiez-les", mais, n'envoyez pas des colons risqués au détriment de ceux qui pourraient retirer des profits", dit-il.

L'échevin Henri-L. AUGER, de Montréal, dit que l'augmentation de 25% de la population de la ville de Montréal est due à l'exode des campagnes vers les centre urbains. D'après lui 260 familles appartenant à la Métropole se sont dirigées vers les campagnes; 130 ont été envoyées sur des vieilles terres et six, seulement, sont revenues. L'échevin de Montréal termine en disant que l'éducation de la femme du colon ne doit pas être négligée dans l'adoption d'un système de colonisation, car, dans la plupart des cas, c'est elle qui devient la cause du retour vers la ville.

M. HERVE FERLAND, maire de Verdun, déclare, dès le début, qu'il n'est pas de l'opinion de M. l'abbé Fortin. "Nous avons, dans les villes, une proportion considérable de colons propres à la culture et au défrichement", dit-il. "Sur 12 colons partis de la ville de Verdun, un seul nous est revenu, et pour des raisons particulières".

Il ajoute que ce serait un peu exagéré, selon la suggestion faite précédemment, de confier tous les argents destinés à la colonisation à la Société de Colonisation, et il termine en faisant observer à l'abbé Fortin qu'il a la ferme conviction que les colons originaires des villes sont aussi qualifiés que ceux provenant des centres ruraux et ajoute que les résultats qu'ils peuvent produire peuvent être facilement comparables à ces colons qui viendraient de la campagne.

Le R. P. ALEXANDRE DUGRE, S.J., professeur à l'Immaculée-Conception, se lève pour proposer l'adoption du premier item discuté au congrès de la Colonisation. "Il est très urgent d'agir", fait-il observer. "La population de la ville de Montréal est de 33% trop considérable, il importe de dépeupler les centres urbains. L'honorable M. Vautrin présente un projet très généreux; j'en suis enthousiasmé et j'en propose l'adoption immédiate".

Le distingué religieux souligne que des éléments de discordance sont présentement en activités, de toutes parts, dans les villes, qu'il n'y a qu'une seule solution: le retour à la terre. "Cette dernière politique viendra en contravention contre les idées communistes qui nous envahissent, et créera, en même temps, le bien-être sur quantités de familles désoeuvrées.

L'item est voté, puis on passe au premier item de l'agenda: "Besoins actuels des colons", qui avait été laissé en suspens.

M. Ch. DUFORT, ingénieur en chef de la Colonisation est le rapporteur du congrès. Il explique comment on devrait procéder pour la construction des routes de colonisation. Il faudrait trois ans pour faire un chemin propre à recevoir des charges lourdes. Le gouvernement construira aussi des ponts. Ces ponts seront assez solides pour recevoir le camionnage lourd. On fera des ponts moins importants dans les "chemins de rang". Le colon pourra travailler 8 heures par jour au pont ou à la route et dans l'intervale se construire une maisonnette pour lui et sa famille.

On discute sur les différends sujets de cet article aux item suivants: "chemins, routes et ponts"; "primes de défrichement et de premier labour", "écoles et écoles-chapelles"; "graines de semence".

M. ARTHUR LEPAGE, arpenteur, demande au gouvernement d'utiliser les voies navigables dans l'Abitibi et d'établir les colons sur les rives des lacs et des rivières.

M. JEAN-FRANCOIS POULIOT, considère que la route navigable n'est pas suffisante. Il faut aussi des routes, car autrement, les colons n'ont pas de moyens de communications, à cause des glaces. M. Pouliot veut que l'on colonise d'une façon rationnelle, petit à petit, formant d'abord un rang et ensuite un autre. Coloniser dans la forêt sans moyen de communications ce serait déraisonnable. La discussion entre M. Lepage et M. Pouliot s'échauffe quelque peu. M. Lepage en tenant pour l'utilisation des rivières et M. Pouliot pour la construction de chemins carossables.

M. l'abbé JOSEPH LAVOIE félicite M. Vautrin et déclare que le plan qu'il a soumis est propre à renover la colonisation dans la province. Il demande d'activer la colonisation dans la Gaspésie et la vallée de la Matapédia.

M. EMILE PLANTE revient à la charge et se demande s'il est possible à un cultivateur de vivre seulement de la grande culture. En Abitibi, on ne peut parder de troupeaux sur 30 acres de terre. Il faudrait porter l'étendue à 50 acres. Les colons de l'Abitibi remercie le gouvernement de la distribution des graines de semences en quantité suffisantes pour tout le monde. Il faudrait porter le nombre d'acres primes de 30 à 50 acres toutefois.

M. F.-J. LEDUC, échevin de Montréal, déclare qu'à Montréal on n'envisage pas ce congrès en fonction directe de la colonisation, mais plutôt comme moyen de soulager les chômeurs de la métropole. Il croit que l'on devrait faire faire le travail pénible sur les lots par de la machinerie parce que l'artisan des villes ne pourrait peut être pas donner l'effort considérable qu'on lui demandera.

M. RANCOURT, président de la Fédération ouvrière de Montréal demande au gouvernement d'ouvrir la route de l'Abitibi et d'établir des colons de chaque côté.

M. PIERRE LORTIE, député de Labelle, accepte cette suggestion.

M. F.-X. LAMONTAGNE, maire de La Tuque, est en faveur de la route La Tuque-Roberval, pour fins de colonisation.

M. ALBERT RIOUX demande de ne pas donner la construction des chemins de colonisation à des entrepreneurs, mais aux colons eux-mêmes, comme l'a d'ailleurs proposé M. Vautrin, dans la matinée.

M. Rioux demande la formation d'un comité pour juger à qui donner les primes spéciales aux colons nécessiteux.

M. THOMAS LAPOINTE, député libéral de Wolfe, croit que l'on doit prendre les deux maires et les deux présidents de la Commission Scolaire dans le cas ou il y a municipalités de village et de paroisse, aussi que les curés locaux, comme membres du comité paroissial de sélection.

M. GEORGES BOUCHARD suggère de prendre le président du Cercle Agricole.

L'item un est ensuite adopté et la séance est levée jusqu'à 8 heures 30

SEANCE DU SOIR

M. J.-E. Garon, chef du Service de l'organisation de la Colonisation fut le premier invité à adresser la parole, à la séance du soir. M. Garon exprima que le seul moyen d'obtenir un résultat appréciable dans l'établissement des recrues, voulant profiter du plan de colonisation, était de grouper ces dernières. "Lorsqu'il s'agit de municipalités qui ne peuvent profiter du plan Gordon, soit que les moyens leur manquent pour contribuer, soit qu'il s'agisse de citoyens qui ne sont pas précisément des chômeurs, il faut après un recrutement, bien choisi, songer à placer ces recrues dans des régions nouvelles et les grouper", dit l'orateur.

M. Garon parle du chemin d'accès à la colonie future, des moyens de faciliter le transport des provisions, de la construction des maisonnettes ou d'un camp central, situé, autant que faire se peut, au milieu de la nouvelle paroisse ou tout au moins dans un rang double. M. Garon suggère que les colons y montent à leurs frais, y soient logés, nourris et exercent, chacun dans leur sphère respective, leurs aptitudes; l'ouvrier à la construction, le mécanicien au moulin. Il parle d'un groupement de 50 qui pourront travailler en commun et auxquels seront destinés les lots du rang double. M. Garon explique le salaire de $1.60 par jour, accordé pour une journée de huit heures. Ce montant sera payé, deux mois durant. M. Garon continue d'expliquer les item du plan provincial de colonisation et donne des explications sur la prime spéciale du colon de première année et des primes ordinaires, primes de $30 à $100 pour les nécessiteux, payable par chèque à raison de $10 par mois, pour abatage, essouchage, en un mot, tous les travaux utiles à l'établissement.

M. l'abbé Bergeron, missionnaire-colonisateur, demande s'il est de l'intention des préposés à la mise à exécution du plan de colonisation d'employer la machinerie, sur les terres nouvelles. Il se prononce ouvertement contre cette mesure, si elle devait être pratiquée, et soumet qu'elle serait déplorable à la main d'oeuvre, et conduirait irrévocablement aux mêmes tristes résultats constatés dans les centres urbains.

M. F.-J. Leduc, échevin de la cité de Montréal, demande alors la parole, et se prononce avec vigueur pour l'application des deniers en faveur des chômeurs des centres urbains. "Ce plan doit être appliqué pour régler le chômage", affirme-t-il, "et non pas dans le but de faire des colons permanents". Cette prétention n'est pas prisée par tous les auditeurs et un bon nombre interrompent rapidement l'échevin de Montréal. M. Leduc soutient son point et défend la cause de l'ouvrier des villes, "qui a une complète notion des choses", dit-il, "et qui est en mesure de donner un excellent rendement".

M. Jean-François Pouliot, député fédéral de Témiscouata, se lève et adresse de chaleureuses félicitations aux instigateurs du plan provincial et fait observer qu'un succès ne sera possible qu'en autant qu'il n'y ait qu'une tête dirigeante. Le député de Témiscouata rappelle brièvement la mauvaise politique du plan Gordon et répète: "Il faut, M. le Ministre, que vous ayez les mains libres, que toutes les personnes qui s'occupent de colonisation dépendent directement de vous; vous devez être la tête dirigeante". Avant de reprendre son siège, M. Pouliot a des paroles très élogieuses à l'adresse de M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation. Il se prononce en faveur de la méthode expérimentale, dans l'application du plan. Il dit que ce plan ne pourra être appliqué d'une manière uniforme, à cause de la diversité de conditions dans chaque région.

M. Gigaire, maire de la ville de Shawinigan-Falls, soutient de nouveau les théories qu'il avait exprimées au cours de la séance de l'après-midi. Il veut que l'on aide aux désoeuvrés des centres urbains; il espère qu'aucun moyen ne sera négligé pour éprouver les bonnes dispositions des ouvriers des villes, dont une grande partie sont des anciens cultivateurs, n'ayant pas entièrement rompu avec le sol et la culture.

M. St-Aubin, de Montréal, parle au nom de la jeunesse.

M. Thomas Lapointe, député de Wolfe, exprime l'opinion qu'à son avis l'on procède un peu rapidement. "Il faut commencer par le commencement", dit le député de Wolfe. "Je crois qu'avant de considérer la construction des routes et des bâtisses, il faut d'abord classifier les lots".

M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Dorion, dit qu'il ne veut pas défendre plus qu'il se doit les ouvriers des villes, mais il croit qu'il y a dans les centres urbains des anciens cultivateurs susceptibles de faire de très bons colons. Il demande si le plan provincial de colonisation s'appliquera aux villes.

L'hon. M. Vautrin: Il s'agit d'offrir aux aspirants colons qui remplissent certaines conditions les facilités d'aller dans les régions de colonisation Ces aspirants-colons ne devront pas nécessairement être sous les secours directs. Il y aura des groupements de colons pour les sociétés de colonisation, etc. Je me suis rendu compte que les colons futurs désirent surtout rester dans leur coin de pays, autrement dit, ils aiment la colonisation de proche en proche. Le gouvernement fera cela chaque fois que la chose sera possible, dit le président du congrès.

"Pour les villes, celui qui voudra profiter du plan provincial et sera compétent, jouira des mêmes privilèges que ceux qui viennent de la campagne. Il n'y aura pas de distinction entre les aspirants-colons des villes ou de la campagne.

"Le plan nouveau de colonisation ne s'adresse pas seulement aux nécessiteux, mais à tous les citoyens qui désirent refaire leur vie en retournant à la terre. Tout le monde aura droit de profiter du plan provincial de colonisation".

M. Léon Trépanier: "Demain, nous commencerons, à Montréal, à choisir 300 colons que nous enverrons sur les terres. Ceci se fera en vertu du plan Gordon. Pourra-t-on aussi faire de la colonisation en vertu du plan fédéral ?"

M. Vautrin: "L'idée du plan Gordon est celle-ci. Ça coûte moins cher aux trois gouvernements d'établir les chômeurs que de les faire vivre. C'est pour cela que la loi fédérale dit qu'il faut que l'aspirant-colon soit un nécessiteux. Ce plan s'appliquera dans Québec pendant deux ans encore en vertu d'une entente signée par l'hon. J.-N. Francoeur et M. W.-A. Gordon. Mais, à part cela, le problème du retour à la terre chez-nous ne doit pas se limiter aux bénéficaires de secours direct. Nous voulons coloniser et mettre ceux qui veulent retourner à la terre à même d'y retourner". Et M. Vautrin explique de nouveau le système préconisé par lui le matin et qui n'affecte en rien les dispositions du plan Gordon. Le plan provincial ne se limite pas aux nécessiteux, il s'appliquer à tous ceux qui veulent devenir colon, sans exception.

M. Trépanier: "Il n'y aura pas de participation à la municipalité ?"

M. Vautrin: "Non, mais nous demanderons au fédéral de considérer notre plan comme un mouvement de renaisssance nationale et de le subsidier, s'il le veut. Toutefois, si les municipalités, comme Montréal, trouvent que le plan est important et mérite d'être encouragé, elles pourront sûrement contribuer et nous ne refuserons par leur contribution !"

L'item est adopté et on passe à l'item deux: "Programme pour colons non groupés."

M. J.-E. Garon est le rapporteur du gouvernement. Il déclare que ce système est semblable à celui institué pour les groupés. Excepté, toutefois, que dans le cas des colons non groupés, ce sera une société qui s'occupera d'eux mais le gouvernement paiera le transport et les primes quand même.

M. Albert Rioux demande au ministre si, advenant le cas où le fédéral ne souscrivait pas, le gouvernement provincial agirait quand même.

M. Vautrin: "Le budget de la Colonisation existe toujours et de plus nous aurons un budget spécial de $10,000,000. Toutefois, il est évident qu'avec $10,000,000. on ne pourra tout faire. Nous allons procéder avec ce $10,000,000. Quand il sera dépensé, il faudra recourir au budget ordinaire ou emprunter. C'est pour cela que je demandais à tous ceux qui ont de l'influence d'en user auprès d'Ottawa pour qu'il nous aide, à même la caisse fédérale, remplie par des taxes de tout le pays. A mon sens, je crois que ce mouvement doit être considéré comme un mouvement national. Et M. Vautrin cite des chiffres et déclare que, dans une province de l'Ouest qui ne compte que 9% de la population du pays le gouvernement fédéral a donné, depuis quatre ans $530,700,000 et, de plus prête ou garantit des prêts pour $33,000,000. Si l'on a considéré là-bas les besoins de la population comme besoins nationaux il n'y a pas de raison pour que notre système de colonisation, surtout s'il prend l'ampleur que l'on croit qu'il prendra, ne soit pas considéré comme un plan national.

LE PLAN GORDON

L'item est adopté et l'agenda du jour étant épuisé, on passe à un item qui ne devait être étudié que ce matin: le plan Gordon et les modifications à y apporter.

Le R. P. Alexandre Dugré, S.J., se demande si les municipalités qui ne sont pas capables de le faire autrement, ne pourraient pas contribuer au plan Gordon par mensualités. Comme cela, plusieurs municipalités pourraient envoyer des colons sur la terre. De même, ce paiement de $233. pour la part de la municipalité ne pourrait-il être fait en nature ? Toutefois, le plan provincial, si allléchant, menace de reléguer le plan fédéral à l'arrière plan.

Le maire Ferland, de Verdun, dit qu'on ne se servira plus du plan Gordon.

M. Vautrin: Le plan Gordon est actuellement en opération tandis que le plan provincial, le $10,000,000, devra être adopté par la législature à la prochaine session.

M. le maire F.-X. Lamontagne, de La Tuque, est d'avis que le fédéral devrait contribuer dans Québec puisqu'il contribue dans l'Ouest.

Échevin Trépanier demande que la métropole ne soit pas obligée de payer le $233 d'avance pour l'envoi des colons.

M. Vautrin: Je vais sûrement user de mon influence et je crois pouvoir vous dire que vous pourrez envoyer vos colons sans crainte".

'Au R. P. Dugré, M. Vautrin dit que l'an dernier, on a refusé les paiements en nature des municipalités. Toutefois, il verra l'hon. M. J.-N. Francoeur et lui demandera si c'est ainsi qu'il faut interpréter la loi fédérale.

M. l'abbé A. Leroux, qui fut missionnaire à la Rivière Solitaire pendant deux ans dit qu'il y a eu des choix de colons heureux, d'autres moins heureux et d'autres franchement malheureux. Surtout les examens médicaux ont souvent laissé à désirer. Il faut prendre encore plus de précautions pour choisir ces colons.

Le R. P. Jean, Basilien, demande à ce que le fédéral contribue 50 pour cent du coût de l'établissement des colons en vertu du plan provincial.

M. l'abbé Elz. Moreau, curé de St-Bruno de Guigues, au Témiscamingue affirme que dans le Témiscamingue on a contstaté que les meilleurs colons sont d'abord les fils de cultivateurs, mais qu'on trouve aussi de bons colons dans les villes. Toutefois, ce qui importe le plus, c'est le choix des colons, et dans les villes on peut trouver de bons colons pourvu que l'on prenne des fils de cultivateurs ou d'anciens colons et que la femme soit bien décidée à aller dans les régions neuves. Autrement, ça ne marcherait pas.

Nous proposons donc que notre missionnaire colonisateur soit le juge du choix des colons, en dernier ressort, dit l'abbé. Il faut que la paroisse de colonisation se protège comme la ville qui envoie le colon. Nous ne voulons pas que des éléments de faiblesse soient introduits dans les nouvelles paroisses. L'abbé Moreau propose ensuite ses deux résolutions: la première résolution porte que le choix définitif du colon restera au missionnaire colonisateur et la deuxième, que l'envoi des colons se fasse toujours au début de la belle saison.

M. Vautrin demande si on veut discuter la première résolution. "Adopté", dit l'assemblée. Et la deuxième motion est aussi adoptée de la même façon.

Avant la clôture de la séance du soir, l'honorable M. Vautrin accorde quinze minutes de discussion aux délégués qui veulent faire des suggestions ou soumettre des opinions.

M. J.-A. Francoeur, député de Dorion, dit qu'il est en faveur de l'établissement des ouvriers de la ville dans les régions de colonisation et fait observer qu'en dépit de la meilleure sélection possible, on ne pourra certes pas parvenir à empêcher le mécontentement de quelques-uns, mais que ce n'est pas là une raison pour soustraire les désoeuvrés des villes aux avantages du plan provincial de colonisation. M. Francoeur profite de l'occasion pour faire un bel éloge de M. Vautrir et des merveilleuses activités qu'il a déployées.

M. C.-B. Howard, député fédéral de Sherbrooke, appuie hautement le plan, à son tour, mais émet l'opinion que les instigateurs de ce magnifique mouvement, digne des plus belles louanges, ne doivent pas agir de manière à ce que l'arrivée des colons aient pour effet d'expulser les cultivateurs, déjà établis, vers les villes. Il soumet qu'il serait à-propos de subventionner les Caisses Populaires afin d'assurer tout le crédit possible aux agriculteurs dont le mécontentement ne manque pas de s'affirmer, dans maintes régions.

M. l'abbé Joseph Lavoie, de la région de Gaspésie est le dernier orateur de la soirée. Il suggère la formation d'une commission permanente d'étude qui s'occuperait de maintenir les activités développées par ce congrès et s'appliquerait à promouvoir, selon les circonstances et le temps, l'essor donné présentement à la colonisation.

Le congrès s'ajourne ensuite à 9 heures, ce matin.

LA MAREE DEMAIN

Demain, la marée sera haute à 3 heures 10 a.m. et à 3 heures 39 p.m.

1500 Québecoises

se parfumeront à nos frais demain et Samedi-

Echantillon gratis du parfum subtil

"La Madelaine"

sur tout achat de 50c et plus, à notre rayon de merceries pour dames.

Réclamez votre flacon échantillon et votre carte de concours. Votre chance vaut celle d'une autre. Il y a 325 dollars de prix à gagner.

(Ces parfums sont en vente à notre rayon de merceries)

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

A LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

AU PUBLIC QUEBECOIS

Nous vous offrons une occasion exceptionnelle de venir admirer une collection superbe de

VERITABLES CARPETTES ORIENTALES

importées directement de PERSE, TURQUIE et CHINE.

Cette exposition a été rendue possible par arrangements avec la fameuse maison

BABAYAN'S

Montréal Toronto

les importateurs les plus grands et les plus exclusifs depuis

1896

Pour plus de détails, VOYEZ l'annonce en la page du feuilleton dans le Soleil de demain.

Babayan's LIMITED Carpettes Orientales

Chez POLLACK

Les CORSETS "Lady Mac"

Etes-vous grande et mince ?
Etes-vous de taille courte et forte ?
Etes-vous petite de buste et forte des hanches ?
Etes-vous petite des hanches et forte de buste ?

Le corset Lady Mac vous ajustera à la perfection car il comprend des modèles pour tous les types. Il donne le confort et l'élégance tout à la fois.

La Collection comprend :

Corselettes — Corsets attachés sur le côté ou sur le devant. Modèles lacés en avant.
Mlle Betty Thompson, experte "styliste" pour la maison "Lady Mac" sera à notre salon des corsets les 8, 9 et 10 novembre prochain pour démonstrations.

Corsets — 3e Plancher.

M. POLLACK LTEE.